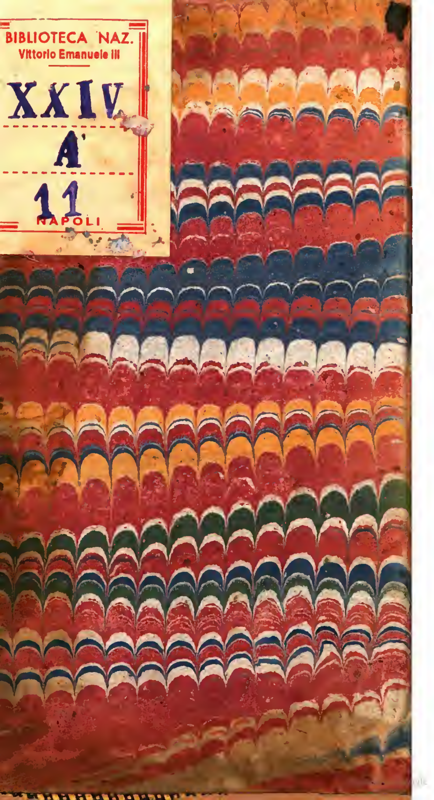
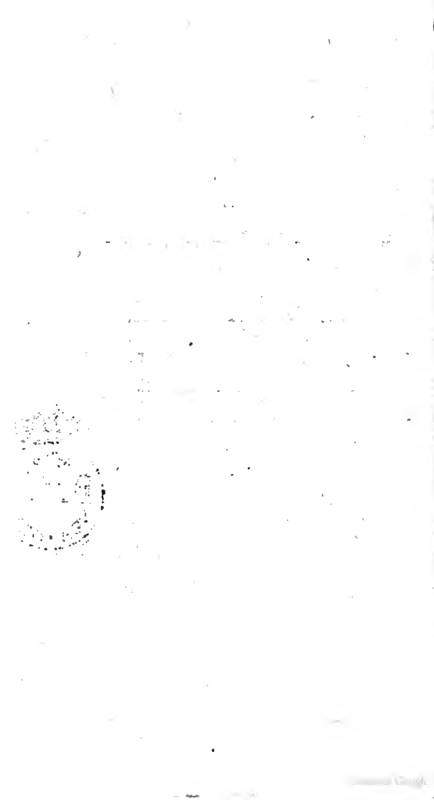



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXIV
A
11
NAPOLI



DE
LA RAISON
DANS L'HOMME.

TOME SIXIEME.



DE
LA RAISON
DANS L'HOMME.
SECONDE RÉGION,
LES MŒURS. LA LÉGISLATION.

SUITE DU SECOND TRAITÉ

De la raison dirigée dans la recherche du bien par le Sens moral.

Par M. l'Abbé BRÉMONT, Docteur de la Faculté de Théologie, & Chanoine de l'Eglise de Paris, de l'Académie des Arcades.

Sensu implevit cor illorum : & bona & mala ostendit illis. Eccli. 17. 6.

TOME SIXIEME.





A PARIS,

hez { la Veuve HERISSANT, Imprimeur-Libraire, rue neuve Notre-Dame ; LESCLAPART, Libraire de MONSIEUR, rue du Roule, N° 11.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.







DE
LA RAISON
DANS L'HOMME.

SECONDE RÉGION.

LES MŒURS, LA LÉGISLATION.

SUITE
DU SECOND TRAITÉ.

De la Raison dirigée dans la recherche du bien, par le Sens moral.

Les grands principes des Mœurs, plan de Législation, dont nous

venons de donner un apperçu dans le volume précédent, ne font point l'objet propre de ce second Traité ; c'est la marche de la Raison, dans cette seconde Région, que nous nous sommes obligés de découvrir & de tracer. Nous avons marqué le terrein qu'il lui est donné de parcourir ; nous allons à présent désigner celui qu'il ne lui est pas permis de pénétrer ; montrer ces rochers escarpés qu'elle ne peut pas franchir, ces abîmes profonds qu'elle doit éviter. Nous allons mettre à sa main les forces qu'elle doit employer pour rassurer ses pas chancelans ; pour s'élever au-dessus des obstacles que les passions font naître à tout moment ; pour faciliter ses progrès, pour dissiper les ténebres factices que l'irréligion s'efforce d'éle-

ver le long de sa route, & pour lui procurer la plus grande assurance dans tous les jugemens qu'elle sera obligée de porter.

Peut-être ces divers objets paroîtront-ils, à plusieurs de nos Lecteurs, moins intéressans qu'ils ne le sont : peut-être seront-ils regardés comme trop relevés, trop abstraits; mais tous ceux qui desirent se garantir de l'erreur, s'élever au-dessus des doutes, & arriver jusqu'à l'imperturbabilité de la science, en jugeront autrement. Ils trouveront, dans ce nouveau Traité, les mêmes avantages que nous avons promis, & qu'ils ont dû retirer du premier, des moyens pour éfuter toutes les objections des Pyrrhoniens & des Impies, & une ouvelle maniere bien plus sûre &

bien plus facile d'étudier, d'enseigner, de raisonner, d'écrire & de composer.





CHAPITRE SECOND.

Des Bornes du Sens moral.

DANS cette feconde Région, où le fentiment nous conduit avec tant d'affurance, & nous fait adopter des loix fi fages, on voit, de diftance en diftance, s'élever des nuages : on y rencontre des problêmes difficiles à réfoudre; on y éleve des queftions interminables, qui divifent & féparent les efprits : ces objets nébuleux occupent la Philofophie du temps, & tous fes efforts tendent à ramener, jufques dans le centre de cette contrée, ces ténebres, cette obfcurité qui partent de fes extrémités, & à ébranler les premieres regles des

mœurs & les principes du bon ſens & de la Raiſon.

Il faut l'avouer : dans la recherche de la vertu, comme dans celle de la vérité, en étudiant ſes devoirs, la raiſon ſe trouve circonſcrite. Les objets ſont apperçus, ou trop éloignés les uns des autres, ou dans un trop grand rapprochement : les impreſſions qu'ils font ſur notre cœur ſont trop foibles ou trop vives ; on a peine à diſtinguer les rapports des uns aux autres ; on ſe trouve arrêté dans ſes pourſuites ; & nous ſommes forcés de reconnoître les bornes de notre eſprit & d'avouer ſa foibleſſe. Mais ces bornes commencent où finiſſent nos principaux devoirs & nos premiers beſoins. Toutes les connoiſſances, qui forment le centre de la région des mœurs, & qui ont pour objet ces grandes vertus que l'homme eſt obligé de pratiquer, ſont à ſa portée : la Raiſon n'a pas beſoin de

grandes recherches ni de longs raiſonnemens : elle eſt déterminée, comme nous l'avons vu dans le Chapitre précédent, par un ſentiment ſubit, par un inſtinct puiſſant, qui ravit ſon conſentement malgré elle ; ce n'eſt que lorſque ſa curioſité l'emporte trop loin, & qu'elle va ſe placer ſur les bornes de cette contrée, que l'artifice & la méchanceté élevent ſur ſon paſſage des nuages qui l'agitent & la rendent incertaine ; encore ces inquiétudes ne ſervent qu'à nous rendre plus ſenſible cette conviction entiere, cette parfaite ſécurité que les grands principes de la Raiſon & les loix de la Nature produiſent en nous.

Ces bornes du ſens moral ſont les mêmes que celles du ſens intime, dont nous avons parlé : il eſt des objets hors de ſa portée, dont il ne peut connoître ni juger les rapports : dans ceux qui ſont à portée, il eſt des côtés qu'il ne peut pas atteindre, &

ſur leſquels il ne peut inſtruire ni guider la Raiſon.

Enfin, dans les côtés mêmes qu'il peut atteindre, il eſt des rapports ſi légers, ſi multipliés, ſi diverſement combinés, qu'ils lui échappent, & qu'on ne doit attendre de lui aucune réponſe ſur ces futiles objets.



ARTICLE PREMIER.

Premieres Bornes du Sens moral.

Objets hors de ſa portée.

Nous ne cherchons point ici ces bornes accidentelles, que la différence de l'éducation, de l'énergie de l'eſprit, de la droiture du cœur peuvent mettre entre un homme & un homme. Qui oſeroit entreprendre de tracer ici toutes les diſtances que la nature ou l'inſtruction ont miſes, à cet égard, entre tous les mortels ? Qui pourroit ignorer qu'il eſt des cœurs tellement avilis, dégradés, abrutis, que, dans eux, le ſens moral eſt nul ou preſque nul ?

Nous conſidérons ici les bornes de

ce ſentiment dans les ames les plus éclairées, dans les cœurs les plus droits, dans les perſonnes les plus vertueuſes ; & nous diſons, 1°. que, dans ces hommes privilégiés, l'auteur de la Nature, en attribuant au ſens moral tous les rapports de nos actions avec les regles de la juſtice & de l'honnêteté, a exclu de ſa ſphere tous les autres rapports, quels qu'ils ſoient : 2°. que cette puiſſance de notre ame ne peut même s'expliquer ſur la moralité de nos actes, qu'autant qu'elle eſt aidée, ſecourue & inſtruite par les autres puiſſances. La diſtinction que nous allons établir entre les fonctions qui lui ſont propres & celles qui lui ſont étrangeres, va nous faire connoître ce ſens interne, bien mieux qu'il n'a été connu juſqu'à préſent.

PARAGRAPHE PREMIER.

Objets hors de la portée du Sens moral.

Premiere Claſſe. Les rapports phyſiques ou métaphyſiques des êtres diſtingués de nous.

Les Mœurs ſont le ſeul objet du ſens moral. Il n'a été donné à l'homme que pour recevoir les impreſſions du bien honnête. Il ne peut guider la Raiſon que dans les jugemens qu'il porte ſur ces ſortes de rapports. Tous les autres objets lui ſont étrangers : telle eſt l'étendue de ſa ſphere. Hors d'elle, il eſt inſenſible, il ſe tait, il ne peut être d'aucun ſecours pour la Raiſon.

Le ſens moral ne nous a donc point été donné, ni pour appeler auprès de nous tous les êtres diſtingués du nôtre,

ni pour faifir tous ceux qui viendroient d'eux-mêmes fe préfenter à nous. Quelque frappans que foient leurs rapports réels ou intellectuels, ils ne touchent point cette partie de notre cœur : leurs figures, leurs dimenfions, leurs formes phyfiques, leurs qualités fenfibles lui échappent. Si nous les connoiffons, d'autres puiffances bien différentes rendent à la Raifon ces fortes de fervices ; & c'eft le filence du fens moral fur tous ces objets étrangers aux mœurs, qui commence à le caractérifer & à le diftinguer de tous les autres fens internes & externes de notre ame, & de tous les fentimens qu'ils nous tranfmettent.



§. I I.

Objets hors de la portée du Sens moral.

Seconde Classe. Les rapports physiques ou métaphysiques des divers états actifs ou passifs de notre Ame.

Comme le sens de l'odorat ne peut nous instruire que des diverses odeurs des corps visibles ou invisibles, & qu'il nous laisse ignorer toutes leurs autres qualités sensibles ; de même le sens moral ne peut nous instruire que du mérite ou démérite de nos actions dans l'ordre des mœurs, & il nous laisse dans l'ignorance de tous leurs autres rapports & de toutes les autres qualités.

Il ne nous a donc point été donné pour connoître ni la nature de notre esprit, ni les divers états par où il

paſſe. L'exiſtence, les qualités, l'intenſité, l'oppoſition, les différences de ſes modifications ne peuvent être connues que par la voie du ſens intime. Non ſeulement ce ſecond ſens ne nous apprend point ce qui ſe paſſe dans notre eſprit & notre intelligence, mais il nous laiſſe ignorer ce qui ſe paſſe dans notre volonté, dans notre cœur, quoiqu'il en ſoit la partie la plus précieuſe. Les rapports réels qu'ont entr'eux les états actifs ou paſſifs, la vivacité de nos deſirs, la liberté de nos vouloirs, l'excès de notre douleur, les tranſports de notre joie, &c. ne le regardent point; il n'eſt touché que des rapports que tous ces états peuvent avoir avec les regles des mœurs; il n'eſt attiré, repouſſé, ébranlé que par les traits de décence, de juſtice & d'équité, ou d'indécence, d'injuſtice, d'iniquité qui peuvent les caractériſer, & il eſt dans l'impuiſſance de s'expliquer ſur tous leurs autres rapports.

---

§. III.

Objets hors de la portée du Sens moral.

Troisieme Classe. Les Bornes de l'esprit.

LE fens moral a été appelé par plusieurs Philofophes, le *fens interne du bon :* ce n'eft pas qu'ils aient voulu lui attribuer le difcernement de toutes les fortes de bien en général; au contraire, ils ont reftreint toutes fes fonctions au feul bien honnête, c'eft-à-dire, à cette efpece de bien qui nous procure les avantages d'une vertu folide, & qui nous fait regarder avec mépris ou avec indifférence tous les autres biens qui lui font étrangers.

Les biens de l'efprit, fes belles qualités, c'eft-à-dire, la vivacité, la fubtilité, la fagacité, l'amour de l'étude, l'étendue des connoiffances, la certi-

tude de la ſcience, ſont des biens réels, aſſez voiſins du bien honnête, puiſqu'ils tendent à nous faire rechercher, aimer, & nous attacher conſtamment à la vertu : tous ces talens ont leur prix & leur valeur; mais ce n'eſt pas dans l'ordre moral : ils ne ſont biens, & ils ne préſentent tant d'avantages, que parce qu'ils nous inclinent tous à la perfection de notre eſprit; mais, par eux ſeuls, ils ne peuvent ajouter aucune perfection morale à notre volonté : le ſens moral ne s'occupe point de ces avantages, tout précieux qu'ils ſont. Ce n'eſt point à lui à priſer l'étendue de nos connoiſſances, à meſurer l'éclat de la lumiere qui nous éclaire, les degrés de certitude où nous ſommes arrivés. S'il les conſidere quelquefois, c'eſt du côté des moyens qu'on emploie pour acquérir la ſcience, des intentions qu'on ſe propoſe dans ce genre de travail; de l'uſage qu'on fait de ſes talens

acquis, afin de prononcer ſur le rang qu'ils doivent tenir parmi les biens honnêtes & décens, & pour juger du mérite de la volonté, dans les efforts qu'elle a faits pour s'élever à ces ſortes de connoiſſances. La différence de ces ſortes de biens & de talens eſt aſſez facile à appercevoir. Si quelques Philoſophes du temps ont confondu les vertus intellectuelles avec les vertus morales, & ont voulu faire dépendre celles-ci de celles-là, c'eſt qu'ils n'ont jamais bien connu la différence immenſe qui ſe trouve entre l'ordre moral & l'ordre phyſique, entre la connoiſſance de la vérité & l'amour de la vertu.



§. IV.

Objets hors de la portée du Sens moral.

Quatrieme Claſſe. Les Biens du Corps.

Tous ces avantages extérieurs, qu'on appele les *biens du corps*, touchent vivement notre cœur, & y laiſſent des impreſſions aſſez profondes; mais ces douces émotions qu'on appele les plaiſirs ſenſuels, qui réſultent de ces impreſſions, & qui contribuent au rétabliſſement de nos forces, à la conſervation de notre ſanté, ne nous ſont connues que par nos ſens extérieurs. Il faut bien ſe garder de confondre les ſenſations avec le ſens moral. Celui-ci ne s'occupe point de la perfection de notre corps; il ne nous a pas été donné pour lui procurer des ſatiſfactions, & lui faire aimer & goûter

les charmes de la volupté : s'il s'occupe quelquefois des relations phyſiques que ces impreſſions ont avec nos organes, c'eſt pour connoître & décider ſi ce goût pour les plaiſirs des ſens, n'a rien de contraire à l'honneur, à la religion, à la probité, à la juſtice; s'il ne cauſe point quelque détriment à la vertu, & s'il ne l'expoſe point à quelque danger. Il ne ſent jamais que ces rapports qui conſtituent la moralité; & il eſt d'autant plus important de bien ſaiſir cette différence entre le témoignage de nos ſenſations & celui du ſens moral, qu'aujourd'hui les plus grands déſordres viennent de ce que l'impiété, l'irréligion, le libertinage affectent de les confondre. Ils ne mettent aucune différence entre le vice & la vertu, & donnent autant d'autorité pour nous conduire, au langage de nos paſſions, à l'inſtinct phyſique, qu'à la voix de notre conſcience, & à l'inſtinct de la Raiſon.

§. V.

Objets hors de la portée du Sens moral.

Cinquieme Classe. Les biens de la Fortune.

Les biens de la fortune ont, pour l'homme, de puissans attraits. Ils peuvent beaucoup pour lui donner une certaine aisance, pour l'élever à un certain rang, pour lui procurer, conformément aux préjugés du siecle, un genre de bonheur.

Le sens moral est absolument insensible à tous ces fragiles avantages. Il est occupé d'intérêts bien plus précieux. Tous ces biens extérieurs, que le hasard ou l'intrigue nous procurent, ne nous paroissent avantageux, que parce qu'ils nous approchent plus ou moins des personnages que la fortune a favorisés : mais ces favoris de la

fortune méritent-ils toujours notre eſtime ? Leur élévation n'eſt-elle pas ordinairement le fruit de leurs baſſes intrigues, les ſuites d'un défaut de ſentiment, l'occaſion & la cauſe des chûtes les plus déplorables & des actions les plus aviliſſantes ? La conſcience, le ſens moral n'attachent aucun prix à toutes ces grandeurs factices : au contraire, il redoute des avantages auſſi dangereux ; il ne met, au nombre des vrais biens, que ceux qui nous approchent de Dieu même, & qui ſervent à graver dans notre cœur les ſentimens généreux & élevés que la Raiſon elle-même attribue à l'Être ſuprême. Le vrai mérite de l'homme ne conſiſte qu'à nous rendre ſemblables à lui ; c'eſt uniquement dans ce rapprochement, dans cette reſſemblance qu'on trouve le principe de la grandeur de l'homme : la nobleſſe de l'extraction, l'abondance des richeſſes, l'élévation du rang nous en

éloignent plus souvent qu'elles ne nous en rapprochent : si elles présentent au sens moral quelques côtés qui le touchent, c'est parce que ces biens extérieurs peuvent se trouver dans des mains qui les font servir à de bonnes œuvres, qui en usent sans y attacher leur cœur, & qui donnent toujours à la vertu la préférence sur des prérogatives aussi peu solides. Voilà les justes bornes dans lesquelles le sens moral se tient exactement renfermé : il n'en sort jamais : chacun de nous seroit déja arrivé au comble du mérite, au dernier degré de perfection, s'il avoit toujours préféré ce que lui dictoient les mouvemens de cet instinct raisonnable & religieux, à ce que lui prescrivoient les autres sens, à ses préjugés.

§. VI.

Objets hors la portée du Sens moral.

Sixieme Classe. Les avantages temporels d'un Etat.

LES dernieres erreurs de la Philosophie font consister toute la Morale dans l'adresse & le courage de l'homme, pour pourvoir aux besoins physiques de son corps ; & la gloire, le bonheur d'un Empire, dans l'application de ceux qui le gouvernent, à faire fleurir les Manufactures, le Commerce, l'Agriculture, la Navigation, &c. C'est en partant de ce principe qu'elle a jugé nécessaire de changer la face du monde entier, & de réformer toutes les loix religieuses, civiles, militaires, &c.

Ce grand ordre, qu'elle se proposoit d'établir, est un vrai renverse-

ment de tout ordre. L'homme n'a-t-il donc pas d'autres besoins bien plus pressans à satisfaire que ceux de son corps ; & ceux-ci ne doivent-ils pas être subordonnés à ceux de son ame ? Quel pourroit être le bonheur de l'homme, si, pendant que son corps est sain, & jouit de la plus parfaite santé, son ame est déchirée par mille remords, & en proie à toutes les passions ?

Il est vrai que la grandeur apparente d'un Etat, sa prospérité temporelle dépendent de l'abondance de ses richesses, de ses progrès dans les arts utiles, de la paix & de la tranquillité que lui procurent la réputation de ses forces & la sagesse de son gouvernement ; mais, nous l'avons déja prouvé, notre conscience, le sens moral ne donne aucun prix, aucune valeur à tous ces biens périssables, lorsqu'ils se trouvent séparés de la droiture du cœur, & de l'estime de

la

la probité. Il ne regarde comme généreux que ces Empires où regne l'amour de la Religion, & où domine la pratique de toutes les vertus. Voilà les premiers ſentimens que la nature a gravés dans notre cœur. Si le Gouvernement porte ſes vues juſques-là, le ſens moral nous en fait admirer la ſageſſe, aimer & pratiquer toutes les loix; mais ſi le Prince n'avoit pas des vues auſſi grandes, auſſi élevées; s'il ſe bornoit, dans les travaux qu'il nous impoſe, à vouloir nous procurer des biens périſſables; ſi, comme nos Philoſophes, il nous propoſoit la jouiſſance de tous ces avantages, comme l'unique moyen de nous aller réunir dans le ſein du premier Être, dont nous avons reçu l'exiſtence; le ſens moral contrediroit, combattroit des principes auſſi faux, des vues auſſi meſquines & des intentions auſſi baſſes : tous ceux qui ne connoiſſent point d'autres biens pour la ſociété,

n'ont jamais eu la premiere idée de la vertu, ni la vraie notion de la ſcience de la Morale.

---

§. VII.

Objets hors de la portée du Sens moral, lorſqu'il agit ſeul.

Premiere Claſſe. Les actes commandés ou prohibés par les loix poſitives.

LE ſens intime n'a pas beſoin du ſecours des autres puiſſances pour connoître l'exiſtence & les qualités des modifications que l'ame ſe donne à elle-même ; mais il ne peut connoître les modifications qui viennent du dehors, ſans le ſervice des puiſſances deſtinées à lui tranſmettre ces ſortes d'impreſſions.

Il en eſt de même du ſens moral. Seul, il peut nous inſtruire du mérite

ou du démérite des actions commandées ou prohibées par la Loi naturelle. C'eſt dans cette partie de notre ame qu'elle ſe fait entendre. Il eſt le juge du vrai ſens qu'elle préſente, & de l'autorité qu'elle a droit d'exercer ſur nous ; mais, pour ce qui regarde les actes commandés ou prohibés par les loix purement humaines, leur exiſtence, leur autorité ne peuvent être connues que par nos ſenſations ou les ſenſations des autres ; c'eſt dans le témoignage de celles-ci que l'eſprit doit chercher la volonté du Légiſlateur, la teneur de ſa loi, les motifs qui l'ont fait porter, les circonſtances qui ont accompagné ſa promulgation, ſon exécution. Tous ces faits doivent être préſentés à notre eſprit avec cet enſemble ; ce n'eſt qu'après ce préambule que ces ſortes de loix peuvent intéreſſer & toucher notre cœur, & que le ſens moral peut ſentir leur autorité, goûter leur ſageſſe, en eſtimer

la décence, l'honnêteté, la justice, & mettre la Raison en état de prononcer sur le mérite & la valeur des actions qu'elles défendent ou qu'elles commandent.

---

§. VIII.

Objets hors de la portée du Sens moral, lorsqu'il agit seul.

Deuxieme Classe. Les Actions prohibées ou commandées seulement par les Loix de la Révélation.

Quoique la plupart des loix qu'on attribue à la Religion révélée soient également appuyées sur la Raison & la Religion naturelle, il en est cependant qui paroissent n'avoir été portées que pour nous faire connoître les volontés libres du Seigneur, pour lever les doutes qu'un amas de circonstances avoit fait naître, pour expliquer les

conséquences les plus éloignées des principes de la Loi naturelle. C'est de ces loix que nous disons que le sens moral ne peut pas seul être le juge, & qu'il doit, avant de prononcer, être mis en action. C'est aux autres puissances de la Raison à s'assurer de la vérité de tous ces faits, à constater l'existence & le vrai sens de la Loi, les desseins du Législateur, & à distinguer les circonstances particulieres où cette Loi nous oblige, d'avec celles où elle cesse de nous obliger.

Le sens moral n'a point été destiné pour faire, par lui-même, la preuve de tous ces faits : ils ne peuvent l'intéresser que lorsque l'esprit aura été bien convaincu de l'existence, de l'autorité, du vrai sens de la Loi.

Si on le supposoit dénué de tous ces secours, il n'éprouveroit aucun sentiment, il ne pourroit ni approuver ni improuver une action qu'on prétendroit commandée ou prohibée

par une loi dont l'exiſtence ou l'autorité ſeroit incertaine, ou dont le vrai ſens ne pourroit pas être reconnu.

C'eſt pour mettre toutes ces connoiſſances à la portée de tous les eſprits, même les plus médiocres, qu'il eſt dit, dans le plan de la Révélation, qu'il exiſte un Juge unique, établi pour fixer la croyance de tous les hommes ſur l'exiſtence, le vrai ſens & l'autorité de ces loix.

---

§. IX.

Objets hors de la portée du Sens moral, lorſqu'il agit ſeul.

Troiſieme Claſſe. Pluſieurs actes de juſtice à exercer.

Le ſens moral eſt forcé d'approuver & même de commander en général tous les actes de juſtice. Dans cette

multitude de devoirs qui obligent l'homme, il en eſt qui ſont fondés ſur les premiers principes de la Loi naturelle, dont ce ſentiment eſt le miniſtre & l'interprete né. Il les connoît par lui-même, & n'a pas beſoin d'autre conſeil; mais il en eſt d'autres dont la juſtice dépend des loix poſitives du droit privé, c'eſt-à-dire, de certaines conventions, de certains engagemens particuliers, de certains faits qui préſentent des difficultés: l'oppoſition, la contrariété de ces engagemens, des conventions, des témoignages ſur l'exiſtence des faits, ſouvent eſt telle, qu'elle demande le plus long examen, l'attention la plus réfléchie, les recherches les plus ſérieuſes. Si, dans l'adminiſtration de la juſtice civile, on voit, ſur certaines matieres, tant de diverſités dans les jugemens, ce n'eſt pas le ſens moral qui les dicte; mais cette diverſité naît de ce que, ſouvent les Juges fixent leur attention

ſur les côtés d'un objet que les autres ne daignent pas conſidérer ; de ce que, ou ils prononcent ſouvent avant d'avoir conſulté le ſens moral, ou ils rapportent ſon jugement à un autre objet que celui qui l'avoit touché ; & c'eſt de ces premieres bornes que le ſens moral ne peut paſſer, que naiſſent toutes ces erreurs, ces doutes ſur la juſtice ou l'injuſtice, qu'on ne peut pas imputer au ſentiment du bien honnête, mais aux autres puiſſances de l'ame, qui ne ſavent pas toujours aſſez le reſpecter.

Si, après cet examen, ces recherches, le droit reſte incertain, ſi les titres ſe contrediſent, ſi les faits ſe combattent, ſi les conventions s'entre-détruiſent, la vérité n'eſt point clairement apperçue ; on eſt obligé de recourir à des tempéramens, de ſuivre des probabilités ; & le ſens moral, aidé même de toutes les autres puiſſances de l'ame, ne peut pas prononcer avec

assurance sur un objet qui présente plusieurs faces équivoques, plusieurs contradictions : tous ces objets sont absolument hors de sa sphere.

Si, après l'examen, les recherches, la vérité perce, la justice est reconnue, le sens moral s'explique, & son autorité se fait sentir; mais tous ces préambules ne le regardent point : ils dépendent uniquement, ou du sens intime, ou de la force de nos sensations; & ces sortes d'objets ne deviennent de la compétence du sens moral, qu'avec l'aide de ces puissances qui lui représentent la légitimité des titres, la vérité des faits, & le sens véritable des conventions.



§. X.

Objets hors de la portée du Sens moral, lorſqu'il agit ſeul.

Quatrieme Claſſe. Pluſieurs actes de Bienfaiſance envers le Prochain.

Tous les actes de bienfaiſance, conſidérés en général, préſentent d'abord un caractere qui force le ſens moral à les approuver, ſouvent à les ordonner. Il apperçoit, dans ces ſecours, l'amour, l'inſtinct naturel qui ſe produit & ſe manifeſte par ces actes de libéralité. Sous ce point de vue, ils méritent tous ſes applaudiſſemens & ſes éloges; mais la moralité d'une action, c'eſt-à-dire, ſon prix, ſa valeur, ne dépendent pas ſeulement de la bonté que préſente un de ſes rapports; il faut que, ſous toutes ſes faces, le bien paroiſſe, & que celles-ci ſoient

marquées au coin de la ſageſſe & de la probité : *Bonum ex integrâ causâ.* Si notre charité répand ſes largeſſes ſur des ſujets qui n'en ont pas beſoin, ou qui en abuſent, ſoit pour ſe livrer au crime ou à la pareſſe, ſoit pour donner dans les excès & les débauches ; nos ſecours, quelque abondans qu'ils ſoient, ne ſont plus des actes de bienfaiſance, mais des ſervices pernicieux, que la droiture de nos intentions, la légitimité de nos motifs peuvent à peine excuſer.

Or, l'examen de ces circonſtances ne peut pas regarder le ſens moral. Il n'a point été donné à l'homme pour connoître ces faits qui ſe paſſent hors de ſa perſonne. Si cet examen manque, le ſens moral ne peut plus s'expliquer ; s'il eſt fait avec négligence, le ſens moral ne peut plus juger avec aſſurance ſur un objet que l'eſprit n'apperçoit pas clairement. La certitude de ſa déciſion, l'exactitude & la

précision de son jugement dépendent entiérement, ou de la vue claire, ou de la force du sentiment, par lesquels l'esprit se trouve absolument convaincu, & de la vérité des faits, & de toutes les circonstances intéressantes qui les ont accompagnés.

---

§. XI.

Objets hors de la portée du Sens moral, s'il agit seul.

Cinquieme Classe. Les Actions distinguées des nôtres.

LA connoissance des principes de la Loi naturelle & des Loix divines & humaines, met le sens moral à portée de juger de la moralité de toutes les actions commandées ou prohibées, considérées d'une maniere vague & abstraite, sans aucune relation au

fujet qui les produit, ni aux circonſtances dans leſquelles il a agi. Ainſi, dans aucun ſujet, le ſens moral n'héſitera à prononcer ſur le prix de ces actes: *Honorer ſon Dieu; obéir au Prince; ſecourir ſes Freres*. Mais, pour porter un jugement certain ſur la valeur morale des actions numériques dans un tel ſujet, le ſens moral doit être éclairé d'ailleurs, non ſeulement ſur l'autorité & le ſens véritable des loix; mais il doit être encore aſſuré de la pureté des intentions, des qualités des motifs, des circonſtances particulieres qui peuvent augmenter ou diminuer ſa valeur, qui peuvent la rendre défendue, ou en couvrir quelques défauts: or, la connoiſſance de l'exiſtence de ces circonſtances dépend, non pas du ſens moral, mais des impreſſions que nous avons reçues des autres ſens internes ou externes, des déclarations qui nous auront été faites, des effets qui auront ſuivi cette action. Le ſens

moral ſaura évaluer toutes ces circonſtances, lorſqu'il aura connu qu'elles exiſtent : s'il en ignore quelques-unes, il pourra prononcer ſur la bonté ou la malice de quelques-uns des rapports qu'il aura connus ; mais, pour juger de la bonté abſolue de cette action, il eſt néceſſaire que toutes les circonſtances en ſoient connues ; ſans cela, le ſens moral ne peut pas apprécier celles qui peuvent ajouter au mérite de l'action, ni celles qui en font diſparoître tout le prix : par conſéquent, s'il n'eſt inſtruit par les autres puiſſances de l'ame, s'il agit ſeul, il eſt impoſſible qu'il prononce ſur la moralité de telle ou telle action qui lui eſt étrangere.



§. XII.

Objets hors de la portée du Sens moral, s'il agit ſeul.

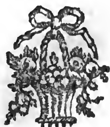
Sixieme Claſſe. Nos propres Actions, lorſqu'elles dépendent des autres puiſſances de l'Ame.

LE ſens moral eſt une puiſſance paſſive, en tant qu'elle ne fait que recevoir les impreſſions du bien & du mal moral : il eſt une puiſſance active, en tant qu'il prononce ſur ces impreſſions, & qu'il dicte à la Raiſon le jugement qu'elle doit porter ſur la moralité de ces impreſſions. En agiſſant de la ſorte, comme tous les autres ſens internes & externes, il ſe ſent lui-même, il ſe fait ſentir à l'ame : *Senſum ſui facit.* Sous cet aſpect, il eſt lui-même, ou le ſens intime, ou une extenſion de ce ſentiment, puiſqu'il

avertit l'ame de ce qui se passe dans elle. Il peut donc juger lui-même du prix de ces sortes d'actes qui lui sont propres, sans le secours des autres puissances; mais lorsqu'il s'agit de la moralité des actes propres aux autres facultés, par exemple, du culte qu'elles rendent à Dieu, des services qu'elles offrent au prochain, des injustices commises envers nos freres: ces actes étant, en quelque sorte, étrangers au sens moral, il ne peut pas connoître par lui-même, ni leur existence, ni les circonstances où ils ont été produits. Il doit en être instruit par le sens intime, qui apperçoit les changemens arrivés dans l'ame, à l'occasion de ces puissances; par conséquent, s'il agissoit seul, tous les actes de ces puissances lui étant inconnus, il ne pourroit pas prononcer par lui-même sur leur moralité; & nos propres actions de ce genre se trouveroient absolument hors de sa portée.

Pour résumer tout ce que nous venons d'avancer sur ces premieres bornes du sens moral, nous n'avons qu'à comparer sa maniere d'agir avec celle des autres sens, même extérieurs: de même que tous les objets sensibles ne peuvent être apperçus par le sens de l'odorat, que sous le respect qu'ils sont odoriférans; de même aussi toutes nos actions ne sont à la portée du sens moral, que sous l'aspect de leur moralité; &, comme pour mettre le sens de l'odorat en état de prononcer sur les diverses odeurs des corps séparés de lui, il est nécessaire qu'ils soient présentés, rapprochés de ce sens par les autres puissances du corps; il est également nécessaire que tous les actes des facultés différentes du sens moral lui soient présentes dans leur vrai jour, sous toutes les faces qui influent sur leur moralité, par les mêmes puissances qui les ont produites, ou qui les ont apperçues. Cette seule réflexion suffit

pour achever de conſtater la marche uniforme de la Raiſon dans toutes ſes régions & les limites du ſyſtême de la Nature, que nous nous ſommes chargés d'étendre & de développer.



ARTICLE SECOND.

Secondes Bornes du Sens moral.

Dans les objets à ſa portée, côtés impénétrables.

DANS preſque toutes les Sciences, on a élevé un nombre de queſtions qui ne peuvent ſe réſoudre, & qui ne préſentent d'autre intérêt que celui de favoriſer les diſputes.

Quoique ces ſortes de queſtions appartiennent de très-près à la Morale, elles ſont au-deſſus du ſentiment, chargé de nous guider dans cette ſcience. L'examen que nous allons en faire nous fournira l'occaſion d'analyſer de nouveau les objets & les fonctions propres au ſens moral, & de calculer jusqu'où peuvent s'étendre

les ſecours qu'il prête à la Raiſon, pour régler nos mœurs.

PARAGRAPHE PREMIER.

Premier Côté impénétrable. La ſubſtance de notre Ame, & la nature de notre Volonté.

LE ſens moral eſt une des principales puiſſances de notre ame. Il nous la fait connoître du côté qu'elle eſt capable de mérite ou de démérite ; & c'eſt lui qui nous met à portée de diſcerner, entre nos actions, celles qui peuvent nous ennoblir ou nous déshonorer. Lui-même n'eſt autre choſe que l'amour & l'eſtime du bien, la haine & le mépris pour tout ce qui peut arrêter nos progrès dans la vertu, & mettre obſtacle à la perfection de notre volonté. Voilà les côtés de notre ame qu'il nous montre, & que la force

de ce ſentiment commun à tous les hommes rend certains, inconteſtables.

Mais les ſervices que cette puiſſance nous rend ſe trouvent reſſerrés dans ces bornes ſi étroites ; elle ne nous révele rien de tout ce qui concerne les principes conſtitutifs de notre ame, l'origine de ſes facultés, le fond des traits qui caractériſent notre volonté. Il en eſt d'elle comme de tous les corps que nous ne connoiſſons que par le ſentiment, & dont nous ne pouvons aſſigner la couleur, la figure, les dimenſions : elle nous laiſſe abſolument ignorer toutes ces faces que le ſens intime lui-même ne peut pénétrer. L'ame ne ſe voit pas plus par l'un que par l'autre ſens ; mais ces ténebres qui les accompagnent tous les deux, ne nuiſent point à la certitude des connoiſſances que nous y puiſons : les regles des mœurs ſont indépendantes de ces lumieres qui lui ſont étrangeres ; elles ne diminuent en

aucune maniere l'assurance que nous trouvons dans le rapport & le témoignage de notre conscience ; &, bien loin que ces ténebres nous soient préjudiciables, elles nous sont au contraire très-avantageuses : elles servent à abattre l'orgueil de l'homme, & à lui faire sentir, d'une maniere victorieuse, que quelque étendues que soient toutes les connoissances qu'il a acquises, la distance qui se trouve entre la science de Dieu & celle de l'homme sera toujours infinie.

---

§. II.

Deuxieme Côté impénétrable. Les affections & actions de notre volonté.

LE sens moral est chargé de nous instruire de la droiture de nos intentions, de la noblesse de nos vues, du prix de nos actes, du mérite de notre travail, &c. Dans ces sortes de juge-

mens, nous ne pouvons nous ſouſtraire aux vives impreſſions que notre ame attentive reçoit de tous ces objets, qui peuvent contribuer à ſa perfection. Voilà les côtés faciles, que ce guide sûr & fidele nous met à portée de connoître & de pénétrer par le ſentiment; mais il laiſſe ſubſiſter tous ces voiles qui nous cachent l'origine de nos penſées, la ſource véritable de nos ſentimens, l'énergie de ces reſſorts qui mettent notre ame en action, & lui communiquent le mouvement. Nous voulons & nous ignorons ce qu'il faut faire pour vouloir; nous aimons, &, quoique nous ſoyons la cauſe de cet amour, nous ne pouvons expliquer le changement réel qui ſe fait dans notre ame, lorſqu'elle paſſe de l'indifférence à l'amour: voilà les côtés de notre ame qui ſont pour nous impénétrables. On ne doit pas être ſurpris de ces bornes ſi ſenſibles: notre ame ne ſe voit point; elle ignore quelle eſt ſa ſubſtance;

elle ne peut donc pas connoître, ſous toutes leurs faces, les diverſes manieres de ſentir, d'agir, d'exiſter & de ſubſiſter.

---

§. III.

Troiſieme Côté impénétrable. Le goût du Bien moral.

NOUS connoiſſons, avec une certitude égale, l'exiſtence & les divers caracteres de nos ſentimens & de nos ſenſations, c'eſt à-dire, de la haine, de l'amour, du doux, de l'amer, &c., avec cette différence néanmoins, que l'homme, dans la diverſité des objets qui le frappent, a trouvé des moyens d'expliquer les diverſes impreſſions qu'il reçoit, & dans ſes organes, & dans ſon ame. Il n'en a pas été ainſi du ſens interne du bon; les rapports de Phyſique ont long-temps été confondus avec les rapports de moralité.

Le

Le Philosophe lui-même attribuoit à l'évidence de ses idées ce qui n'étoit que l'effet du pur sentiment. On se faisoit un devoir de chercher, dans de lentes réflexions & de longs raisonnemens, des connoissances qui précedent tout examen, & qui nous frappent subitement. Un célebre Ecrivain s'est égaré jusqu'à opposer la Raison à ce sentiment créé pour la conduire.

Quoi qu'il en soit de cette ignorance, de ces erreurs, nous connoissons le goût du bien moral, par les effets qu'il produit dans notre ame, par les inclinations qu'il approuve, par le langage qu'il nous parle : voilà les côtés par où il se fait sentir ; tous les autres nous sont inconnus. Comment notre cœur est-il si vivement frappé par des rapports qui ne sont aucune impression sur nos organes ? D'où partent toutes ces impressions subites qui saisissent notre ame ? Com-

ment tant de circonſtances ſi détachées ſe réuniſſent - elles pour porter un même coup, & influer dans un même jugement? Quelle eſt cette partie de notre ame qui tourne d'abord toute ſon attention ſur la ſeule moralité de nos actes, & qui forme une faculté ſi différente de toutes les autres? Voilà ce qu'il n'eſt point donné à l'homme de connoître ni d'approfondir.

---

§. IV.

Quatrieme Côté impénétrable. L'Organe d'où part la voix de notre Conſcience.

LA voix de notre conſcience n'eſt autre choſe que la partie active du ſens moral, qui nous dicte ſes loix, & nous donne ſes avis. Il s'explique avec nous, autant par les remords qu'il nous inſpire, que par les pen-

chans & les inclinations qu'il nous donne : perſonne n'eſt à l'abri de ſes contradictions, de ſes reproches ; nous n'en exceptons pas même les impies ; ce combat qu'il livre à tous ceux qui lui réſiſtent, eſt un de ſes effets les plus certains & les plus répandus. Nous entendons tous ſon langage : nous connoiſſons tous que le bien nous attire & nous preſſe de l'aimer ; que le mal nous repouſſe & nous force de le haïr : c'eſt un effet naturel de l'amour que nous nous portons à nous-mêmes.

Mais, que nous trouvions dans notre cœur des penchans oppoſés qui ſe combattent, un inſtinct qui détruiſe un autre inſtinct naturel ; un bien que nous aimons, que nous avons choiſi, entiérement contraire à un bien que nous ſommes forcés de lui préférer ; une affection purement intellectuelle, qui l'emporte ſur tous les plaiſirs des ſens, dans le moment même où l'ame s'abandonne à tous leurs attraits ; plu-

ſieurs jugemens de la Raiſon, qui paroiſſent ſe contredire & ſe condamner, deux voix éclatantes, qui nous tiennent un langage tout différent, & dont l'une, la plus auſtere, la plus contraire aux penchans de la Nature, ſe fait ſouvent entendre par-deſſus tout, & fait goûter même le trouble qu'elle cauſe dans notre ame. C'eſt un phénomene que la ſeule lumiere naturelle ne pourroit pas expliquer, & dont nous ne pouvons trouver d'autre cauſe que dans les deſſeins de Dieu, qui a voulu obliger l'homme à préférer ſon ame à ſon corps, à s'éloigner de celui-ci pour ſe rapprocher de lui-même, pour ſe remplir de tous les ſentimens dont la Divinité eſt pénétrée, & pour ſe rendre, autant qu'il eſt poſſible, ſemblable à ſon Dieu.

§. V.

Cinquieme Côté impénétrable. L'empire des Paſſions.

Nous ſentons dans nous-mêmes les ravages qu'y cauſent les paſſions : ſoit que leur foyer ſe trouve dans la délicateſſe de nos organes & la chaleur de notre ſang, ſoit qu'il ſoit placé dans la force de notre imagination & la ſenſibilité de notre cœur, le ſens intime nous fait connoître que notre ame communique à notre corps toutes les révolutions qu'elle éprouve : les ſenſations de notre corps nous apprennent que tous les mouvemens de nos organes ſont tranſmis à notre ame. Le ſens moral nous découvre le danger & les déſordres qui naiſſent de cette correſpondance mutuelle & de cette dépendance réciproque. Voilà

les côtés connus, non-seulement des Philosophes, mais de tous les hommes qui réfléchissent sur eux-mêmes.

Mais d'où vient que les sens paroissent exercer sur la raison un plus grand empire que la Raison sur les sens ? Pourquoi la tyrannie des passions est souvent telle, que l'ame ne peut plus leur commander ? Malgré son amour pour l'innocence & la vertu, elle est livrée à toutes les impressions du vice : malgré sa vigilance, ses résistances, elle éprouve souvent les tristes effets des passions les plus violentes. D'où vient cet asservissement du côté de l'esprit, cette espece d'empire du côté des sens? A ne considérer que la nature du corps & de l'ame, celle-ci ne devroit-elle pas l'emporter sur l'autre ? A ne considérer que les volontés de l'Auteur de la Nature, n'a-t-il pas formé le corps de l'homme pour servir son ame, & son ame, pour dominer sur

ſon corps ? Voilà les côtés de notre ame, que le ſentiment du bien ne peut pas nous faire connoître. Ce phénomene ſi humiliant pour la Raiſon ne peut être expliqué que par les lumieres de la Révélation : elle ſeule a pu nous montrer la cauſe de ce déſordre qui s'eſt gliſſé dans la nature, & nous donner le détail de ces faits qui ont renverſé les premiers deſſeins de Dieu ſur l'homme, & rendu inutiles tous les ſecours qu'il lui avoit accordés, pour aſſurer le triomphe de la Raiſon ſur les paſſions.

---

§. VI.

Sixieme Côté impénétrable. Le méchaniſme de notre Liberté.

Nous l'avons déja prouvé : le ſens intime nous fait connoître imperturbablement l'exiſtence & l'exercice de

notre liberté. Le ſens moral ne compte point au nombre des actes humains tous ceux qui ſont les ſuites de notre inadvertance, ou l'effet de la violence & de la néceſſité. Il ne leur adjuge jamais qu'un prix, ou un démérite proportionné aux caracteres de liberté qu'ils préſentent : voilà les ſeuls côtés que le ſens moral examine, & qu'il nous fait connoître.

Mais quelles ſont ces cauſes intérieures qui mettent en action notre volonté, ſans gêner ſa liberté ? Comment l'ame peut-elle choiſir librement entre deux objets, dont aucun ne l'attire ni ne la repouſſe ? entre deux inclinations, dont l'une entraîne avec dix degrés de force, & l'autre ſeulement avec un degré ? Comment peut-il ſe ſouſtraire à la délectation terreſtre, lorſqu'elle eſt dominante ſur la délectation céleſte ? Comment peut-il ſe décider entre deux penchans également puiſſans, également iné-

ıctables? Par quels reſſorts l'homme
eut-il tourner ſon attention du côté
u'il lui plaît, & l'augmenter ou la
iminuer à ſon gré, en allant de l'un
l'autre? Toutes ces queſtions expri-
nent des faits conſtans; une expé-
ience de tous les ſiecles, de tous les
ours, de tous les momens, les con-
irme. Ils ſont plus que ſuffiſans
our démontrer l'exiſtence & l'exer-
ice de notre liberté; mais, ni l'évi-
lence de nos idées, ni la force de
ıos ſenſations, ni l'inſtinct du ſens
noral, ne nous développent, d'une
naniere aſſez ſenſible, les cauſes in-
érieures de toutes ces opérations;
& nous touchons ici la ſource véri-
able de ces ſots raiſonnemens, de
es erreurs pernicieuſes, dans leſ-
quelles ont donné, & tombent en-
ore tous les jours les ennemis des
onnes mœurs & les adverſaires de
notre liberté.

§. VII.

Septieme Côté impénétrable. Le terme du vrai bonheur, vers lequel l'homme eſt porté par le Sens moral.

LE goût du bien honnête, dans l'homme n'eſt pas borné à quelques ſentimens, à quelques objets particuliers ; des deſirs continuels du bonheur, le forcent d'aller toujours en avant, & de porter ſes vœux ſur un bonheur parfait, conſtant & durable. C'eſt de cette pente continuelle & générale dans tous les hommes, que partent les forces & l'énergie du ſens moral.

Mais, en quoi conſiſte préciſément ce bonheur que l'homme eſt forcé de deſirer avec tant de conſtance & d'ardeur ? Par quels moyens peut-il s'en rendre digne ? De quelle maniere

pourra-t-il entrer en jouissance d'une félicité si parfaite ? Ce sont-là des vérités que le sens moral nous fait entrevoir, mais que ni lui, ni les autres puissances de l'ame ne pourroient pas clairement nous développer. Dans le profond aveuglement & l'ignorance du vrai Dieu où tout le genre humain étoit plongé, l'homme, le savant même étoit incapable de s'élever à des connoissances aussi sublimes.

Avant la Révélation, combien les Sages, les Philosophes de l'Antiquité se sont-ils égarés ? Un même instinct, un penchant commun avoit jetté tous les hommes dans la même route, & ils s'en sont servis tous pour arriver à des termes entiérement opposés. Les uns cherchoient le bonheur dans la seule exemption des douleurs : les autres le plaçoient dans la jouissance des plus sales voluptés : ceux-ci le faisoient consister dans les délices de

l'esprit & la connoissance de la vérité ; ceux-là, dans la haute opinion de leur vertu, qu'un fol orgueil leur inspiroit. On comptoit dès-lors plus de deux cent quatre-vingts opinions différentes sur le bonheur préparé à l'homme, vers lequel la Nature elle-même le porte.

Les Impies de ce siecle ont fait de nouvelles découvertes : les uns ne veulent reconnoître ni vice ni vertu, & ils montrent à l'homme, pour la récompense de toutes ses peines, de tous ses travaux, le néant, d'où le hasard l'avoit autrefois tiré.

Les autres, un peu moins déraisonnables, après avoir fait consister tout le prix de la vertu dans un zele ardent pour les besoins physiques & les intérêts temporels de la société, au moment que l'ame est séparée de son corps, ils la font rentrer dans le sein de cet Être suprême, qui ne l'avoit détachée de lui-même, que pour l'envoyer travailler à la culture des terres,

ux progrès des arts, de la navigation, u commerce, &c.

Des Philoſophes Païens s'étoient pprochés de plus près de la vérité. Comme ils s'étoient formé des notions lus exactes de la vertu, ils lui aſſuoient une récompenſe plus digne l'elle. Tous les grands hommes, ſelon ux, étoient deſtinés à rentrer dans a compagnie des demi-dieux, à occuper un rang parmi eux, & à vivre éternellement dans leur ſociété. Voilà juſqu'où la Raiſon dans l'homme s'étoit élevée.

Les livres des Juifs n'avoient laiſſé que des idées vagues & des notions confuſes de ce bonheur pour lequel l'homme étoit né. Ils parlent d'une loi donnée à l'homme pour régler ſes mœurs, d'un droit certain à un héritage céleſte & à une vie nouvelle (1).

(1) Addidit diſciplinam, & legem vitæ hæreditavit illos.

La Révélation de Jesus-Christ a fait cesser tous ces doutes, & a dissipé toutes ces ténebres : c'est elle seule qui a proposé à l'homme une récompense digne du Dieu qui la donne & de l'homme juste & vertueux qui la mérite. D'après sa doctrine, l'homme a été placé sur la terre pour se rendre semblable à l'Auteur de son être, & pour nourrir & entretenir dans son cœur les mêmes penchans, les mêmes sentimens dont celui de Dieu même est pénétré. S'il est assez fidele pour répondre à ses grands desseins, il partagera le bonheur dont Dieu jouit, il trouvera, dans la vue intuitive & l'amour le plus ardent de ses perfections divines, la joie & les délices que Dieu y puise lui-même. Voilà l'abrégé de la Doctrine Chrétienne sur la véritable fin de l'homme.

La Raison, ainsi éclairée, ne peut plus se refuser à cette éclatante lumiere : elle n'a aucun prétexte pour se dispenser d'embrasser des moyens

aussi faciles, aussi sûrs pour mériter une aussi grande récompense, & pour ne pas desirer, avec le plus grand empressement, de jouir d'un bonheur aussi parfait : mais, abandonnée à elle-même, sous la conduite d'un seul instinct, d'un sentiment dépourvu de lumiere, elle ne pourroit pas pénétrer les desseins de la bonté de Dieu sur elle, ni connoître les graces & les faveurs de Dieu, qui seules pouvoient lui faire mériter un bonheur infini. L'homme, créé pour une fin aussi noble, étoit porté de ce côté, sans le savoir : il pouvoit le soupçonner; mais ses idées, ses sentimens, ses raisonnemens ne pouvoient lui faire appercevoir une félicité si fort au-dessus & de ses pensées & de ses mérites. Elle n'avoit point frappé ses yeux; elle ne pouvoit pas pénetrer dans son ame par les oreilles, & son cœur n'étoit pas susceptible de sentimens aussi élevés (1).

(1) Oculus non vidit, neque auris audivit quæ præparavit Deus diligentibus se.

ARTICLE TROISIEME.

Troisieme Borne du Sens moral.

Dans les côtés apperçus, Points, Passages imperceptibles.

CES bornes qui partent, & de l'exilité des objets, & de l'imperfection de notre ame, se trouvent fixées & déterminées par les mêmes limites qui arrêtent les autres puissances de notre ame.

Le sens moral ne nous présente point par lui-même, ni ce qui se passe dans son esprit, ni ce qui arrive hors de lui : c'est aux bornes du sens intime & de nos autres sensations, que nous devons attribuer son impuissance, pour prononcer sur mille petites circonstances qui sont imperceptibles.

Nous examinons ces bornes dans
s ames grandes & élevées : chez
les, cette ignorance ne nuit point
la certitude des jugemens qu'elles
ortent : elles ont assez de discerne-
ient pour mépriser des traits aussi
gers, qui ne se présentent point,
es rapports aussi minutieux. Toute
:ur attention se fixe sur les côtés
pparens ; & c'est toujours sur des
npressions fortes, sur des sentimens
ifs que le sens moral prononce dans
es esprits de cette qualité. Par-là,
ls se montrent toujours fideles à ob-
erver une des premieres regles des
nœurs, qui oblige tous les hommes
juger moralement de tous les objets :
xpression propre à cette région, qui
ignifie qu'en la parcourant, on ne
loit point s'arrêter à des objets si pe-
its, que leur exilité nous échappe,
jue la curiosité ne doit point nous
orter à des recherches trop étendues,
c que notre esprit ne doit s'occuper

que de ces objets affez connus pour que le fens moral prononce avec affurance fur leur mérite ou leur démérite.

Tous les hommes ne peuvent pas fe flatter de ce jufte difcernement. Il eft des efprits fi petits, des ames fi étroites, qu'elles négligent d'appercevoir, dans un objet, fes côtés les plus frappans. Toute leur attention fe porte fur les parties qui fe cachent, fur les points qui font imperceptibles. Par une fuite, ou de leur état naturel, ou de leurs préjugés, ou de l'éducation qu'ils ont reçue, ces ames font prefque toujours agitées par les doutes, ébranlées par la crainte; &, malgré la droiture de leurs intentions, jufques dans les plus belles actions, elles trouvent des défauts qui les font paroître mauvaifes, en forte qu'elles n'ofent pas faire le bien, ou, fi elles le font, une fauffe confcience le leur reproche, & toute leur vie fe paffe dans le trouble & les alarmes.

C'eſt principalement pour guérir ces
nes ſcrupuleuſes, & pour faire con-
ıître que leurs doutes ne nuiſent
ɔint à la certitude des regles des
œurs, que nous allons examiner ce
oiſieme genre de bornes, qui arrê-
nt, juſques dans les cœurs les plus
nocens, l'énergie du ſens moral.

PARAGRAPHE PREMIER.

e troiſieme genre de Bornes du Sens moral eſt fixé & déterminé par celles des autres puiſſances de l'Ame.

‿E ſens moral ne nous a point été
onné principalement pour appeler &
ous rendre préſens tous les objets
ui peuvent l'occuper. Ces fonctions
ɔnt le partage des autres puiſſances
e l'ame. Le ſens intime nous pré-
ente tous les états de notre ame,
évidence, tous les objets viſibles;

les autres ſenſations, tous les objets inviſibles. Ces puiſſances, deſtinées au ſervice de la Raiſon, doivent auſſi leurs ſervices au ſens moral : il ne peut prononcer que d'après les idées ou les ſentimens qu'il en reçoit, & il ne peut goûter le bien honnête & l'approuver, que d'après toutes les circonſtances qui lui ſont préſentées d'ailleurs. Mais, comme nous l'avons déja démontré, dans tous ces côtés préſentés par le ſens intime ou les ſenſations, il eſt des parties trop ſubtiles, trop déliées, trop éloignées de nous, ou trop voiſines les unes des autres, des points, des paſſages trop reſſemblans, dont l'impreſſion eſt trop foible, trop rapide, ou abſolument nulle, par conſéquent inapperçus & imperceptibles. Le ſens moral ne peut donc pas juger du mérite ou démérite qu'ils pourroient ajouter à une action; par conſéquent il eſt reſtreint & circonſcrit par les mêmes bornes qui

rêtent & fixent l'énergie de toutes
; autres puiſſances données à l'homme
›ur le ſervice de ſon entendement,
: pour faciliter ſon intelligence.

---

§. I I.

:s Bornes ns font pas obſtacle dans la Morale ſpéculative.

.ES grands principes, les regles géné-
ıles des mœurs ne préſentent aucune
: ces petites circonſtances qui ne s'ap-
erçoivent pas. Un eſprit ſolide fait
:arter de toutes ſes ſpéculations ces
mbres légeres que des doutes ſans
›ndement font naître dans des eſprits
ıinutieux.

S'il s'arrête à ſpéculer la chaîne que
›rme entre elles les vices & les ver-
ıs, il conſideré celles-ci dans de juſtes
iſtances : il néglige ces petits inter-
alles qui ſe confondent; il ſaiſit leur

vrai caractere, & il n'a aucune peine à comprendre leur différence. Un Physicien, qui, dans ses recherches, examine la suite & les progressions des diverses couleurs, marche de degrés en degrés : il ne s'arrête point à ces nuances légeres qui se perdent les unes avec les autres : un Musicien, qui suit la progression des sons, ne daigne pas s'occuper de ces passages si voisins, que l'oreille ne peut pas les apprécier.

Ces nuances inapperçues dans les couleurs, ces passages imperceptibles dans les sons, n'empêchent pas que la nature & la composition des couleurs, l'accord & l'harmonie des sons ne fondent des sciences dont les principes sont certains & incontestables.

Il en est de même dans la science des mœurs : les regles générales ne sont point obscurcies, ni rendues douteuses par des questions puériles & des réflexions minutieuses, que de petits esprits, qui ne se connoissent

pas eux-mêmes, élevent & veulent faire valoir : les nuages ne se forment que dans leurs têtes : tous les cœurs droits, les bons esprits méprisent ces circonstances adventices dont les autres s'occupent : ils ne prononcent que sur les côtés qui leur sont présentés dans un assez grand jour pour exciter dans leur cœur le sentiment du bien honnête, & pour tirer de leur conscience un témoignage assez éclatant, qui les convainc, & qui persuade les autres.

---

§. III.

Ces Bornes arrêtent quelquefois dans la Morale pratique.

Il n'en est pas ainsi dans la Morale pratique, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit de juger du mérite d'une action qui a été commise, ou qui va l'être. Sou-

vent la feule crainte du péché jette l'ame dans un trouble qui s'étend jufques aux perfonnes fages qu'elle confulte : toutes les penfées qui viennent frapper fon imagination malgré elle, elle fe les reproche comme des crimes; elle aura détefté des intentions perverfes qui fe feront préfentées à fon efprit, & elle s'en croira coupable : les mouvemens qui agitent fon corps, ou qui s'élevent dans fon cœur, elle fe perfuade qu'ils font délibérés & volontaires : cette religieufe frayeur l'a portée quelquefois jufqu'à s'accufer de fautes qu'il n'étoit pas en fon pouvoir de commettre ; & néanmoins la douleur dont elle eft pénétrée, les larmes qu'elle répand, donnent un air de vérité à tous les péchés qu'elle s'impute.

C'eft à l'égard de ces confciences foibles, de ces ames fcrupuleufes que les perfonnes les plus éclairées, malgré leur difcernement, fe trouvent

dans l'impuiſſance de porter aucun jugement avec cette aſſurance, cette conviction qui forme la ſcience : elles ne peuvent ſe rendre utiles à ces eſprits méticuleux, qu'en les conduiſant ſur de ſimples conjectures & de pures probabilités.

---

§. IV.

Des Conſciences ſcrupuleuſes.

Nous aurons lieu de parler ailleurs des fauſſes conſciences, qui veulent excuſer, autoriſer leurs propres égaremens & les nôtres ; ici, nous devons nous occuper des conſciences foibles, & rechercher les ſources des inquiétudes qui les tourmentent.

Une ame préoccupée & diſtraite, qui n'apperçoit pas ce qu'elle fait, & qui ne réfléchit point ſur les forces qui la mettent en action ; un eſprit petit &

étroit, accoutumé à fermer les yeux sur les côtés les plus importans d'un objet, & à les ouvrir toujours sur de petits points qu'il devroit mépriser, & qui n'influent aucunement dans ses déterminations : un cœur trop sensible, que la joie, la crainte, les sentimens les plus légers jettent continuellement dans le trouble & l'étonnement : telles sont les causes ordinaires de ces agitations, de ces anxiétés qui affectent si vivement toutes les consciences scrupuleuses : toujours tremblantes, elles voudroient dans elles un témoin qui les rassurât : elles prêtent l'oreille pour écouter ses oracles; mais peut-il répondre à des questions inintelligibles, que celui qui consulte ne comprend pas? Elles passent rapidement d'un objet à l'autre, avant d'en avoir apperçu les rapports physiques : comment le sens moral pourroit-il en apprécier les rapports de moralité? elles n'apperçoivent aucun

objet dans son jour, dans sa vraie situation, comment la conscience pourroit-elle juger de leur prix avec quelque assurance?

---

§. V.

Ces anxiétés ne peuvent être reprochées, ni au Sens moral, ni à la Raison.

CES agitations, ces incertitudes ne peuvent être imputées, ni au sens moral, ni à la Raison: elles sont plutôt des suites de leur absence & de l'inhabilité de l'esprit à tirer parti de leurs forces, ou à profiter de leurs lumieres. Elles prennent leur source, non pas dans la nature ou la constitution de l'esprit humain, mais dans la médiocrité ou les défauts de quelques sujets, qui manquent des belles qualités accordées au plus grand nombre, ou qui s'écartent, par leur faute, de la

voie commune. Il ſeroit bien injuſte de juger de l'état de la Raiſon dans ceux-là, par les nuages qui la couvrent dans ceux-ci. Seroit-il permis de juger de la faculté de voir dans le commun des hommes, en contemplant cet organe dans des malheureux qui en ſont privés, dans des malades, chez qui l'exercice de ſes fonctions eſt ſuſpendu; dans des méchans, qui refuſent d'ouvrir les yeux ou de les fixer? Toutes nos conſciences ſcrupuleuſes doivent être regardées comme des yeux bleſſés, des vues baſſes, des prunelles dérangées & placées de travers, des nerfs optiques divergeans, des paupieres à demi-fermées, qui ne peuvent admettre que quelques foibles rayons.

Ces phénomenes phyſiques nous découvrent l'origine de tous ces inconvéniens qu'éprouvent, dans la Morale, certaines conſciences qui ſe taiſent, ou refuſent de prononcer, ſur la valeur

de tous les objets qu'elles ne peuvent ni saisir avec force, ni appercevoir dans leur vrai jour.

---

§. V I.

Remedes pour les Consciences scrupuleuses.

Pour tranquilliser ces sortes d'esprits & remédier au trouble de leur conscience, la Raison nous fournit des moyens sûrs & infaillibles. Elle commande de fermer les yeux sur les rapports imperceptibles qui nous échappent, & qui ne peuvent produire que des craintes & des soupçons : elle veut que l'esprit s'éleve au-dessus de ces troubles inconsidérés, qui causent ses distractions : elle exige que l'ame se tourne vers ces côtés de l'action, qui se montrent à nous sans aucun nuage, & qu'elle ne prononce sur son mérite, que d'après la force de ses impressions.

Si quelques eſprits ne pouvoient pas régler leurs jugemens ſur ces principes, elle leur commande de renoncer à leur propre conduite, de s'abandonner à celle des perſonnes plus éclairées, de leur rendre, ſans aucune crainte, une obéiſſance aveugle en matiere de mœurs. Pour n'être pas trompés, ils doivent prendre les mêmes précautions que dans les autres affaires, en adoptant, au défaut de principes certains & inconteſtables, toutes les raiſons qu'on leur aſſurera être les plus apparentes & les plus probables.

---

§. VII.

Ces Bornes s'accordent parfaitement avec la regle de vérité.

TOUTES ces bornes du ſens moral, dont nous avons parlé dans ce Chapitre, & qui nous privent d'un grand

nombre de connoissances, bien loin de combattre la regle de vérité que nous avons établie, en sont une conséquence, & servent à la confirmer.

Cette regle générale n'admet au nombre des perceptions capables de nous assurer pleinement de la présence de la vérité, que celles dont les impressions augmentent à proportion de l'attention que nous y donnons, qui deviennent si fortes, qu'elles enlevent notre consentement malgré nous; de sorte qu'il est impossible à un esprit attentif d'y résister. Or, de tous les objets placés hors des lignes que nous venons de tracer, ou nous ne recevons absolument aucune impression de la part du sens moral, ou nous ne recevons que des impressions partielles, inadéquates; ou ces impressions sont trop foibles, non-seulement pour enlever notre consentement malgré nous, mais pour le solliciter. L'ignorance où elles nous laissent, les incer-

titudes, les perplexités qui les accompagnent, sont donc une suite nécessaire de notre regle de vérité : par la même raison que des impressions vives, inéluctables produisent dans nous la plus grande assurance, la plus forte conviction, des perceptions aussi rapides, aussi légeres, aussi foibles ne peuvent pas nous donner le moindre degré de certitude ; elles doivent être nécessairement suivies d'obscurités & de ténebres, de doutes & d'incertitudes, de troubles & d'inquiétudes ; &, conformément à nos principes, dès que l'esprit s'apperçoit de l'impuissance ou de la foiblesse de ces sortes de perceptions, il doit regarder ces objets, ces côtés, ces points qu'il ne fait qu'entrevoir, comme étant au-dessus de sa portée, & tourner toujours son attention sur ces objets qui le frappent avec toute l'énergie de la vérité, & qui nous convainquent imperturbablement de sa présence.

§. VIII.

Ces Bornes de nos facultés ne font point obſtacle à la certitude de nos Connoiſſances morales.

CES objets, ces côtés, ces petites ſurfaces que nous ne pouvons pas percevoir, ne nuiſent point aux impreſſions que nous recevons des objets connus, à l'enſemble, à l'harmonie, par conſéquent à la certitude des connoiſſances que nous acquérons.

Les Philoſophes du temps, qui fixent leur attention ſur les connoiſſances qui nous manquent, ſe ſervent de ces bornes pour accréditer le Pyrrhoniſme, pour méconnoître les forces de la Raiſon, pour renverſer toutes les regles des Mœurs; mais au contraire ces bornes nous fourniſſent le plus grand avantage pour leur impoſer

ſilence, & montrer leur ignorance & leur mauvaiſe foi.

1°. Les bornes du ſens moral ſont les mêmes que celles des autres puiſſances de l'ame : elles en dépendent ; &, s'il eſt quelque action dont nous ne pouvons pas appercevoir la moralité avec quelque aſſurance, c'eſt uniquement parce que les autres ſens ne nous en rapportent pas aſſez diſtinctement, ou l'objet, ou les circonſtances. Or, parce que, dans les autres régions, le ſens intime, nos ſenſations, celles de nos ſemblables ne peuvent pas atteindre toutes les ſurfaces, tous les points de quelques objets ; peut-on en conclure qu'elles ne nous fourniſſent aucune connoiſſance certaine? Parce que je ne connois pas la ſubſtance, l'eſſence, l'origine de nos idées, le principe de nos actions, s'enſuit-il que je ne connois pas l'exiſtence de mon ame, les divers états par où elle paſſe, &c. ? Pour-

quoi donc conclure, de ce que nous ignorons la valeur & le mérite de quelques actions équivoques, que nous ne puiſſions pas juger avec aſſurance la moralité de celles dont les cauſes, les intentions, toutes les circonſtances nous ſont parfaitement connues?

2°. Ces bornes du ſens moral qui nous arrêtent de temps en temps, nous découvrent ces vérités fondamentales, dont l'ignorance a jeté les Philoſophes dans les plus pernicieuſes erreurs: la vue de ces limites que tous les efforts de l'homme ne peuvent reculer; l'ignorance où il ſe trouve; les erreurs dans leſquelles il tombe de temps en temps, nous font ſentir ſa foibleſſe, ſa dépendance. Si ſes connoiſſances n'étoient pas bornées; s'il ſe trouvoit par-tout à l'abri de l'erreur, nous aurions été tentés de lui attribuer une ſageſſe infinie; mais la foibleſſe de ſes vues, les écarts

dans lesquels il donne, les doutes qui l'ébranlent de temps en temps, même dans la recherche du bien honnête, démontrent qu'il a reçu l'existence d'un Être supérieur, dont il emprunte ses lumieres, & dont il ne reçoit les rayons que par poids & mesure : malgré les efforts de son industrie, il ne connoît qu'une petite partie de cet Univers : De tous les êtres qui le composent, il n'apperçoit que quelques côtés : il hésite, il ignore même les regles qui, dans certaines circonstances, doivent le conduire. Ce n'est donc pas lui qui a créé l'Univers, qui a établi l'ordre qui y regne, qui a donné le mouvement & l'action à tout ce qui existe; il est donc nécessaire de reconnoître un Être infiniment supérieur à l'homme, qui lui ait donné, comme à tous les autres êtres, & l'existence, & les facultés, & les perfections dont ils jouissent, & qui conserve encore aujourd'hui

ſur eux, & la puiſſance d'un Créateur, & l'autorité d'un Maître, & tous les droits d'un Bienfaiteur. Tels ſont les premiers fondemens de la Religion, de la Morale, de la Légiſlation naturelle.

Ces ténebres, qui nous arrêtent à chaque pas dans l'étude que nous faiſons des bonnes mœurs, ſervent à nous rendre raiſon de l'inutilité des efforts d'un ſi grand nombre de prétendus Savans qui veulent juger de tout, décider tous les cas propoſés, les queſtions les plus compliquées, les plus abſtraites; de l'obſcurité, de la futilité d'un grand nombre d'ouvrages, & des erreurs monſtrueuſes dans leſquelles une vaine curioſité a précipité quelques Théologiens, même des plus éclairés. C'eſt d'après ces réflexions que nous apprenons que la véritable ſageſſe ne conſiſte pas à vouloir tout pénétrer, tout approfondir, mais à nous occuper ſeulement des

objets que l'Auteur de notre intelligence a mis à notre portée, & sur lesquels la force du sentiment s'explique assez distinctement pour nous persuader & nous convaincre. La connoissance de toutes ces bornes facilite donc nos études. C'est elle qui nous indique les objets qui méritent notre application & nos recherches, & qui nous les fait séparer de tous ceux que la Raison nous oblige de mépriser & d'abandonner.

Enfin, ce silence que garde le sens moral, lorsqu'on le transporte hors de ces limites que nous venons d'assigner, n'empêche point que, dans sa véritable enceinte, il ne nous instruise, il ne nous communique ses oracles, il n'exerce sur notre ame le plus grand empire, & que, dans tout ce qui concerne les principes généraux des Mœurs, les regles de la Religion, de l'équité & de la justice, il ne produise la plus grande assu-

rance, la plus forte conviction. Non-seulement il nous révele distinctement tous nos droits, toutes nos obligations, lorsque nous nous tenons renfermés dans sa sphere; mais il nous découvre encore la suite, la progression de tous nos devoirs, l'accord & l'ensemble de toutes ces grandes vérités qui sont l'objet de la morale : il nous éleve au comble de la science; & tous ces autres objets qui échappent à notre vue, & dont nous ne pouvons recevoir les impressions, n'empêchent point la force, le concert & l'ensemble de toutes celles qui sont à notre portée, & qui déploient sur notre cœur toute leur énergie : de même que tous les objets cachés dans les extrémités de la terre ne font point obstacle à la certitude des connoissances que nous recevons de la part de tous les êtres qui se montrent sur la surface, & qui, dans des distances assez voisines, viennent frapper nos sens avec toute la vivacité de leurs ressorts.

§. IX.

Ces Bornes, une fois connues, ne préjudicient point au bonheur de l'Homme.

C'est au centre de cette Région que l'homme doit trouver ſon bonheur ; c'eſt-là que ſe préſentent à lui les grands principes qui doivent lui faire connoître ſes obligations, & régler toute ſa conduite : c'eſt par un développement naturel & facile de ces premieres vérités, que l'ame ſe trouve élevée & portée vers ces vertus ſublimes qui doivent mettre le comble à tous ſes deſirs : c'eſt dans ces grands ſentimens que l'homme trouvera les moyens néceſſaires pour conſerver ſon innocence, pour connoître ſes devoirs & les remplir, pour pourvoir aux beſoins de ſon ame, & jouir des plaiſirs qui lui ſont permis ; pour étendre ſes

vues, comprendre les rapports qu'il a avec Dieu, avec ſes freres, & pour s'aſſurer leur eſtime & leur bienveillance.

Le grand nombre de ceux qui ont ſu ſe procurer tous ces avantages ſuffit pour démontrer qu'ils ne ſont point au-deſſus des forces de l'homme occupé de ſes premiers devoirs & des vrais beſoins de ſon ame.

C'eſt dans le centre de cette enceinte, aux pieds de ce trône que Dieu y occupe; dans cette cité ſainte où il eſt connu, que le ſens moral déploie toute ſon énergie : c'eſt lorſque l'homme veut ſortir de cette ſainte cité pour marcher ſur le bord des précipices qui la terminent, qu'il eſt capable de ſe perdre & de s'égarer. Ses chûtes ſont la ſuite de ſon imprudence & de ſa légéreté : la frayeur que devoient lui inſpirer ces abîmes, creuſés ſous ſes pas, auroit dû arrêter ſa témérité.

Ici, comme ailleurs, nous devons rendre mille actions de graces à l'Auteur de notre être, & admirer sa sagesse : il nous a rendus incapables de saisir cent objets frivoles, pour nous forcer à nous occuper d'objets plus importans : pourquoi un homme raisonnable entreprend-il de courir après de vaines ombres, de légeres apparences ? pourquoi soupire-t-il après une perfection chimérique, au lieu de s'adonner à la pratique & à l'étude de ses premiers devoirs ? C'est donc à lui seul, & non pas à sa raison, au sens moral que l'on peut reprocher ces égaremens où l'entraîne son imprudence.

Si ses écarts, ses incertitudes étoient l'effet de la délicatesse de sa conscience, de la médiocrité de son esprit, de la petitesse de ses vues, ils pourroient le jeter dans le trouble : mais ils ne le rendroient pas coupable : tandis que les affections de son cœur seront conf-

tamment dirigées vers le bien honnête, la crainte qu'il aura de pécher deviendra méritoire : pourvu qu'il souffre avec patience & soumission ces troubles involontaires, & qu'il ne s'écarte point de l'obéissance que sa situation l'oblige de rendre à ceux à qui il a confié sa conduite; ses scrupules, les peines de sa conscience chez lui, deviendront une source de mérites, & lui procureront un bonheur d'autant plus grand, que sa vie aura été plus traversée & exposée à de plus rudes épreuves. C'est ainsi que Dieu, du sein même des maux, fait tirer les plus grands biens, & dédommager, par ses récompenses, ces ames qu'il paroît avoir privées des avantages naturels accordés avec tânt de libéralité à des personnes bien moins vertueuses.

Pendant cet examen des bornes du sens moral, nous avons été obligés de nous tenir écartés près des limites de

cette Région. On pourra ſe plaindre que nos Paragraphes ne jettent pas une auſſi grande lumiere que dans les autres Chapitres; mais, en parlant des divers objets qu'il ne nous eſt pas donné de connoître, peut-on s'expliquer avec autant de force & de préciſion qu'en traitant de ceux qui ſe montrent à nous dans le plus grand jour. Et la clarté peut-elle être la même vers les extrémités d'une Région que dans ſon centre ?

Tout le fond de notre doctrine ſur les bornes du ſens moral avoit été entrevu & approuvé par un des premiers Philoſophes du ſiecle paſſé : un Auteur, nommé *Ramſay*, adopta ſes ſentimens ſur cet article. » Je crois, » avec M. Newton, *écrivoit-il*, que » nous ne connoiſſons point l'eſ» ſence intime, abſolue, parfaite des » êtres. Nous n'en voyons à préſent » que certains rapports néceſſaires » pour nos beſoins ou pour nos de-

» voirs : nous ne connoiſſons les êtres » finis, qu'autant qu'il le faut pour » nous conſerver & nous unir avec » eux dans une ſociété paſſagere ; & » nous ne connoiſſons l'Être infini » qu'autant qu'il faut pour nous ren- » dre bons, & nous préparer à une » ſociété éternelle avec lui (1) ».

---

(1) Lettre à M. de la Mothe ſur la Religion. *Journ. Encycl.* 15 *Mai* 1771.





CHAPITRE TROISIEME.

De la force du Sens moral pour opérer notre conviction.

EN mettant le goût du bien moral au nombre des fentimens chargés de diriger la Raifon dans fes recherches, nous lui avons fuppofé une force motrice commune à tous les autres motifs de nos connoiffances. Il s'agit ici d'analyfer cette force, d'en développer les refforts, & de parcourir les divers degrés d'accroiffement dont fes impreffions font fufceptibles.

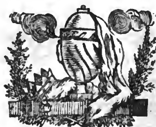
Le fens moral, comme tous les autres, a, par lui-même, une force abfolue & intrinfeque qu'il tire de fon propre fonds & de la conftitution de notre être. Il l'exerce fur notre

cœur, avant que nous en connoiſſions les principes, & antérieurement à toutes nos réflexions.

A cette premiere force peuvent ſe joindre des impreſſions nouvelles, qui en augmentent l'énergie : elles partent de l'accord de la vérité qu'il nous préſente, avec toutes les vérités qu'il nous a déja fait connoître. C'eſt dans ſa propre ſphere qu'il trouve ce nouvel augment de forces.

L'eſprit trouve encore au-dehors de ſon enceinte de nouveaux moyens d'ajouter à la force de ſes ſecondes impreſſions : il compare ces vérités que nous dicte le ſens moral, avec celles que nous enſeignent tous les autres motifs; il examine les rapports, l'analyſe de tous ces motifs : l'harmonie & l'enſemble de toutes ces vérités qui s'appuient & ſe ſoutiennent les unes & les autres, exercent ſur notre ame le plus grand empire, & produiſent dans nous la plus par-

faite conviction. On doit reconnoître ici la même marche que nous avons suivie dans l'examen des forces du sens intime : il en résultera des connoissances également utiles & des jugemens aussi certains.



ARTICLE

ARTICLE PREMIER.

De la force abſolue & intrinſeque du Sens moral pour opérer notre conviction.

C'EST ſur notre cœur que le ſens moral peſe : pour connoître ſa maniere d'agir, nous n'avons qu'à rentrer au-dedans de nous-mêmes ; le ſens intime va nous découvrir la force & la ſource de ces impreſſions : pouvions-nous deſirer un guide plus fidele & plus à notre portée ?



Paragraphe premier.

La force du Sens moral présente les mêmes caracteres que toutes les autres forces motrices.

Tous les sens intérieurs ou extérieurs dans l'homme agissent d'une maniere uniforme sur notre ame. Leurs impressions sont souvent imprévues, involontaires : alors elles exercent sur notre esprit une sorte d'empire qu'elles tirent d'elles-mêmes; il prévient notre consentement; il est antérieur à nos connoissances, à nos réflexions; c'est lui qui nous fournit nos perceptions, qui occasionne nos raisonnemens; tous ses ressorts se déploient, avant même que nous ayions soupçonné le méchanisme qui les met en action.

Souvent aussi ces impressions sont volontaires : presque toujours leur

durée, leur perſévérance dépend de l'attention que nous voulons bien y donner ou leur refuſer : c'eſt par cet expédient que l'eſprit, agité par ces forces, d'elles-mêmes inéluctables, trouve le moyen de s'y ſoumettre ou de s'y ſouſtraire, & conſerve l'exercice de ſa liberté.

Telle eſt la maniere d'agir du ſens moral. Le bien honnête, qui ſe préſente à notre cœur, le frappe au premier moment qu'il eſt apperçu ; il l'attire malgré lui : cette impulſion de la Nature prévient toute réflexion de l'entendement, toute délibération de la volonté : ſi l'eſprit tourne ſon attention & la fixe ſur ces impreſſions, elles perſéverent, elles augmentent leur vivacité, elles attachent notre cœur : c'eſt ainſi que la vertu triomphe du vice.

Si, au contraire, un cœur gâté refuſe de faire attention aux ſentimens qu'il éprouve ; s'il la porte ſur les

attraits des vices opposés, ils l'emportent sur la vertu : les mêmes causes qui, dans les autres régions, donnent lieu à nos doutes, à nos erreurs, donnent ici naissance à nos égaremens, à nos crimes; & les principes qui ailleurs nous découvrent la vérité, & nous conduisent à la science, ici nous font pratiquer la sagesse, & nous élevent jusqu'aux plus hautes vertus.

---

§. II.

Comparaison des forces du Sens moral avec celles du Sens de la Vue.

PARMI les objets qui se présentent à ma vue, il en est dont les traits charment mon imagination; d'autres qui l'effraient & la révoltent. Avant de connoître en quoi consiste la perfection & la symmétrie de toutes les

parties d'un tout, je l'admire : ſans connoître préciſement en quoi conſiſte la beauté ou la laideur d'un viſage, j'en ſuis *frappé :* je contemple l'un avec plaiſir ; je ne peux ſouffrir l'affreuſe image de l'autre : il en eſt de même dans l'ordre moral. Le goût du bien s'explique comme l'évidence ou la vue claire de la vérité. Avant de connoître en quoi conſiſte la bonté, la malice, la décence ou l'indécence d'une action, je ſuis forcé d'eſtimer l'une, de mépriſer l'autre. Ces ſentimens différens s'élevent ſouvent dans mon cœur avant toute délibération. Un même tableau préſente différens objets : mon cœur diſcerne ſur-le-champ le bien d'avec le mal, & diſtribue ces ſentimens ſuivant le mérite ou le démérite des divers actes qu'il apperçoit.

Sous mes yeux un pere témoigne à ſon fils la plus grande tendreſſe ; le fils l'inſulte, & lui répond par la

plus noire ingratitude. Le pere lui pardonne, & tâche de l'appaiſer par ſa douceur; le fils le menace, & ſe laiſſe aller aux plus grandes violences: la vue me découvre tout le phyſique de cette ſcene; le goût naturel du bien honnête m'en fait connoître la valeur morale: mon cœur eſt pénétré d'eſtime & de compaſſion pour le pere; de mépris & d'indignation pour le fils: ce jugement perſévere dans mon cœur, malgré moi; & il me feroit impoſſible de rien changer à ces premiers ſentimens que la Nature m'a inſpirés, comme il me feroit impoſſible d'introduire aucun changement dans les impreſſions que j'ai reçues, ou que je reçois encore par l'organe de la vue.



---

§. III.

Comparaiſon des forces du Sens moral avec les forces des autres Senſations.

Une roſe que je flaire dans les ténebres, me charme par ſon odeur : ſans l'avoir vue, je connois dans elle cette belle qualité, & je me ſens porté à m'approcher d'elle.

On préſente à mon palais des mets tout différens : le miel me flatte par ſa douceur ; l'amertume de l'abſynthe me répugne : je me ſens attiré par le plaiſir que le premier mets me fait éprouver, & repouſſé, éloigné par le dégoût que le ſecond m'inſpire : je ne connois pas, & ne puis connoître les premieres cauſes qui produiſent des ſentimens ſi oppoſés ; mais je ne peux douter, ni des différentes qualités de ces mets, ni des ſentimens ſi

opposés qu'ils excitent dans mon ame.

Il en est de même dans l'ordre moral. Quoique des actions différentes aient pénétré mon ame par les mêmes organes, avec des mouvemens semblables, j'éprouve une inclination tendre, une estime singuliere pour l'une, un mépris, une horreur pour l'autre: il m'est impossible de m'attacher au vice, de m'éloigner de la vertu, comme il ne m'est pas possible de confondre la douceur avec l'amertume, de rechercher celle-ci, de fuir & de craindre les impressions de l'autre.

---

§. IV.

Caracteres propres & particuliers des forces du Sens moral.

LE sens moral n'a point été donné à l'homme pour connoître l'état de

ſon entendement, les propriétés de ſon corps, les avantages extérieurs & de l'homme & de la ſociété, mais ſeulement pour juger du prix & de la valeur de ces actes qui nous rendent bons, juſtes & vertueux. Voilà ce qui diſtingue les objets de cette ſeconde puiſſance de l'ame ; mais ce qui caractériſe la force des impreſſions qui lui ſont particulieres, c'eſt que le défaut, le refus d'attention aux impreſſions des autres puiſſances en ſuſpend l'action, en arrête les effets, en empêche ſouvent pour toujours le retour ; au lieu que les impreſſions du ſens moral, dont l'inconſidération ſuſpend & diminue quelquefois les effets, ne laiſſent pas de perſévérer : elles renaiſſent, elles ſe renouvellent. Il n'eſt pas en notre pouvoir, ni d'en empêcher le retour, ni d'en faire ceſſer l'action. L'Auteur de la Nature l'a voulu ainſi : pour retirer l'homme du vice, il a ordonné à ſa conſcience de

lui reprocher continuellement ſes iniquités, ſes injuſtices : les autres forces dépendent ordinairement de l'attention que nous voulons bien leur donner ; les forces du ſens moral ſouvent s'en rendent les maîtreſſes. Elles nous forcent, malgré nos inclinations perverſes, de penſer & de réfléchir ſur nos égaremens : cette contrainte eſt le ſeul moyen que la Nature met en œuvre pour nous les faire déteſter & pour en arrêter les ſuites : c'eſt dans les impreſſions forcées & involontaires du ſens moral que conſiſtent, & les attraits de la vertu, & les remords de notre conſcience, qui nous improuve, qui nous condamne, qui ne ceſſe de nous tourmenter, juſqu'à ce que nous ſoyions rentrés dans le chemin de la vertu. C'eſt juſques-là que le ſens moral exerce ſon empire ſur notre entendement & notre volonté. L'énergie des autres motifs n'a point été portée à un pareil degré de force.

§. V.

Principe de cette force supérieure dans le Sens moral.

TOUTES les forces motrices naturelles, de quelque ordre qu'elles soient, supposent, dans les puissances qu'elles mettent en mouvement, un penchant qu'elles favorisent, lorsqu'elles nous attirent, ou qu'elles contredisent, lorsqu'elles nous repoussent.

Le sens moral suppose donc, dans notre ame, des penchans, des inclinations qu'il est chargé d'arrêter ou de mettre en action. Mais quels sont ces penchans ? Le cœur de l'homme est porté vers un grand nombre d'objets que la Philosophie a confondus, ou qu'elle n'a pas suffisamment développés.

Les uns ne connoissent dans l'homme

d'autres penchans naturels que ceux qui nous inclinent vers les objets de nos paſſions & les plaiſirs de nos ſens : ils ne connoiſſent dans lui d'autre droit que de ſatisfaire ſes inclinations les plus baſſes & les plus déréglées. Tel eſt le principe de la Morale de tous les Impies.

Les autres ne veulent reconnoître dans l'homme d'autres penchans de la Nature que celui qui le porte à vivre tranquille, ſans aucune ſubordination, aucune dépendance, uniquement occupé de lui-même, & éloigné de toute ſociété. C'eſt dans ces ſortes de leçons qu'ils font conſiſter l'énergie du ſens moral. Telle paroît être la doctrine favorite de Jean-Jacques.

Ceux-ci ne regardent dans l'homme comme louable & permis, que ces inclinations qui le portent à pourvoir à ſes propres beſoins phyſiques & à ceux de toutes les ſociétés : voilà en quoi conſiſte, ſelon Court de Ge-

belin, la perfection de la Morale.

Ceux-là se sont approchés plus près de la vérité, & ils ne nous permettent point de satisfaire d'autres penchans que ceux qui nous inclinent vers des actions honnêtes, décentes, justes, équitables, qui élevent l'homme, & perfectionnent son être. Mais, quoiqu'ils paroissent avoir suivi le véritable instinct de la Nature, ils ne l'ont pas suffisamment développé; ils n'ont point expliqué assez clairement en quoi consistoit précisément cet honneur, cette décence, cette grandeur, cette noblesse dans ces actions qui perfectionnent notre esprit & notre cœur.

D'autres Moralistes ont poussé plus loin leurs recherches. L'homme a été créé à la ressemblance de Dieu: un penchant naturel, qu'il n'a pas toujours connu, l'a toujours porté à conserver dans lui cette premiere image: il ne peut devenir grand & s'approcher de

la perfection de son être, qu'autant qu'il conserve dans leur entier tous les traits de cette similitude, & qu'il fait tous ses efforts pour y ajouter & pour les graver plus profondément dans son cœur : il s'avilit, il se défigure, il se dégrade, toutes les fois qu'il s'abandonne à des actions, à des penchans qui effacent dans lui ces sacrés caracteres. C'est le goût naturel du bien honnête qui nous met à portée de choisir entre ces actions, & qui les juge, ou nobles, vertueuses, dignes de tous les éloges, ou illicites, indécentes, indignes d'un être raisonnable, à proportion qu'elles conservent, augmentent & rétablissent, ou qu'elles détruisent, qu'elles effacent notre ressemblance avec Dieu.

Ce penchant, d'où le sens moral tire ses forces, ne nous porte pas à réunir dans l'homme tous les attributs, toutes les perfections de Dieu, mais à conserver celles dont Dieu a gratifié

l'homme, & à n'avoir d'autres inclinations, d'autres affections que celles qui se trouvent dans Dieu. La Religion Chrétienne, en nous montrant tout ce que Dieu a fait pour l'homme, nous a aussi appris tout ce que l'homme devoit faire pour Dieu : c'est elle seule qui nous a révélé dans le plus beau jour ce grand mystere; mais la Raison, dans quelques Païens, l'avoit entrevu. Platon, ses disciples, Ciceron, &c., faisoiens consister toute la grandeur, tout le mérite de l'homme dans les efforts qu'il faisoit pour entretenir sa ressemblance avec Dieu. Cette doctrine, que nous trouvons gravée dans notre propre conscience, suffit pour réfuter les systêmes de ces Philosophes qui font consister le mérite de l'homme dans des actions qui l'avilissent ou le déshonorent.

Si l'on nous opposoit que l'homme n'a pu suivre ce penchant ni le satisfaire, sans en connoître auparavant

& l'objet & la fin, nous répliquerions que la Nature met ſous nos yeux mille exemples plus incompréhenſibles : un arbre deſtiné à porter certaines fleurs, à produire certains fruits, à s'élever juſqu'à une certaine hauteur, attire à lui tous les ſucs néceſſaires pour arriver à ſes fins : il repouſſe, il éloigne de lui, ſans les connoître, tous les ſucs qui pourroient l'empêcher de remplir ſa deſtination : pourquoi l'homme, pouſſé par le même inſtinct, aidé par ſon intelligence, ne ſoupireroit-il pas après tous les actes qui l'approchent de ſa fin ; & pourquoi ne s'écarteroit-il pas de ces penchans qui l'en détournent ?



§. VI.

Cette Force du Sens moral agit sur l'Homme, à proportion qu'il fait un bon usage de sa Raison.

Tous les hommes ont reçu le même instinct, les mêmes sentimens, les mêmes lumieres de ce premier Être qui leur a donné l'existence & la vie; mais, dans les uns, le dérangement de leurs organes suspend & arrête l'exercice de leur raison; dans les autres, le déréglement de leur cœur y cause les plus grands abus de leurs lumieres.

Sur l'esprit des premiers, le sens moral n'a aucun pouvoir; toutes ses impressions sont, ou absolument nulles, ou inapperçues:

Dans les seconds, accoutumés à détourner leur attention de tout ce

qui pourroit les porter à l'amour de la vertu, & à réfister à fes charmes; le fens moral tous les jours s'affoiblit: cet heureux inftinct peu à peu fe vicie, fe corrompt & s'éteint. Il eft vrai que, dans les cœurs les plus corrompus, de temps en temps il fe reproduit, il éclate; mais, après que fes oracles ont été foulés aux pieds, il fe fait entendre, uniquement pour reprocher aux méchans leurs crimes : ceux-ci font forcés d'écouter fes reproches; mais ordinairement ils continuent à négliger tous fes avis.

C'eft dans les cœurs droits, dans les ames honnêtes & dégagées de toutes les paffions, que brille la force du fens moral. Elle augmente à mefure qu'ils font fideles à écouter fa voix & à céder à fes infpirations : leur tact fe fubtilife, leur goût va toujours en fe perfectionnant : les nuances qui féparent la vertu d'avec le vice ne peuvent plus échapper à

leur ſagacité ; tous les reſſorts de ce ſecond ſens ſe déploient ; les grands effets qu'ils produiſent ſont des preuves non équivoques de leur énergie ; & c'eſt dans ces ſujets raiſonnables qu'éclatent d'une maniere bien frappante, la vivacité, la sûreté, l'inéluctabilité des impreſſions du ſens moral.

---

§. VII.

Cette force du Sens moral opere dans l'homme la plus forte conviction.

A LA vue du bien honnête, le cœur de l'homme s'intéreſſe ; il admire, il s'échauffe, il s'attache ; il conçoit les plus ardens deſirs ; il ſe détermine à faire tous ſes efforts pour le pratiquer : tels ſont les premiers effets du ſens moral ſur tous les eſprits attentifs, même ſur ceux qui ne penſent pas à

mettre de l'ordre dans leurs connoiſſances ; mais, dans tous ceux qui cherchent à ſe placer à l'abri du doute & à s'aſſurer de la vérité des jugemens qu'ils portent, l'effet eſt bien différent ; la conviction eſt pleine & réfléchie.

Ces ſortes d'eſprits tournent toute leur attention ſur l'inéluctabilité des impreſſions qu'ils reçoivent, ſur l'impuiſſance où ils ſont de s'y ſouſtraire ; & bientôt ils ſont convaincus de toutes les vérités morales qu'ils apperçoivent : ils ſentent alors qu'il eſt dans la nature du bien honnête & dans la conſtitution de leur cœur, que les belles qualités des actions vertueuſes lui plaiſent par elles-mêmes ; qu'il ne peut pas plus refuſer ſon eſtime & ſon amour au bien, dont il goûte les impreſſions, que ſon entendement peut refuſer ſon aſſentiment aux vérités qui le frappent : que, comme il ne peut pas affirmer l'erreur, dans le moment

qu'elle eſt connue, il lui eſt également impoſſible de s'attacher au vice, dans l'inſtant qu'il le repouſſe : que le même inſtinct qui lui fait aimer la vertu, le met dans l'impuiſſance de s'adonner au crime ; & tous ces jugemens qu'il porte, lui paroiſſent d'autant plus certains & indubitables, qu'il eſt forcé de condamner & de déteſter le vice, lors même qu'il l'apperçoit dans ſon cœur, & d'eſtimer, d'admirer, d'honorer la vertu, lors même qu'il la conſidere dans ſes plus grands ennemis.

Sa conviction redouble, lorſqu'il apperçoit que, plus il réfléchit, plus il apporte d'attention pour conſidérer & le bien & le mal : plus les impreſſions qu'il en reçoit agiſſent avec plus d'énergie, plus il ſe trouve dans l'impuiſſance de concevoir le moindre doute, le moindre ſoupçon, plus il devient ferme & inébranlable dans les jugemens qu'il a portés.

Cette parfaite conviction, qui part

du ſens moral, ne ſe rencontre pas ſeulement dans des Savans du premier ordre, dans des hommes bien inſtruits, bien éduqués, dans des nations policées; elle s'opere généralement ſur tous les hommes raiſonnables, à proportion qu'ils ſe livrent aux mouvemens de la nature. Elle a eu lieu dans tous les temps, dans toutes les ſociétés : de-là ces principes de religion & d'honnêteté, de charité & de bienfaiſance, de juſtice & d'équité qu'on a toujours apperçus, & qu'on apperçoit encore avec plus ou moins d'étendue, juſques dans les hommes les plus ſauvages & dans les peuples les plus féroces.



§. VIII.

Cette conviction étoit nécessaire à l'homme.

CETTE conviction pleine & entiere étoit absolument nécessaire à l'homme. De quoi lui auroient servi toutes les autres connoissances, toutes les Sciences, si, lorsqu'il s'agit de faire le bien & d'éviter le mal, il n'avoit reçu de l'un & de l'autre que des impressions équivoques, qui l'auroient laissé toujours daus le doute & l'incertitude ? Auroit-il pu distinguer le vice d'avec la vertu, la religion d'avec l'impiété, la sagesse d'avec la folie? Sa volonté, toujours chancelante, auroit-elle pu se fixer dans l'amour du bien ? La pratique en étant aussi difficile, l'homme n'avoit-il pas besoin des motifs les plus forts, les plus impérieux pour se

détermine à le préférer à tous les autres penchans ?

Cette conviction eſt l'effet du ſentiment : cette voie étoit néceſſaire à l'homme pour le mettre en état de remplir la plupart de ſes devoirs : s'il avoit été obligé de recourir aux principes, à la voie du raiſonnement, combien rencontre-t-on de perſonnes incapables d'examiner & de réfléchir, & dont les recherches, les réflexions finiſſent par les égarer & les ſurprendre ?

Enfin, cette conviction eſt l'effet d'impreſſions ſubites & ſouvent imprévues, qui ſaiſiſſent notre cœur, & le frappent ſur le champ : de pareils impreſſions étoient abſolument néceſſaires à l'homme : il éprouve des beſoins preſſans, des obligations urgentes, qui doivent être remplies au premier moment qu'elles ſont apperçues : le moindre délai rendroit l'homme infidele & coupable ; la Nature

ture lui devoit donc des secours aussi prompts, aussi efficaces : pour pourvoir aux besoins de son corps, elle imprime à ses organes des mouvemens aussi vifs, aussi puissans : pouvoit-elle refuser aux besoins de son cœur des moyens aussi prompts, aussi faciles? C'est uniquement dans ce goût naturel & subit, qui prévient nos réflexions & nos recherches, dans cette force qui nous entraîne vers tout ce qui est honnête, que l'homme pourra trouver un secours proportionné à sa foiblesse, & un remede aux nuages, aux ténebres dont il est environné.

---

§. IX.

Cette Conviction étoit nécessaire à la Société.

Si le témoignage du sens moral n'exerçoit pas cette sorte d'empire sur

le grand nombre des membres qui forment les ſociétés, il n'y auroit plus de principes certains, plus de regles qu'ils feroient obligés de ſuivre : leurs alternatives continuelles les rapprocheroient de la folie ; il n'y auroit plus de différence ſenſible entre le bien & le mal ; plus de vices, plus de vertus connues ; plus d'autorité conſtante pour punir le crime & pour récompenſer le mérite : le Monde rentreroit dans ſon premier chaos, & la compagnie des hommes deviendroit plus à craindre pour eux que celle des bêtes féroces.

Le premier fondement de toutes les ſociétés, c'eſt l'eſtime, la confiance mutuelle, qui nous fait rechercher nos ſemblables, & nous attache les uns aux autres. Mais comment établir cette eſtime, cette confiance entre des hommes agités continuellement par des doutes, & qui n'appercevroient, les uns dans les autres, aucun

principe de religion & de probité, aucunes regles de justice & d'équité, aucun sentiment d'honneur & de droiture, aucun respect pour les loix, aucune soumission pour l'autorité?

Malgré la corruption publique des mœurs, il existe encore dans les sociétés quelques liens qui nous unissent les uns aux autres : pourquoi ? C'est que, malgré la violence de nos passions, l'Auteur de la Nature donne encore, de temps en temps, au sens moral, la force de nous convaincre, & que nous nous trouvons dans l'impuissance de nous soustraire à sa conduite; mais si l'homme en venoit à cet excès de malice, où il cessât pour toujours d'écouter la voix de sa conscience, & de la suivre, le seul bien de l'humanité exigeroit encore, des Chefs de la société, que, malgré ses doutes, ses incertitudes, on l'obligeât à se soumettre à cet instinct, & qu'on le forçât d'agir

conformément à tout ce qu'il nous prefcrit.

---

§. X.

Cette Conviction est généralement avouée & reconnue.

CETTE force fupérieure, que nous attribuons au fens moral, pefe également fur tous les cœurs, & s'y infinue auffi facilement. La conviction qu'elle opere s'étend fur tous les hommes qui entendent fa voix : fon empire a toujours été le même. Ceux qui en connoiffent les refforts, comme ceux qui n'y ont jamais réfléchi, ont été également foumis à fes impreffions : le bien n'a jamais été connu ni pratiqué que par une fuite de fes avis & de fes impulfions ; & comment le cœur de l'homme auroit-il pu s'attacher à la vertu, fans en fentir

les attraits? Comment auroit-il pu s'éloigner du mal, si la honte, la bassesse de ses actions n'avoient pas produit dans lui l'aversion & la haine? Tous ceux donc, je ne dis pas, qui se sont constamment attachés au bien honnête; mais ceux qui, pendant le cours de leur vie, ont senti, de temps en temps, l'amour de la vertu, la haine du vice, sont en état de déposer en faveur de la force, de l'efficacité du sens moral pour nous convaincre.

De toutes les vérités apperçues par l'homme, il n'en est point de plus certaines, de plus incontestables que celles qui sont aussi généralement reconnues & accréditées dans l'espece humaine: cet hommage public que ces sortes de vérités reçoivent de tout le genre humain, est une preuve sensible que c'est la Nature elle-même qui nous les présente, qui nous les fait adopter, qui nous en convainc, & que c'est la droite raison qui nous

force de nous livrer à son instinct.

Alors, à l'évidence de nos idées, ou à la force du sentiment, se joint un nouveau titre, qu'on appelle la *notoriété*, qui suppose que l'évidence frappe tous les hommes, ou que le sentiment les a tous persuadés. C'est à ce degré éminent que sont parvenus tous les grands principes que nous dicte le sens moral.

Cette force de conviction, qui est propre au sens moral, est si universellement avouée, qu'il y auroit de la folie à la révoquer en doute, & de l'extravagance à vouloir, sur cet article, changer l'opinion & la conduite des hommes. Quelques Impies ont osé le tenter : ils ont voulu nous persuader qu'entre le bien & le mal, le juste & l'injuste, il n'y avoit d'autre différence que celle que les préjugés & l'éducation ont voulu y introduire : mais, par-là, ils se sont mis en contradiction avec eux-mêmes : on les a

vus enſeigner & pratiquer tout le contraire. Toutes les fois qu'ils ont oſé enſeigner, même en paſſant, des principes auſſi pernicieux, ils ſe ſont toujours attiré le mépris & l'indignation publique; & nous avons entendu, juſqu'à leurs Confreres d'impiété, leur reprocher de vouloir *faire paſſer le ſyſtême monſtrueux de leurs paſſions pour celui de la Nature.*

---

§. XI.

Cette force ſupérieure du Sens moral a été reconnue par Jean-Jacques même, à l'excluſion de la Raiſon.

LE ſens moral eſt ce guide que Jean-Jacques prétend avoir ſuivi conſtamment, & avoir mis bien au-deſſus de la Raiſon.

« Le meilleur de tous les Caſuiſtes,

» *disoit-il*, est la conscience; & ce
» n'est que quand on marchande avec
» elle, qu'on a recours anx subtilités
» du raisonnement. La conscience est
» la voix de l'ame; les passions sont
» la voix du corps. Est-il étonnant
» que souvent ces deux langages se
» contredisent? & alors, lequel des
» deux faut-il écouter? Trop souvent
» la Raison nous trompe: nous n'avons
» que trop acquis le droit de la ré-
» cuser; mais la conscience ne trompe
» jamais; elle est le vrai guide de
» l'homme : elle est à l'ame ce que
» l'instinct est au corps : qui la suit,
» obéit à la Nature, & ne craint
» point de s'égarer.

» La Raison, *disoit-il*, est un mau-
» vais guide : elle engendre l'amour-
» propre, le fortifie, & précipite
» l'homme dans l'égoïsme : les pas-
» sions la séduisent, l'aveuglent, l'en-
» traînent. J'ai consulté la Nature,
» c'est-à-dire le sentiment intérieur;

» c'eſt lui qui a réglé ma croyance, » indépendamment de ma raiſon (1) ».

« La Nature ſeule, *ajoute-t-il*, c'eſt-» à-dire la Conſcience, eſt un juge » infaillible, un guide qui jamais ne » nous égare.

» Je m'en tiens à la Nature, au » grand livre de la Nature, ouvert » à tous les hommes, & principale-» ment au ſens moral, au ſentiment » intérieur, à ce ſentiment exquis » du vrai, du beau, du juſte; en un » mot, à la Conſcience, *qui ſouvent* » *dément dans le fond du cœur la Raiſon* » *elle-même.*

» O Conſcience! *s'écrie-t-il*, inſ-» tinct divin, immortelle & céleſte » voix, guide aſſuré d'un être igno-» rant & borné, mais intelligent & » libre, juge infaillible du bien & du » mal, qui rends l'homme ſemblable

(1) Voyez l'Analyſe des Ouvrages de Jean-Jacques, p. 25 & 26.

» à Dieu ! c'eſt toi qui fais l'excellence de la Nature & la moralité de ſes actions : ſans toi, je ne ſens rien en moi qui m'éleve au-deſſus des bêtes, que le triſte privilége de m'égarer d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement ſans regle & d'une raiſon ſans principes (1) ».

Nous, qui ſommes chargés de faire connoître la force du ſens moral, nous n'en avons pas parlé avec tant d'éloquence & d'emphaſe ; mais cet Ecrivain auroit bien mieux fait de parler avec des expreſſions moins brillantes, & de mettre plus de ſuite dans ſes jugemens.

Remarquez que ce prétendu Philoſophe, qui décrie ſi fortement la Raiſon, s'étoit fait un devoir de conſacrer tous ſes momens pour faire connoître la vérité. *Vitam impendere*

(1) *Ibid.* page 81.

vero : c'eſt ſa deviſe ; que ſon grand deſir *étoit de rappeler ſes freres à la raiſon ;* qu'il s'eſt toujours *flatté de faire triompher des préjugés & du menſonge la Raiſon & la Vérité ;* & cependant, ici il ne lui connoît *d'autre privilége que celui de nous égarer.* Nouvelle preuve que la Philoſophie du ſiecle n'avoit pas les premieres notions de la Raiſon dans l'homme ; qu'elle en ignoroit la marche, & qu'elle n'a jamais bien connu les moyens de tirer de ſes forces tous les avantages que la Nature vouloit nous y faire trouver.

---

§. XII.

Cette force de conviction eſt commune à tous les motifs donnés à l'homme pour diriger ſa Raiſon.

CETTE maniere de convaincre l'homme des vérités qu'elles dictent,

eſt commune à toutes les forces motrices données à la Raiſon pour la ſervir. Nous attribuons ici au ſens moral la même énergie, les mêmes caracteres que les Philoſophes ont reconnu dans l'évidence & dans nos ſens extérieurs : ils nous mettent tous dans l'impuiſſance de douter de leurs rapports : cette uniformité dans la maniere d'agir de toutes ces puiſſances eſt un nouveau moyen d'ajouter à la certitude de tous les Paragraphes que nous venons d'expliquer.

Si le ſens moral paroît ſouvent exercer un plus grand empire ſur notre ame, c'eſt qu'il intéreſſe notre volonté, il échauffe notre cœur ; l'attachement qu'il nous inſpire pour le bien honnête eſt plus ſenſible que le ſimple conſentement que notre entendement accorde à des vérités purement ſpéculatives.

Ajoutez que l'inſtinct naturel, la Raiſon elle-même a toujours donné

aux impreſſions du ſens moral, ſur les impreſſions des autres ſens, une ſupériorité & une préférence marquée, qui nous oblige de nous ſouſtraire, de nous oppoſer aux impreſſions des biens phyſiques, des biens de la fortune, des biens même de l'eſprit, toutes les fois que le ſens moral les improuve & les condamne; & que nous devons mépriſer la voix de tous ces penchans qui nous ont été donnés uniquement pour ſentir les beſoins de notre corps; & ſuivre toujours celle de notre conſcience, qui ſeule a été chargée de nous faire connoître les beſoins de notre ame.

Telle eſt la force que le ſens moral exerce ſur notre cœur, & qu'il tire de lui-même : voyons à préſent celle qu'il emprunte des autres vérités avec leſquelles nous pouvons le rapprocher & le comparer.

ARTICLE SECOND.

De la force qu'ajoute à celle du Sens moral l'accord de la vérité qu'il nous dicte, avec les autres jugemens qu'il nous a fait porter.

DANS tous les genres de connoiſſances, l'homme trouve des moyens ſurabondans de ſe convaincre de la préſence de la vérité. Toutes ces ames droites, qui, dans la retraite & le ſilence, ſont fideles à ſuivre la voix de la Raiſon & le ſentiment de la Nature, n'ont pas beſoin de recourir à ces nouveaux ſecours; mais tous ceux qui ſe trouvent expoſés à la ſéduction, & qui veulent diſſiper tous les nuages que l'erreur raſſemble au-

tour d'eux, ſont forcés d'y avoir recours.

La ſéduction eſt plus ordinaire dans la Région des Mœurs. Les paſſions y ſuſcitent tant d'intérêts ſi oppoſés à ceux de la vertu, que nous courons les plus grands dangers. L'Auteur de la Nature les a prévenus, & il a donné à l'homme des reſſources bien plus faciles, des ſecours plus abondans pour le rendre fidele à ſes devoirs, & pour l'attacher inviolablement au bien.

Nous allons rappeler ici quelques-uns de nos principes. Si l'on improuvoit cette répétition, cette improbation feroit notre éloge : n'avons-nous pas annoncé que par-tout la marche de la Raiſon étoit uniforme, & que les mêmes principes avoient leur application à tous les motifs de nos connoiſſances.

PARAGRAPHE PREMIER.

Des moyens d'ajouter à la force premiere de chacun des motifs de nos Connoissances.

PLUSIEURS vérités que l'on rapproche & que l'on compare, peuvent s'éclairer & s'appuyer les unes les autres : leur concert, leur accord augmente la force de leurs impressions. En portant notre attention sur les rapports qui fondent cet accord, il s'éleve dans notre ame une foule de sentimens, qui donnent à notre certitude une nouvelle fermeté, une nouvelle consistance.

Dans les comparaisons & les rapprochemens de l'erreur avec la vérité, on trouve le même avantage : dès que l'une & l'autre sont connus, l'opposition de l'une avec l'autre, se change

en preuve. Au premier coup-d'œil, la contradiction qui regne entre les deux, fait qu'elles paroiſſent s'entre-détruire : l'une ne peut pas s'attacher à l'une, ſans s'éloigner de l'autre, affirmer, adopter l'une, ſans nier & rejeter l'autre; mais auſſi-tôt que la vérité ſe montre, que l'erreur eſt connue pour erreur, l'oppoſition de celle-ci eſt un nouveau moyen de conviction. On s'attache d'autant plus fortement à la vérité, qu'elle condamne plus fortement l'erreur. Et, en réfléchiſſant ſur tous les principes de cette oppoſition, une foule d'erreurs que l'on rejette, nous fait connoître un nombre de vérités que l'on embraſſe : ces ténebres, que nous voyons d'un côté, rendent la lumiere plus éclatante de l'autre, & ajoutent au triomphe de la vérité.

§. II.

Plus les comparaiſons ſe multiplient, plus notre certitude augmente.

Plus la raiſon multiplie ſes comparaiſons, plus ſa certitude reçoit de nouveaux accroiſſemens. Chaque comparaiſon donne un nouveau rapport; chaque rapport nous préſente une nouvelle vérité; chaque vérité nous fait une nouvelle impreſſion: toutes ces impreſſions, qui nous pouſſent du même côté que les premieres, ſe réuniſſent à elles; elles en redoublent l'action & la vivacité.

C'eſt dans la facilité d'appercevoir tous ces rapports, toutes ces vérités, que conſiſte, nous ne diſons point point l'art des ſyllogiſmes, mais l'art du raiſonnement; & c'eſt le ſeul moyen donné à l'homme pour s'élever

au comble de la certitude & à la perfection de la ſcience.

Il eſt des Philoſophes qui prétendent que tous ces raiſonnemens ne peuvent rien ajouter à la premiere démonſtration : il eſt vrai qu'ils n'ajoutent rien à la vérité apperçue par la premiere démonſtration ; mais ils ajoutent à l'évidence : ils augmentent ſa clarté : ils multiplient les impreſſions du ſentiment, en augmentent la force : notre entendement, attiré par un ſi grand nombre de motifs, s'attache bien plus fortement à la vérité, & toutes ces preuves, dont il reconnoît la force, ſont comme autant de liens qu'il ne peut rompre, & qui le fixent dans les ſentiers de la vérité.



§. III.

Sans sortir de la sphere du Sens moral, il est facile d'ajouter à sa force premiere.

SI le sens moral ne nous dictoit que des vérités isolées, sans suite, sans liaison aucune, il faudroit sortir de sa sphere pour trouver de nouveaux appuis; autrement les moindres difficultés affoibliroient sa certitude, & pourroient ébranler notre conviction. Mais toutes les vérités qu'il nous dicte, tous les sentimens qu'il excite dans nous, ont entre eux un ordre, une liaison analogue à la chaîne des objets sur lesquels il prononce. C'est sur-tout dans la science des mœurs que toutes les maximes, toutes les regles forment un ensemble dont toutes les parties rapprochées sont faciles à saisir : toute la morale coule d'une même source, d'un principe

unique ; elle ne forme qu'un feul tableau, dont les proportions font fi juftes, les parties fi parfaitement nuancées, que tous les fentimens fe rapprochent, fe confondent, & finiffent toujours par l'admiration.

Donnons à nos Lecteurs un coup-d'œil fi flatteur pour le cœur de l'homme, & fi puiffant pour convaincre fa raifon.

---

§. IV.

Premier Exemple.

Si l'on effayoit de jeter des nuages fur la néceffité & les qualités de cet amour que nous nous devons à nous-mêmes, & dont le fens moral nous fait un devoir d'exercer les actes, nous n'aurions qu'à analyfer ce fentiment que la Nature nous infpire. Bientôt toutes les difficultés difparoîtront.

S'aimer ſoi-même, dans les termes que preſcrit la Raiſon, c'eſt ſoupirer après la perfection de ſon être, & s'aſſurer, autant qu'il eſt en nous, un bonheur conſtant & ſolide. Développons ces deux caracteres de l'amour véritable de nous-mêmes.

Perfectionner ſon être, c'eſt éviter avec ſoin tout ce qui peut l'avilir, le dégrader, le corrompre : c'eſt l'entretenir dans des ſentimens élevés, l'exercer dans des actions nobles & généreuſes, le former à des habitudes qui l'honorent à ſes propres yeux, & le rendent reſpectable aux yeux des autres.

S'aſſurer un bonheur conſtant & ſolide, c'eſt éviter tout ce qui peut altérer la paix de ſon cœur, troubler ſon repos, l'expoſer à des regrets, à des remords : c'eſt ſe rendre favorables tous les êtres qui peuvent nuire à notre félicité, ou concourir à notre bonheur : c'eſt fuir avec horreur tout

ce qui peut provoquer la colere de cet Être suprême dont nous dépendons, exciter le mépris de nos semblables, réveiller leur jalousie, occasionner leur ressentiment, autoriser leurs refus, & donner lieu à leurs plaintes : c'est travailler à mériter l'estime, l'affection, la tendresse, la confiance, la protection, les secours, l'assistance de tous ceux avec qui nous vivons, & dont nous pouvons dépendre : voilà l'abregé de toute la Morale, les premiers fondemens de la religion, de l'humanité, de la justice, de la bonne foi, de l'équité.

La premiere source de toutes ces obligations se trouve dans notre cœur, dans nos propres besoins : tous ces différens devoirs en découlent, se confondent, s'identifient les uns avec les autres, & nous fournissent autant de preuves, & de la nécessité de s'aimer soi-même, & des qualités que nous devons donner à cet amour.

Ce tableau si frappant ne doit-il pas ajouter à la conviction qu'auroient pu exciter dans notre ame des sentimens isolés, qu'auroient excité tous ces devoirs considérés séparément & sans aucun rapport à la chaîne qu'ils forment tous ensemble.

---

§. V.

Second Exemple.

Si l'on osoit substituer à l'amour légitime que nous nous devons à nous-mêmes, l'amour de notre corps, nos penchans pour les plaisirs sensuels; expliquons, analysons ces inclinations vicieuses, & nous nous convaincrons de plus en plus que cet amour prétendu de notre propre corps, est une véritable haine de nous-mêmes; aimer son corps, par préférence à son ame, au mépris des avis que nous donne le sens moral, c'est fermer les oreilles

aux

aux cris de notre confcience, pour ne fuivre que la voix de la déraifon; c'eft s'abandonner aux penchans les plus déréglés, fe livrer aux paffions les plus violentes, s'exercer dans les actes les plus criminels, que la Loi naturelle, la Loi divine, les Loix humaines condamnent également : c'eft fe faire une béatitude de toutes ces actions baffes & honteufes, qui dégradent l'homme : c'eft fe plonger dans la fange de ces fales voluptés qui le rendent infâme, qui le déshonorent à fon propre jugement, au point qu'il eft obligé de fe cacher dans les ténebres pour fauver fon honneur, & de recourir aux menfonges les plus groffiers, pour conferver fa réputation.

C'eft s'expofer à commettre toutes fortes de crimes, fe précipiter dans tous les vices, & fe mettre dans l'impuiffance de jamais en fortir.

C'eft affoiblir fon tempérament,

ruiner ſa ſanté, expoſer ſes jours, les paſſer dans le mépris & la honte, vivre dans le trouble & des combats continuels, déshonorer ſa famille, & s'expoſer à ſortir de ce monde en emportant avec ſoi le reſſentiment & l'indignation du public. Eſt-ce donc là s'aimer ſoi-même, ſoupirer après la perfection de ſon ame, & travailler à s'aſſurer un bonheur ſolide? Chacune de ces réflexions n'ajoute-t-elle pas à notre certitude? C'eſt ici que l'oppoſition du mal avec le bien, de la vérité avec l'erreur, augmente ſenſiblement les impreſſions du ſens moral.

---

§. VI.

Troiſieme Exemple.

Si l'on vouloit confondre l'amour légitime de ſoi avec l'amour déſor-

donné de la fortune, notre penchant pour le bien honnête avec nos inclinations pour les biens périssables de la terre; nous n'avons qu'à réfléchir, & développer ces penchans vicieux, & nous sentirons de plus en plus combien ils sont opposés à ces desirs que la nature nous inspire pour la perfection de notre être.

Notre fortune est-elle nous-mêmes? Tous les biens extérieurs quelconques sont-ils partie de notre ame? ajoutent-ils le moindre degré à sa perfection? Tous ceux qui jouissent pleinement des faveurs de la fortune en sont-ils plus honnêtes, plus justes, plus humains, plus équitables? Au contraire: l'homme, dans les premieres places, a-t-il le temps de méditer & de pratiquer la vertu? Le Riche n'est-il pas ordinairement plus dur, plus insensible aux miseres du pauvre? L'homme puissant & en crédit a-t-il les mêmes égards pour ses

freres? ne les regarde-t-il pas ordinairement du haut de ſa grandeur?

Chercher ſa fortune, n'eſt-ce pas travailler à flatter ſon orgueil, à contenter ſa vanité, à ſatisfaire toutes ſes paſſions? N'eſt-ce pas perdre de vue ſes devoirs les plus ſacrés, ſe jeter au milieu des plus grands dangers, courir après des ombres qui nous échappent, ſe repaître d'une fumée qui trouble notre imagination, & nous cauſe les plus noires vapeurs? C'eſt eſtimer des biens qui nous rendent mépriſables, ſe faire grand par des poſſeſſions qui nous abaiſſent, & s'appuyer ſur un foible roſeau, prêt à ſe caſſer, qui nous occaſionnera les chûtes les plus funeſtes.

Tous ces biens apparens peuvent-ils lui procurer un bonheur réel? Tous ces biens périſſables peuvent-ils lui aſſurer un bonheur conſtant? Tous ces biens, dont la mort le dépouil-

lera néceſſairement, peuvent-ils le conduire à une vie plus deſirable? L'homme, comblé des dons de la fortune, élevé au faîte des honneurs, en eſt-il plus heureux? paſſe-t-il des jours plus tranquilles?

Ce n'eſt pas la Révélation ſeule qui nous apprend toutes ces vérités; l'expérience de tous les jours nous en convainc. La religion naturelle, la Raiſon elle-même nous en fournit toutes les preuves. Des Philoſophes Païens nous ont tranſmis ces principes, & nous ont donné les exemples de ce mépris que l'homme ſenſé doit avoir pour toutes les grandeurs de la terre; chacune de ces réflexions fourniroit, dans les Ecoles, matiere à autant de ſyllogiſmes; mais la ſuite, l'accord de toutes ces vérités peuvent encore plus que des démonſtrations en forme. Tous ceux qui voudront bien y donner la moindre attention, ſeront parfaitement convaincus de

l'oppoſition entiere qui ſe trouve entre l'amour légitime de nous-mêmes & l'amour déréglé des biens de la fortune.

---

§. VII.

Quatrieme Exemple.

Les nouveaux partiſans de l'égoïſme philoſophique voudroient nous faire abjurer l'amour que nous portons à nos freres. Pour échapper à leurs ſophiſmes, nous n'avons qu'à rapprocher les ſentimens, les ſervices que nous devons à ceux-ci, de l'amour que la nature nous inſpire pour nous-mêmes; nous ſerons bientôt convaincus que l'amour du prochain ſe confond, s'identifie avec l'amour de nous-mêmes; que l'un n'eſt qu'une extenſion de l'autre, & une ſuite néceſſaire des inclinations que nous

avons pour nous ; que nous ne pouvons pas nous aimer d'un amour raisonnable, sans chérir, aimer & servir le prochain.

Notre propre intérêt n'exige-t-il pas que nous travaillions avec zele au bonheur de nos freres, afin qu'ils s'emploient eux-mêmes, avec la même ardeur, à procurer le nôtre ? N'est-ce donc pas par l'attention avec laquelle ils nous voient nous intéresser pour eux, que nous les forçons de s'intéresser eux-mêmes pour nous ? Par des soins égaux & réciproques, nous nous les attachons ; mais si nous nous dégradons à leurs yeux ; si nous les offensons, nous les verrons bientôt se détacher de nous, se venger de nos mépris par leur mésestime, & nous offenser eux-mêmes à leur tour. L'amour de nous-mêmes suppose donc nécessairement l'amour du prochain ; & ce sont ces deux amours, qui,

réunis ensemble, forment cette vertu qu'on appelle l'*humanité*.

---

§. VIII.

Cinquieme Exemple.

QUELQUES Philosophes ont réduit à des sentimens stériles l'affection que la nature nous inspire pour nos freres: d'autres ont prescrit un terme, où cessoient toutes nos obligations à son égard: les uns nous exhortent à craindre leur commerce, & à fuir leur société; les autres nous permettent seulement de nous occuper de leurs besoins physiques. Voulons-nous nous mettre à l'abri de la séduction, & conserver dans notre ame des sentimens humains? nous n'avons qu'à consulter notre cœur, & réfléchir sur tous les devoirs que fait éclôre ce

penchant ſacré pour nos ſemblables.

Aimer ſon prochain, c'eſt le regarder, le traiter comme un autre nous-mêmes ; c'eſt rendre à ſa perſonne tous les ſoins que la nature nous inſpire pour nous : c'eſt travailler à la perfection de ſon être, en lui communiquant, par nos paroles, par nos exemples, des ſentimens nobles & élevés : c'eſt lui concilier l'eſtime, l'amour, la vénération du public, en publiant ſes talens, en reſpectant ſes vertus.

Aimer le prochain, c'eſt concourir à le rendre heureux, en éloignant de lui tout ce qui peut troubler ſa paix, altérer ſon repos, l'expoſer au repentir : c'eſt conſerver ſes biens, défendre ſon honneur, protéger ſes jours, ſubvenir, autant qu'il eſt en nous, à ſes beſoins : aimer ſon prochain, c'eſt ſoutenir le foible, ſecourir le pauvre, inſtruire l'ignorant, conſoler l'affligé, défendre l'inno-

cent, ramener à la vertu celui que nous voyons croupir dans le vice.

Aimer le prochain, c'eſt lui deſirer tous les avantages que nous ambitionnons pour nous ; c'eſt lui procurer la bienveillance, la protection des Grands ; ſolliciter pour lui les ſecours que nous ne pouvons pas lui donner nous-mêmes, &c. Ceux-là ſeuls qui ſe portent à tous ces actes de zele & de charité, rempliſſent exactement le principe de la Loi naturelle, qui nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. N'eſt-ce pas la Raiſon qui nous montre la ſuite de tous ces devoirs ? Notre cœur s'explique ſur chacun d'eux, & notre conſcience leur donne une nouvelle approbation, une nouvelle ſanction. A la vue de ce développement, de cet enſemble, comment concevoir le moindre doute ſur les divers caracteres d'un amour que nous ſommes forcés d'avoir le même pour nous-mêmes ?

§. IX.

Sixieme Exemple.

L'IRRÉLIGION continue de faire ſes efforts pour nous faire oublier Dieu, & pour nous diſpenſer de l'aimer & de le ſervir. Pour repouſſer tous les aſſauts qu'elle nous livre, il ſuffit de conſulter ſon cœur, d'écouter la voix de ſa conſcience, & de penſer à ce que l'homme eſt à l'égard de cet Être ſuprême.

Nous nous aimons ; nous ſommes obligés d'aimer nos freres : & comment reſter indifférens à l'égard de ce Maître ſouverain, qui peut ſeul nous accorder & à nos freres, la perfection de notre être & le bonheur après lequel nous ſoupirons ?

Nous n'avons pas pu donner à nous-mêmes l'exiſtence : il exiſte donc

un Être de qui nous l'avons reçue : n'eſt-ce pas dans la même ſource où nous avons puiſé notre être, que nous devons aller chercher ſon complément, & trouver tous les biens dont la jouiſſance ſeule peut nous rendre heureux ?

Le même penchant qui nous incline vers nous-mêmes, vers nos freres, nous porte auſſi vers Dieu. C'eſt de la volonté de ce premier Être qu'il tire toute ſa force ; c'eſt de ſon autorité que ſort l'obligation qu'il nous impoſe : la conſcience nous charge tous de ces liens ſacrés, ſouvent avant que nous ayons connu notre Dieu ; mais s'il n'exiſtoit pas ; ſi nous n'étions pas dans ſa dépendance, ces liens ſeroient bientôt rompus : s'il n'y a, ni récompenſe pour la vertu, ni châtiment pour le crime, toutes les loix ne ſeroient-elles pas obſervées ſans aucun avantage, & enfreintes impunément ? Elles ceſſeroient donc

d'être des loix. C'eſt donc du reſpect dû à Dieu que dépend le reſpect dû aux Loix. L'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'amour de nous-mêmes nous en préſentent l'abrégé ; mais l'amour de Dieu en eſt le fondement unique. Ces trois amours ſont inſéparables. Dans les ames vraiment religieuſes, ils ne compoſent qu'un même foyer. Ils s'entre-allument, ils s'échauffent ; ils ne forment qu'un ſeul feu, qu'une même flamme.

L'homme ne s'aime pas lui-même, s'il n'aime pas ſon Dieu : s'il ne connoît pas de Dieu ; s'il lui refuſe ſon amour, il ne s'aime pas lui-même ; il ne peut donc pas s'écarter de la Religion, ſans ſe dépouiller des ſentimens de l'humanité.

Quelle conviction toutes ces réflexions n'ajoutent-elles pas au premier inſtinct de la Nature ?

§. X.

Septieme Exemple.

L'impie veut que l'homme oublie ſon Dieu ; le Déiſte prétend que c'eſt Dieu qui oublie l'homme : c'eſt ſur cette indifférence, ſur cet abandon de toutes les créatures qu'il a formées, qu'il établit l'inutilité du culte religieux dans l'homme.

Voulons-nous renverſer ce ſyſtême abſurde, réfléchiſſons ſur les rapports que nous avons avec Dieu, analyſons les ſentimens que ces rapports nous inſpirent.

Dieu a formé cet univers : pouvons-nous reconnoître ſon domaine ſouverain ſur tout ce qui exiſte, ſans reſpecter ſa puiſſance ? contempler l'ordre admirable qu'il a établi dans le ciel & ſur la terre, ſans admirer ſa raiſon, ſans adorer ſa ſageſſe ?

Pouvons-nous adorer un Être infiniment ſage, ſans ſuppoſer dans ſon cœur un amour ſincere de la juſtice, de l'équité, de la vertu, de l'ordre qu'il a établi, des êtres raiſonnables qu'il a créés? Et pouvons-nous penſer à cette affection que nous porte l'Auteur de notre être, ſans reconnoître les bienfaits que nous recevons tous les jours de ſa main libérale, ſans lui témoigner, par l'ardeur de notre amour, l'étendue de notre reconnoiſſance, ſans lui faire hommage de tous les ſentimens que notre cœur éprouve, toutes les fois que notre eſprit s'occupe de ſa puiſſance, de ſa bonté, de ſes grandeurs ?

Or, le culte que nous devons à ce Dieu, conſiſte principalement dans cet amour ardent & généreux, que le ſentiment naturel nous inſpire. Toutes les pratiques de ce culte ne ſont que les diverſes formes ſous leſquelles cet amour ſe manifeſte & ſe produit

Cet amour de Dieu, pour être proportionné à l'excellence de son être, doit être un amour généreux & pardessus tout ; & ces caracteres, bien développés, vont nous donner une notice du culte religieux intérieur & extérieur qui lui est dû.

Aimer Dieu pardessus tout, c'est l'aimer plus que nous-mêmes, plus que toutes les créatures qu'il a formées, plus que tous les biens qu'il nous a donnés : c'est le préférer à tout, c'est n'aimer rien que pour lui ; c'est être prêt de tout abandonner, de tout sacrifier, plutôt que de lui déplaire.

Aimer Dieu pardessus tout, c'est brûler d'un zele ardent pour son honneur ; c'est annocer par-tout sa puissance, raconter ses bontés, publier ses grandeurs : c'est chercher à répandre son amour dans tous les cœurs, & rapporter toutes nos actions à sa gloire.

Aimer Dieu pardessus tout, c'est solliciter ses graces, se rendre digne de ses faveurs, craindre plus que la mort de lui déplaire & d'attirer sur nous sa colere; c'est étudier, observer toutes ses loix, remplir avec joie les obligations qu'il nous impose; conformer toutes nos volontés aux siennes, & s'appliquer à devenir semblables à lui par la sainteté de nos mœurs & le zele pour notre perfection.

C'est ainsi que les penchans de la Nature nous conduisent & nous élevent insensiblement à la connoissance des dogmes de la Religion révélée, & que notre ame, comme le disoit autrefois Tertullien, trouve, dans son propre cœur, des preuves, des démonstrations *comme elle est née chrétienne. Testimonium animæ naturaliter christianæ.* Tous ces caracteres de l'amour que nous devons à Dieu ne suffisent-ils pas pour démontrer la nécessité du

culte religieux qui lui eſt dû, & pour ajouter à cet inſtinct naturel qui nous porte à l'honorer, la plus grande certitude & la conviction la plus parfaite.

---

§. XI.

Huitieme Exemple.

VOULONS-NOUS encore un exemple de ces comparaiſons, de ces rapprochemens, qui donnent aux impreſſions du ſens moral un nouvel augment de forces? On a élevé maintes diſputes ſur les obligations que la Nature nous impoſe à l'égard de nos parens, de notre famille, de la ſociété de ceux qui ſont prépoſés à l'ordre public, à la manutention des loix, au gouvernement de l'Etat: pour réſoudre toutes ces difficultés, nous n'avons qu'à réfléchir ſur l'amour que nous nous devons à nous-mêmes, à nos freres, à

Dieu lui-même. En développant les ſentimens que nous inſpirent ces trois amours, nous trouverons, dans chacun d'eux, de nouvelles preuves de tous ces devoirs dont la Philoſophie nouvelle voudroit nous libérer.

Si nous nous aimons nous-mêmes d'un amour ſincere & véritable, pouvons-nous être diſpenſés d'aimer tous ceux qui nous ſont attachés par la naiſſance, unis par les liens du ſang, par les ſoins qu'ils ont pris de notre éducation, par l'amitié qu'ils nous portent, par les bienfaits que nous en recevons tous les jours? Pouvons-nous être inſenſibles & indifférens à l'égard de ceux de nos ſemblables qui vivent avec nous, qui nous aident de leurs lumieres, qui nous prêtent leurs ſecours, qui, par l'intérêt qu'ils prennent à notre ſort, & la bienveillance qu'ils nous portent, ſe font un plaiſir & un devoir de contribuer à notre bonheur? Pouvons-nous braver l'au-

torité & mépriſer les perſonnes chargées de procurer le bien de la ſociété, de nous adminiſtrer la juſtice, de nous mettre à couvert des injures & des vexations, & d'éloigner de nos frontieres les ennemis qui voudroient s'emparer de nos fortunes, envahir nos poſſeſſions, & troubler la paix du royaume ?

Si nous aimons nos freres d'un amour ſincere & véritable, pouvons-nous nous empêcher d'avoir des ſentimens diſtingués pour tous ceux qui nous appartiennent de plus près, qui ne ceſſent de veiller à notre repos, de nous obliger, de travailler pour l'Etat, & de la ſageſſe, de la prudence deſquels dépend le bonheur de la ſociété.

Si nous aimons notre Dieu d'un amour véritable & légitime, pouvons-nous refuſer d'étendre ce ſentiment naturel & religieux à l'égard de tous ceux qui tiennent ſa place, qui

le repréſentent, qui ſont revêtus de ſes droits, qui exercent ſon autorité, par les mains deſquels il nous a tranſmis ſes bienfaits, qu'il a chargés de la manutention & de l'exécution des loix naturelles, religieuſes & civiles, & dans les mains deſquels a été dépoſé le glaive pour nous ſoumettre? Indépendamment donc des loix poſitives de la puiſſance religieuſe, de la puiſſance civile, de la Révélation, nos peres, nos meres, nos parens, nos juges, nos gouverneurs, nos ſouverains, à proportion de l'autorité dont ils ſont revêtus, ont un droit certain & inconteſtable au reſpect, à l'affection, à l'obéiſſance, à la fidélité que nous devons au Maître de la Nature & au ſouverain modérateur de l'Univers. Toutes ces branches du Droit, que nous venons de parcourir, tiennent immédiatement aux premiers principes de la loi naturelle; c'eſt à notre propre cœur à réſoudre les queſtions

que nous venons de propofer ; &, fi nous écoutons avec attention fes réponfes, elles ajouteront infiniment à notre premiere conviction.

---

§. XII.

Défi donné aux Philofophes Anti-Moraliftes.

AINSI, fans fortir de la région des Mœurs, la Raifon trouve mille moyens d'ajouter à la force intrinfeque du fens moral, d'en multiplier les impreffions, d'en augmenter l'énergie. On a dû l'obferver : toute la doctrine des Mœurs & de la Légiflation naturelle fe réduit à un petit nombre de principes qui s'étendent généralement à toutes nos obligations.

L'unité, la fimplicité, la beauté de ce fyftême; l'accord, le concert, la liaifon de toutes fes parties, la dé-

pendance de ses diverses branches, qui, dans leur éloignement, restent toujours inséparables les unes des autres, forment un tableau facile à saisir, & qui, dans tous les esprits sages, dans tous les cœurs droits, produit, avec la plus forte assurance, la plus grande admiration.

Que tous ceux qui méconnoissent la force du sens moral, & qui osent attaquer la sainteté des mœurs nous montrent un ensemble de principes aussi bien formés, une suite de préceptes aussi étroitement liés & aussi bien suivis & soutenus? nous les en défions. Si aucuns de leurs principes ne s'accordent avec les nôtres, tous choqueront la Raison, le sens commun, & introduiront la plus affreuse corruption dans les mœurs : s'ils adoptent un seul de nos principes, ils tomberont nécessairement dans les contradictions les plus grossieres, les plus palpables, & ils donneront, à

toute la terre, des preuves de leur folie & de leur déraifon.

On verra, dans le Chapitre fuivant, combien ces prédictions font fondées.

Un *Zelanty* a propofé un prix pour l'Auteur qui auroit compofé un Catéchifme du Droit naturel, indépendamment de la Religion, & il a choifi l'Académie Françoife pour adjuger ce prix au plus excellent Ouvrage qui lui fera préfenté. Depuis quatre ans, aucun Auteur n'a rempli les vœux de l'Anonyme. Nous n'en fommes pas furpris.

Le Droit naturel fait partie de la Révélation; il n'en peut pas être féparé réellement : elle s'accorde parfaitement avec lui; mais il n'eft pas fondé fur elle. On peut le confidérer, le goûter, le démontrer, en reconnoître les obligations, en faifant abftraction de la Révélation. Si, dans le Catéchifme propofé, il s'agit feulement d'établir & d'expofer les devoirs de

de la Nature, sans insister aucunement sur l'autorité de la Révélation, cet Ouvrage peut facilement s'exécuter: nous venons d'en tracer le plan. Pour remporter le prix en question, il ne s'agit que de partir de nos principes, & d'en tirer les conséquences. Quoique liés étroitement, & d'accord avec la Révélation, leur vérité, leur certitude en est indépendante : pour mettre l'impiété hors d'état de nous contredire, nous avons affecté de les séparer : mais si l'on prétend donner au public un recueil des principes du Droit naturel, indépendant de tout sentiment de Religion, même naturelle; nous le disons hardiment; cette entreprise seroit folle & chimérique; elle n'auroit point d'autre fin que d'accréditer l'irréligion & de récompenser le zele pour enseigner l'impiété. Il est impossible d'imposer à l'homme aucun devoir par le droit naturel, en le séparant de l'Auteur

de la Nature. C'eſt lui ſeul qui a donné la réalité, l'exiſtence à tout ce qui la compoſe ; c'eſt lui ſeul qui a fixé à chacun des êtres ſon état, ſes rapports, & qui, connoiſſant les ſuites de ces rapports, y a attaché les obligations qui en réſultent : c'eſt lui ſeul qui peut donner, aux loix qui en dérivent, leur force, leur autorité. S'il n'exiſte pas un Dieu, juge de nos actions, nous n'avons aucun motif d'obſerver une loi qui ne feroit plus naturelle ; nous pouvons l'enfreindre impunément, & nous l'obſerverions ſans en tirer aucun avantage. Si l'impie lui-même ſe ſent quelquefois pouſſé par le droit naturel, quoiqu'il ne penſe pas à Dieu ; c'eſt que le ſens moral, quoiqu'il tire ſa force de l'autorité de Dieu ; quoiqu'il reçoive de Dieu même toute l'action qu'il a ſur nous, peut exercer ſes forces ſur notre cœur, avant & indépendamment de la connoiſſance que nous avons de Dieu.

Cette célebre Académie n'aura pas envisagé ce projet sous un point de vue aussi pernicieux, aussi détestable : elle n'aura pas accepté une commission qui la déshonoreroit ; & sûrement elle ne prononcera point un jugement qui exciteroit contre elle l'indignation publique.

La Raison dans l'homme a encore d'autres moyens d'ajouter à la premiere force du sens moral une plus grande assurance, une plus forte conviction : nous allons les proposer dans l'Article suivant.



ARTICLE TROISIEME.

De la force qu'ajoute au Sens moral l'accord des vérités qu'il nous dicte, avec les jugemens que les autres motifs de nos Connoiſſances nous ont fait porter.

PENDANT que notre ame s'occupe de la force des impreſſions du ſens moral, de l'accord de la vérité qu'il nous dicte actuellement, avec les vérités qu'il nous a fait connoître, elle ne pourra concevoir le moindre doute ſur la ſolidité de ſon rapport; mais elle peut ſe diſtraire & tourner ſon attention ſur les difficultés qu'ont raſſemblées

ces Philofophes qui s'efforcent d'introduire la plus grande licence dans les mœurs : alors elle fe trouve arrêtée & forcée de fufpendre fon jugement. Si ces difficultés étoient réelles ; fi elles partoient d'une contradiction réelle avec nos autres connoiffances ; malgré la force victorieufe du fens moral, nous pourrions perfévérer dans nos doutes : mais ce qui met le comble à la conviction qu'il produit dans nous, c'eft le parfait accord de tous les fentimens qu'il nous infpire, avec les impreffions que nous recevons de la part des autres motifs de nos connoiffances ; c'eft l'analogie parfaite de la force & des effets des uns & des autres dans les matieres qui fe correfpondent, & l'harmonie que forme le langage de notre cœur avec celui de l'évidence & de tous nos fens intérieurs & extérieurs. On en fera bientôt convaincu en lifant les Paragraphes fuivans.

PARAGRAPHE PREMIER.

Des différens termes de comparaison avec le Sens moral, que l'on peut trouver hors de sa sphere.

LE sens moral nous dicte les vérités les plus intéressantes, les plus importantes au bonheur de l'homme; mais elles sont toujours en opposition avec les penchans déréglés de son cœur; & ce déréglement devenant de jour en jour plus général, ce sont ces vérités salutaires que le libertinage écarte de sa pensée, que l'incrédulité ne veut pas croire, que l'impiété combat avec les plus grands efforts & l'opiniâtreté la plus soutenue.

Cependant ses leçons sont les plus expressives, les plus faciles à saisir, les mieux soutenues, les plus étroitement liées ensemble & avec les vérités du

dehors. L'homme raiſonnable trouve mille moyens de les rapprocher les unes des autres. Tantôt il compare la force, les effets, la marche, les liaiſons du ſens moral avec la force, les effets, la marche des autres motifs en général; & cette identité, cette parfaite reſſemblance acheve de le fixer dans ſes jugemens: tantôt il confronte la voix de ſa conſcience, le langage de ſon cœur avec celui du ſens intime, de l'évidence, de ſes ſens extérieurs; il entend leur uniſſon, & il tire, non-ſeulement des ſenſations qui ſont conſonantes, mais de celles qui ſont les plus oppoſées aux rapports du ſens moral, le plus grand avantage.

Ici, il calcule l'empire qu'exerce ſur ſon cœur le ſens moral, avec celui qu'il a exercé, dans les ſiecles paſſés, ſur tous les hommes, ſur toutes les nations, & il ne peut plus douter, d'après l'Hiſtoire, des droits qu'il a

ſur notre cœur, pour ſe l'attacher & le convaincre.

Là, il combine les vérités, les dogmes de la Raiſon avec ceux de la Révélation; la Religion naturelle avec la Religion chrétienne; & il y trouve un même plan de doctrine, une ſuite des mêmes principes, un même ſyſtême de Morale : bientôt il eſt convaincu que la Révelation n'eſt qu'un nouveau flambeau donné à l'homme pour éclairer ſa raiſon & pour le rappeler de ſes égaremens. De tous ces rapprochemens, il réſulte les preuves les plus évidentes, les plus excellentes démonſtrations. Donnons-en ici quelques exemples.



§. II.

Premier Exemple.

AVANT même de connoître les principes de leurs forces, l'homme sent les effets de tous les motifs qui agissent sur son ame : leurs impressions sont par-tout les mêmes. La maniere d'agir du sens moral est parfaitement semblable ; il nous frappe aussi subitement ; il nous détermine aussi involontairement ; il nous persuade aussi efficacement ; il nous attache aussi fortement ; il nous entraîne aussi nécessairement.

Ces propositions : *Nous devons aimer nos semblables : leurs bienfaits demandent notre reconnoissance : le bien honnête mérite notre estime ; le mal, notre haine : nous devons rechercher la vertu & éviter le vice*, ne touchent-elles pas notre

ame auſſi invinciblement que ces propoſitions : *Le cercle eſt rond : la douceur d'un mets eſt un ſentiment agréable, qui nous flatte ; ſon amertume nous dégoûte : la vérité nous attache : nous ne pouvons pas nous laiſſer entraîner par l'erreur, connue comme erreur.* La néceſſité d'adhérer à l'un de ces motifs eſt donc la même par-tout ; la certitude eſt donc du même genre dans toutes les Régions, lorſque nous donnons la même attention aux forces qui agiſſent ſur nous : il faut donc néceſſairement, ou douter généralement de toutes les vérités, ou reconnoître, dans tous les motifs, une force égale pour nous convaincre. Premiere comparaiſon, premier trait de conformité entre tous les motifs, qui les fait s'appuyer, s'étayer & ajouter à la conviction l'un de l'autre.

§. III.

Second Exemple.

EN comparant enſemble les motifs de nos connoiſſances, ſi nous remontons au principe de leurs forces motrices, nous trouvons, dans toutes les Régions, que la premiere cauſe, qui a donné à l'homme la puiſſance d'agir, eſt auſſi celle qui lui donne le mouvement & l'action ; que les moyens qu'elle choiſit pour le déterminer à agir, c'eſt de lui inſpirer un certain goût, de lui donner une certaine pente, une inclination pour certains actes, un éloignement, une averſion pour les actes oppoſés : tous les mouvemens qui le portent vers les objets de ſon penchant, le flattent, l'attirent, le déterminent, le néceſſitent même, à proportion de l'attention qu'il donne

à ces impreſſions : tous les mouvemens qui le pouſſent vers les objets oppoſés à ſon penchant lui répugnent ; il y réſiſte, il les arrête, il les ſurmonte avec une facilité proportionnée à l'attention qu'il donne à ſon penchant.

L'Auteur de la Nature a donné à la volonté de l'homme, pour le bien honnête, à ſon entendement pour la vérité, à ſes organes, pour les beſoins phyſiques, &c., un même attrait, une même inclination : c'eſt par un même méchaniſme que la volonté s'attache au bien honnête, que l'entendement s'applique à la vérité, que ſes ſens recherchent les ſatisfactions permiſes de ſon corps ; c'eſt également par un même méchaniſme que l'homme s'éloigne du bien, qu'il s'écarte de la vérité, qu'il prend le change ſur les beſoins réels de ſes ſens extérieurs.

Le principe de toutes les forces motrices qui agiſſent ſur ſon ame eſt donc le même ; il doit avoir en elles

la même confiance; il doit en retirer la même certitude, la même assurance. Second trait de conformité entre tous les motifs de nos connoissances, que l'Auteur de la Nature a ménagé, pour augmenter dans chaque Région la certitude d'un motif par la certitude de tous les autres.

---

§. IV.

Troisieme Exemple.

Quoique les motifs généraux de nos connoissances soient assez différens les uns des autres, pour fonder la distinction des diverses régions de l'esprit, néanmoins ils sont étroitement liés & dépendans les uns des autres dans l'exercice de leurs fonctions. Cette dépendance est éclatante, sur-tout dans le sens moral : c'est aux autres motifs à le mettre en état de porter

ſes jugemens : ils lui doivent leurs ſervice ; c'eſt à eux à lui préſenter, & l'exiſtence, & les qualités phyſiques de tous les objets dont il doit connoître. Ce ſont-là ces Pairs, ces Jurés, que l'Angleterre appelle pour conſtater les faits ſur leſquels le Juge doit prononcer.

S'il s'agit de nos propres actions, inclinations, c'eſt au ſens intime à nous faire connoître leur exiſtence, leur liberté, leurs circonſtances, &c. S'il s'agit des actions des autres, c'eſt au ſentiment de la vue, à nos ſenſations, aux ſenſations des autres, à nous révéler tout le phyſique de ces opérations : c'eſt ſur leur rapport que le cœur s'explique, & que le ſens moral diſtribue & aſſigne les divers degrés de moralité qui leur conviennent ; ce ſont autant de Conſeillers & d'Aſſeſſeurs, dont les avis ſervent à fonder le jugement du tribunal où ils ont été appelés. Puiſque tous ces Juges

prononcent enſemble, & que toutes ces forces ſe réuniſſent pour nous déterminer, ce concert, ſi bien préparé par l'Auteur de la Nature pour nous éclairer & nous décider, peut-il manquer d'augmenter la conviction que chacun d'eux auroit pu opérer. Troiſieme trait de conformité.

---

§. V.

Quatrieme Exemple.

LE véritable office des motifs donnés à la Raiſon n'eſt pas de lui faire voir ou ſentir des objets iſolés & ſéparés, mais de lui en montrer l'ordre, la ſuite & la progreſſion; ce n'eſt que par ces ſortes de ſervices qu'ils peuvent être utiles à la Raiſon. La marche de tous ces motifs eſt la même; elle eſt tracée ſur la même ligne, & le ſens moral la ſuit avec la même exactitude

que toutes les autres puiſſances de l'ame.

Le ſens intime nous rapporte exactement tout ce qui ſe paſſe dans notre ame dans le temps de la paſſion : il nous en montre toutes les ſuites : les commencemens en ſont foibles, quelquefois involontaires : les premiers pas vers le crime ſont timides & chancelans : peu à peu la volonté s'affermit dans le mal : l'habitude l'enhardit ; la flamme s'accroît ; on paſſe rapidement d'un excès à l'autre : la paſſion eſt dans toute ſa force, & l'aveuglement eſt à ſon comble.

Pendant que le ſens intime nous fait connoître le phyſique de ces divers accroiſſemens, le ſens moral attache à chacun d'eux le degré de malice & de corruption qui lui convient : la graduation eſt la même dans le phyſique que dans le moral ; toutes leurs différences ſont marquées & conſtatées par le ſuffrage de ces deux

juges ; & le jugement qui en résulte ne trouve-t-il pas, dans leur concert, un nouveau poids, qui ajoute à leurs impressions, & augmente notre conviction ?

---

§. VI.

Cinquieme Exemple.

LORSQUE le sens moral prononce sur des actes qui viennent de frapper nos yeux, ou qui nous sont connus par l'évidence de nos idées ; les sentimens que notre cœur éprouve peuvent s'expliquer, s'étendre, & fournir matiere à une infinité de termes de comparaison, comme nous l'avons déja observé : mais les idées vagues & générales, qui occasionnent ces sentimens, peuvent également s'étendre & se développer, & donner lieu à un nombre de rapprochemens & de nouvelles comparaisons.

Dans ce jugement du ſens moral, *Nous devons honorer & aimer nos parens*, la ſeule repréſentation de ces perſonnes qui nous tiennent de ſi près, ſuffit pour nous perſuader. Le cœur ſent la vérité de cette regle générale, & le ſens moral l'approuve & la confirme : mais ſi nous voulons nous convaincre de plus en plus d'un devoir auſſi ſacré, nous n'avons qu'à approfondir & analyſer ce que ſont, par rapport à nous, nos parens ; dans l'autorité qu'ils ont reçue de la Nature ſur nous, dans le rang qu'ils tiennent à notre égard, dans les ſervices qu'ils nous ont rendus ; nous trouverons mille preuves de ces devoirs que le ſens moral nous impoſe. Pouvons-nous donc nous diſpenſer d'aimer & d'honorer des perſonnes qui nous ont donné, après Dieu, l'être, le jour, la vie ; dans la dépendance deſquels l'Auteur de la Nature nous a établis, qui ont pris le plus grand ſoin de notre éducation, aux-

quels il nous a unis par les liens du ſang, de qui nous avons reçu les plus tendres careſſes & les bienfaits les plus ſignalés, qui ne ceſſent de nous témoigner le plus grand intérêt & le plus parfait attachement, &c.? Voilà la vraie maniere de raiſonner & de découvrir tous les rapports des deux termes qui forment une propoſition : chacune de ces explications fournit une nouvelle preuve : leurs impreſſions ſe réuniſſent; & la premiere qu'avoit excitée dans nous l'idée vague & générale des parens; & leur réunion produit néceſſairement dans nous une aſſurance, une conviction proportionnée à celle que chacune de ces forces auroit opérée, ſi elles nous avoient frappé ſéparément.



§. VII.

Sixieme Exemple.

Toutes nos ſenſations extérieures, rapprochées du ſens moral, offrent une foule de comparaiſons : leurs effets, les principes de leur force, leur marche, leur développement, préſentent les mêmes reſſources que le ſens intime & l'évidence de nos idées; mais, entre le ſens moral & toutes nos ſenſations, il exiſte d'autres rapports bien plus intéreſſans & plus probans. La Nature a deſtiné & préparé celles-ci pour être les ſignes, les argumens de celui-là, & pour prouver & manifeſter l'empire qu'exerce ſur nòtre cœur le goût du bien, l'amour de la vertu.

Je penſe à une belle action, ou j'en ſuis le témoin : mon cœur ému communique à tous mes ſens le feu,

la chaleur qui l'animent : ma joie, mon approbation ſe peignent ſur tous les traits de mon viſage. On lit dans mes yeux l'admiration dont je ſuis frappé ; & tous les mouvemens de mon corps expriment & rendent les ſentimens que la Nature, la Raiſon, la Religion m'inſpirent à la préſence du bien honnête.

Je raconte un acte héroïque de religion envers Dieu, de charité envers le prochain : tous ceux qui m'écoutent partagent mon enthouſiaſme : le bien moral exerce ſur eux un même pouvoir que ſur moi ; ils éprouvent, dans leurs ſens, les mêmes mouvemens que je ſens ; & je lis dans leurs yeux, dans toute l'habitude de leur corps, les mêmes ſentimens que j'apperçois dans mon cœur.

Une ame pieuſe s'occupe de ces grandes idées, que lui donne ſa religion, ſur ſon propre néant, ſur la grandeur de Dieu, ſur l'amour géné-

reux qui lui eſt dû, ſur l'énormité des fautes qu'elle a commiſes. J'apperçois, dans ſon extérieur, tous ces beaux ſentimens que ces grandes idées excitent dans ſon cœur : je vois ſon corps incliné, proſterné, ſes yeux fixés en terre; je le vois frapper ſa poitrine; je l'entends ſe reprocher ſes infidélités & ſolliciter ſon pardon.

Un Orateur pathétique peint, dans ſes diſcours, les charmes, les attraits de la vertu; il en développe les caracteres; il fait parler au cœur : il fait paſſer, dans celui de ſes Auditeurs, tous les ſentimens qu'éprouve le ſien. Ce n'eſt pas le ſeul éclat de ſa voix qui les touche & les rend attentifs; c'eſt le bien, la vertu, l'inclination que la Nature nous inſpire, qui remuent & agitent l'ame de tous ceux qui l'entendent : ſes grands ſentimens, dont leur cœur eſt pénétré, ſe répandent au-dehors : la douleur ſe peint ſur leurs viſages, dans leurs

geſtes : je vois couler leurs larmes ; j'entends leurs frémiſſemens, leurs ſoupirs, leurs cris, leurs ſanglots ; tout chez eux exprime les affections que la Religion leur inſpire : un ſpectacle auſſi édifiant n'eſt-il pas dû à cet empire que la vertu exerce ſur tous les cœurs ? Peut-on imaginer une preuve plus convaincante de ces grandes vérités que le ſens moral nous fait connoître ? Ces impreſſions multipliées, perſévérantes, qui partent d'un auſſi grand nombre de perſonnes, peuvent-elles être comparées à ces impreſſions ſolitaires qui nous avoient touché d'abord ? Et combien n'ajoutent-elles pas à notre premiere conviction ?

Ces ſenſations ſe trouvent conſonantes avec les ſentimens que nous inſpire la vertu ; mais lorſqu'elles leur ſont oppoſées, & qu'elles les combattent, elles nous fourniſſent encore des preuves auſſi convaincantes de la force ſupérieure qu'exerce ſur notre

cœur le ſens moral, le goût du bien honnête. Lorſque l'enthouſiaſme du vice, l'enchantement de la paſſion ont ceſſé, nous n'avons qu'à lire dans notre cœur, & nous y verrons facilement la différence de ces ſaintes impreſſions que la vertu fait ſur notre cœur, d'avec ces impreſſions des paſſions brutales : la ſatiété, le dégoût, le repentir, les regrets, les douleurs, les infirmités, qui ſuivent toujours celles-ci, ſont autant de moyens que la Nature nous offre, pour nous convaincre de plus en plus du mérite de la vertu & de la préférence que nous devons toujours donner à la voix de notre conſcience, ſur le langage des paſſions. Quels motifs plus puiſſans pouvions-nous deſirer pour nous attacher de plus en plus à la vertu, & nous en faire connoître tout le prix?

§. VIII.

§. VIII.

Septieme Exemple.

LA cinquieme Région ajoute encore à tous ces moyens de conviction que nous venons d'indiquer. L'Hiſtoire des ſiecles paſſés & du ſiecle préſent a pour objet principal les mœurs de tous ceux qui nous ont précédés; les actions éclatantes & vertueuſes des hommes qui ont mérité le nom de *grands;* les crimes, les forfaits des illuſtres ſcélérats; les portraits des uns & des autres ont été tracés par les Auteurs ſinceres & fideles, d'après les impreſſions du ſens moral: tous ceux qui ont reçu des éloges de la poſtérité, ne les ont mérités que par leur exactitude à ſuivre la voix de leur conſcience; & ceux qui nous ont tranſmis leurs hauts faits, n'en ont connu la valeur & apprécié le mérite, que

d'après son rapport : au contraire, tous ceux qui se sont rendus fameux par leurs crimes, & se sont attirés la haine & le mépris du public, n'ont été coupables que pour s'être laissés entraîner à la violence de leurs passions, & avoir foulé aux pieds les avis du guide que la Nature leur avoit donné.

Dans les ténebres du Paganisme, quelques Ecrivains ont donné des éloges à des projets odieux qui ont eu des succès, à des entreprises injustes qui ont été avantageuses à un Etat, à des passions basses & honteuses qui ont causé d'heureuses révolutions, à des traits de vengeance, de cruauté, d'inhumanité : mais tous ces écarts ont été condamnés & réprouvés par le jugement du public : ils n'ont procuré à leurs auteurs qu'une gloire fausse, qui les a déshonorés aux yeux des siecles qui les ont suivis ; & les louanges qui leur ont été données

s'accordent mal avec les principes que les Hiſtoriens ont ſuivi ailleurs : en ſorte que le témoignage du ſens moral trouve, & dans les applaudiſſemens donnés au plus grand nombre des Hiſtoriens, & dans l'improbation & la cenſure que quelques-uns d'entre eux ont méritée, une tradition ſuivie de la force & de l'autorité qu'il a toujours exercée ſur le cœur de l'homme : cette tradition non interrompue chez toutes les Nations, chez les peuples les plus ſauvages, dans tous les ſiecles, doit être aujourd'hui regardée comme le cri de la Nature & le jugement de la Raiſon. Tous ces témoins, qui dépoſent uniformément en faveur du ſens moral, rangent toutes les vérités qu'il nous dicte encore, au nombre de ces connoiſſances généralement reçues & accréditées dans tout le genre humain, dont il eſt impoſſible à un homme raiſonnable de concevoir le moindre doute.

---

§. IX.

Huitieme Exemple.

LA feule Hiftoire, & des Légiflateurs, & de la Légiflation, nous offre un nombre de nouveaux appuis & de preuves de la certitude du fens moral.

Toutes les loix honnêtes, juftes & équitables, que de fages Légiflateurs ont portées, ne font que l'expreffion des fentimens de la Nature, & l'effet de ce goût qu'elle nous infpire pour le bien honnête. Ce refpect, cette foumiffion intérieure que nous leur rendons partent bien moins de l'autorité humaine qui les a portées, que de leur conformité, de leur identité avec l'inftinct de la Nature & avec la conftitution primitive de notre être. Toutes les loix injuftes, vexatoires,

inutiles ou pernicieuſes ont été dictées par des intérêts que la Raiſon condamne, & elles ſont combattues par le ſentiment & la voix de la conſcience, qui nous défend de nous y ſoumettre : la crainte ſeule d'éprouver mille injuſtices peut leur procurer une obéiſſance apparente ; mais, pendant que le corps ſe proſterne aux pieds du Tyran, & ſemble reſpecter les ordres qu'il donne, le glaive en main, au préjudice de la Raiſon, le cœur réclame, la conſcience en appelle, & déteſte le deſpote.

Par toute la terre, les grands principes des mœurs ſont encore reſpectés par tous les hommes qui ſavent bien uſer de leur raiſon ; & ſi les préjugés de l'éducation, des fauſſes religions, du deſpotiſme & de la tyrannie ont altéré quelques-unes de leurs conſéquences, il eſt auſſi facile d'appercevoir le point précis où ces loix bizâres & injuſtes s'écartent de la vérité & du rapport du

ſens moral, qu'il eſt aiſé d'appercevoir, dans les opinions fauſſes & erronées des Philoſophes, les cauſes de leurs erreurs, & ces vraiſemblances qui les ont trompés.

---

§. X.

Nouvelles réflexions ſur cet accord de toutes les vérités naturelles.

QU'ON ſe rappelle ici cette multitude de vérités naturelles, ſur leſquelles ſont appuyés tous les oracles du ſens moral, ce concert, cette harmonie qu'elles forment avec les ſentimens honnêtes que nous inſpire la Nature; & qu'on nous diſe ce qui pourroit manquer à ce ſecond motif de nos connoiſſances, pour produire en nous la plus parfaite aſſurance, la plus grande conviction ?

Dans ces momens, où toute l'atten-

tion se fixe sur ce grand tableau, sur ce magnifique ensemble, les forces de la Nature réunies exercent & déploient sur nous toute leur énergie; mais ce n'est pas le seul moment où elles mêlent & joignent leur action avec celle du sens moral. Comme celui-ci, avant que nous connoissions les vrais principes de ses forces particulieres, pese sur notre ame, & l'ébranle par des mouvemens qui préviennent toutes nos réflexions; de même l'accord de toutes les autres vérités naturelles avec le sens moral, avant même d'être clairement & distinctement apperçu, peut presser, pousser notre ame. Pour l'autoriser à céder aux impressions du bien moral, il suffit, 1°. que cet accord soit réel, comme il suffit que des instrumens soient à l'unisson pour agir ensemble, quoique, ni leur présence, ni leur accord ne soient pas apperçus; il suffit, 2°. que nous sachions que toutes les vérités de tous

les ordres ne peuvent jamais être contraires, pour nous faire présumer le parfait accord de la vérité que nous sentons, avec celles que nous ne sentons point. Il suffit encore que l'accord de cette vérité avec les connoissances que nous lui comparons d'abord, puisse lui faire augurer qu'elles s'accordent sûrement avec toutes celles que nous appercevrons, à mesure que nous avancerons dans l'étude des Sciences. Ceux qui réfléchissent souvent sur les impressions qu'ils reçoivent de la vérité, n'ignorent pas cet augment de force qui part d'un principe, d'où coulent plusieurs vérités qu'on apperçoit en général ; & c'est ce qui fait la différence dans la certitude des grands principes, d'avec la certitude d'une simple conséquence.

§. XI.

Neuvieme Exemple.

Enfin le ſens moral trouve un appui ſupérieur à tous les autres dans la conformité de ſes principes, avec toutes les vérités de la Religion Chrétienne.

La Révélation a toujours été néceſſaire pour apprendre à l'homme les vérités que ſa raiſon ne pouvoit atteindre, & que l'Auteur de la Nature vouloit lui manifeſter; mais, dans le temps où Jeſus-Chriſt a paru, elle étoit encore néceſſaire à l'homme pour le rappeler de ſes égaremens, & pour mettre ſous ſes yeux les vérités naturelles, que, dans l'aveuglement où il étoit plongé, ſa raiſon ne pouvoit plus appercevoir. Auſſi l'Evangile ne contient pas ſeulement

des myſteres incompréhenſibles ; la plus grande partie des vérités conſignées dans ce livre ſacré, ſont aujourd'hui à notre portée : les Païens les plus éclairés n'avoient été frappés que de quelques étincelles de cette lumiere, & n'avoient pu s'élever qu'à quelques connoiſſances détachées. Le Chrétien aujourd'hui en ſaiſit la ſuite, l'ordre & l'enſemble, & trouve des forces pour les pratiquer.

Nous examinerons ailleurs ces myſteres, qui excedent les lumieres de la Raiſon, mais qui ne les contrediſent point : ici nous ne devons parler que du droit naturel que la Révélation a mis ſous nos yeux & à notre portée. Sous ce rapport, elle ne doit être conſidérée que comme une nouvelle promulgation de la loi de Nature, mais une promulgation plus étendue, mieux développée ; qui ajoute aux mœurs naturelles de pratiques plus parfaites, des vues plus élevées, des

récompenſes plus éclatantes, des châtimens plus terribles, plus capables, & d'arrêter la main du méchant, & de réformer ſon cœur.

L'homme n'a qu'à s'étudier lui-même, il trouvera les germes, les fondemens de toutes ces vertus ſublimes qui avoient échappé à la Raiſon, dans l'inſtinct qui l'anime, dans la conſtitution primitive de ſon être; & les ſentimens qui en ſont les ſuites, ſont les mêmes qne ceux que la Révélation nous commande. Il voit gravés dans ſon ame les mêmes préceptes que nous liſons dans les Livres ſacrés: Jeſus-Chriſt eſt venu les enſeigner, les pratiquer, les inſpirer à l'homme par ſes leçons & par ſes exemples: ils ſe trouvent liés avec nos intérêts les plus chers; & c'eſt de notre exactitude à les obſerver, que dépend ce bonheur ſuprême, que la Loi de Nature, la Loi de Jeſus-Chriſt nous fait

un devoir de rechercher avec tant d'empreſſement & d'ardeur.

Ce n'eſt point ici le lieu d'entrer dans les détails de tous ces préceptes, & de mettre en parallele l'une & l'autre Loi ; mais nous avons déja fait remarquer ce concert, cette harmonie ; on a déja vu que les fondemens & l'abrégé de ces deux Loix étoient abſolument les mêmes ; & les Impies du ſiecle en ſont ſi perſuadés, qu'ils confondent toujours l'une & l'autre, & qu'ils veulent faire un crime à la Religion révélée de toutes les vérités que la Raiſon nous enſeigne elle-même.



§. XII.

Suite du même Sujet.

L'APPUI mutuel que ſe prêtent la Religion naturelle & la Religion révélée, eſt ſi frappant, les lumieres qu'elles ſe communiquent ſont ſi éclatantes, qu'il eſt impoſſible de ſe ſoumettre aux loix de la premiere, & de combattre les loix de la ſeconde. Tous les hommes qui auront des mœurs honnêtes ne pourront jamais combattre la Religion Chrétienne; & tous ceux qui improuvent les préceptes de la Révélation, s'ils veulent ſe ſuivre, ſe trouveront obligés de fouler aux pieds toutes les loix de la Nature. C'eſt la vraie cauſe de cette corruption générale, qu'on s'efforce d'introduire dans les mœurs. L'Impie craint que, ſi l'homme ſe diſtingue par des mœurs

irréprochables, ſon attachement à la vertu ne l'attache à la Religion de Jeſus-Chriſt, & ne le ſoumette à la Foi.

C'eſt encore là la vraie ſource de ces contradictions que nous remarquons dans tous les ennemis de la Religion : contradiction dans leurs démarches : ceux même qui oſent s'afficher pour les apôtres du libertinage, n'oſent pas toujours commettre ces actions baſſes & honteuſes qu'ils permettent & qu'ils recommandent aux autres : contradiction dans leur doctrine ; leurs principes ſont diſcordans : ce qu'ils affirmoient hier, ils le nient aujourd'hui ; & nous ne connoiſſons aucun Auteur de ce genre qui ne nous ait laiſſé mille preuves du reproche que nous leur avons déja fait d'être irréligieux, parce qu'ils ſont déraiſonnables.

Un Philoſophe Anglois, des plus célebres, nous fournit la preuve de

tous ces faits. Au milieu d'une foule de principes pernicieux & impies, on rencontre les maximes les plus excellentes, les plus favorables à la Religion. Il nous explique clairement les causes de ses propres erreurs; & c'est à la perversité des mœurs qu'il attribue la source de l'irréligion. Gravons bien dans notre cœur cette sublime pensée d'un homme savant, mais mauvais Philosophe, selon nos principes.

« Nous pouvons avoir l'oreille dé-
» licate & sûre en Musique, sans
» avoir le talent de la composition :
» nous pouvons juger de la Poésie avec
» goût, sans être Poëte, mais nous
» ne pouvons avoir aucune idée rai-
» sonnable de la bonté, sans être
» bons; de sorte que si la louange
» fait partie d'un culte que l'on doit
» à Dieu, nous devrions travailler à
» devenir bons, ne fût-ce que pour
» savoir le louer dignement; car *un*

» *cœur corrompu & méchant ne ſauroit*
» *louer avec dignité la ſouveraine bonté.*
» Ses effets ſeroient inutiles & révol-
» tans ; ils bleſſeroient la majeſté
» divine (1) ».

(1) Cinquieme Lettre de Mylord Shafleſ-bury, ſur la bonté de Dieu.





CHAPITRE QUATRIEME.

De l'origine des Doutes, des causes de nos Erreurs dans les matieres du Sens moral.

Est-il possible de concevoir des doutes, de donner dans des erreurs, sous la conduite d'un guide aussi sûr, aussi respectable que le sentiment du bien honnête ? Ces doutes fréquens, ces erreurs multipliées ne préjudicieroient-elles point à la haute certitude des regles de la Morale? Quelle marche l'homme doit-il tenir pour s'en garantir ou pour s'en retirer? Ces questions sont des plus importantes, & méritent toute l'attention de nos Lecteurs.

Il n'est point ici question de ces

doutes, de ces incertitudes qui prennent leur ſource dans l'ignorance & le défaut d'éducation, dans la médiocrité ou les travers de l'eſprit, dans l'inſenſibilité ou l'apathie du cœur, dans l'obſcurité des queſtions qu'on éleve, des titres que l'on produit. Les bornes dont nous avons déja parlé ſuffiſent pour rendre compte de ces doutes, de ces anxiétés. Nous conſidérons ici les doutes, les erreurs dans les eſprits les mieux inſtruits, les plus éclairés, dans les matieres les plus faciles, les plus certaines; & nous diſons que, malgré l'infaillibilité du motif qui nous guide dans la Région des Mœurs, & l'inéluctabilité de ſes impreſſions, des forces étangeres, de téméraires écarts peuvent ſuſpendre notre jugement: notre cœur peut être livré à de faux principes qui l'attachent, qui l'aveuglent, & l'empêchent de réfléchir ſur tous les jugemens qu'il porte & les raiſon-

nemens qu'il hafarde : notre efprit peut être diftrait, & ne pas confidérer affez les impreffions qu'il reçoit : lors même qu'il s'applique de toutes fes forces, & donne toute fon attention, il peut rapporter à un objet l'impreffion qu'il a reçue d'un autre objet, & affirmer de l'un ce qui ne convient qu'à un objet tout différent.

Les principes de nos égaremens, la fource de la déraifon dans l'homme font par-tout les mêmes. Dans la Région des mœurs, comme dans celle du fens intime, dans celle de l'évidence, &c., les uns fe trompent en jugeant fans avoir reçu aucune impreffion de la part de leur guide, & par des motifs qui lui font abfolument étrangers : *Prévention.*

Les autres fe trompent fous leurs impreffions, mais pour n'y pas donner une attention fuffifante : *Inconfidération.*

Les derniers enfin tombent dans

l'erreur, & s'y attachent, en jugeant avec leur guide, mais contre lui-même, contre ce qu'il nous dicte, & faisant servir les propres forces de la vérité pour se précipiter dans l'erreur : *Illusion.*

C'est à ces trois sources que nous rapportons les causes générales des doutes, des erreurs dont il est question particuliérement dans la Région du Sens moral.



ARTICLE PREMIER.

Premiere Caufe générale de nos Doutes, de nos Erreurs.

LA PRÉVENTION.

On juge des principes des Mœurs, fans avoir reçu aucune impreffion du Sens moral.

Nous allons fuivre, dans ce premier Article, un efprit prévenu par de faux principes, un cœur dominé par fes paffions : nous le verrons fermer les yeux à la lumiere, abandonner le guide chargé de le conduire, recourir à des moyens étrangers pour excufer fes égaremens & cacher fa déraifon.

Dans cette ſituation, des eſprits, éclairés d'ailleurs, portent des jugemens d'autant plus faux, qu'ils ſont dictés par les préjugés & la corruption de leurs cœurs. On les voit négliger de recueillir les impreſſions du ſens moral, ſe laiſſer entraîner par des inclinations contraires; déguiſer & contrefaire le témoignage de leur conſcience, y ſubſtituer des raiſonnemens abſtraits, dont toute la force part de termes ambigus & équivoques, & s'appuyer ſur des raiſonnemens auſſi foibles, pour excuſer leurs erreurs, & les répandre.

Ces écarts de l'homme ſont d'autant plus fréquens & ordinaires, que ſon cœur a un intérêt plus grand de fermer les oreilles à la voix d'un maître qui exige les plus grands ſacrifices, & que les biens phyſiques, excitant dans notre cœur des commotions bien plus vives, des plaiſirs plus flatteurs, plus apparens que le bien

honnête, ils prêtent à notre ame un contre-poids bien capable de balancer les attraits de la vertu, & de les faire oublier.

C'eſt à la prévention que nous attribuons ces premiers égaremens de l'homme; mais la prévention eſt toujours l'effet des paſſions. Pendant que notre ame eſt ſous leur joug, elle fait jouer toutes ſortes de reſſorts pour s'abuſer elle-même, & pour ſéduire les autres. Nous allons découvrir ſes artifices, ſes intrigues; &, après les avoir reconnues, nous en preſcrirons les remedes.



PARAGRAPHE PREMIER.

Premiere Cause des Doutes, des Erreurs.

La Prévention fait sortir l'Homme des Bornes de la Raison.

POUR se conserver constamment dans l'amour du bien & la pratique de la vertu, il faudroit fermer toujours les oreilles au langage de l'amour-propre, de l'orgueil, de l'intérêt, aux cris des préjugés, au tumulte des passions : telle est la conduite de toutes ces personnes vertueuses qui savent se garantir & du vice & de l'erreur : toutes les autres, dont nous déplorons les chûtes ; les Savans même, dont nous lisons les ouvrages, se sont laissés prévenir & indisposer. Attachés à certaines sectes, à certains principes faux & dangereux, ils tournent toute leur attention sur ces erreurs que la passion leur

leur a fait adopter; ils n'ont point d'autres armes pour combattre la vérité; ils s'efforcent de les faire valoir, les uns pour excuſer leurs écarts; les autres pour répandre leur doctrine & pour l'accréditer.

C'eſt-là une obſervation que nous ne ceſſons de faire, en parcourant les ouvrages de la Philoſophie du jour. Elle ne met, au rang des grands hommes, que ceux qu'elle a reconnus habiles dans l'art de blaſphémer. L'impiété eſt devenue le cordon du Bel-Eſprit; auſſi la voit-on ſe reproduire ſous toutes les formes : Phyſiciens, Moraliſtes, Politiques, Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens, Critiques; tous combattent la Religion naturelle avec les mêmes avantages & la même opiniâtreté. Que ne nous eſt-il permis de tirer les voiles ſous leſquels tous ces Auteurs ſe ſont cachés & enveloppés! Il ne ſeroit pas néceſſaire, pour faire triompher la Religion na-

turelle, de la montrer telle qu'elle eſt; il ſuffiroit de mettre au jour la méchanceté, l'aveuglement & les artifices de ſes ennemis : leur marche eſt la même; c'eſt celle de la déraiſon. Nous allons faire paroître un nombre de Moraliſtes, de Politiques ſur la ſcene; on ſentira la folie, l'extravagance de leurs procédés, & à quel excès ils ont porté l'abus des lumieres, des ſentimens donnés à l'homme pour le conduire.

Premier Exemple, tiré de l'Athéiſme, du Materialiſme, &c.

LES Pyrrhoniens attaquent & mépriſent hautement les forces de la Raiſon. Nous mettons au premier rang ceux qui, rendant leurs hommages à ſes lumieres, ne laiſſent pas que de ſortir de ſes bornes, tous ces Philoſophes qui, pour ſe ſouſtraire à l'autorité de Dieu, & ſortir de ſa

dépendance, en fuppriment le nom, ou en défigurent l'idée, & veulent identifier fa fubftance avec celle de la matiere.

Les uns refufent d'attribuer à un Être intelligent l'exiftence & le bel ordre de cet Univers. Ils n'ont point d'autres reffources pour en expliquer l'origine & les phénomenes, que de recourir au fimple hafard. Les autres ont imaginé un Efprit univerfel, répandu dans toutes les parties du Monde, duquel tous les animaux qui naiffent reçoivent & la vie & l'action. Et cette ame univerfelle, felon quelques-uns, eft la Divinité elle-même, fi bien liée avec la matiere qu'elle la pénetre, fe mêle avec toutes fes parties; felon d'autres, cette ame eft diftinguée du Dieu qui l'a créée, qui la gouverne.

Quelques-uns d'entre eux regardent cette ame comme un être unique, quoique répandu dans une multitude

d'êtres diſtingués & différens les uns des autres : d'autres, en la répandant, la ſéparent, la diviſent dans chacun des êtres qu'elle anime.

Il en eſt qui ne reconnoiſſent, dans cette ame univerſelle, qu'une force génitrice, cachée ſeulement dans la matiere, & dépourvue de toute ſageſſe : il en eſt d'autres qui ſoutiennent que cette vie eſt un principe très-habile & très-ſage, qui agit avec deſſein, quoique renfermée dans toutes les particules de la matiere, mais ſans aucun ſentiment d'elle-même, &, malgré ſa ſageſſe, ignorant la ſcience & l'intelligence dont elle eſt pourvue.

C'eſt dans ce dernier ſyſtême que Spinoſa a puiſé le ſien, & qu'il a trouvé le moyen de faire de toute la Nature une ſeule & unique ſubſtance, qu'il nomme *Dieu*, & dont tous les attributs ont pour fondement les diverſes perfections répandues dans toutes les parties de l'Univers. Quel-

ques-uns prétendent que cette ame formatrice, cette vertu très-ſage eſt cachée dans la ſemence, qu'elle conſtruit le corps, & qu'elle prépare ce domicile, à cauſe qu'elle ſurpaſſe de beaucoup, non-ſeulement en ordre, mais en ſageſſe. Il paroît que c'eſt dans ces idées ſéminales que J. B. Robinet a puiſé ces homoncules germes, qui deviennent la ſource du développement des organes de l'homme, & des facultés de ſon eſprit.

Le plus profond des Hilozoïtes, Gliſſon, a été plus loin. Il prouve que la matiere *n'a pas ſeulement la capacité d'acquérir une nature vitale, mais qu'elle eſt compriſe actuellement vivante; qu'elle fut toujours douée des trois facultés qu'il reconnoît : la* perception, *l'*appétit *& le* mouvement; *qu'elle ſe connoît elle-même; qu'elle s'aime; qu'elle cherche à ſe défendre; qu'elle connoît ſes perfections & ſes défauts, &c.*

Leibnitz, au contraire, regardoit

comme le délire d'une imagination qui s'égare, l'idée de cette nature créée, à qui l'on prête assez d'intelligence pour former les corps & les disposer convenablement aux vues du Créateur. *Il ne dépouille pas les êtres de toute force, de toute activité : mais il la place dans les principes simples ou monades, de l'union desquels résultent toutes les substances composées : les monades ne peuvent pas éprouver l'action d'aucune substance extérieure qui pénetre au-dedans d'elles ; il faut que tout changement intérieur vienne de quelque principe interne de la monade* (1).

Ce n'est encore là qu'une partie des opinions qui partagerent les anciens Philosophes, & qui donnerent naissance à une infinité de sectes, d'où sont venus le Platonisme, le Stratonisme, le Spinosisme, l'Hilo-

(1) Voyez le Journal Encyclopédique du 15 Janvier 1759, p. 12 & suivantes.

zoïſme, le Gliſſonianiſme, le Leibnithianiſme, &c.

Après avoir mis dans un ſi beau jour les vrais principes de toutes les Sciences, il nous en a coûté beaucoup pour mettre ſous les yeux de nos Lecteurs des idées auſſi découſues, des raiſonnemens auſſi mal fondés, des ſyſtêmes auſſi extravagans. La diverſité, l'oppoſition, les contradictions de toutes ces hypotheſes; l'obſcurité, l'incertitude, la fauſſeté des principes ſur leſquels on eſſaie de les faire porter, ne fourniſſent-ils pas la preuve la plus convaincante que leurs auteurs ſont ſortis des bornes de la Raiſon? Quelques éloges que l'on donne à la profondeur de leur ſcience, à la ſublimité de leurs penſées, il eſt démontré qu'ils n'ont jamais connu ni les forces véritables, ni la marche de la Raiſon. Apperçoit-on, dans toutes leurs aſſertions, cet enſemble, ce concert qui peut ſeul fonder nos

jugemens & produire en nous la conviction ? Quel eſt celui des motifs donnés à l'homme pour l'éclairer ou le conduire, ſur lequel ils ont fondé leurs découvertes? Eſt-ce donc le ſens intime qui leur a rapporté l'exiſtence, l'activité, l'intelligence des particules de la matiere, de cette ſubſtance unique qui exiſte dans une infinité d'êtres différens, de ces monades invifibles & inſenſibles, qui excluent toute action ſur elles de la part des êtres qui en ſont diſtingués.

Eſt-ce donc d'après les impreſſions faites ſur leurs ſens, qu'ils affirment, ou qu'il n'exiſte point de Dieu, ou que Dieu eſt l'ame univerſelle de tous les êtres, ou que cette ame univerſelle eſt diſtinguée de Dieu, & intimement l ée & unie avec toutes les parties inſenſibles de la matiere, quoiqu'elle ne ſoit ni ſéparée ni ſéparable d'avec elles ?

Nous n'avons donné que le précis

de tous ces ſyſtêmes inſenſés ; mais, plus on les explique, moins on les comprend ; plus on les étend, plus on apperçoit de diſſonance entre toutes leurs parties. Quand même tous ces rêves d'une imagination exaltée, toutes ces ſuppoſitions chimériques préſenteroient des images faciles à comprendre, des combinaiſons vraiment poſſibles, comment affirmer qu'aucune d'entre elles a été exécutée, & que l'on a donné la préférence aux Monades de Leibnitz ſur le Monde animal intelligent de Platon ?

Non-ſeulement ces paradoxes ſe combattent, s'entre-détruiſent, mais chacun d'entre eux contredit & renverſe tous les fondemens de la ſcience, tous les principes de la Raiſon, toutes les regles de la Morale, tous les phénomenes de la Phyſique des corps, tous les faits de l'Hiſtoire, toutes les vérités révélées. C'eſt par cette oppoſition marquée, qu'ils ont avec la

Religion naturelle, avec la Révélation, qu'ils ont été adoptés; & la prévention, qui a tourné toutes les têtes de ces côtés, eſt ſi ſenſible, qu'on les a enſeignés, ſans prendre la peine de leur donner la moindre ſuite, la moindre vraiſemblance; au contraire, plus on a pris de peine pour les démontrer, plus leur fauſſeté, leur abſurdité a été rendue ſenſible; &, dans ces derniers temps, ce n'a été que dans ces Académies prévenues contre la Religion Catholique, qu'on a donné dans tous ces travers.

Second Exemple, tiré de la Conduite & des Écrits de Bayle.

BAYLE ſe montre à la tête de tous les Impies de ce ſiecle : il avoit de grands talens; mais il étoit né dans l'héréſie. Ses parens l'avoient engagé à proteſter, comme eux, contre la

Religion catholique ; ce fut-là la premiere cause de toutes ses erreurs. Dénué de toute autorité pour régler sa foi, il se trouva bientôt dans la nécessité de protester contre toute espece de Religion : il se fait une gloire de les combattre toutes ; il s'attache à mettre la Raison & la Religion dans une contradiction perpétuelle, pour renverser l'une par l'autre ; il insinue qu'elles ne sont toutes deux que des chimeres ; qu'il ne s'agit que de les mettre en contraste pour les voir s'entre-détruire.

S'agit-il des regles de la vertu & des mœurs, il a soin de les faire varier à son gré, pour donner à entendre que ce ne sont que des regles de caprice & de fantaisie. Le vice & l'innocence reçoivent tour-à tour le tribut de ses éloges & les effets de sa mauvaise humeur. A une morale pure, exacte, austere, il fait succéder les maximes les plus infâmes, présentées de la

maniere la plus cynique, anéantiſſant tous les principes de l'équité & de la pudeur. Il dit le oui & le non ſur tous les points dont il parle. S'il paroît admettre quelques principes, c'eſt parce qu'il veut s'en ſervir pour en combattre d'autres, & il aura ſoin de les détruire lui-même à leur tour, pour en admettre de nouveaux. Enfin, il ſemble n'avoir d'autres vues que d'attaquer tous les fondemens de la ſociété & de la religion, & de faire accroire que tout ce que l'on propoſe pour des loix naturelles & des vérités primitives, n'eſt qu'un tiſſu de menſonges & d'impoſtures.

Ce génie monſtrueux eſt devenu, par toutes ces leçons, le Miniſtre & le Chef de tous les Impies, de tous les Incrédules; & c'eſt dans ſes ouvrages qu'ils ont trouvé, & qu'ils puiſent encore tous les moyens qu'ils emploient pour appuyer le Manichéiſme, l'Athéiſme, le Déiſme,

l'Impiété, l'Irréligion, la licence des mœurs, &c.

Cependant ce fameux Philofophe nous avertit lui-même que fon Dictionnaire & fes autres ouvrages ne font qu'une rapfodie, un fatras, une compilation irréguliere; qu'il n'aimoit point à fe gêner, mais à courir, à bride abattue, par monts & par vaux, felon que la fantaifie l'en prenoit. Ce portrait qu'il nous trace de lui-même eft auffi celui de tous les Impies de notre fiecle. Leurs écrits font farcis des mêmes fophifmes, du même mépris, des mêmes erreurs. Comme lui, ils enfeignent, tantôt que notre raifon n'eft propre qu'à brouiller tout; qu'elle eft une voie d'égaremens, une fource de doutes, de difputes éternelles, d'obfcurités impénétrables; tantôt ils exagerent fes forces, ils lui attribuent des doutes qu'elle n'a pas, & ils en veulent faire l'arbitre, même le juge de la parole de Dieu.

Telle étoit la doctrine de Bayle.

« Il y a, *dit-il*, une lumiere vive
» & distincte, qui éclaire tous les
» hommes, aussi-tôt qu'ils ouvrent
» les yeux de leur attention, & qui
» les convainc invinciblement de la
» vérité : Dieu lui-même est cette
» vérité essentielle & substantielle,
» qui nous éclaire immédiatement,
» & qui nous fait contempler dans
» son essence les vérités éternelles
» contenues dans les notions de la
» Métaphysique. Dieu a voulu pré-
» senter à l'ame cette ressource qui
» ne lui manquera jamais, pour dis-
» cerner le vrai d'avec le faux (1) ».

Qui s'expliqua jamais avec plus de force & plus d'assurance? Bayle n'avoit plus qu'un pas à faire pour se garantir de toute erreur; c'étoit d'étudier la vraie maniere dont l'homme devoit faire usage de cette lumiere: mais ses

(1) Œuvres de Bayle, tome 2, p. 368.

vues ne tournoient pas de ce côté-là. Donnons un exemple des alternatives continuelles de cette fameuſe tête, & des injures qu'il a faites à la Raiſon.

« La Raiſon humaine, *diſoit-il*, eſt » un inſtrument vague, voltigeant, » ſouple, qu'on tourne de toutes » manieres, comme une girouette (1). » C'eſt un principe de deſtruction, » & non pas d'édification : elle n'eſt » propre qu'à former des doutes, & » à ſe tourner à droite & à gauche, » pour éterniſer une diſpute (2) : » c'eſt une voie d'égarement, qui » n'eſt propre qu'à conduire de degré » en degré, juſqu'à nier tout, ou » douter de tout (3) ». On entend ici l'Impiété parler le langage du Pyrrhonien, & le Pyrrhoniſme avancer les principes de l'Impie : preuve ſen-

(1) Dictionn. art. *Hypparchia.* R. D.
(2) *Ibid.* art. *Marich.* R. D.
(3) *Ibid.* art. *Pauliciens.* R. F.

ſible qu'on ne peut pas s'écarter des principes de la Religion, ſans renoncer à ceux de la Raiſon; ni s'éloigner des lumieres de la Raiſon, ſans abandonner toutes les maximes de la Religion.

Troiſieme Exemple, tiré des Ouvrages & de la Conduite de la Metrie.

LA plupart des Philoſophes qui vinrent après Bayle adopterent ſes extravagances, & firent uſage de ſes ſophiſmes. L'incohérence de leurs principes éclata par les inconſéquences de leur conduite. On en vit pluſieurs ſe cacher dans les ténebres, pour s'abandonner à leurs paſſions : le reſpect humain mettoit des bornes à leur enthouſiaſme; mais un grand nombre d'entr'eux ſe faiſoit un mérite de rendre publiques leurs folies & leurs excès.

La Metrie, Médecin, fut un de ceux qui s'écarta le plus des bornes de la Raiſon, & qui voulut ſe mon-

trer tel qu'il étoit aux yeux de toutes les nations. Dans une maladie qu'il essuya, il crut appercevoir que cette intelligence immortelle, que l'on nomme l'*Ame*, baissoit avec le corps, & se flétrissoit avec lui : ébranlé par les rapports de son imagination, il bâtit, sur cette fausse idée, le systême de son Matérialisme : il chercha, dans la Physique des corps, la source de l'intelligence & des opérations de l'esprit : il publia, d'après ce principe, l'*Histoire naturelle de l'Ame* : c'est sur-tout dans son *Homme machine* que l'on apperçoit les suites de sa prévention, & le renversement total de sa raison. Cet ouvrage est plein de suppositions gratuites, de fausses comparaisons, de conclusions générales, tirées d'observations sur des faits particuliers. Il y regne par-tout un ton de frénésie, un air de persuasion qui annoncent ce qu'on appelle un *esprit fort*. Ce n'étoit pourtant pas là son

ambition ; il vouloit ſeulement s'afficher comme un animal ſpirituel & une machine curieuſe. Privé de ſes places, chaſſé de royaume en royaume, pourſuivi pour ſes impiétés, rien ne peut le ramener à la Raiſon. Dans cet état d'humiliation, il affectoit un air de gaieté, qu'il portoit, de temps en temps, juſqu'à la plus grande extravagance. Il parut, dans ſes actions, tel qu'il s'étoit peint dans ſes écrits : on le vit pluſieurs fois, au milieu des grandes compagnies, jeter ſa perruque par terre, & ſe déshabiller preſque nud. Sa mort fut la ſuite d'un de ces tours de folie qu'il avoit fait paroître pendant toute ſa vie. Il ſe fit adminiſtrer, pendant ſa maladie, des ſecours faits pour accélérer ſa fin. Il mourut comme il avoit vécu, & ſortit de ce monde, comme un Acteur quitte le théâtre, ſans autre regret que celui de renoncer au plaiſir de ne pouvoir plus y briller.

Voilà quelle feroit la carriere & la la fin de tous nos Philofophes, s'ils ofoient mettre en pratique les principes de leur Morale. La Raifon dans l'homme peut-elle jamais recevoir de plus grands outrages ?

Quatrieme Exemple, tiré de plufieurs Ouvrages périodiques.

La prévention entraîne encore dans le doute & les erreurs une foule d'Ecrivains & de Compilateurs. Quoiqu'ils gardent plus de mefures & de ménagemens, ils féduifent néanmoins un plus grand nombre de perfonnes.

Nous ofons ici attaquer plufieurs Journaliftes. Les uns, fous prétexte qu'ils ne peuvent pas s'étendre fur les grands principes de la Religion & des Mœurs, n'en parlent jamais; mais, tous les jours, ils mettent entre les mains de leurs Abonnés des chanfons lubriques, des vers obfcenes, des entretiens licencieux, des anecdotes fcan-

daleufes, &c. Ils ne connoiffent d'autres grands hommes que ceux qui favent allumer le feu des paffions, & infpirer à la jeuneffe le goût des plaifirs des fens. Leurs Feuilles font pleines des éloges qu'ils ne ceffent de donner à ces Auteurs également funeftes, & à la Religion, & à la Société. Voilà un des moyens que l'irréligion emploie avec plus de fuccès pour tendre tous les jours des pieges à la vertu.

Les autres, fous prétexte qu'ils font chargés de rendre compte au Public des ouvrages bons & mauvais, qui paroiffent, tantôt ils prennent le parti de la vertu, ils applaudiffent aux regles facrées des mœurs; ils donnent des louanges aux Auteurs qui répandent des lumieres fur les grands principes de la Religion naturelle : voilà Bayle qui s'attache à la Raifon, & en montre tous les avantages : tantôt ils préconifent le vice; ils font le plus bel éloge des paffions les plus honteufes;

ils encenſent les Auteurs des ouvrages les plus pernicieux ; ils nous donnent les extraits des endroits les plus capables de corrompre les cœurs ; ils entrent en fureur contre tous les Ecrivains qui oſent ſe plaindre de ces écrits licencieux ; & ils en prennent occaſion d'elever juſqu'au ciel les talens de tous ceux qui décrient la Religion, & répandent par-tout la contagion. Quels noms, *diſent-ils ;* quels noms plus illuſtres que ceux des Vo * * *, des Di * * *, des d'A * * *, &c. ! Voilà Bayle, dans ce moment de frénéſie & d'ivreſſe, où nous l'avons vu inſulter à la Religion, & mépriſer les lumieres de la Raiſon. Mais ces Feuilles légeres, qui ſe reproduiſent ſi ſouvent, qui ſe répandent ſi loin, font beaucoup plus de mal que les Dictionnaires les plus repréhenſibles. Les plus excellens, les plus fameux ouvrages n'ont jamais produit tant d'avantages à la ſociété, que ces extraits leur ont cauſé de

préjudice. Quel intérêt n'auroit pas le Gouvernement d'arrêter le cours de ces écrits, qui causent tant de ravages? Et pourquoi ne pas contraindre ces Auteurs qui se sont soumis à sa censure, & qui tiennent de lui la liberté d'écrire, de mettre de l'ordre & de la suite dans leurs raisonnemens & leurs propos; de ne parler des ouvrages contraires aux bonnes mœurs que pour en faire sentir le faux & le danger, & pour faire respecter les lumieres de la Raison & les sentimens de la Religion. Cette ville capitale ne compte-t-elle pas assez d'autres sources de la corruption qui y regne? Faut-il que ses habitans trouvent encore dans les talens de ses citoyens un nouveau principe de sa perte & de sa destruction? N'est-il pas incontestable que ces Auteurs, qui débitent des ouvrages aussi pleins de contradictions, s'écartent infiniment des bornes de la Raison, & que ceux qui les fournissent ou

lestolerent, n'en obſervent pas exactement les regles?

---

§. II.

Seconde Source d'Erreurs.

La Prévention fait abandonner à chacun un guide que la Nature lui avoit donné pour ſe livrer à des impreſſions étrangeres.

UN autre principe de nos doutes, de nos erreurs, c'eſt que, dans toutes les Régions, aux guides chargés de nous conduire, la paſſion ſubſtitue la voix des préjugés : elle écoute le langage du premier, toutes les fois qu'il s'accorde avec les principes qu'elle a fait adopter ; mais lorſqu'ils ſont en contradiction avec les ſentimens qui l'attachent, elle lui impoſe ſilence, elle appelle des faux témoins, qui

dépofent fur des faits qu'ils ne peuvent pas connoître, des confeils étrangers, incapables de l'inftruire, & elle leur donne le droit de tout régler & de tout décider.

Premier Exemple, tiré de la Religion invariable & éternelle des anciens Phyficiens & Adeptes.

DANS le Holftein, une compagnie de Philofophes avoit pris le titre de *Société univerfelle des Sciences.* D'après le fyftême de Leibnitz fur la fuffifance de la Raifon pour pénétrer jufques dans le fein des caufes & dans la nature inexplicable des premiers élémens, elle prétendit que la Métaphyfique eft la feule vraie Théologie théorétique: elle fe déclara hautement contre toute efpece de Religion révélée, & rapporta toutes les queftions à expliquer, à réfoudre, à la *Monadologie*, c'eft-à-dire, à la fcience des Monades.

Dans

Dans nos Traités suivans, nous aurons occasion de renverser cette premiere partie de leur systême. Dans la seconde, cette Société soutint que la Morale naturelle étoit la seule Théologie pratique que l'homme devoit reconnoître. C'étoit une conséquence néceſſaire du mépris, de la haine qu'ils avoient conçue pour toute révélation. Voilà ce qu'un Auteur anonyme appelle la *Religion invariable & éternelle des Adeptes.*

Furieux contre ses Confreres, de ce qu'ils n'osoient pas déclarer qu'ils rejetoient toute Religion révélée, il leur offre une démonstration géométrique, dont le poids doit entraîner tous les Théologiens, & résoudre en poudre toutes leurs raisons.

Il établit sa Religion invariable sur les vrais principes, sur ce grand précepte : *Aime Dieu par-dessus toutes choses, & ton prochain comme toi-même.* Il ajoute que *toutes les obligations de*

l'ame se rapportent à sa perfection & à sa ressemblance avec Dieu. Voilà, en effet, les principes d'une Religion éternelle & invariable, que nous admettons avec lui. S'il s'étoit borné à développer ces grands principes, il auroit attiré dans ses sentimens tous les Théologiens, comme il s'en étoit flatté; mais ces premiers principes, bien loin de combattre la Religion révélée, la soutiennent & en sont appuyés : c'est ici que la prévention va employer un de ses stratagêmes, & nous donner pour des principes invariables les fantômes que lui présente son imagination. Suivons ses rêveries insensées.

« Il y a deux mondes; le monde » idéal & le monde sensible : ils sont » séparés par un grand abîme; mais » ils se trouveront un jour rapprochés » & réunis : on passera de l'un à » l'autre; il n'appartiendra qu'aux » Métaphysiciens de servir de guide » dans ce beau voyage.

» La certitude d'une vie future eſt
» le motif le plus propre pour affermir
» l'homme dans la vertu ; mais on ne
» peut arriver à cette certitude, ſi
» l'on ne ſait, avant toutes choſes,
» ce que c'eſt que le fini & l'infini.
» L'Être infini, c'eſt l'Être à qui rien
» ne manque. Il a tous les degrés
» poſſibles de perfection ; les ames
» humaines ſont des êtres finis.

» L'ame, après la mort, conſerve
» toutes ſes qualités & ſes forces,
» ſes perfections & ſes imperfections ;
» elle ſe repréſente tous les objets
» qu'elle a connus, tant qu'a duré
» ſon union avec le corps.

» Les ames, dégagées du corps,
» acquierent de nouvelles forces, de
» nouvelles propriétés, par leſquelles
» elles attirent des particules ſubtiles,
» ou de ces êtres ſimples qui leur ſont
» ſemblables, mais dans un moindre
» degré de perfection : cette attraction
» ſe fait ſuivant les loix univerſelles

» de la Nature, qui ſemble avoir » donné à toutes les ſubſtances une » ſorte d'inſtinct qui les porte à ſe » rechercher. Les plus imparfaites » s'attachent plus volontiers à celles » dont la perfection ſurpaſſe la leur, » qu'à celles qui leur ſont égales.

» Toutes ces particules réunies » forment, pour les ames qui ſe les » approprient, de nouveaux corps, » au moyen deſquels le point de vue » des objets (*ſchema perceptionum*), » devient différent. La raiſon en eſt » que ce nouveau corps eſt compoſé » de particules plus ſubtiles, & que les » liens groſſiers auxquels l'ame étoit » auparavant aſſujettie ſont rompus (1).

La ſeule expoſition de ces principes doit révolter le Lecteur. Ils expriment des faits extravagans, impoſſibles & deſtitués de toute eſpece de preuves. N'eſt-ce donc pas un ſeul & même monde que nous voyons par nos idées, ou que nous connoiſſons par le ſen-

(1) Journ. Encycl. 1. mai 1760.

timent ? Eſt-ce donc aux Métaphyſiciens à nous donner la connoiſſance de tout ce qui a exiſté ou exiſtera, eux qui, dans toutes leurs ſpéculations, doivent faire abſtraction de l'exiſtence? Qu'on nous en nomme un ſeul qui ait fait ce beau voyage, où il ait dû ſervir de guide? L'homme trouve-t-il, dans ſa raiſon, des moyens pour s'aſſurer des faits qui ſe ſont paſſés hors de lui, dans les ſiecles éloignés, ou qui arriveront dans les ſiecles à venir? Eſt-ce la voix de notre conſcience qui nous ſuggere toutes ces prédictions? Qu'on cite un ſeul témoin qui, dans les ſiecles paſſés, ait vu cette attraction de particules ſubtiles, dont la réunion doit perfectionner l'ame & lui donner un nouveau corps, un nouvel état, un nouveau bonheur, tout oppoſé au témoignage de la Révélation, qui lui devient inutile? Il n'y a que le fanatiſme irréligieux qui puiſſe inſpirer de pareilles aſſertions.

Comment les accorder avec les premiers principes de la Loi naturelle, pour en compoſer un ſeul & même ſyſtême ?

Telle eſt cependant cette grande démonſtration, qui a paru ſi frappante à ſon auteur, qu'il traite tous les Théologiens qui s'y refuſeroient d'*abominables impoſteurs, les plus endurcis des hommes.* Ces injures groſſieres ſont un nouveau trait de ſa frénéſie.

Voilà l'évangile des Adeptes, ſur l'état de l'ame pendant ſa vie & après ſa mort, que l'on doit préférer à la doctrine évangélique : elle devient inutile à l'homme, par la ſcience ſublime où la Métaphyſique peut l'élever par ſes fantômes & ſes conjectures. La Philoſophie moderne des ſectateurs de Leibnitz, qui nous donnent des chimeres, de pures poſſibilités pour des faits réels, pour les fondemens de leur ſcience, ne pourra jamais mériter l'eſtime d'aucun Sa-

vant ; & lorſqu'on s'appercevra que c'eſt la haine de la Religion Chrétienne qui leur fait embraſſer ces extravagances, pourra-t-on s'empêcher de déplorer leur prévention, & de plaindre leur état de déraiſon ?

Second Exemple, tiré du Livre de la Nature.

La haine de la Religion naturelle fait ſur l'Impie le même effet, & cauſe les mêmes préventions que la haine de la Religion révélée ſur l'Hérétique.

Nous avons vu, dans le commencement de ce ſecond Traité, Robinet adopter tous nos principes ſur le ſens moral, en développer tous les caracteres, démontrer la force & l'utilité de ce nouveau ſens.

« Il exiſte, *dit-il dans ſa troiſieme* » *partie, ſur l'inſtinct moral*, une regle » de moralité qui découvre les vrais » fondemens de nos devoirs ; une » regle ſûre du juſte & de l'injuſte,

» de l'approbation ou du blâme (1).
» Dans l'homme, il exiſte un inſtinct
» qui a ſeul toutes les qualités néceſ-
» ſaires d'une regle de moralité (2).
» L'ame perçoit le bien & le mal,
» comme elle goûte le doux & l'amer.
» . . . . (3). Le déſordre ne naîtra
» que du mépris des ſentimens mo-
» raux. . . . (4). En faiſant dépendre
» les inſpirations de la Nature d'une
» Métaphyſique incertaine, on nous
» a fait perdre l'habitude de ſentir
» le juſte & l'injuſte ; on nous a
» appris à en chercher l'origine où
» elle n'eſt pas, à leur en forger une :
» & quels ſyſtêmes monſtrueux ne
» ſont pas nés de cette licence ſacri-
» lege ? . . . O vous ! qui conſervez

(1) De la Nature, troiſieme partie, premier volume, page 228.

(2) Titre du chap. 2, page 229.

(3) Page 233.

(4) Page 244.

» le goût pur de la vertu, faites-vous » une loi de n'être jamais en contra- » diction avec les sentimens que la » Nature inspire; ces sentimens pré- » cieux, qui distinguent vivement le » bien moral de son contraire. N'allez » point à l'école des Maîtres de la » sagesse; ils vous pervertiroient: » cette science ne s'apprend point: » les principes en sont dans votre » cœur: soyez seulement attentifs » aux mouvemens de votre conscience » qui vous les fera sentir, qui en » fera elle-même l'application: sur- » tout soyez en garde contre les illu- » sions d'un esprit trop ardent à con- » tredire la Nature (1) ».

Ici Robinet établit les vrais fondemens de la Morale, l'autorité du sentiment. Il défend expressément d'écouter jamais un autre guide, & de prêter l'oreille aux raisonnemens abs-

(1) *Ibid.* page 252.

traits du Philosophe. Dans ces momens précieux, il suivoit exactement les mouvemens de sa conscience; mais nous allons le voir donner dans les piéges qu'il recommande avec tant de chaleur d'éviter, & recourir à la plus sotte Métaphysique, pour rendre inutiles, & la distinction du bien & du mal, & les impressions du sens moral. C'est la haine de la Religion qui va lui dicter tous ces principes absurdes.

Dans la premiere partie de ce premier volume, il renverse tous les fondemens de la Morale, qu'il paroît établir dans la troisieme. Nous allons rapporter seulement les extraits qu'il nous a donnés lui-même de ces Chapitres.

« Le systême physique & l'économie » morale sont tels, que le bien & le » mal s'y engendrent nécessairement, » & avec une égale fécondité (1).

(1) Table analytique des Chapitres du tome premier, page 312.

» Il y a un antropomorphiſme » ſubtil, que l'on peut regarder » comme une erreur générale & com- » mune aux gens les plus éclairés ; » c'eſt d'attribuer à la Divinité les » perfections de l'homme, l'intelli- » gence, la bonté, la juſtice, les » ſuppoſant néceſſaires, infinies dans » Dieu, quoiqu'elles ne ſoient que » finies dans l'homme. Rien n'eſt plus » illuſoire que cette idée de la Divi- » nité.

» La Nature n'eſt pas la cauſe » unique, mais l'acte unique de cette » cauſe (1). Les êtres n'ont pas la » force de ſortir de leur état naturel. » La Société, les Arts & le Com- » merce, les Sciences, même la » ſcience de la Guerre, les vertus » & les vices, &c. ; tout cela eſt » l'ouvrage de la Nature, étant le » réſultat naturel de la perfectibilité

(1) *Ibid.* page 314.

» humaine, aussi fertile en mal qu'en » bien (1). L'équilibre du bien & du » mal ne s'étend pas à l'Auteur de » la Nature, qui est tout parfait, » infiniment parfait. Il est nécessaire » dans la Nature, qui n'a qu'une per- » fection finie à tous égards (2).

» L'erreur nous est aussi nécessaire » & aussi ordinaire que la vérité (3).

» Il y a, dans l'humanité, un fonds » de malice égal à sa bonté; ce qui » engendre, dans la Nature, autant » de vices que de vertus. Il lui est » aussi naturel & ordinaire d'en abu- » ser, pour faire le mal, que de s'en » servir à faire le bien (4). . . . Le » Créateur étoit dans l'impossibilité » métaphysique de faire des agens » libres, tous bons & tous parfaits;

(1) *Ibid.*
(2) Page 315.
(3) Page 318.
(4) Page 319.

» c'est la nécessité également métaphy-
» sique qui demandoit que la nature
» humaine passât par toutes les nuan-
» ces du bien & du mal. Pour faire dis-
» paroître le mal moral, il faudroit
» que l'entendement & la volonté
» devinssent absolument incapables
» de désordres, afin qu'il n'y eût plus
» ni erreur de l'esprit, ni corruption
» du cœur; ce qui est impossible,
» même à Dieu, puisque l'entende-
» ment & la volonté sont nécessai-
» rement imparfaits, en tant que
» créés (1).

» Dieu a voulu que l'homme fût
» libre; il ne peut donc pas forcer
» la volonté de l'homme, ni l'entraî-
» ner invinciblement vers le bien ou
» le mal.

» Que Dieu puisse placer la volonté
» dans des circonstances si favorables,
» qu'elle veuille & fasse toujours le

(1) Page 320.

» bien, par la direction immédiate
» du Créateur, c'eſt une contradiction
» manifeſte dans le ſyſtême préſent
» de la Nature (1).

» Le mal n'eſt que l'imperfection
» de la créature ; il eſt donc méta-
» phyſiquement impoſſible que le mal
» excede le bien.

» Un bien de plus eſt la ſemence
» d'un nouveau mal : toujours, en
» ſupprimant un mal, on ſupprime
» un bien.

» Tout eſt réglé, fixé & déterminé
» dans la Nature par la volonté créa-
» trice.

» Les eſſences les plus excellentes
» ſont néceſſairement les plus vicieu-
» ſes ; il faut que les eſſences qui ont
» plus de degrés de bien, aient auſſi
» plus de degrés de mal.

» Pour qu'une eſpece fût réellement
» & abſolument meilleure qu'une

---

(1) Page 320.

» autre, il faudroit que la somme » des maux étant soustraite de celle » des biens, il restât au moins un » grain de bonté; ce qui n'est pas, » & ne peut pas être dans aucune » espece de créatures. Sous ce point » de vue philosophique, elles sont » toujours égales (1).

» Il s'agit des especes, & non des » individus. Il y a des animaux plus » heureux les uns que les autres; il » y en a aussi de plus misérables. Il » y a des hommes plus méchans les » uns que les autres; il y en a aussi » de meilleurs (2) ».

Ici la prévention se montre à découvert avec tous ses caracteres.

L'Auteur admet toutes les propositions qui intéressent son impiété, & qui changent, avec la nature de Dieu, tous les devoirs de l'homme. Voilà le

---

(1) Pages 321 & 322.
(2) Page 315.

ſeul motif qui le dirige ; & il ne prend pas ſeulement la peine de donner un air de vraiſemblance aux principes ſur leſquels il s'appuie. On voit qu'il ſe ſuit, mais c'eſt en allant d'erreurs en erreurs ; &, dès que le principe d'où l'on part eſt faux ou incertain, ce n'eſt plus la Raiſon ; c'eſt la déraiſon, qui, en ſuivant toujours la même ligne, nous précipite d'abîmes en abîmes.

1°. Cet Auteur, contre ſes propres avis, ne conſulte plus le ſens moral, la voix de ſa conſcience ; mais, pour juger de la qualité, de la quantité des cauſes du ſens moral, il a recours à la Métaphyſique la plus abſtraite & aux raiſonnemens les plus abſurdes.

2°. Il fonde tous ſes raiſonnemens ſur des idées qu'il n'a jamais eues. Nous avons bien les notions du fini, de l'infini en général, des eſſences, des eſpeces ; mais jamais l'homme n'en a apperçu des idées claires, des repréſentations & des images diſtinctes

3°. Il ne connoît pas les bornes de ſon propre eſprit ; & il prononce hardiment ſur les bornes de la ſcience, de la puiſſance, de la bonté, de la juſtice de Dieu. Il lui ôte le pouvoir d'obliger l'homme de le fixer dans le bien, & de s'en faire reſpecter.

4°. Il avance un nombre de faits faux, incertains, chimériques, dont il eſt impoſſible à l'homme de juger, puiſqu'ils n'ont jamais pu le frapper, & qu'ils n'ont jamais fait aucune impreſſion, ni ſur ſon eſprit, ni ſur ſes ſens, ni ſur ceux de ſes ſemblables.

Pour peu qu'on veuille réfléchir ſur toutes ſes aſſertions, on ſentira d'abord qu'elles ſe contrediſent, qu'elles s'entre-détruiſent les unes les autres. Si *le ſens moral s'engendre néceſſairement*, il n'en exiſte donc point, puiſqu'il n'a de moralité qu'autant qu'il eſt l'effet & la ſuite de l'exercice de notre liberté.

Si *Dieu eſt un être infiniment parfait*,

à qui il ne peut rien manquer, lui ſuppoſer de l'intelligence, de la bonté, de la juſtice dans un degré infini, ce n'eſt donc pas une abſurdité, un antropomorphiſme.

Si *la Nature eſt l'acte de ſa cauſe*, l'acte ne pouvant jamais être diſtingué réellement de l'agent qui le produit, la Nature ne pourroit donc pas être diſtinguée de Dieu qui eſt ſa cauſe.

Pour faire diſparoître de ce monde le mal moral, il n'eſt point néceſſaire, comme on l'aſſure, *que l'homme ſoit incapable de donner dans le déſordre ;* au contraire, il faut qu'il ſoit capable de faire le mal ; & il ſuffit qu'il s'en abſtienne : de même que, *quoique la volonté de l'homme ſoit néceſſairement imparfaite*, il eſt très-facile à Dieu de la garantir du vice & de l'erreur.

Il exiſte, dans ce monde, un mélange de bien & de mal moral & phyſique ; mais ce n'eſt point dans les eſſences & les eſpeces des êtres

qui n'existent & ne peuvent exister par elles-mêmes; c'est dans les seuls individus que le bien & le mal peuvent exister. Pour juger qu'ils sont dans un équilibre parfait; qu'il n'y a pas un seul grain, un seul degré de bien plus que de mal dans toute la Nature, il faudroit donc connoître tous les individus bons & mauvais, & mesurer tout le bien qu'ils font & le mal qu'ils commettent : ces connoissances sont-elles à notre portée? Souvent nous ne pourrions pas juger si, dans notre propre cœur, le mal que nous commettons, ne l'emporte pas sur le bien que nous pratiquons.

Comment a-t-il pu *vouloir que l'homme fût libre*, puisque, *dans la Nature, tout est réglé, fixé & déterminé par la volonté créatrice, & que l'action de la créature est l'action même du Créateur?* Et, en le supposant jouissant ordinairement de la plus parfaite liberté, pourquoi ne pourroit-il pas

toujours faire le bien, sur-tout par la direction immédiate du Créateur?

Ce n'est pas là la millieme partie des contradictions, des absurdités dans lesquelles la prévention a entraîné le plus habile, le plus audacieux des Impies de nos jours.

---

§. III.

La Prévention donne le change, & nous fait prendre un objet pour un autre.

PENDANT que l'esprit de l'homme est sorti des bornes de sa raison, ou que, dans une de ses régions, il consulte des guides étrangers qui ne peuvent pas l'instruire, il devient capable de donner dans tous les piéges, & de s'égarer dans tous les sens. La passion présente un objet pour l'autre : elle substitue à une idée, non-seulement celle d'un être analogue & assez voisin,

mais les images des êtres les plus éloignés & les moins ressemblans. L'artifice & la fraude jettent des voiles dessus, & se flattent que nous serons dans l'impossibilité d'en appercevoir l'opposition & la contrariété. C'est sur-tout la haine de la Religion naturelle qui met en œuvre tous ces moyens de séduction ; & ses injustes préventions s'y montrent avec tant d'éclat, qu'elle ne prend pas la peine de donner la moindre suite à ses raisonnemens, ni à ses principes la moindre vraisemblance.

Premier Exemple, tiré des Ouvrages impies les plus licencieux.

Nous l'avons déja dit : le Paganisme n'a jamais donné des Ouvrages aussi contagieux, aussi obscenes que l'impiété de nos Philosophes. Nous n'avons jeté les yeux dessus qu'avec la plus grande horreur, & uniquement pour

connoître, dans l'homme agité par les plus honteuſes paſſions, les excès de ſa déraiſon.

« Dame Nature eſt un être imagi-
» naire, un mot vuide de ſens. Les
» premiers Chefs de Religion, les
» premiers Politiques, embarraſſés
» ſur l'idée qu'ils devoient donner au
» Public du bien & du mal moral,
» ont imaginé un être entre Dieu &
» nous, qu'ils ont rendu l'auteur de
» nos paſſions, de nos maladies, de
» nos crimes. Comment en effet, ſans
» ce ſecours, euſſent-ils concilié leur
» ſyſtême avec la bonté infinie de
» Dieu? D'où euſſent-ils dit que ve-
» noient ces envies de voler, de ca-
» lomnier, de violer, d'aſſaſſiner?
» Eſt-ce du bâton qui me frappe que
» je dois me plaindre? n'eſt-ce pas
» plutôt de celui qui a dirigé le coup?
» n'eſt-ce pas lui qui eſt l'auteur du
» mal? Pourquoi ne pas convenir,
» une bonne fois, que la Nature eſt

» un être de raiſon ; tout eſt de Dieu :
» le mal phyſique, qui nuit aux uns,
» ſert au bonheur des autres. Tout eſt
» bien ; il n'y a rien de mal dans le
» monde, eu égard à la Divinité.
» Tout ce qui s'appelle *bien* ou *mal*
» *moral*, n'eſt que relatif à l'intérêt des
» ſociétés établies parmi les hommes,
» mais jamais relatif à Dieu, par la
» volonté duquel nous agiſſons néceſ-
» ſairement, d'après les premieres
» loix & les principes du mouvement,
» qu'il a établis dans tout ce qui
» exiſte.

» Un homme vole : il fait le bien
» par rapport à lui, du mal, par ſon
» infraction à l'établiſſement de la
» ſociété ; mais rien, par rapport à
» Dieu. Cependant je conviens que
» cet homme doit être pendu, quoi-
» qu'il ait agi néceſſairement, quoi-
» que je ſois convaincu qu'il n'a pas
» été libre de commettre ou de ne
» pas commettre ſon crime : mais il

» doit l'être, parce que la peine que
» ſubit ce malheureux pour ſon in-
» fraction, doit contribuer au bon-
» heur général, qui, dans tous les
» cas, eſt préférable au bien parti-
» culier, &c. »

Ces raiſonnemens ſont d'un Auteur anonyme, dont nous n'oſons indiquer l'infâme production; mais ils nous offrent le plan & le ſyſtême de tous les Impies, avec cette ſeule différence, que cet Ecrivain ſans pudeur ſe montre à découvert; qu'il ſe plaît à expliquer & à développer des horreurs que les autres s'efforcent de taire & de diſſimuler, & qu'il adopte des conſéquences néceſſaires, que ſes confreres approuvent, mais qu'ils n'oſeroient pas avouer.

Nous ne pouvions donner un exemple plus ſenſible de l'aveuglement où la paſſion peut nous conduire; jetons un coup-d'œil ſur ces abſurdités groſſieres qu'elle oſe avancer.

D'abord

D'abord elle entreprend de confondre la Nature avec Dieu, comme si tous les êtres, à qui Dieu a donné l'existence, pouvoient être Dieu lui-même. Elle affecte de substituer ici au bien moral le bien physique; à l'honneur & la décence de nos actions, les intérêts des sociétés; aux actions libres, des actes forcés & contraints : elle ne connoît aucune différence entre le juste & l'injuste, entre la vertu & le crime : son Dieu prétendu est le seul auteur de l'un & de l'autre : l'homme, entre ses mains, n'est qu'un instrument passif, un bâton dont il se sert pour faire le mal de la société, & dont néanmoins l'homme seul reste responsable. Elle loue, elle approuve ces punitions exemplaires qu'elle veut qu'on inflige à l'homme, pour empêcher les dommages que son Dieu seul cause à toutes les sociétés.

La confusion, le désordre de ces idées que la passion suggere à l'Impie,

sont tels, qu'après avoir voulu nous donner la Nature pour un être de raison, qui devoit entiérement disparoître, il fait prendre à sa divinité la place de la Nature. Car enfin, quel pourroit être ce Dieu, qui ne reconnoît aucun bien, aucun mal, qui ne défend, qui n'approuve aucune action; qui produit nécessairement tous les actes de l'homme qui le déshonorent, tous ces maux qui détruisent & renversent toutes les sociétes, si ce n'étoit cette nature aveugle, que reconnoissent ses confreres, sans sentiment aucun d'elle-même, sans connoissance des êtres distingués d'elle, qui agit par une suite de la nécessité de son être, & dont toutes les actions & productions sont aussi nécessaires que sa propre existence.

Cet Auteur infâme prononce la peine de mort contre un homme qui auroit commis un vol; & quelle peine toute la société ne devroit-elle pas

prononcer, & contre lui-même, & contre ses confreres, qui renversent les loix de la société, qui déchargent le genre humain de toutes ses obligations à l'égard de ses freres, à l'égard de Dieu, & à l'égard des puissances qui exercent son autorité. Nous ne finirions point, si nous voulions relever toutes les contradictions, les absurdités, les conséquences affreuses de ces principes.

Second Exemple, tiré de l'excellent Ouvrage d'un Professeur célebre, sur le Droit de la Nature & des Gens.

L'Impiété, le libertinage ne sont pas les seules causes de nos écarts; les moindres vérités contre lesquelles l'esprit humain se laisse prévenir, peuvent occasionner les erreurs les plus grossieres, les égaremens les plus étranges.

Nous avons parlé de la distinction des deux puissances civile & religieuse;

nous avons trouvé leur ſource commune dans le droit naturel : l'une & l'autre, antérieurement à toute inſtitution humaine, étoit néceſſaire pour contenir l'homme dans les bornes de la Raiſon. Lors même que la déſignation & le choix des dépoſitaires de l'une & l'autre autorité ont été libres & fixés par les membres de la ſociété, les puiſſances n'en dépendent point. Nous croyons avoir porté juſqu'à la plus haute certitude la diſtinction de l'une & l'autre puiſſance, & la néceſſité du concert & de la concorde qui doit régner entre elles.

La Religion révélée, ſur cet article comme ſur les autres, s'accorde parfaitement avec la Religion naturelle : elle n'a fait que confirmer, conſacrer l'une & l'autre puiſſance, & mettre au même niveau & ſur la même ligne leur ſouveraineté & leur indépendance; mais, dans toutes les ſociétés, on rencontrera des eſprits portés à la

révolte : ils ont affecté de méconnoître & de combattre, tantôt l'une, tantôt l'autre autorité. Les uns ont voulu réunir ſur la tête de la puiſſance temporelle tous les droits, tous les pouvoirs de la puiſſance religieuſe; les autres ont entrepris de raſſembler dans les mains de la puiſſance religieuſe tous les droits, tous les pouvoirs des Souverains de l'Etat.

Dans ces terres pleines de préjugés contre la Religion Catholique, un fameux Profeſſeur a oſé enſeigner que la puiſſance civile étoit la ſeule ſouveraine, la ſeule indépendante. Peſons ſes raiſonnemens, & nous comprendrons juſqu'à quel excès la prévention peut entraîner les ames les plus droites, les eſprits les plus éclairés, & les têtes les plus ſages.

« La nature de la ſouveraineté ne » ſauroit permettre que l'on ſouſ» traie à ſon autorité quoi que ce » ſoit de tout ce qui eſt ſuſceptible

» de la direction humaine ; car ce
» que l'on voudroit soustraire de l'au-
» torité du Souverain, on le laisseroit
» dans l'indépendance, ou bien on
» l'assujettiroit à l'autorité de quelque
» autre personne différente du Sou-
» verain même. Si l'on n'établissoit
» aucune regle dans les choses de la
» Religion, ce seroit la jeter dans
» une confusion, dans un désordre
» tout-à-fait opposé au bien de la
» société, incompatible avec la na-
» ture même de la Religion, & di-
» rectement contraire aux vues de
» Dieu, qui en est l'auteur.

» Que si l'on prend le parti de sou-
» mettre ces mêmes choses à quelque
» autorité indépendante de celle du
» Souverain, on tombe dans un nou-
» vel inconvénient, puisqu'alors on
» établit dans une seule & même
» société deux puissances souveraines
» & indépendantes l'une de l'autre ;
» ce qui est également incompatible

» avec la nature de la Souveraineté,
» & contradictoire avec soi-même.

» Ce que l'on vient de dire fait
» voir que c'est une nécessité au Sou-
» verain, & un de ses devoirs les plus
» essentiels, de faire de la Religion,
» qui renferme les intérêts les plus
» considérables des hommes, le prin-
» cipal objet de ses soins & de son
» application. Il doit donc travailler
» à pourvoir au bonheur éternel de
» ses sujets, aussi bien qu'au bonheur
» temporel & présent : c'est une chose
» qui est du ressort de son autorité.

» On ne sauroit reconnoître en
» général que deux Souverains, sa-
» voir, Dieu & le Prince. L'empire
» de Dieu est un empire éminent,
» absolu, universel ; la souveraineté
» du Prince tient le second rang :
» elle est subordonnée à celle de Dieu
» même, mais en telle sorte, que le
» Prince a un plein droit de disposer
» de toutes les choses qui peuvent

» intéreſſer le bonheur de la ſociété,
» & qui, par leur nature, ſont ſuſ-
» ceptibles de la diſpenſation hu-
» maine (1) ».

Pour comprendre le deſſein de ce fameux Ecrivain, il faut ſe rappeler que, pour excuſer leur ſyſtême, nos Freres ſéparés ont commencé par ſe donner à eux-mêmes le pouvoir de choiſir leurs dogmes & de régler leur culte: mais ce pouvoir, ainſi partagé entre tous les individus, n'a ſervi qu'à introduire la confuſion & le déſordre dans toutes ces nouvelles ſociétés. Au lieu de reporter ces pouvoirs dans la main des Paſteur légitimes auxquels on les avoit enlevés, M. le Profeſſeur les place ſur le trône; il les attribue à tous les ſouverains; & il veut ſubſtituer à la puiſſance religieuſe toutes les puiſſances royales.

Pour appuyer & fonder ſon ſyſtême, il part de la nature même de la ſouveraineté: il ne craint point d'avancer

(1) Journ. Encycl. 1. Mai 1770, p. 409.

que deux puiſſances ſouveraines & indépendantes, étant incompatibles, on ne doit reconnoître qu'une des deux, & choiſir la puiſſance temporelle pour régler & diriger la religion des Peuples, par préférence à la puiſſance ſpirituelle.

Mais ces deux puiſſances indépendantes, bien loin d'être incompatibles, ſont néceſſaires l'une à l'autre, pour ſe faire reſpecter, pour pourvoir & ſatisfaire à tous les beſoins de la ſociété. Pour s'en convaincre, il n'eſt pas néceſſaire de fixer ſon attention ſur la nature & l'eſſence prétendue de la ſouveraineté, ni de donner dans des raiſonnemens auſſi abſtraits; les faits ſeuls démontrent le contraire. Eſt-ce que, dans les religions des Romains & des Juifs, ces deux puiſſances indépendantes ne ſe ſont pas maintenues en paix; & ne ſe ſont pas appuyées & défendues l'une & l'autre? Eſt-ce que, dans la

Religion Catholique, les dépositaires de l'une & l'autre puissance n'exercent pas leur autorité sans aucun trouble, sans aucune révolte, sans aucune division ?

Il est vrai qu'il répugne de voir, dans un même Etat, deux puissances distinguées du même ordre, exercer, dans le même genre, une autorité souveraine, & prétendre avoir le droit de réclamer, par les mêmes voies, la possession du même domaine. Mais ne voyons-nous pas tous les jours les Souverains, dans leurs Etats, créer des puissances souveraines différentes, ériger des tribunaux indépendans l'un de l'autre, & leur donner à chacun un pouvoir égal sur les objets qu'ils ont soumis à leur compétence ? Tandis que ces autorités si différentes sont fideles à respecter les ordres de leur Souverain, & à se contenir dans les bornes qui leur ont été tracées ; ne les voit-on pas s'accorder, se soute-

nir, se défendre les unes les autres ?

Or, ce que la puissance humaine fait tous les jours pour le bonheur de ses peuples, est-ce que Dieu ne pourroit pas le faire pour le bonheur d toute la terre ?

Suivant notre Auteur, l'empire de Dieu est un empire éminent, absolu, universel. La souveraineté du Prince est subordonnée à celle de Dieu. Dieu pouvoit donc réduire la puissance des Princes uniquement à ce qui regarde l'ordre civil & le bonheur temporel de son état, & ériger un autre tribunal, créer une autre puissance pour lui confier tout ce qui regarde l'ordre de la Religion & le bonheur éternel des ames ; obliger l'une & l'autre de respecter leurs bornes mutuelles, d'entretenir entre elles une paix inaltérable, & de se prêter l'une à l'autre un aide, un secours réciproque.

Dans cette situation, ces deux puissances seroient-elles incompatibles ?

L'obéiſſance mutuelle que l'une rendroit à l'autre dans ſon reſſort, ne ſeroit-elle pas un grand exemple pour leurs ſujets ? Les menaces que l'une feroit à ceux qui ſe trouveroient révoltés contre l'autre, ne ſeroient-elles pas un frein puiſſant pour réprimer les ſéditions, & entretenir une paix inaltérable dans les deux diſtricts : Où M. le Profeſſeur a-t-il donc pris que Dieu ne pouvoit pas partager ainſi ſon pouvoir ſouverain ? S'il eſt conſtant que la vraie Religion doit être une & la même chez tous les Peuples, comment auroit-il pu en confier le gouvernement & la direction à des puiſſances multipliées à l'infini, variantes à l'excès, & preſque toujours oppoſées les unes aux autres ? Dieu pouvoit-il donc obliger l'homme à changer de Religion toutes les fois qu'il changeroit de maître, ou que le caprice des Princes leur feroit propoſer de nouvelles loix religieuſes ?

Il n'y a qu'une aveugle prévention qui ait pu avancer un fait auſſi faux, & confondre deux puiſſances auſſi différentes. Ce n'eſt pas dans un principe auſſi abſurde que nous pouvons découvrir la vérité. La Raiſon ne peut nous inſtruire de ce que Dieu a fait, de la conſiſtance qu'il a donnée aux puiſſances qu'il a crées, que par le rapport de nos ſenſations, des ſenſations des autres, & de la Révélation. Or, aucun de tous ces motifs créés pour le ſervice de la Raiſon ne nous apprend que tout ce qui dépend de la direction humaine, dans l'ordre de la Religion, a été confié aux puiſſances temporelles. Au contraire, nos propres ſenſations nous font voir encore aujourd'hui des puiſſances religieuſes amies des puiſſances temporelles, qui exercent encore cette autorité ſouveraine & indépendante ſur toutes les matieres qui concernent la Religion. L'Hiſtoire nous démontre

qu'elles l'ont toujours exercée, & que le Paganisme lui-même avoit senti la nécessité de ce partage entre les deux puissances. La Révélation des Juifs, la Révélation des Chrétiens nous obligent de respecter également l'une & l'autre puissance : à la vérité, elles ne nous autorisent pas à nous révolter contre les Princes qui entreprendroient de régler la Religion selon leur caprice ; mais elles nous imposent l'obligation de répandre notre sang, de faire le sacrifice de notre liberté, de nos biens, de notre vie, plutôt que déférer aux ordres d'un Prince sans pouvoir & sans autorité sur la Religion, qui entreprendra de fixer notre créance & de régler notre culte.

Montrons encore à quels excès d'aveuglement ces esprits prévenus sont capables de se porter.

Peut-on concevoir qu'un Savant, qui croit en Dieu, ait adopté & entrepris de démontrer un principe qui

autorife l'Athéifme, le Déifme, l'Irréligion, l'Impiété, dès qu'on les profeffe fous des Princes qui fe feroient une gloire d'être fans religion, & qui feroient un devoir à leurs fujets de n'en avoir aucune.

Un Chrétien peut-il établir une regle qui fait l'apologie des Idolâtres, des Mahométans, de tous les Héréfiarques, dès qu'en embraffant des Religions auffi abfurdes, auffi déraifonnables, ils peuvent fe flatter d'obéir aux Souverains qui les commandent?

Un honnête homme pouvoit-il hafarder des raifonnemens qui mettroient à l'abri de tout reproche les Apoftats, les Renégats, qui changent tous les jours de Religion, fous prétexte qu'ils ont changé de maître, ou que leurs Maîtres ont changé de créance?

Enfin, un Proteftant déclaré contre la Religion Catholique, pouvoit-il admettre un principe qui, feul, fuffiroit pour l'apologie de la foi de cette

même Religion Catholique? Et quels reproches pourrions-nous mériter, dès que nous vivons ſous des Souverains qui ſont ſoumis & qui ſe font un devoir de ſoumettre à l'enſeignement des premiers Paſteurs tous les ſujets qui dépendent de leur autorité?

M. le Profeſſeur eſt d'autant moins excuſable, que, ſans faire attention à ce qui ſe paſſe dans les autres religions, il n'avoit qu'à ouvrir les yeux ſur ces petites Républiques, ſur ces Royaumes où les Souverains ſe ſont vus forcés de s'immiſcer dans le gouvernement de l'Egliſe, & de s'en déclarer les chefs. Leur autorité prétendue a-t-elle été reſpectée? Tous ces petits Souverains, qui forment l'Etat de Geneve ſe ſont-ils voué les uns aux autres une obéiſſance réciproque? & leurs déciſions ont-elles mis leurs Miniſtres, leurs Docteurs à l'abri de l'erreur? Dans ce Royaume voiſin du nôtre, où le Peuple diſpute à ſon Roi

la puiſſance temporelle, & où il lui attribue la puiſſance religieuſe, Sa Majeſté a-t-elle oſé exercer ce pouvoir ſouveraïn par elle-même? ſon autorité a-t-elle réuni tous ſes Royaumes dans la même créance? n'y compte-t-on pas encore aujourd'hui autant de religions qu'il y a de têtes; & n'eſt-ce pas du mépris de cette vaine autorité que ſont nées l'impiété, l'irréligion, &c., qui infectent aujourd'hui toute l'Europe? Un fait auſſi public, auſſi notoire, n'auroit-il pas dû fermer la bouche à ce Profeſſeur, qui, ſans ſortir de ſa Penſion, en étoit tous les jours le témoin?

*Troiſieme Exemple, tiré de l'Ouvrage intitulé : l'*Eſprit des Loix.

Le Profeſſeur d'Yverdon a tenté de nous faire confondre la puiſſance religieuſe avec la puiſſance civile. L'Auteur de l'*Eſprit des Loix*, par un

même artifice, n'a publié son Ouvrage que pour nous faire oublier le droit naturel, le droit religieux, le droit civil, pour substituer à ces regles si importantes les loix que les Souverains ont puisées dans leur caprice, dans leurs passions ou celles de leurs peuples.

On a pris, avec la plus grande chaleur, la défense d'un Ouvrage aussi mal conçu : on a élevé son Auteur aux plus grands honneurs ; on lui a prodigué les plus grands éloges ; mais c'étoit dans un temps où la Philosophie du siecle prenoit le haut ton, & montroit la plus grande vénération pour les Ecrivains les plus dangereux.

Pour réfuter les fausses anecdotes que cet Auteur raconte, les principes absurdes qu'il ose établir, les loix iniques dont il rapporte la sanction, mais dont il n'a point justifié la sagesse, il faudroit composer autant de volumes qu'il en a publié ; encore,

il y a si peu de suite, si peu d'ordre dans les assertions qu'il hasarde, que la réfutation la plus exacte, la plus complette présenteroit le même désordre, la même confusion que l'Ouvrage à réfuter. Quoique vanté par des Ecrivains fameux, par des Corps célebres, ce Livre est un de ceux qui nous fournit la preuve la plus forte des égaremens de l'homme savant, & de l'ignorance où se trouvoit alors l'Auteur sur les forces & la vraie marche de la Raison.

Pour convaincre nos Lecteurs, il ne sera pas nécessaire d'examiner toutes les erreurs que les Critiques ont déja relevées; il suffira de comparer le plan de cet Ouvrage avec l'exécution qu'on lui a donnée, & de rapprocher du titre qu'il porte, les livres & les chapitres qui le composent; on sentira d'abord à quel excès d'aveuglement la prévention a emporté l'Auteur; &, d'un seul coup-d'œil,

on appercevra l'excès de ses inconséquences & de sa déraison.

Un Traité sur l'*Esprit des Loix* en général, auroit dû présenter toute espece de Loix, pour en faire connoître l'esprit. Il devoit, sur-tout, insister sur les Loix de la Nature, les Loix de la Religion, les Loix civiles, & sur toutes ces Loix positives de la puissance temporelle, qui sont des conséquences nécessaires de ces premieres Loix si sacrées. Tous ceux qui lisent son titre s'attendent à ces discussions, & il n'intéresse que par cet endroit. Mais l'Auteur passe sous silence toutes ces Loix fondamentales; il ne les compte point au nombre des Loix dont il a à parler; il les supprime; il prétend qu'elles n'ont d'autorité que dans l'état de pure nature, & qu'elles cessent d'obliger l'homme, dès qu'il est entré dans la société. En cela, il suit la marche de la Philosophie de son temps, qui laisse à l'écart

toutes les Loix fondées fur la conftitution de l'homme, fur fa dépendance de Dieu. Il ne rougit point d'avouer qu'il fuit leur exemple, qu'il n'eft point occupé de ce qui regarde Dieu; fes défenfeurs ne lui en font point un crime; au contraire, c'eft cette précaution, ce filence fur les droits de Dieu & les devoirs de l'homme à l'égard de ce fouverain Maître qui leur rend cet Ouvrage fi cher.

Les Loix, dont il fe propofe d'expofer l'efprit, « font celles qui font » relatives au phyfique du pays, au » climat glacé, brûlant ou tem- » péré; à la qualité du terrain, à » fa fituation, à fa grandeur, au » genre de vie des Peuples, La- » boureurs, Chaffeurs ou Pafteurs: » elles doivent fe rapporter au degré » de liberté que la conftitution peut » fouffrir, à la religion des habitans, à » leurs inclinations, à leurs richeffes,

» à leur nombre, à leur commerce, » à leurs mœurs, à leurs manieres ; » enfin, elles ont des rapports entre » elles ; elles en ont avec leur origine, » avec l'objet du Législateur, avec » l'ordre des choses sur lesquelles elles » sont établies. C'est dans toutes ces » vues qu'il faut les considérer : c'est » ce que j'entreprends de faire, dans » cet Ouvrage, examiner tous ces » rapports : ils forment tous ensemble » ce qu'on appelle l'*Esprit des Loix.*

» Comme le principe de chaque » Gouvernement a, sur les Loix, une » suprême influence, je m'attacherai » à le bien connoître, & si je puis » une fois l'établir, on en verra couler » les loix comme de leur source (1) ».

Il ne falloit donc pas donner à son Ouvrage le titre de l'*Esprit des Loix* en général, mais celui de l'*Esprit de ces sortes de Loix variantes, arbitraires, qui découlent de la forme & des principes des divers Gouvernemens.*

(1) Esprit des Loix, tome 1, p. 13.

Ce dernier titre, tout reſtreint qu'il eſt, n'annonceroit point encore le vrai deſſein de l'Auteur. Il nous dit lui-même qu'il ne parlera point des Loix, & qu'il ſe charge ſeulement d'en examiner les rapports avec les divers êtres; comme ſi l'on pouvoit connoître ces rapports, ſans s'occuper des loix elles-mêmes; comme ſi ces rapports des loix avec la ſituation extérieure des peuples pouvoient en être le fondement, & en faire connoître le véritable eſprit; comme ſi la juſtice, la ſageſſe, l'équité, l'utilité de ces Loix ne dépendoient pas principalement de leur accord, de leur dépendance avec les Loix de la Nature, de la vraie Religion & du Droit civil & naturel.

L'Auteur, dont nous parlons, ne vouloit pas s'occuper de vérités auſſi importantes; ſon intention étoit ſeulement de chercher, dans l'Hiſtoire des derniers Gouvernemens, des anecdotes qui puſſent concilier la contra-

riété, l'oppoſition des Loix politiques & civiles, par la diverſité des climats, des terreins & des mœurs des diverſes Nations, & excuſer & autoriſer toutes les atteintes que ces Loix, purement humaines, ont portées au droit naturel, aux Loix religieuſes & ſociales. Il parle ſouvent, avec éloge, de ces Loix injuſtes que l'opinion publique a toujours regardées avec indignation.

A la vérité, il laiſſe échapper quelques traits à l'avantage de la Religion Chrétienne; mais il éleve auſſi-tôt des nuages qui les font diſparoître. Au ſeul ſouvenir d'un Empereur apoſtat, il s'extaſie & s'enthouſiaſme : il le place au-deſſus de tous les Légiſlateurs; &, depuis ſon regne, il n'a point connu *de Prince plus digne de gouverner les hommes que ce Philoſophe* idolâtre, qui ſe déclara ſi hautement contre Jeſus-Chriſt qu'il avoit adoré, & qui ne porta point d'autres Loix que ces Edits fulminans qu'il lança contre

contre le Chriſtianiſme. Il avoue que *les principes du Chriſtianiſme ; bien gravés dans le cœur, ſeroient infiniment plus forts que ce faux honneur des Monarchies, ces vertus humaines des Républiques & cette crainte ſervile des Etats deſpotiques ;* & cependant il poſe pour fondement principal des Loix politiques & civiles, que, *quand on eſt le maître, dans un Etat, d'admettre une nouvelle Religion, on ne doit point la recevoir, & que, quand elle y eſt établie, il faut la tolérer.*

Il préconiſe toutes les loix de tolérance dans les Nations les plus voiſines de la France ; mais il décrie les Loix de cette Monarchie, comme n'obſervant aucune proportion exacte entre la peine & le crime. Tous les attentats contre Dieu ne lui paroiſſent pas mériter le moindre châtiment. Selon lui, le Blaſphême, l'Athéiſme, le Sacrilége, l'Héréſie ne ſont pas puniſſables par la Juſtice humaine, par la raiſon, *qu'il faut honorer la Divinité, & ne la venger jamais.*

Il raconte, que l'Aréopage prononça la peine de mort contre un jeune homme qui avoit crevé les yeux de ſon oiſeau (1). Cette faute n'étoit pas contraire aux Loix de la République, mais elle paroiſſoit combattre la douceur de ſes mœurs. Il ne paroît point déſapprouver ce châtiment, mais il s'éleve contre les peines que nos Loix prononcent contre le crime de luxure, qu'il appelle *violation de la continence publique* ; contre le ſupplice de mort prononcé par nos Loix, contre les filles qui détruiſent leur fruit, & donnent la mort à leurs enfans.

Enfin, il avoit avancé d'abord que la Loi naturelle n'avoit de force qu'avant l'établiſſement des ſociétés ; cependant ailleurs il paroît reconnoître qu'elle oblige pandant tout le cours de la vie de l'homme, mais il ne les met point au nombre des Loix dont les Légiſlateurs ſont chargés, & dont il ſe propoſe de montrer l'eſprit.

(1) Eſprit des Loix, liv. 5, page 144.

« Un tel être, *dit-il*, pouvoit, dans » tous les inſtans, oublier ſon Créa- » teur ; Dieu le rappelle à lui par les » Loix de la Religion : il pouvoit, » à tous les inſtans, s'oublier lui- » même ; les Philoſophes l'ont averti » par les Loix de la Morale : fait » pour vivre dans la ſociété, il pou- » voit oublier les autres ; les Légiſ- » lateurs l'ont rendu à ſes devoirs, » par les Loix politiques & civiles ».

Cet Auteur auroit dû rapporter à Dieu tous les ſecours que l'homme peut tirer & de la Légiſlation & de la Philoſophie ; mais il étoit encore bien plus néceſſaire d'obſerver que les loix de la Morale découlent des loix de la Religion ; que les Loix politiques & civiles portent également ſur le droit religieux & humain. C'étoit dans ces premieres ſources qu'il falloit chercher l'eſprit & la fin de ces ſortes de Loix. Les diverſes formes de gouvernement, la différence des

terreins, des climats, ne peuvent rien changer dans leur ſubſtance; elles peuvent ſeulement offrir divers moyens pour aſſurer & faciliter l'exécution de ces Loix. Puiſqu'il ne devoit s'occuper que de ces rapports extérieurs, il ne devoit donc pas intituler ſon Livre, l'*Eſprit des Loix ;* mais, *Recueil d'Anecdotes ſur les diverſes formes de gouvernement, avec des réflexions ſur les divers moyens que le Légiſlateur doit employer dans les divers climats & les diverſes nations, pour aſſurer l'obſervation des Loix politiques & civiles.*

Son premier titre ne paroît-il pas annoncer qu'il n'y a point d'autres Loix qui obligent l'homme en ſociété, que celles que les Légiſlateurs ont portées ? Seroit-il poſſible qu'un Savant de cet ordre, qui a travaillé pendant vingt ans à un pareil Ouvrage, n'ait pas apperçu combien il s'écartoit du but que ce titre annonce ? Nous aurons lieu de nous expliquer encore ſur les ſuites de ſa prévention.

§. IV.

La Prévention change & dénature les véritables notions des Êtres.

NON-SEULEMENT la prévention, pour en impoſer, ſubſtitue un objet à l'autre, mais, pour perpétuer l'erreur & la ſéduction, elle change encore toutes les notions : elle entreprend de faire voir à la poſtérité les objets ſous un jour tout différent de ce qu'ils ont été apperçus juſqu'à préſent. A des mots anciens elle attache des idées nouvelles ; à des termes ſemblables, des images diſparates & des ſentimens tout différens. C'eſt par cet artifice qu'elle altere le vrai ſens de tous les termes conſacrés aux ſciences, qu'elle en arrête le progrès, & qu'elle en impoſe, non pas aux vrais ſavans, mais à cette nombreuſe claſſe de Lecteurs qui n'ont jamais étudié les vrais principes, &

qui n'ont ni le temps ni la capacité suffisante pour approfondir de mauvais raisonnemens.

C'est principalement à ces traits qu'on reconnoît tous les Ouvrages de l'erreur & de la déraison : la plupart de leurs principes portent sur ces fausses notions, & des livres entiers sont employés à bouleverser toutes les images, à altérer tous les sentimens, & à introduire, dans les connoissances les plus importantes, le plus grand désordre, la plus grande confusion.

Nous avons déja vu l'Auteur du Livre de l'Esprit défigurer toutes les notions que nous puisons dans le sens intime, pour connoître les divers états de notre entendement : nous allons le voir encore renverser, avec plus de malice & moins de ménagement, tous les principes du sens moral, toutes les notions du bien & de la vertu. C'est dans sa personne surtout que nous allons appercevoir tous

les artifices, toutes les rufes que la prévention met en ufage.

*Premier Exemple, tiré du Livre de l'*Efprit.

« La probité ne peut être que l'habi-
» tude des actions utiles à la Nation...
» Par ce mot *vertu*, on ne peut en-
» tendre que le defir du bonheur gé-
» néral : par conféquent le bien public
» eft toujours l'objet de la vertu. Cette
» définition de la vertu en donne,
» je penfe, une idée nette, fimple
» & conforme à l'expérience ; con-
» formité qui peut feule conftater le
» mérite d'une opinion.

» On donna le nom de *corruption*
» *religieufe* à toute efpece de liberti-
» nage, & principalement à celui des
» hommes & des femmes. Cette efpece
» de corruption n'eft cependant pas
» incompatible avec le bonheur d'une
» nation. . . . Il eft une infinité de

» pays où la corruption des mœurs,
» que j'appelle *religieuse*, eſt autoriſée
» par la Loi & conſacrée par la Reli-
» gion..... Le libertinage n'eſt poli-
» tiquement dangereux dans un Etat
» que lorſqu'il eſt en oppoſition avec
» les Loix du Pays.

» Le bon ſens eſt l'effet de l'abſence
» des paſſions. Il ſe trouve en même
» temps privé de courage & d'acti-
» vité. . . . . L'homme de bon ſens
» eſt aveugle, privé de paſſions.... Le
» bon ſens ne ſuppoſe aucune inven-
» tion ni aucun eſprit.... Le bon ſens
» finit où l'eſprit commence..... Les
» avantages que procure le bon ſens ne
» ſont que perſonnels; ils ne s'étendent
» pas à l'humanité.... L'homme de bon
» ſens ne peut donc pas prétendre à la
» reconnoiſſance publique, ni par
» conſéquent à la gloire. . . . De tous
» les dons que le ciel peut verſer ſur
» une nation, le don de tous le plus
» funeſte ſeroit, ſans contredit, la

» prudence, si le ciel la rendoit com-
» mune à tous les citoyens. Qu'est-ce
» en effet que l'homme prudent ?
» Celui qui conserve des maux éloi-
» gnés une image assez vive pour
» qu'elle balance la jouissance d'un
» plaisir..... C'est à l'imprudence,
» à la folie, que le ciel attache la
» conservation des empires & la durée
» du monde. La prudence n'est desi-
» rable que dans un très-petit nombre
» de citoyens..... *La Raison, syno-*
» *nyme du nom de bon sens, & vantée*
» *par tant de gens, ne mérite que peu*
» *d'estime : la sagesse qu'on lui suppose,*
» *tient à son inaction ; son infaillibilité*
» *apparente n'est, le plus souvent, qu'une*
» *apathie.* On-dit, presque de tous les
» sots, qu'ils sont gens de bon sens ;
» les gens médiocres, qui se sentent
» plus près du bon sens que de l'es-
» prit, doivent faire peu de cas de
» celui-ci, & le regarder comme un
» don futile. De-là cette phrase tant

» répétée par les gens médiocres :
« *Bon sens vaut mieux qu'Esprit & que*
» *Génie* (1) ».

Nous serions bien fâchés de perdre notre temps à relever de pareilles absurdités. Ce n'est-là qu'un foible échantillon de celles qu'on rencontre à toutes les pages de cet Ouvrage. Qu'on juge de son mérite par l'idée qu'il veut nous donner de la Raison, de la Sagesse, de la Prudence, &c.

*Second Exemple, tiré de l'*Esprit des Loix.

Tous les Ecrivains du siecle, qui ont voulu porter atteinte à la Religion, aux regles des mœurs, ont suivi la marche de l'Auteur du Livre de l'*Esprit.* En rapprochant les Ouvrages des uns & des autres, on est tenté de

(1) De l'Esprit, tom. 1, discours 2, tome 2, pages 306 & suiv.

croire que leurs plans ont été concertés, & que leur exécution a été la ſuite d'un ordre donné ou d'une cabale formée, d'un complot arrêté.

L'*Eſprit*, l'*Eſprit des Loix*, le *Monde primitif*, le *Triomphe du Nouveau Monde*, paroiſſent calqués les uns ſur les autres. Leurs Auteurs ſe ſont accordés à faire conſiſter tout le mérite de l'homme, non pas à perfectionner ſon ame, à s'approcher de l'Auteur de ſon être, par la conformité de ſes idées, de ſes ſentimens, mais à ſe rendre utiles aux ſociétés, & à contribuer à leur bonheur temporel. Ils ont adopté tous les mêmes notions ſur le bien moral, ſur l'honneur, la vertu, la ſageſſe, la prudence, &c.; & ils ont tous altéré ces grands ſentimens que la Nature a gravés dans tous les cœurs.

Ce qui paroît plus ſurprenant, c'eſt qu'ils avouent tous leurs écarts : ils s'en font gloire : ils prétendent avoir le droit de changer la valeur de tous

les termes dont ils ſe ſervent, & de n'enviſager tous les objets dont ils parlent, que ſous les côtés qu'il leur plaît de fixer.

Un fameux Académicien, qui a pris la défenſe de l'*Eſprit des Loix*, applaudit à tous ces ſophiſmes. « On » ne doit point, *dit-il*, faire un crime » à un Auteur d'attacher à un mot » l'idée qu'il lui plaît, quand un Ecri- » vain a défini un mot dans ſon Ou- » vrage : quand il a donné ſon dic- » tionnaire, il faut entendre ſes » paroles ſuivant la ſignification qu'il » leur a donnée ».

On lit, dans le Livre de l'*Eſprit*, comme dans celui de l'*Eſprit des Loix : Je ne ſuis pas Théologien, mais Ecrivain politique ; il peut y avoir, dans nos écrits, des choſes qui ne ſeroient pas entiérement vraies que dans une façon de penſer humaine, n'ayant point été conſidérées dans leur rapport avec des vérités ſublimes.* Le même Académicien applaudit encore

à cette réflexion, & paroît choqué de ce qu'on voudroit obliger son confrere à recourir aux principes de la Théologie. *Quoi! dit-il, notre siecle a formé des Académies, & l'on voudra nous faire rentrer dans les Ecoles de ces siecles ténébreux!* C'est à cet excès que la passion aveugle, que la prévention égare tous ces Auteurs qui se sont proposés d'attaquer la Religion & d'ébranler les principes des mœurs. Nous le savons ; il est permis à un Ecrivain de définir les termes qu'il emploie, & de développer le vrai sens qu'ils présentent, *suivant l'acception commune;* mais il n'a jamais été permis à personne d'en altérer la signification, d'y attacher un sens tout différent de celui, qu'au jugement du public, il a toujours présenté, & de former, pour un systême, un dictionnaire particulier. Si les Ecrivains se donnoient cette liberté, ils ne pourroient bientôt plus s'entendre les

uns les autres, & il y auroit autant de langues & de dictionnaires différens, qu'on auroit composé d'Ouvrages.

A l'égard de la qualité de *Théologien*, que ces nouveaux Auteurs abjurent, s'ils eussent seulement fait abstraction de la Théologie révélée, nous aurions été les premiers à les excuser ; c'est une science qui passe leur force ; elle n'est point l'unique fondement du droit naturel, divin & civil : mais puisque ces nouveaux Auteurs s'étoient proposés de nous apprendre les principes des mœurs, les fondemens de toutes ces Loix destinées à établir & à maintenir l'ordre dans les sociétés, & à en faire le bonheur, ils ne pouvoient pas se dispenser d'approfondir les premiers principes du droit naturel & divin, d'étudier la Religion naturelle ; ils ne devoient compter, au nombre des loix vraiment utiles & obligatoires, que celles

qui prenoient leurs racines dans ces ſentimens religieux que l'Auteur de la Nature a gravés dans nos cœurs : ils devoient condamner & réprouver toutes ces loix du caprice & du deſpotiſme, qui ſe trouvent en oppoſition avec la raiſon humaine & la religion naturelle. C'étoit-là le ſeul côté par où l'*Eſprit des Loix* pouvoit intéreſſer les ſociétés. L'Auteur ſe faiſoit un devoir d'examiner l'eſprit des Loix dans les rapports qu'elles ont avec l'étendue, la chaleur, la fertilité du climat, l'aiſance ou la miſere des peuples qui l'habitent. N'étoit-il pas bien plus raiſonnable, bien plus important de les examiner dans les rapports qu'elles ont avec les principes du droit naturel & civil, avec les devoirs de la Religion véritable, avec les premieres notions de l'honneur, de la vertu, de la décence, du mérite ? C'étoit uniquement par ces comparaiſons que l'homme pouvoit juger

de la vérité, de l'autorité, de la juſtice, de l'honnêteté, de l'équité de toutes ces loix. Quelque utiles qu'elles puſſent être au bien temporel des nations, ſi elles bleſſent ces premieres regles, elles ne peuvent plus obliger les conſciences; toute leur force dépend de leur accord avec les principes de la Raiſon.

C'eſt pour avoir négligé & refuſé d'examiner ces premiers rapports avec la Loi & la Religion naturelle, que leurs Ouvrages ſe ſont attirés le mépris du Public; qu'ils ne peuvent compter parmi leurs défenſeurs, que des fauteurs de l'irréligion. Ils ne ſont pas Théologiens! Mais les Païens l'étoient-ils plus qu'eux? Ont-ils inſiſté ſur la Révélation? Non : elle ne leur étoit pas connue; mais ils ont cherché, dans leur reſpect pour les dieux qu'ils adoroient, la ſource véritable de toute autorité; &, malgré l'erreur qu'ils profeſſoient, quelques-uns d'eux nous ont

transfmis les vrais principes du droit, de juftes notions de la vertu, & des loix fages, équitables, qui s'accordent même avec les vérités révélées, parce que celles-ci s'accorderent toujours avec les vérités naturelles. Pourquoi des Chrétiens affectent-ils d'omettre ces confidérations; & fe bornent-ils à nous étaler des loix politiques, qui combattent & renverfent tous les principes de la Raifon & de la Religion? Si nos Académies continuent de borner leurs recherches fur la forme des Gouvernemens, fur la chaleur du climat, fur les paffions ordinaires dans une nation, elles feront bien moins utiles aux fociétés que les Ecoles de ces fiecles prétendus ténébreux, dont elles parlent avec tant de mépris, quoique ce foit cependant dans leur fein qu'elles ont appris les premiers principes, & qu'elles ont puifé la lumiere qui les éclaire.

§. V.

La Prévention entraîne l'Homme dans des contradictions continuelles, & l'oblige de recourir aux mensonges les plus grossiers.

LA crainte d'appercevoir ces grandes vérités qui condamnent ses penchans déréglés, porte l'homme sans cesse du côté de l'erreur. Ainsi prévenu, il ferme les yeux à la lumiere; il ne s'occupe que des moyens d'éviter ses impressions, de chercher des forces qui les repoussent, & de se cacher dans les ténebres.

Tantôt il s'applique à chercher, dans l'autorité de ses confreres, des raisonnemens pour combattre jusqu'aux vérités fondamentales : sa passion est satisfaite, pourvu qu'il fournisse des moyens d'en douter; tantôt il avance lui-même les dogmes les plus absurdes,

les menſonges les plus groſſiers pour accréditer les maximes les plus pernicieuſes à la ſociété.

Tous les Ouvrages de nos Philoſophes ſont marqués à ce coin ; mais les contradictions, les inconſéquences ſont multipliées, ſur-tout dans ces Recueils philoſophiques, compoſés de petites pieces fugitives, de ces Ouvrages légers, conçus ſans aucun plan, ſans aucune ſuite. Nous en avons un à la main, dans le moment préſent, imprimé à Londres en 1770. Nous allons le parcourir ; chaque page nous fournira la preuve du reproche que nous faiſons ici à nos Philoſophes ; & chacun de nos Lecteurs pourra en ſaiſir lui-même les contradictions & les inconſéquences.

Exemple, tiré d'un Ouvrage anonyme, ſur l'origine des Principes religieux.

« La Religion donne aux préceptes

» moraux une espece d'autorité légale. » C'est une législation d'un ordre sur- » naturel ». Voilà un grand principe qui paroît propre à la Religion Chrétienne, & qui suffisoit pour prouver la fausseté de toutes les autres. L'Auteur va attaquer lui-même son principe, confondre & mêler la Religion révélée avec toutes les fausses Religions.

« Toutes les Religions dominantes » tendent vers le même but, & leurs » ressources se ressemblent assez gé- » néralement.

» Les traditions religieuses des Chi- » nois, des Musulmans, des Païens, » ne sont que des copies plus ou » moins défigurées de l'unique tradi- » tion digne de notre confiance & de » nos respects.

» Pourquoi la Mithologie des Juifs » est-elle si triste? C'est qu'elle fut » forgée, au milieu d'un peuple bar- » bare, esclave & malheureux. Toutes

» les religions dominantes ne ſont
» qu'un alliage plus ou moins heureux
» de la Philoſophie avec quelques
» préjugés nationaux. Tout devient
» homme aux yeux de l'homme; de-là
» toutes les ſuperſtitions de l'Idolatrie.

» La Philoſophie fait reſpecter les
» préjugés de l'Ignorance & de la
» Superſtition : elle marche quelque-
» fois à leur ſuite ». (*Sans doute cette Philoſophie eſt celle du temps*).

« L'immenſité de Dieu nous étonne,
» nous accable, mais ne nous touche
» pas ». (Comment peut-elle nous accabler ſans nous toucher ?) « On
» n'intéreſſe les hommes qu'en met-
» tant leurs paſſions en jeu : les pre-
» miers Chrétiens cachoient les myſ-
» teres de l'Evangile au peuple : nous
» ne ceſſons de lui en parler ouverte-
» ment.

» Faut-il s'étonner que tant de peu-
» ples aient adoré le Pere de la Lu-
» miere, l'emblême le plus ſublime

» de la Divinité » ? Et, quelques pages après, il nous dit « que le Maître » de l'Univers étoit trop éloigné de » l'homme, & que le genre humain » étoit trop étranger au citoyen...

» C'est de plusieurs dieux d'un ordre » inférieur, qu'on a fait un Être su- » prême ; & c'est de cet Être suprême » qu'on a fait ensuite plusieurs divi- » nités subalternes.

» Ce n'est pas la Raison qui forme » nos opinions. Elle éclaire, elle per- » fectionne les découvertes obscures » & grossieres de notre cœur ; mais » elle n'inventa jamais rien.

» Les opinions religieuses les plus » sublimes viennent des peuples les » plus simples & les plus ignorans.

» Les hommes, fripons en détail, » *dit M. de Montesquieu*, sont, en gros, » de très-honnêtes gens ; ils aiment » la Morale....

» Toutes les Religions du Monde » flattent quelques-unes de nos pas-

» ſions favorites : il n'y avoit que ce
» moyen de nous gagner (1) »....

Telle eſt la maniere d'écrire & le ton que prennent tous ces eſprits prévenus, qui attaquent la Religion, les Mœurs, l'Autorité : ils ne ſont d'accord, ni avec eux-mêmes, ni avec ceux dont ils ont embraſſé les ſyſtêmes ; & tous leurs raiſonnemens ſont le fruit & la preuve de leur égarement & de leur déraiſon.

---

§. V I.

Pour accréditer ſes dogmes, la Prévention prend un ton d'autorité.

LA prévention emploie un dernier moyen pour faire adopter ſes prin-

---

(1) Recueil Philoſophique, tome 2. A Londres, 1770. Dernier Ouvrage ſur l'origine des Principes religieux, depuis la page 200, juſqu'à la page 235.

cipes. Elle affecte un air impérieux ; elle prend un ton de commandement, & ne craint point de s'élever au-dessus de tous les savans, en exagérant sa science & ses lumieres. C'est un reproche que J. J. Rousseau n'a pas craint de faire à tous les Philosophes de son temps. Nous avons trouvé ses plaintes bien fondées, & nous avons applaudi à tous les torts qu'il leur impute à cet égard ; mais lui-même n'est pas moins coupable : il a porté l'amour-propre, la confiance dans ses lumieres au moins aussi loin qu'eux, & a pris un ton aussi magistral.

On doit tolérer, dans un savant Auteur, le ton d'assurance qu'il prend, la force des expressions qu'il emploie pour communiquer ses pensées, ou pour combattre celles des autres, quand on apperçoit que c'est la vérité qui lui inspire cette extrême confiance, qui choque notre orgueil, & qui

qui nous étonne; mais, lorsque c'est la prévention qui parle, une aveugle passion qui s'explique pour nous subjuguer, on ne peut plus excuser ni cet air d'autorité qu'elle affecte, ni ce ton imposant qu'elle contrefait.

Rousseau, sans principes, exposé à des doutes continuels, d'où il avoue lui-même qu'il ne pouvoit sortir, prévenu contre les forces mêmes de la Raison, qu'il décrioit, entreprend néanmoins de nous donner de sa science & de ses lumieres l'idée la plus avantageuse. Si nous l'en croyons, en un quart-d'heure il a vu, non-seulement la vraie route du bonheur, mais les principes, les preuves, les conséquences & tout l'ensemble de son systême. A l'aspect de cette foule de grandes vérités, persuadé qu'il lui est réservé de réformer le genre humain, & d'opérer sur la terre une grande révolution, il prend la plume pour

dire aux hommes *des choses grandes, neuves & nécessaires.*

De son ame sortent des étincelles de génie, qu'on voit briller dans ses écrits durant dix ans de fievre & de délire. Ecoutons-le parler. « Dans ce » siecle, *dit-il*, où la Philosophie ne » fait que détruire, seul j'édifie avec » solidité; je montre aux hommes la » route du vrai bonheur »,

Court de Gebelin, son contemporain, donne encore dans de plus grands travers que Rousseau. Il prend un ton plus haut, & montre plus de confiance. « En rendant raison, *dit-il*, » par le moyen de l'ordre & du be» soin, de tout ce qui existe, je » construis un édifice brillant de sa» gesse & de lumiere, digne des » hommes qui l'éleverent, de la Na» ture qui y présida, & de la puis» sance infinie qui créa cet Univers, » pour le bonheur de ceux qui de-

» voient l'habiter ». Ses principes ſont ſi clairs, qu'avec eux « il devient » invulnérable comme Achilles » : ſes principes reſſemblent « à ces rocs » contre leſquels viennent ſe briſer » les vagues de la mer, & ils répan- » dent le plus grand jour ſur les objets » qu'on voyoit les plus obſcurs, les » moins explicables, &c. (1) ».

Si ce jeune Auteur avoit témoigné autant de confiance en ſes lumieres, en attaquant l'irréligion & l'impiété de ce ſiecle, la Philoſophie l'auroit regardé avec le plus grand mépris, & n'auroit pas donné la moindre attention à ces airs de jactance; mais ce fut pour développer ſes ſyſtêmes & favoriſer ſes projets, que Court de Gebelin inventoit un monde primitif qui n'exiſta jamais que dans ſon imagination, & qu'il eſſaya de faire con-

(1) Analyſe des Ouvrages de Rouſſeau & de Court de Gebelin, déja citée.

fister la vertu dans la jouissance des biens de la fortune. On l'écouta d'abord avec la plus grande admiration: on vint à son secours; on lui décerna des prix, & on lui procura les plus grands encouragemens: nous-mêmes, qui n'avions pas encore apperçu ses desseins, éblouis par l'exactitude du style, par un nombre d'assertions nouvelles, & des recherches sur les plus grandes antiquités, par des apparences de talens distingués, nous nous laissâmes entraîner par la foule, & nous souscrivîmes pour ses premiers volumes. Voilà les effets de la prévention sur ceux qui ne sónt pas en garde contre les piéges qu'elle nous tend.
« Rien n'est plus dangereux, *dit Ciceron*, pour ceux qui desirent apprendre, que cet air, ce ton d'autorité que prennent ordinairement tous ceux qui se donnent pour nos maîtres: nous approuvons tous les jugemens que nous leur entendons

» porter ; & nous ne penſons plus à » nous aſſurer & à juger par nous-» mêmes des aſſertions qu'ils avan-» cent (1) ».

---

§. VII.

La Nature n'eſt point cauſe de ces ſortes d'égaremens : elle-même nous met à portée de nous en garantir.

C'EST une calomnie atroce que d'imputer à la Nature les erreurs groſſieres dans leſquelles les paſſions entraînent l'homme raiſonnable. Il eſt vrai que nous avons reçu de la Nature même

---

(1) Quin etiam obeſt plerùmque iis qui diſcere volunt, autoritas eorum qui ſe docere profitentur ; deſinunt enim ſuum judicium adhibere : id habent ratum, quòd ab eo quem probant, judicatum vident. *Cic. de naturâ Deorum, lib.* 1.

ces divers penchans, qui ſont l'occaſion de nos chûtes : ils ſont nés avec nous ; ils partent des beſoins ou des inclinations des diverſes parties dont notre être eſt compoſé. On pourroit attribuer à ces penchans tous les écarts dans leſquels nous donnons avant que la raiſon ſoit formée ; mais, au moment qu'elle eſt développée, l'homme ſe trouve éclairé ſur la nature de ces penchans, ſur les forces qu'ils peuvent exercer, ſur les ſources vicieuſes d'où ils partent, ſur le terme & la fin où ils nous conduiſent. A ces lumieres que la Raiſon nous fournit, ſe joignent le ſentiment du bien honnête, la voix de notre conſcience, qui ne ceſſent de nous avertir des dangers où ces penchans nous expoſent, des crimes qu'ils nous font commettre, du pouvoir, de la facilité que nous avons d'y réſiſter, de ſecouer leurs chaînes, de les briſer. Nous n'avons qu'à laiſſer agir le ſens moral, il nous

rappellera nos obligations à ces égards; il nous preſſera de les remplir; il condamnera les moindres traits de foibleſſe que nous laiſſerons échapper dans le combat; & ce ſentiment né avec nous, n'eſt-il pas l'expreſſion même de la Nature & le guide dont elle nous a favoriſés pour éviter tous ces écueils?

Par ces ſortes d'erreurs, on veut nous écarter tout-à-la-fois, & de la vérité, & de la vertu. Or, la Nature ne nous a-t-elle pas donné, pour le vrai, un penchant inéluctable; pour le mal, une averſion invincible? L'un & l'autre ne ſuffiſent-ils pas pour nous garantir de l'erreur? Ne nous a-t-elle pas accordé également, pour le bien honnête, un attrait puiſſant; pour le mal, un éloignement qui nous repouſſe également? Ces deux ſortes de penchans, tout oppoſés qu'ils ſont, ne ſuffiſent-ils pas pour nous faire aimer la vertu, & pour nous éloigner, non-

feulement de tous les vices, mais de toutes les occafions, de toutes les fituations qui nous y expoferoient. Ce ne font donc pas les penchans de la Nature qui nous décident à embraffer l'erreur, à faire le mal; mais l'abus que nous faifons de ces penchans, l'abus que nous faifons de nos lumieres, de notre raifon, & le mauvais ufage que nous voulons bien faire de tous les fecours qui nous ont été donnés pour nous conferver, nous avancer dans la pratique du bien & l'amour de la vertu.

---

§. VIII.

Moyens pour démafquer la Prévention.

LA Nature a mis l'homme à portée de fe préferver des dangers de la prévention; elle lui a encore donné la facilité de découvrir aux autres les

embûches qu'elle nous tend & les artifices qu'elle emploie. Les faux principes qu'elle s'efforce de nous inſpirer, les mauvais conſeils qu'elle nous donne, étant une fois connus, rien n'eſt plus aiſé que de remonter juſqu'à leur ſource. Par la fin qu'elle ſe propoſe, on apperçoit tout d'un coup l'intérêt qui l'anime & la fait parler : cet intérêt, oppoſé à ceux de la vérité & de la vertu, doit la porter à jeter deſſus un voile épais qui nous empêche de ſentir ſes attraits, à nous la montrer ſous un faux jour, mais le faux que nous appercevons dans les principes, l'incohérence dans les conſéquences, ſuffiſent pour nous perſuader de l'irrégularité de la marche des eſprits prévenus ; & cette irrégularité nous fait toucher au doigt & à l'œil tous les tours & les détours qu'ils prennent pour nous tromper & nous ſurprendre.

L'homme ſtudieux, qui deſire arri-

ver à l'imperturbabilité de la ſcience, ſeroit bien à plaindre, ſi, pour juger des ouvrages de la prévention, il étoit obligé d'examiner & de rapprocher toutes les aſſertions de leurs Auteurs. Tous ceux qui ont voulu entrer dans ce détail ont perdu la partie la plus précieuſe de leur temps, & n'ont pu en retirer aucun profit. C'eſt une des regles que nous avons déja établies pour faciliter les progrès des ſciences. Comme, pour juger de la ſolidité d'une conſtruction, il ſuffit d'examiner les entours du terrein, la nature du ſol, la qualité, la poſition, la liaiſon des pierres fondamentales, la ligne ſuivant laquelle tous les autres matériaux peſent deſſus; il n'eſt point néceſſaire d'en conſidérer les proportions, les décorations, la diſtribution des pieces; de même, pour juger du prix & de la ſolidité de tous ces grands édifices que conſtruit l'eſprit humain, il ſuffit d'en conſidérer les parties les plus baſſes : ſi elles ſont entourées

de torrens qui en découvrent les premieres assises; si elles portent sur un sable mouvant; si les pierres fondamentales ont déja perdu leur à-plomb; si elles se trouvent sans liaison, sans appui; si les parties supérieures, destituées d'arcs-boutans, ont perdu l'équilibre & sont déja sorties hors de leurs lignes, il est fort inutile d'en examiner les ornemens, les beautés, l'élévation; on doit être bien persuadé qu'une pareille construction ne permet pas qu'on l'estime, qu'on l'habite, & ne mérite pas de fixer nos regards.

Voilà la vraie maniere de juger de tous les ouvrages de la prévention. Les principes sur lesquels ils sont appuyés, étant reconnus faux & incohérens, c'en est assez pour juger que ces sortes d'édifices sont des productions d'hommes ignorans & méchans, qui n'ont eu d'autre intérêt que d'étendre le regne du vice, ou d'empêcher nos progrès dans la vertu.

ARTICLE SECOND.

Seconde Cauſe générale de nos Doutes, de nos Erreurs, dans les objets du Sens moral.

L'INCONSIDÉRATION.

On juge des divers objets du Sens moral, ſans donner aſſez d'attention à ſes impreſſions.

Les doutes, les erreurs du précédent article ſuppoſent une attention donnée, non pour connoître la vérité, mais pour l'obſcurcir & la cacher. Ceux dont nous allons parler, partent d'un défaut d'attention qui produit le même effet, & empêche l'action de la vérité ſur nous. L'inconſidération

ne nous permet pas de réfléchir ſur les ſentimens qui s'élevent dans notre cœur : nous ne penſons pas ſeulement à les rapprocher, à les comparer les uns avec les autres; nous en ignorons donc les véritables rapports, & nous nous trouvons dans la néceſſité de ſuſpendre notre jugement, ou nous le portons, ſans avoir reçu la moindre impreſſion de la part des forces qui devoient nous faire goûter la vérité.

Nous avons déja expliqué les différentes cauſes d'où part cette inconſidération de l'homme. Quelquefois le malheur des circonſtances le rend excuſable; mais plus ſouvent, la légéreté de ſon eſprit, ſa précipitation, ſa diſſipation rendent tous ces doutes criminels. Tantôt il partage ſon attention ſur un ſi grand nombre d'objets, qu'il n'en peut diſtinguer aucuns; tantôt il la fixe ſur un ſeul qui ne l'intéreſſe point, & qui l'empêche d'appercevoir tous ceux qu'il devroit

obſerver ; quelquefois un deſir trop ardent emporte ſon ame hors d'elle-même ; quelquefois un ſentiment trop foible laiſſe des impreſſions qui ne peuvent pas être ſenties : ici, une trop grande confiance dans les lumieres de ſes Maîtres, & trop de défiance dans les ſiennes, ne lui permettent pas de juger par lui-même ; là, une ſimple diſtraction, une pure inadvertance ſuffiſent pour occaſionner ſes chûtes.

Ces erreurs ſont les plus faciles à corriger ; mais auſſi elles ſont les plus nombreuſes, les plus généralement répandues. Dans cette ſeconde région, nos obligations ſont multipliées : à chaque moment nous avons des devoirs à remplir. L'homme inconſidéré ne prend pas la peine d'y penſer, encore moins d'y réfléchir : malheureuſement, preſque tous les hommes, les ignorans, les ſavans, les Académies, les Peuples, les Empires ſe

rendent coupables de cette inconſidération, qui leur occaſionne des chûtes fréquentes, des écarts continuels; & c'eſt principalement de cette ſource que découle, par toute la terre, la corruption des mœurs. Nous allons en donner des exemples frappans dans les Paragraphes ſuivans.

PARAGRAPHE PREMIER.

Analogie entre les impreſſions du Bien ſur notre cœur, & celles des autres forces motrices.

DE l'inconſidération dans l'homme, naît le ſilence de la vérité pour lui, l'inaction de ſes forces: elles n'agiſſent ſur notre eſprit & ſur notre cœur, qu'à proportion de l'attention que nous y donnons. Dans toutes les régions, les agens chargés de nous con-

duire, meſurent leur action ſur les diſpoſitions du ſujet qu'ils frappent. Leurs impreſſions croiſſent ou diminuent, à proportion que notre attention s'augmente ou s'affoiblit. Si elle s'étend à un trop grand nombre d'objets diſparats, elle s'affoiblit en raiſon du partage: ſi elle eſt concentrée ſur un ſeul objet, ou ſi les diverſes parties que l'eſprit conſidere ne forment qu'un même tout, toutes les forces de la vérité ſe réuniſſent, ſe déploient, & produiſent le plus grand effet. Si, au contraire, l'eſprit ſe porte ailleurs, & refuſe de conſidérer la vérité qui lui eſt préſentée, ſes impreſſions ſont abſolument nulles. Entre les impreſſions de toutes ces forces qui agiſſent ſur notre eſprit, ſur notre cœur, ſur notre corps, l'analogie eſt parfaite; nous l'avons démontré dans le précédent Traité.

§. II.

Inconsidération dans le Peuple ignorant & trop occupé des besoins du corps.

Dans les situations les plus malheureuses, on rencontre des personnes vertueuses, bien plus occupées des besoins de leur ame que de ceux de leur corps. Au milieu de leurs occupations continuelles, elles ne perdent pas de vue les devoirs de leur Religion. Dans leurs nécessités, dans leurs malheurs, elles trouvent de puissans motifs de s'y rendre fidelles, & de chercher à se procurer un état plus heureux : c'est de ces sortes de personnes qu'est composée la portion la plus chere du troupeau que Jesus-Christ a rassemblé. Mais, il faut l'avouer, dans cette classe de malheureux, il en est encore un plus grand nombre

qui ſe ſont trouvés deſtitués de toutes ſortes d'inſtructions. Elevés au milieu des plus grands ſcandales, occupés uniquement de leurs beſoins temporels, ils n'ont pas le temps de réfléchir ſur leurs obligations. Le précepte pour eux eſt le même ; mais ils n'en conſiderent ni l'importance ni l'étendue. Leur conſcience les avertit; ils n'écoutent point ſa voix : ils tranſgreſſent les obligations les plus inviolables, ſans honte, ſans remords, ſans le ſavoir : une multitude d'habitudes vicieuſes éteignent dans leur cœur tout ſentiment pour la vertu. Voilà la partie du genre humain qui ſe rend ordinairement coupable, non pas toujours des plus grands crimes, mais des tranſgreſſions les plus fréquentes. Leur ignorance, le défaut de ſecours peuvent diminuer leurs fautes; ils ne les excuſent pas, & n'en arrêtent point les ſuites.

§. III.

Inconſidération dans les jeunes Perſonnes.

LA légéreté, la précipitation, l'inconſtance, la diſſipation, ſont ordinairement l'apanage de la jeuneſſe. L'ardeur de ſes deſirs, la vivacité de ſes penchans, ſon goût pour le plaiſir, ne lui permettent pas la moindre réflexion ſur les devoirs qui l'obligent, ſur les dangers qui l'expoſent : tous ſes jours ſont marqués par des chûtes, ſuite de ſes étourderies. Dans le trouble & l'agitation continuelle où elle ſe trouve, les paſſions naiſſent, ſe fortifient, & l'occupent entiérement. Tous les jeunes gens ſuivent bien plutôt l'attrait du plaiſir que celui de la vertu. Non-ſeulement ils ne daignent pas écouter la voix de leur conſcience, mais ils refuſent de profiter des repré-

ſentations de leurs maîtres : ni la Raiſon, ni la Religion n'ont un empire aſſuré ſur leur cœur ; &, s'ils éprouvent de temps en temps des remords, la moindre occaſion les égare de nouveau : ſans y faire attention, ils deviennent coupables des mêmes fautes ; ils cherchent des excuſes dans leur ignorance, dans leur inconſidération ; mais la légéreté de leur eſprit rend l'une & l'autre criminelles, & elle eſt la véritable ſource de leur corruption & de leur incorrigibilité.

---

§. IV.

Inconſidération dans les Perſonnes qui ſe livrent aux penchans déréglés de leur cœur.

DANS les perſonnes arrivées à un âge de maturité, ſi elles ſe laiſſent emporter par leurs inclinations déré-

glées, elles ajoutent encore aux défauts que nous venons de remarquer dans la jeuneſſe : elles deviennent capables des plus grands crimes ; & le plus grand nombre de leurs écarts vient encore de leur inconſidération. Toujours occupés des objets de leurs penchans, ils ſont incapables d'appercevoir leurs obligations, & encore plus de réfléchir ſur les motifs qui les preſſent de s'y montrer fideles. Ces déſordres partent, non-ſeulement de ces grandes paſſions qui jettent le trouble dans l'ame, mais des plus petits travers de l'eſprit, des plus foibles impreſſions de l'orgueil, de l'envie, de la jalouſie : un enfant raconte, avec ſimplicité, un de ſes ſonges : la gerbe qu'il avoit cueillie lui avoit paru plus groſſe, plus belle que celles de ſes freres : ce propos ſuffit pour éteindre, dans leur cœur, les ſentimens qu'ils devoient, & à leur pere commun, & au plus jeune de ſes enfans.

Au moment qu'ils l'ont apperçu : *Comment ! il l'emportera ſur nous ! Jetons-le dans cette vieille citerne ; qu'il ne ſoit plus jamais queſtion ni de ſa perſonne ni de ſes travaux.*

Les Etrangers loueront un Ouvrage dont ils ne connoiſſent pas l'Auteur : tous ceux dont il eſt connu garderont le ſilence ; ils ne daigneront pas le lire ; ou, s'ils le liſent, c'eſt avec une inconſidération qui tombe également ſur l'Ouvrage & ſur l'Auteur : s'ils ne peuvent pas en condamner la doctrine, ils en attaqueront le ſtyle & la méthode ; ils en blâmeront le ton ; ils improuveront, & les éloges que l'on en fait, & l'approbation qu'on lui donne. Tous les Savans ont remarqué cette inconſidération dans l'homme, à l'égard de ſes émules : les plus excellens Ouvrages, pendant la vie de leurs Auteurs, reſtent preſque ignorés ; ce n'eſt qu'après leur mort que la jalouſie expire, & qu'on commence à

rendre juftice à leurs talens, & à profiter de leurs travaux.

---

§. V.

Inconfidération dans les Savans Enthoufiaftes.

TOUTES les perfonnes ftudieufes, qui, avant d'avoir appris les principes de la Religion & les regles des Mœurs, s'appliquent, avec une forte d'enthoufiafme, à l'étude des Sciences profanes, à la Mufique, à la Poéfie, à la Littérature, aux Mathématiques, &c., confacrent tous leurs momens à s'avancer dans ces fortes de connoiffances qui flattent leur goût. Ils ont une ambition démefurée de perfectionner leur entendement; mais leur cœur refte dans une apathie univerfelle : ils ne fe livrent pas toujours aux crimes, mais ils ne penfent pas à connoître &

à pratiquer la vertu : dès-lors, ils oublient ou négligent tous leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain : ils manquent continuellement aux égards qui sont dus à leurs amis, à leurs parens, à leurs bienfaiteurs, à ce qu'ils se doivent à eux-mêmes : ils négligent le soin de leur fortune, ils oublient les besoins de leur corps ; ils détruisent leur santé, &c. Les Poëtes surtout donnent dans ces travers : leur imagination exaltée leur fait souvent violer toutes les regles de la pudeur, de l'honnêteté : ils ne se contentent pas de faire l'éloge des vices les plus honteux ; ils affectent, dans toutes les occasions qui se présentent, d'insulter la Religion qu'ils ignorent, & de décrier la vertu, dont ils n'ont jamais connu le prix. Leur enthousiasme approche souvent de la folie, & leur inconsidération est telle, qu'ils ne croient pas pouvoir s'attirer d'autres éloges ni mériter d'autres honneurs.

Nous

Nous en avons eu malheureuſement pluſieurs exemples ſous les yeux.

---

§. VI.

Inconſidération dans les Chefs & les premiers Auteurs de la Philoſophie.

Ces inconſidérations, dont nous donnons ici l'hiſtoire, ne ſont pas toujours l'effet de l'enthouſiaſme ; elles pénetrent juſques dans l'ame des Philoſophes les plus tranquilles & les plus éclairés : ils donnent dans des erreurs palpables, qu'ils ne daignent pas même couvrir du manteau de la vraiſemblance : telle eſt la ſource du plus grand nombre de leurs écarts & des erreurs groſſieres dont leurs meilleurs Ouvrages ſont parſemés. De-là l'obſcurité des dogmes des Chefs de la Philoſophie, l'incohérence de leurs principes, les contradictions de leurs

thefes, la variété de leurs opinions. Nous ne prétendons pas déprimer leurs talens, ni méprifer leurs connoiffances, ni méconnoître les fervices qu'ils nous ont rendus ; mais nous ne devons pas nous taire fur des erreurs dont nous nous fommes chargés de faire connoître les caufes. Ce n'eft pas feulement dans les matieres de la Phyfique, de la Métaphyfique qu'ils fe font oubliés; c'eft dans la Religion, dans la Morale, que leur inattention nous paroît bien plus répréhenfible.

Platon, après avoir expofé le plus beau, le plus parfait fyftême fur les mœurs, & en avoir découvert les principes les plus fublimes, nous enfeigne que *le mal eft néceffaire ;* qu'*il en exifte le moins qu'il eft poffible ;* que *Dieu & la Nature font éternels & indépendans, quant à leur effence & à leur exiftence.* Il demande : *Qui eft-ce qui a dirigé Dieu dans l'ordination du monde ?*

Il répond : *C'est un exemplaire éternel qui étoit en lui.* Il prétend que *l'usage commun des femmes ne peut avoir lieu que dans une république parfaite :* & cette république, dont il nous a laissé le tableau, renverse tous les dogmes qu'il nous a laissés sur la Morale (1).

Aristote, dont les uns ont fait un dieu du Paganisme, les autres un saint du Christianisme, les autres un véritable athée, a donné lieu à tous ces jugemens, par toutes les contradictions où il est tombé. Ce Dieu, dont il avoit reconnu l'existence & la nécessité du culte, quelquefois il le représente comme *cloué au ciel le plus élevé, où commence le mouvement, pour le communiquer aux cieux inferieurs : abîmé, de toute éternité, dans la contemplation de ses divines perfections, il ne daigne pas s'informer de tout ce qui se*

(1) Dict. Encycl. art. *Platonisme.*

passe dans tout l'Univers ; il le laisse rouler au gré du hasard (1).

Les nouveaux Maîtres, comme les anciens, ont donné dans la même inconsidération. Quelles notions, quelles divisions nous ont-ils laissées de la Philosophie même ? c'est *la science des possibles en tant que possibles*, disoit le fameux Volf : comme s'il étoit donné à l'homme de pouvoir raisonner sur les simples possibilités des êtres ; comme s'il ne lui étoit pas bien plus avantageux de s'occuper de ce qui existe ou a existé.

Le même Auteur assure que la Philosophie embrasse le passé, le présent & l'avenir ; mais le passé & le présent sont-ils donc des êtres purement possibles ? Quelque admirable qu'ait paru son grand Ouvrage sur le Droit naturel, le Droit des Gens, &c., il est plein de ces contradictions, de

(1) Dict. Encycl. art. *Aristotélisme*.

ces inconséquences qui sont le fruit de son inconsidération, & que ses Panégyristes se sont trouvés obligés de corriger.

---

§. VII.

Inconsidération dans les Ecoles des plus fameuses Universités.

Ces inconsidérations, que nous venons d'indiquer dans les Chefs de la Philosophie, sont devenues, pour la plupart, héréditaires : elles ont passé des Maîtres aux Disciples. La vertu étant par-tout la même, leurs leçons auroient dû être par-tout conformes & consonantes ; les erreurs des Anciens auroient dû être relevées & corrigées par les nouveaux ; mais leurs doutes, leurs erreurs se sont transmis jusques à nous. La Religion Catholique, dans les Ecoles où elle a été respectée, les a garanties des erreurs

groffieres fur les mœurs; mais elle n'a pas établi cet accord, cette harmonie parfaite qui feroit la preuve de la vraie fcience. De-là les diverfes branches de ces célebres Ecoles; de-là ces divers partis qui ont mis le trouble & la divifion dans les Univerfités, & y ont excité des guerres, des divifions entre les Nominaux, les Scotiftes, les Moliniftes, &c.

A la vérité, plufieurs d'entre eux ont cherché à fe faire illufion, ainfi qu'aux autres : ils fe font efforcés de donner un air de vraifemblance à leurs paradoxes; mais le plus grand nombre de leurs erreurs ont pris leur fource dans une inconfidération. Les faux principes fur lefquels portent leurs démonftrations, étoient la fuite d'une fimple inadvertance, d'une pure diftraction, qu'il fera facile de reconnoître & d'abandonner à tous ceux qui fe feront un devoir de fuivre la marche véritable de la Raifon & de s'élever,

de degré en degré, au comble de la certitude.

A partir d'un principe conſtant, échappé aux Encyclopédiſtes, on pourroit avancer que, malgré tous les travaux de l'homme pour ſe perfectionner dans les Sciences, il n'a point encore exiſté un vrai Philoſophe ſur la terre. Car *telle eſt la ſaine notion de la Philoſophie : ſon but eſt la certitude, & tous ſes pas y tendent, par la voie de la démonſtration. Ce qui caractériſe donc le Philoſophe, & le diſtingue du vulgaire, c'eſt qu'il n'admet rien ſans preuve; qu'il n'acquieſce point à des notions trompeuſes, & qu'il poſe exactement les limites du certain, du probable & du douteux.* Or, qu'on nous cite un ſeul des Philoſophes anciens & nouveaux qui n'ait rien admis ſans preuve, qui n'ait jamais acquieſcé à des notions trompeuſes, & qui ait poſé *exactement* les limites du certain, du probable & du douteux?

§. VIII.

Inconſidération dans les Académies les plus célebres.

Nous rendons également juſtice aux talens diſtingués des Univerſités, des Académies, & aux ſervices importans que les unes & les autres ont rendus aux Sciences; mais nous ſommes obligés d'indiquer toutes les ſources des doutes & des erreurs qui ont arrêté leurs progrès; & nous les trouvons juſques dans les plus illuſtres Compagnies des Savans. Elles ont reçu leurs premieres leçons des Univerſités mêmes; c'eſt de-là que ſont parties les premieres lumieres qui ont éclairé tous leurs Membres; c'eſt auſſi là qu'elles ont puiſé des notions fauſſes, des principes équivoques, qu'elles ont adoptés, & qu'elles ſe ſont fait un

honneur d'accréditer. Ces Académies célebres parlent, par les prix qu'elles distribuent, par les approbations qu'elles donnent, par les louanges qu'elles prodiguent. Et combien de mauvais Ouvrages approuvés! combien d'Auteurs pernicieux à la société n'ont-elles pas couronnés & élevés aux plus grands honneurs! Les talens d'un Géometre, d'un Poëte, d'un Historien, devoient-ils suffire pour couvrir les mensonges de celui-ci, excuser la licence de celui-là, dissimuler l'impiété, l'irréligion affectée de presque tous? Si l'on avoit considéré les dangers qui en résultoient pour la société, auroit-on osé s'exposer à l'indignation publique de tous les honnêtes gens? Si, comme on l'assure, ces illustres Sociétés ont défendu de s'occuper de ces Sciences, qu'on appeloit la *Métaphysique* & la *Morale*; cette défense ne pouvoit partir que du désespoir de les perfectionner; & ce désespoir

ne pouvoit être que l'effet de l'inconsidération la plus blâmable, puisque ces deux sortes de Sciences étoient les plus utiles, l'une pour perfectionner l'esprit de l'homme, l'autre, pour régler tous les penchans de son cœur ; toutes les deux, pour servir de premier fondement à toutes les Sciences.

Ces Compagnies savantes s'expliquent encore par la bouche de leurs Secrétaires perpétuels : & combien d'Ouvrages incorrects & répréhensibles sont sortis de leur plume ? Un d'entre eux s'explique d'une maniere encore plus dure que nous sur l'inconsidération & les écarts de tous les Savans. On croiroit qu'il veut parler spécialement des Académies. « Telle » est, *disoit-il*, notre condition, qu'il » ne nous est pas permis d'arriver tout » d'un coup à rien de raisonnable sur » quelque matiere que ce soit : il » faut, avant cela, que nous nous » égarions long-temps, & que nous

» passions par diverses sortes d'erreurs » & par divers degrés d'impertinen- » ces. . . . . Nous avons l'obligation » aux Anciens de nous avoir épuisé » la plus grande partie des idées » fausses qu'on pouvoit se faire : il » falloit absolument payer à l'erreur » & à l'ignorance le tribut qu'ils ont » payé : il y a encore des Modernes qui » se ressentent de ces sottises, parce » qu'elles n'ont pas encore été dites » autant qu'il le faut ». M. de Fontenelle tomboit lui-même, en raisonnant ainsi, dans une inconsidération encore plus grande que celle qu'il reprochoit aux Auteurs de son temps.



§. IX.

Inconſidération générale dans les plus grands & plus anciens Empires.

CETTE maniere de ſe tromper pour l'homme eſt la plus univerſelle & la plus généralement répandue dans toutes les Nations. Ce n'eſt pas ſeulement dans ces petits Etats de l'Afrique, de l'Amérique ancienne, que l'ignorance, l'inattention a fait adopter les erreurs les plus monſtrueuſes ſur la Religion naturelle & les Mœurs, & adorer des dieux fêtiches, des reptiles, &c. Dans l'Egypte, le peuple le plus éclairé ; le plus ſage, le mieux policé, n'a-t-il pas donné dans les mêmes inconſidérations ? Ces Sages de l'Antiquité, qui jugeoient avec tant de rigueur les Souverains après leur mort, & condamnoient leurs moin-

dres fautes sur la Religion, le Gouvernement & les Mœurs, quels dieux adoroient-ils ? Les plantes, les reptiles, les plus vils animaux. Quel culte leur rendoient-ils ? Le plus obscene, le plus insensé. Quels sacrifices offroient-ils ? Le sang de tous leurs ennemis : tous les étrangers étoient l'objet de leur haine ; ils n'avoient des sentimens d'humanité que pour leurs concitoyens.

A la Chine, dans cet Empire immense, où la Loi naturelle a toujours été & est encore respectée dans les principaux devoirs ; où la plupart des vices sont encore inconnus, où l'on a toujours vu régner les vertus sociales, la douceur, la paix, la sobriété, l'amour du travail, la modestie, la pudeur, &c., où les Souverains & tous les Magistrats sont regardés comme les peres des familles, &, en cette qualité, respectés & obéis comme autant de divinités : c'est sur tous ces

côtés que le peuple a toujours tourné ſon attention, & a ſu faire uſage de ſa raiſon ; mais, dans combien d'écarts donne-t-il par ſes inconſidérations ? La plupart adorent le ciel, & n'ont jamais penſé à l'Être qui l'a créé : ils offrent des ſacrifices à Confucius leur Docteur, aux mânes de leurs parens ; & ils n'ont jamais penſé à ſacrifier au Pere commun, à la ſource des lumieres de tous les hommes. Ils s'intéreſſent aux troubles de la lune, dans le moment de ſes éclipſes, & tout le peuple aſſemblé, ſous la direction de ſes Mandarins, par ſes clameurs, ſes hurlemens, ſes ſacrifices, s'oppoſe à ce que le Grand-Chien dévore cette planette. Leurs Magiſtrats puniſſent, avec la plus grande rigueur, les moindres violences, les moindres indécences ; & néanmoins ils exercent les plus grandes injuſtices, les vexations les plus criantes : aucun Chinois n'oſeroit lever la main contre un ci-

toyen; & ils se permettent de sacrifier la vie de leurs enfans, & de les exposer à la mort.

Ils ont toujours connu les premiers principes des Beaux-Arts, & ils n'ont jamais fait un pas vers leur perfection. Ils écoutent avec attention les vérités de la Religion Chrétienne qu'on leur annonce : ils en sont frappés; ils conviennent de la vérité de ses dogmes, de la sainteté de sa Morale; &, dans un grand nombre de Chinois, aussi-tôt elle est oubliée, & tous les grands sentimens qu'elle avoit produits sont effacés. Comment, dans un peuple qui paroît exempt de toute passion, pouvoir expliquer une aussi grande inconsidération ?

De ce côté, ce vaste Empire est l'image de tous les autres. Les troubles, les malheurs, les désordres, les révolutions, dans tous les Etats, viennent du peu d'attention que l'homme apporte pour connoître ses obligations

ou pour les remplir ; & , si nous entendons si souvent des plaintes ; si nous sommes les témoins des inquiétudes , des murmures , des reproches sur l'état de la Religion ou de la police du Gouvernement , ils naissent , presque tous , de l'inconsidération , ou de ceux qui portent les Loix , ou de ceux qui sont chargés de veiller à leur exécution , ou des sujets qui sont obligés de s'y soumettre.

---

§. X.

Réflexions sur les Causes ordinaires de l'Irréligion & de la corruption des Mœurs.

IL est facile à présent de résoudre ce problême : Pourquoi, dans la Morale, où les méprises, les erreurs sont plus à craindre, ces mêmes méprises,

ces mêmes erreurs ſont plus fréquentes, plus ordinaires?

1°. Le plus grand nombre des hommes vit dans la diſſipation, dans un tumulte d'affaires qui ne leur laiſſent pas le temps de réfléchir ſur leurs devoirs, pour les connoître & les remplir, & ſur leurs fautes, pour les prévenir ou les réparer.

2°. Un très-grand nombre de perſonnes de tout âge, adonnées à leurs paſſions, ſe laiſſe dominer par d'autres intérêts que ceux de la vertu, & refuſe de réfléchir ſur leurs devoirs, de peur d'être obligés de ſacrifier leurs penchans.

3°. Indépendamment de tous ces obſtacles, pour porter un jugement ſain ſur des devoirs auſſi multipliés, qui varient dans tous les momens du jour, l'homme auroit beſoin de l'attention la plus ſérieuſe, d'une inſtruction ſuivie, pour ſaiſir, dans leur enſemble, l'étendue des préceptes, la

force des obligations, le temps & la maniere de les remplir, l'ardeur & le courage avec lesquels il doit s'y soumettre; & il refuse cette attention; il néglige ordinairement son instruction; on ne peut donc pas imputer, ni à la Nature, ni à la Raison, tous les désordres dont l'homme se rend coupable.

A la Nature? Son Auteur étoit-il obligé de rendre l'homme sage, malgré lui, & de l'éclairer, lors même que volontairement il ferme les yeux, pour ne pas appercevoir la lumiere? Sa providence n'est-elle pas justifiée suffisamment par les penchans pour le bien, les regles sûres & les secours abondans qu'elle a donnés à l'homme? Et tous ceux qui savent profiter de ses bienfaits n'évitent-ils pas l'erreur, ne parviennent-ils pas à la sagesse? La Raison n'improuve-t-elle pas, dans tous les hommes, & l'impiété & la perversité des mœurs? Quel homme

n'a pas essuyé ces reproches, & senti la vivacité de ces impressions, la force de ces motifs? C'est uniquement à l'abus que l'homme fait de ses lumieres, qu'on doit attribuer ses erreurs & ses vices. Ils ne doivent être imputés qu'à la dissipation où il vit, à la légéreté de son esprit, à la témérité de ses jugemens, à la résistance qu'il apporte à ces grands sentimens qu'il trouve dans son cœur, & dont sa raison seule lui fait appercevoir la sagesse.

Tous ces principes que nous venons d'établir, ne sont pas nouveaux. Un Sage de l'Antiquité les a enseignés avant nous d'une maniere encore plus sensible. « Mon fils, *disoit-il*, si vous » voulez bien faire attention à mes » leçons, vous ne pouvez manquer » de devenir savant : ouvrez vos » oreilles à ma voix, & toute ma » doctrine passera dans votre cœur : » aimez, prenez plaisir à m'entendre, » & bientôt vous serez sage. Tous

» mes conſeils ſont fondés ſur la juſ-
» tice : il n'y a rien dans mes diſcours
» qu'on puiſſe ſoupçonner d'être mau-
» vais ou dangereux ; mais ils ne pa-
» roîtront vrais & utiles qu'à ceux
» qui ſe donneront la peine de les
» comprendre ; & ceux-là ſeuls en
» ſentiront toute l'équité, toute la
» beauté, qui auront appris la marche
» de la Raiſon, & connu les vrais
» principes de la ſcience (1) ».

(1) Fili, ſi attenderis mihi, diſces : ſi inclinaveris aurem tuam, excipies doctrinam ; & ſi dilexeris audire, ſapiens eris....... Juſti ſunt ſermones mei : non eſt in eis pravum neque perverſum ; recti ſunt intelligentibus, & æqui invenientibus ſcientiam. *Prov. cap.* 8, 9.



ARTICLE TROISIEME.

Troiſieme Cauſe générale de nos Doutes & de nos Erreurs dans les matieres du Sens moral.

L'ILLUSION.

On juge avec attention aux impreſſions reçues, mais ſans diſcerner les objets d'où partent ces impreſſions.

Que la paſſion aveugle l'homme & l'entraîne vers un objet qu'il chérit ; que l'inconſidération le faſſe tomber dans un abîme qu'il n'a pas apperçu ; ce ſont des événemens dont il eſt facile de connoître les cauſes : mais qu'un Savant, un Philoſophe exempt

de toute paſſion, brûlant du deſir ſincere de connoître la vérité, ſans ſortir des bornes de la Raiſon, après avoir fait des progrès rapides dans les Sciences, malgré l'attention qu'il apporte dans ſes recherches, ſe trouve tout-à-coup arrêté par des forces qu'il ne connoît pas, qui jettent le trouble dans ſon ame : qu'il ſe trouve forcé de douter de quel côté eſt la vérité ou l'erreur; qu'il ſe livre au mal, en croyant adhérer au bien; qu'il en donne des leçons publiques; qu'il s'attache aux vices avec la même ſécurité, la même confiance qu'il avoit vouées à la vertu; qu'il ſe faſſe ſuivre d'un nombre de diſciples qui défendent ſes erreurs, & qui ne ceſſent de livrer des aſſauts à tous les Savans, ſans pouvoir trouver le moyen de s'accorder avec eux, c'eſt, dans la région des mœurs, le phénomene le plus étonnant & le problême le plus difficile à réſoudre. C'eſt de l'explica-

tion de ce myſtere que dépendent, & la connoiſſance des vrais fondemens de la ſcience, & les vrais principes de la certitude, de la raiſon. Tandis qu'on ne nous fera pas toucher au doigt les ſources de ces doutes médités, de ces erreurs réfléchies, c'eſt en vain que nous nous flatterons d'être arrivés à l'imperturbabilité de la ſcience : remontons donc à cette ſource, & cherchons le remede à tous ces malheurs.

PARAGRAPHE PREMIER.

L'Illuſion prend ſa ſource dans des forces analogues à celles de la Vérité.

L'ILLUSION part toujours d'un agent qui nous trompe, qui nous en impoſe, qui excite dans notre ame des impreſſions ſemblables à celles de la vérité, & qui, comme elle, ravit notre con-

ſentement. Cet agent doit tirer ſes forces de la Nature même, puiſqu'elle ſeule peut mettre en mouvement les puiſſances de notre ame. Mais les ſeules impreſſions de la vérité peuvent nous incliner vers elle, & nous attirer: la fauſſeté toujours nous repouſſe & nous éloigne. Toutes les fois que nous nous ſentons attirés, attachés, convaincus, c'eſt un effet que nous devons attribuer à la vérité ou à la vraiſemblance, ſur-tout lorſque ces impreſſions agiſſent ſur nous en conſéquence de nos examens, de nos réflexions.

Ces forces, qui occaſionnent nos erreurs, reſſemblent à celles de la vérité, non-ſeulement par leur maniere d'agir & de toucher notre eſprit, mais par l'empire qu'elles exercent ſur lui, par la contrainte où elles le jettent. Elles jouiſſent de la même inéluctabilité; &, pendant que nous y donnons la même attention, elles produiſent la même conſtance, la

même

même fécurité, le même attachement: de-là l'obftination & l'opiniâtreté, qui deviennent criminelles toutes les fois que nous refufons de tourner les yeux du côté où nous pourrions appercevoir nos méprifes. C'eft par cette force inéluctable que nous ne fommes pas les feuls à nous tromper nous-mêmes, mais que nous fommes induits en erreur, par une main étrangere, dont nous prenons l'action pour celle de la vérité.

---

§. II.

La force de la vraifemblance part toujours des vérités apperçues dans une propofition vraifemblable.

Si tous les hommes avoient toujours reçu les mêmes impreffions d'une propofition vraifemblable, il auroit été difficile d'imaginer quelles pouvoient

être ces forces qui nous jettent dans l'erreur. Mais les esprits ont toujours été divisés : les uns ne voyoient que la vérité ; les autres n'appercevoient que l'erreur ; plusieurs autres sentoient tout-à-la-fois les impressions de l'une & de l'autre. L'intérêt qu'ils avoient de s'accorder & de s'entre-entendre, leur a fait examiner les sources de ces dissensions. On a dès-lors distingué les différens côtés d'où partoient les impressions du vrai & les impressions du faux. Ils ont été apperçus séparés l'un de l'autre : dès cet instant, les sentimens se sont réunis ; on a rendu un même hommage à la vérité ; on a improuvé, de concert, l'erreur qui se trouvoit confondue avec elle, dans une proposition vraisemblable. Un second examen a fait remarquer que, dès ce moment, toutes les impressions qui nous attirent se rapportoient à la vérité seule ; que l'erreur, séparée d'elle, n'excitoit en nous que des

impreſſions repouſſantes; qu'il n'exiſtoit aucune force motrice diſtinguée de l'une & de l'autre; d'où l'on a conclu que la vérité ſeule pouvoit ſolliciter & obtenir notre conſentement: que ſi nous l'accordions à l'erreur, c'eſt parce qu'elle ſe préſente dans la compagnie de la vérité, & que, par un abus ſenſible, nous attribuons à l'une les impreſſions que nous recevons de l'autre.

La vérité, une fois ſéparée de l'erreur, vient ſe ranger & prendre ſa place entre les vérités déja reconnues: on ſent d'abord la liaiſon étroite qui les unit avec elles. Il en réſulte une nouvelle aſſurance pour tous les jugemens que nous avons portés. Au contraire, on ſent la contrariété, l'oppoſition de l'erreur avec toutes les vérités déja connues: il en réſulte un nouveau degré de certitude pour toutes les vérités qu'elle contredit.

Ce méchaniſme de nos doutes, de

nos erreurs, une fois développé, tous les nuages qui offuſquoient la Raiſon ſe diſſipent : on ſe trouve en état de confondre tous ceux qui la calomnient, & de tirer un avantage marqué de toutes leurs attaques. L'illuſion diſparoît, & le Philoſophe trouve également, & dans le concert de toutes les vérités, & dans l'oppoſition qu'elles ont avec toutes les erreurs, le vrai fondement de ſa philoſophie & de ſon imperturbabilité. Nous avons déja expoſé cette ſource principale de toutes nos erreurs & de nos doutes réfléchis, & tracé la marche de la Raiſon pendant ce conflit de la vérité avec l'erreur. Voyez les Paragraphes 3, 4, 5, 6 & 8 du troiſieme Article du Chapitre quatrieme de notre premier Traité.

§. III.

Ces Principes généraux ont leur application au Sens moral, comme à tous les autres motifs de nos Connoiſſances.

LES deux principes que nous venons d'établir ſur l'origine de nos doutes médités & de nos erreurs réfléchies, ont leur application au ſens moral comme au ſens intime, à nos ſenſations, &c. Dans toutes les régions de l'eſprit, on rencontre des vraiſemblances qui nous trompent. Elles ſont encore plus fréquentes dans la région des mœurs. La multitude innombrable de nos devoirs, l'intérêt continuel que nous avons à nous ſouſtraire à nos obligations, fourniſſent à l'homme mille prétextes pour s'en diſpenſer & pour s'excuſer, d'une maniere apparente, aux yeux des autres. Frappés

tout-à-la-fois par une foule de sentimens ; ou nous ne les appercevons pas tous, ou nous ne nous arrêtons point aux diverses nuances qui les différencient, ou nous rapportons aux uns les impressions des autres, ou nous attribuons à la masse de toutes nos sensations les impressions solitaires qui ne partent que de quelques-uns de leurs côtés.

L'équivoque des termes que nous choisissons pour rendre nos sentimens, le vague de nos expressions, l'étendue, les réserves, les restrictions dont nos propositions sont susceptibles ; l'irrégularité de leur construction, la diffusion du style, donnent lieu à ces différens sens qui rendent une proposition vraisemblable, & qui nous conduisent à l'erreur. Cet inconvénient, qui naît de la pénurie des langues, ou du peu d'exactitude des loix du langage, est une source commune & générale, qui, dans toutes les régions,

occaſionne les doutes, les erreurs d'illuſion. Mais, dans la région des mœurs, on rencontre d'autres cauſes de nos erreurs, qui lui ſont propres.

---

§. IV.

Deuxieme Source des Erreurs de l'Illuſion, particuliere au Sens moral : la reſſemblance des Biens phyſiques avec le Bien moral.

LA vraiſemblance n'exiſte que dans notre eſprit. La vérité n'a, dans la Nature, aucun être qui puiſſe ſe donner pour elle & la contrefaire ; mais le bien honnête trouve à ſes côtés mille objets qui l'avoiſinent, qui lui reſſemblent par bien des côtés, & qu'il eſt très-facile de confondre avec lui. Leurs impreſſions étant fondées ſur la nature de nos organes, on peut les appeler

naturelles ; &, comme elles ne ſuppoſent pas toujours la Raiſon formée & éclairée, les habitudes qu'elles produiſent, ſont ſouvent contractées avant tout exercice de nos facultés ſpirituelles. Elles touchent notre cœur, elles l'attirent ; & ſouvent il s'incline plus volontiers vers elles que vers le bien honnête. Si, parmi ces biens, il en eſt qui aviliſſent l'homme, qui le dégradent ; il en eſt auſſi pluſieurs qui lui donnent un certain mérite, qui nous attirent la reconnoiſſance, les hommages de la ſociété, dont ils procurent le bonheur. Les biens de l'entendement le perfectionnent, l'élevent, le diſtinguent, lui gagnent l'eſtime des Savans. Il eſt donc impoſſible de trouver des objets plus voiſins, plus reſſemblans que les biens phyſiques & honnêtes ; &, par conſéquent, rien n'eſt plus facile que de les confondre les uns avec les autres ; & c'eſt cette approximation, ce voiſi-

nage, ce même empire qu'ils exercent ſur notre cœur, qui a précipité un ſi grand nombre de perſonnes dans l'erreur, par l'inconſidération des uns, plus ſouvent encore par de ſérieuſes réflexions de la part des autres.

Nous avons remarqué que ſi l'homme n'avoit pas des moyens aſſurés pour diſtinguer la vérité de la vraiſemblance, il lui ſeroit impoſſible de ſortir de ſes doutes & de reconnoître ſes erreurs. La reſſemblance des biens phyſiques avec le bien moral le jetteroit dans le même embarras. Mais il trouve, dans ſon propre cœur, des ſentimens; dans ſa raiſon, des démonſtrations qui le mettent à portée de faire cette ſéparation. Le ſens moral eſt un guide qui ne ceſſe de l'avertir de l'excellence des uns, de la frivolité, de la baſſeſſe des autres. S'il écoute ſa voix, il eſt impoſſible qu'il tombe dans l'erreur; s'il ſe laiſſe ſéduire; s'il donne la préférence aux

biens du corps & de l'esprit, c'est qu'il porte toute son attention sur les impressions des uns, & qu'il refuse de la porter sur les impressions des autres. C'est par là que les Epicuriens, les Philosophes du temps, séduits eux-mêmes, s'efforcent de tromper les autres. Tous les systêmes qu'ils ont dressés, portent sur ces traits de ressemblance, qui rapprochent les biens physiques des biens honnêtes, & le vice de la vertu.

---

§. V.

Troisieme Source des Erreurs d'illusion dans les matieres du Sens moral : l'obscurité, l'opposition des différentes Loix.

Les cœurs corrompus trouvent encore, dans cette région, un autre moyen de se tromper & de faire

illusion aux autres. La multitude des Loix divines & humaines est si grande, qu'il est très-difficile à un nombre de personnes de les connoître toutes. Souvent leur obscurité, leur différence, leur contrariété, répandent les plus épais nuages sur nos devoirs. Le nombre des circonstances qui varient sans cesse, & introduisent une grande différence dans nos devoirs, rend l'application des Loix très-difficile. C'est de cet inconvénient que naissent, même dans les Tribunaux les plus éclairés, la diversité des suffrages, l'opposition des jugemens entre les Jurisconsultes, les Philosophes, les Théologiens, la contrariété des systêmes, & les différences des opinions. Il est en effet un nombre de devoirs pour l'homme, dont il est difficile d'exprimer le vrai sens, de fixer l'étendue & de caractériser toutes les suites. C'est dans ces sortes d'oppositions que la Philosophie du siecle trouve encore

un nouveau prétexte pour étendre la féduction & en impofer par fes raifonnemens.

Il ne doit donc pas paroître étonnant que, dans la région des mœurs, les erreurs foient plus ordinaires, & les reffources des Impies plus nombreufes & plus faciles. Qu'il feroit à defirer qu'un Savant s'appliquât à expliquer tous ces doutes, à renverfer tous ces fyftêmes, & à mettre les Impies dans l'impuiffance de profiter de ces nuages pour propager l'erreur & étendre l'illufion !

Pourquoi tous ceux qui fe dévouent à l'étude de la Morale ne fe font-ils pas un devoir de concilier les efprits, fur des matieres auffi intéreffantes ? Toutes les difficultés difparoîtroient tout-à-coup. Pour faciliter cet examen, nous allons en donner des exemples.

§. V I.

Premier Exemple des Doutes réfléchis, tiré des diverſes opinions des Théologiens ſur l'Uſure.

LE plus grand nombre des Théologiens penſe que, dans le ſimple prêt à argent, il eſt défendu de tirer le moindre profit. Ils appuient ce ſyſtême ſur la Loi naturelle, la Loi divine, la Révélation, l'autorité des Saints-Peres, les définitions des Conciles, les déciſions des Souverains Pontifes, le ſentiment des anciens Philoſophes, des plus célebres Juriſconſultes & des anciens Théologiens; ſur les Loix du Royaume, les Arrêts des Parlemens, &c.

Ils enſeignent cependant que, dans le prêt où l'on doit ſouffrir un certain dommage ou perdre un certain profit,

on peut ſtipuler un intérêt proportionné à la perte que l'on doit faire, & que, dans le prêt à conſtitution, où l'on aliene les fonds pour un temps indéfini, on a droit de retirer un intérêt tel qu'il ſe trouve fixé par la Loi du Prince.

Les inconvéniens de ce ſyſtême ont choqué pluſieurs nouveaux Théologiens : après avoir mûrement réfléchi, ils ont entrepris de modérer, de reſtreindre des principes qui leur paroiſſent trop rigoureux : ils prétendent que l'uſure, qui a été ſi généralement réprouvée & condamnée, n'eſt point celle qui ſe pratique aujourd'hui entre les plus honnêtes & les plus riches Négocians, qu'ils ſe croient obligés d'autoriſer. Leurs Ouvrages ont paru avec approbation & permiſſion. Ils ont trouvé des partiſans ; mais ils ont mis beaucoup de chaleur dans bien des eſprits : ils s'accuſent réciproquement, les uns d'une Morale trop ſé-

vere, les autres d'une Morale trop relâchée : de ces divisions qui subsistent & paroissent s'accroître sur une question si importante, il résulte des embarras, des inquiétudes sérieuses pour les personnes les plus religieuses. C'est un des exemples les plus sensibles que nous puissions donner de ces doutes, de ces erreurs d'illusion qui frappent les têtes les plus réfléchies, & qui se soutiennent avec plus d'opiniâtreté.

Après avoir flotté entre les deux partis, nous croyons avoir pris un juste milieu : conformément à nos principes, nous avons mis, d'un côté, toutes les vérités renfermées dans l'une & l'autre opinion, & qui ont jeté les deux partis dans l'illusion ; nous avons mis de l'autre toutes les erreurs que les anciens reprochent aux nouveaux, & que les nouveaux reprochent aux anciens. L'union & le concert de toutes ces vérités rassem-

blées; leur oppoſition avec toutes les erreurs qui ſe montroient avec elles a produit dans notre ame la plus forte conviction; mais nous n'oſons pas encore nous expliquer ſur ce point de doctrine; nous craindrions d'indiſpoſer contre nous, dans ce moment de chaleur, l'un & l'autre parti. Leurs critiques ſerviroient à décrier un Ouvrage qui eſt indépendant de ſemblables opinions, & dont tous les principes ſeroient toujours inébranlables, quand la queſtion de l'uſure reſteroit indécise. D'ailleurs, cette queſtion demande de trop grands détails, pour pouvoir trouver place dans ce volume. Les plus grandes difficultés viennent de la Révélation; ce ne ſera que dans la ſixieme Région que nous pourrons apprécier toutes ces autorités qu'on emploie. En attendant, les doutes pourront s'évanouir, les eſprits ſe calmer, & la vérité ſe montrer, ſans les aigrir & les indiſpoſer.

§. VII.

Second Exemple des Doutes, des Erreurs d'illusion, tiré de la doctrine de J. J. Rousseau, sur le Suicide.

CETTE doctrine monstrueuse, qui donne à l'homme la liberté de disposer de sa vie à son gré, est une suite nécessaire de l'impiété. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que ces beaux-esprits, qui se font gloire d'admettre un Dieu & de se faire une Religion à leur gré, s'efforcent d'accréditer la même doctrine, & ils l'appuient sur le Droit naturel, sur le Droit religieux, sur les principes mêmes de la Religion révélée. Quelques Philosophes ont écrit pour & contre; c'en étoit assez pour faire naître des doutes. Ils triomphent, quand, sur des vérités aussi impor-

tantes, ils ont ſu répandre des nuages. Rouſſeau eſt de ce nombre. L'Abrégé de ſon ſyſtême ſur le Suicide nous apprendra que ces Savans ſont capables des plus grands égaremens, à proportion qu'ils ont une imagination plus vive & de plus grands talens.

Premier Principe. « Chercher ſon » bien & fuir ſon mal en ce qui n'of- » fenſe point autrui, c'eſt le droit de » la Nature. Quand notre vie eſt un » mal pour nous, & n'eſt un bien » pour perſonne, il eſt donc permis » de s'en délivrer (1) ».

Second Principe. « Ils regardent » l'homme vivant ſur la terre, comme » un ſoldat mis en faction. . . . En » quelque lieu qu'il me place (*Dieu*), » . . . . . c'eſt pour y reſter autant » que j'y ſuis bien, & pour en ſortir

(1) Nouvelle Héloïſe, quatrieme Partie, Lettre 2.

» dès que j'y ſuis mal. Voilà la voix » de la Nature & la voix de Dieu. » Il faut attendre l'ordre, j'en con- » viens ; . . . c'eſt en me rendant la » vie inſupportable, qu'il m'ordonne » de la quitter ».

Troiſieme Principe. « Concevez vous » qu'il y ait des gens aſſez injuſtes » pour taxer la mort volontaire de » rebellion contre la Providence, » comme ſi l'on vouloit ſe ſouſtraire » à ſes loix ? Ce n'eſt point pour s'y » ſouſtraire qu'on ceſſe de vivre; c'eſt » pour les exécuter. Quoi ! Dieu » n'a-t-il de pouvoir que ſur mon » corps ? Eſt-il quelque lieu dans » l'univers, ou quelque être exiſtant » qui ne ſoit pas ſous ſa main ? Et » agira-t-il moins immédiatement ſur » moi, quand ma ſubſtance épurée » ſera plus une & plus ſemblable à » la ſienne ? Non, ſa juſtice & ſa » bonté font mon eſpoir ; & ſi je

» croyois que la mort pût me souſ-
» traire à sa puiſſance, je ne voudrois
» plus mourir (1) ».

Quatrieme Principe. « La grande
» erreur eſt de donner trop d'impor-
» tance à la vie, comme ſi notre être
» en dépendoit, & qu'après la mort,
» on ne fût plus rien. Notre vie n'eſt
» rien aux yeux de Dieu; elle n'eſt
» rien aux yeux de la Raiſon; elle
» ne doit rien être aux nôtres : &,
» quand nous laiſſons notre corps,
» nous ne faiſons que poſer un vête-
» ment incommode : eſt ce la peine
» d'en faire un ſi grand bruit » ?

Cinquieme Principe. « Ces mêmes
» Sophiſtes demandent ſi jamais la
» vie peut être un mal ? En conſidé-
» rant cette foule d'erreurs, de tour-
» mens & de vices dont elle eſt rem-
» plie, on ſeroit bien plus tenté de

(1) Nouv. Hél. *Ibid.*

» demander si jamais elle fut un bien. » Le crime assiege sans cesse l'homme » le plus vertueux : chaque instant » qu'il vit, il est prêt à devenir la » proie du méchant, ou méchant » lui-même : combattre & souffrir, » voilà son sort dans le monde ».

Sixieme Principe. « Nous avons tous » reçu de la Nature une très-grande » horreur de la mort, & cette hor- » reur déguise à nos yeux les miseres » de la condition humaine. On sup- » porte long-temps une vie pénible » & douloureuse avant de se résoudre » à la quitter; mais, quand une fois » l'ennui de vivre l'emporte sur l'hor- » reur de mourir, alors la vie est évi- » demment un grand mal, & l'on ne » peut s'en délivrer trop tôt. Ainsi, » quoiqu'on ne puisse exactement » assigner le point où elle cesse d'être » un bien, on sait très-certainement » au moins qu'elle est un mal; long-

» temps avant de nous le paroître ;
» &, chez tout homme sensé, le
» droit d'y renoncer en précede tou-
» jours de beaucoup la tentation (1) ».

Ce systême a trouvé des défenseurs, des sectateurs qui l'ont mis en pratique. La lecture de ce pernicieux Ouvrage a dérangé un nombre de têtes qui ne réfléchissent que sur les objets qui les échauffent ou qui les jettent dans un noir chagrin, une profonde mélancholie : nous en avons nous-mêmes rencontré sous nos pas : de jeunes gens se promettoient à eux-mêmes de se brûler la cervelle, si, dans un espace de temps, ils ne pouvoient pas gagner assez d'argent pour se procurer tous les plaisirs. D'autres, dans un âge plus avancé, osoient soutenir, dans les sociétés, les principes de Rousseau ; &, dans un de ces momens de trouble, où les avoit

(1) *Ibid.*

jetés leur imprudence, ils se sont donnés la mort avec des précautions qui supposoient beaucoup de réflexion.

A des principes aussi faux étoit-il possible de donner plus de vraisemblance ? Mais cette vraisemblance n'existe que pour des esprits aveuglés par les passions, imbus des maximes de Rousseau. Tout son systême leur paroît vrai. En effet, s'il n'existe point de Dieu, il n'est aucun maître que je doive craindre, aucune loi que je ne puisse enfreindre impunément. S'il existe un Dieu, dont la providence se borne aux besoins de mon corps, sans examiner les dispositions de mon cœur, & qui doive me réunir à lui après la mort, quelque injuste, quelque inique qu'ait été ma conduite, il m'est avantageux d'accélérer le moment de cette réunion : s'il existe un Dieu qui m'ait ordonné de sortir de ce monde au moment que je ne pourrai plus goûter

les plaiſirs des ſens, ni jouir de tous les autres avantages temporels, je ſuis autoriſé d'en ſortir au premier moment où le malheur, l'indigence commenceront de m'accueillir. L'Impie, le Déiſte, le Libertin ne tourne pas ſon attention ſur ces principes; il en ſuppoſe la vérité : il apperçoit ſeulement la liaiſon de l'erreur avec l'erreur; & les impreſſions qui lui viennent de ce côté, ſuffiſent pour le perſuader : il les ſubſtitue à ces forces ſupérieures, qui devroient l'élever à la certitude.

S'il ſuivoit la marche de la Raiſon, il prendroit la peine d'examiner en eux-mêmes les principes qu'il avance; & leur incertitude, leur fauſſeté ſuffiroient pour le détacher des conſéquences qui en dérivent. S'il lui reſtoit encore quelques doutes, il n'auroit qu'à rapprocher & les principes & les conſéquences de toutes les autres vérités reçues généralement : du premier coup-d'œil, il ſeroit frappé de leur

contradiction

contradiction avec les vérités qu'il avoit lui-même adoptées, il ne pourroit pas se dissimuler que ces maximes qui servent de fondement à son systême, éteindroient dans lui tous les premiers sentimens de la nature & de la religion, combattroient toutes les loix divines & humaines, renverseroient toutes les sociétés, préjudicieroient au bien, à l'honneur des familles. Ces erreurs ne pourroient s'unir & se confondre qu'avec ces maximes monstrueuses de l'Impiété, du Spinosisme, qui attribuent à tous les hommes le droit de satisfaire tous leurs desirs & les penchans les plus insensés de leur cœur. Aux disciples de Rousseau, son systéme paroît ne présenter que des vérités; il n'offre à tous les autres que des absurdités, des horreurs.

1°. Il enseigne que le suicide n'offense point autrui. Est-ce que l'homme ne se doit rien à lui-même, ni à son Dieu, ni à sa famille, ni à sa reli-

gion, ni à sa femme, ni à ses enfans, ni à la société? Est-ce que l'affreux scandale qu'il donne ne révolte pas tous les esprits, & ne remplit pas d'indignation tous les cœurs? La vie de l'homme ne fut jamais un mal pour lui, quand il sait se soumettre à la Providence & profiter de ses malheurs : au contraire, ils deviennent la vraie source de ses mérites & l'occasion de pratiquer les plus hautes vertus.

2°. Il nous représente l'homme en ce monde, comme un soldat placé par la Providence dans le poste qu'il occupe. Mais un soldat n'est mis en faction que par un homme. Lui est-il permis de quitter son poste pour se tirer du danger, & de se tuer lui-même pour se soustraire aux coups de l'ennemi qu'il est chargé de combattre? L'homme ne doit-il pas encore une plus grande soumission à son Dieu qu'à son Capitaine? Est-ce Dieu qui

rend la vie insupportable à l'homme? N'est-ce pas toujours, ou la méchanceté, ou la dureté de ses semblables, ou sa propre inconduite, son orgueil, sa lâcheté, ses passions honteuses, qui causent ses malheurs? Dieu lui-même nous envoie la mort, quand il juge à propos de nous retirer de ce ce monde. A-t-il besoin du secours de l'homme pour exécuter ses desseins? Quel est celui des mortels qui ait jamais entendu de sa part cette voix qui nous ordonne de nous assassiner nous-mêmes? Est-ce que l'amour que la nature nous inspire pour notre être, le respect qu'elle grave dans nos cœurs pour Dieu, ne nous obligent pas d'attendre les momens qu'il a marqués pour sortir de notre corps?

3°. Rousseau avoue que tous les êtres sont dans la main de Dieu, & lui appartiennent également, & dans ce monde, & dans l'autre. C'est surtout par cette raison que le suicide

doit craindre davantage fa juftice : c'eft parce que nous fommes toujours dans fes mains, que nous ne devons pas difpofer arbitrairement de notre être. La mort n'anéantit point notre ame, mais elle détruit notre corps, elle détruit en nous l'humanité. Nous n'avons pas plus de droit de détruire l'un que l'autre ; & fi l'homme doit répondre à Dieu de l'abus qu'il fait de fes organes, quel compte rigoureux ne rendra-t-il pas de la deftruction totale de cette fubftance organifée, identifiée avec notre ame ? Dieu pourra-t-il donc s'unir & recevoir jamais dans fa compagnie un être auffi coupable ?

4°. On foutient que la vie n'eft rien. Oui, la vie du corps, pour l'homme, n'eft rien, en comparaifon de la vie de la grace, de la vie éternelle ; mais elle eft le plus précieux de tous les biens temporels & le fondement de tous les autres : notre exiftence en dépend en grande partie.

L'état de l'homme eſt entiérement changé, quand il la quitte; & la nature elle-même nous inſpire la plus grande crainte, la plus grande averſion pour ce changement.

Qu'aux yeux de la Raiſon, comme à ceux de la Foi, notre corps ſoit regardé comme une priſon où la juſtice de Dieu ait renfermé notre eſprit, nous ſeroit-il permis, ſelon nos caprices, d'en briſer les portes? Que notre corps ſoit regardé, à l'égard de notre ame, comme un vêtement vil & incommode, qu'elle doit quitter, pour ſe revêtir de la robe de l'immortalité; lui ſera-t-il permis de s'en dépouiller elle-même & de requérir une autre parure plus brillante: Eh! que deviendroit le genre humain & toutes les ſociétés, ſi l'on perſuadoit à tous les hommes qu'il leur eſt auſſi facile, auſſi licite de ſe ſéparer de leurs corps que de changer d'habits?

5°. Il eſt vrai que le crime aſſiége

ſans ceſſe l'homme le plus vertueux ; & néanmoins la vie préſente eſt un très-grand bien, non-ſeulement pour tous ceux qui ſavent uſer, ſuivant les lumieres de la Raiſon & les ſentimens de la Religion, des biens & des maux dont elle eſt remplie, mais encore pour ceux qui, après en avoir abuſé, veulent bien ſe corriger de leurs excès : d'un très-grand mal, ils peuvent retirer un très-grand bien ; au lieu que celui qui ſe donne la mort met le comble à ſes malheurs, & en rend la durée éternelle. On l'avoue : *combattre & ſouffrir ;* voilà le ſort de l'homme : c'eſt Dieu qui l'a ainſi réglé. Il ſe révolte donc contre l'ordre de Dieu, lorſque, pour ceſſer de combattre & de ſouffrir, il oſe vouloir ceſſer de vivre. C'eſt donc toujours, de ſa part, un acte de rebellion, une baſſeſſe affreuſe, une inſigne lâcheté. S'il avoit du courage, lors même qu'il ſe trouve la proie des méchans, il

dépend de lui de ne pas leur reſſembler, & d'avancer dans la vertu, à proportion qu'il ſe trouve expoſé à de plus grandes épreuves & à un plus grand nombre d'injuſtes vexations.

6°. Enfin, puiſque la nature nous a donné une ſi grande horreur de la mort, on ne peut donc ſe la donner, ſans avoir éteint les ſentimens de la nature : il n'eſt donc pas ſi facile de renoncer à la vie que de changer de vêtement. Jamais, dans une tête bien organiſée, dans une ame tranquille, l'ennui de la vie ne l'emportera ſur l'horreur de la mort. L'expérience de tous les jours nous montre que ce n'eſt que dans les fureurs du déſeſpoir, dans les accès d'une noire mélancholie, dans le délire d'un fol orgueil, que l'homme devient capable d'attenter à ſes jours; & ſi nous avons la douleur de voir un ſi grand nombre de concitoyens, dans cette grande ville, ſe porter à des excès ſi affreux,

c'eſt que les leçons des Impies ont cauſé une révolution dans les eſprits; c'eſt que de noires vapeurs, des accès de fureur ont, chez eux, ſuſpendu l'uſage de la Raiſon; c'eſt que la corruption qui s'eſt introduite dans les mœurs a éteint & effacé dans leur cœur tout ſentiment de religion. Ah! ſi toutes les erreurs accréditées parmi nous, étoient examinées avec autant d'avantages, la Raiſon n'exerceroit-elle pas ſur l'eſprit & ſur le cœur de l'homme l'empire le plus abſolu; & ne verroit-on pas la Religion triompher de toutes les atteintes que la Philoſophie de nos jours a oſé lui porter?



§. IX.

Troisieme Exemple des Erreurs d'illusion, tiré d'un Ouvrage Anglois, intitulé : Correspondance entre Théodose & Constance (1).

Nous allons mettre sous les yeux du Lecteur le systême le plus dangereux, le plus insidieux que la Philosophie du temps ait publié. Il a été imaginé pour flatter les passions de l'homme, pour autoriser ses excès. On seroit naturellement porté à l'admettre, s'il n'avoit pas, avec la Raison & la Religion, une opposition aussi marquée.

« Que deviendra le Christianisme,

(1) Imprimé à Londres, chez Becket, 1764. L'Auteur est M. L.....

Voyez le Journal Encyclopédique du premier avril 1765, page 86.

» *écrit Constance ;* que deviendront les
» mœurs, si jamais la licence accré-
» dite cette proposition de *Bernier :*
» *L'abstinence des plaisirs me paroît un*
» *grand péché* ».

« Vous vous trompez, *répond Théo-*
» *dose à Constance :* vous êtes dans
» l'erreur, ma rigoureuse amie :
» j'adopte l'opinion, & j'approuve,
» dans toutes ses parties, la Philoso-
» phie de ce Bernier, qui vous paroît
» si corrompu : comme à lui, l'abs-
» tinence des plaisirs me paroît un
» péché, & le plus grand, le plus
» énorme de tous ».

Premier Raisonnement. « S'il est dé-
» montré que l'Être suprême veut le
» bonheur de l'homme, & si nous
» sommes forcés de convenir que le
» plaisir est le bonheur ; ne s'ensuit-il
» pas que, s'abstenir des plaisirs, c'est
» agir contre la volonté de Dieu, &
» tromper ses intentions ? Ce qui,

» de l'aveu de tout homme ſenſé,
» forme l'eſſence du péché ».

Second Raiſonnement. « N'eſt ce pas
» la Nature, qui, de ſa douce voix,
» nous dit : *Enfans ! ſoyez heureux !*
» *vous tenez la vie, &, ce qui eſt encore*
» *plus, la ſenſibilité, d'un être aimable*
» *& ſuprême, qui n'eſt autre que l'amour*
» *même. Il a mis, à côté de vous & en*
» *vous-même, le plaiſir & ſes attraits.*
» *Saiſiſſez-le : votre unique devoir eſt de*
» *le cultiver, de le goûter : ne craignez*
» *pas de l'épuiſer ; c'eſt lui qui vous épui-*
» *ſera plutôt, car il eſt immortel comme*
» *ſon auteur* ».

Troiſieme Raiſonnement. « Dieu a
» créé un paradis pour l'homme ; &,
» plus ſtupide que l'Onagre, l'homme
» ne veut pas voir ce paradis qui eſt
» autour de lui ; l'imbécille ne veut
» pas en jouir ! il s'enfonce, il s'ab-
» ſorbe continuellement dans la con-
» templation de ſoi-même ».

Quatrieme Raiſonnement. « Repon-
» dez-moi, chere Conſtance : d'où
» nous viennent les deſirs ? Quelle
» main divine a pétri nos organes ?
» Quel artiſte ſublime a tiſſu la déli-
» cateſſe de nos ſens ? . . . Quel être
» généreux & magnifique a donné
» les moyens d'accomplir nos deſirs,
» de nous ſervir de nos organes, de
» ſatisfaire nos ſens ? Ces dons, ces
» facultés n'émanent-ils pas viſible-
» ment de la ſource inextinguible de
» tous les biens de la nature ? Chacune
» de nos facultés n'eſt-elle pas formée
» pour jouir ; & pouvons-nous, ſans
» crime, négliger ces puiſſances que
» nous avons reçues ? Ce que vous
» appelez *mortification*, n'eſt-ce donc
» pas un crime » ?

Cinquieme Raiſonnement. « Je vous
» le demande : ſi nous devons prier
» le Bienfaiteur de reprendre ſes bien-
» faits ; ſi nous avons le droit de lui

» reprocher de nous accabler d'un » bonheur dont nous ne devons pas » jouir ; s'oppofer aux doux penchans » de la nature, éteindre le flambeau » du plaifir, & croire, par ces fottes » privations, être agréable à Dieu, » c'eft imiter les farouches facrifica- » teurs de Molock, qui penfoient que » la cruauté étoit le feul moyen » de plaire à la Divinité? . . . . . » Comment s'élever vers la Divinité, » fi ce n'eft pas fur les bras du plaifir? » O plaifir! ô don du ciel! gage facré » de la bienfaifance fuprême! viens » pénétrer nos cœurs! éclaire-nous! » car toi feul nous rends utiles à nous- » mêmes, à la fociété, à la poftérité ».

Sixieme Raifonnement. « Non, ma » chere Conftance : le plaifir, dont je » parle, n'eft pas celui d'Epicure, le » produit du hafard ; c'eft un enfant » du ciel. Le plaifir d'Epicure eft bas » & intéreffé ; le mien eft honnête

» & délicat. Bernier & moi, vous
» difons d'apprendre à diftinguer les
» vrais plaifirs d'avec les faux plaifirs,
» & de les choifir & les goûter avec
» art & délicateffe. Le plaifir eft léger,
» vif & doux, enjoué fans indécence,
» folâtre fans délire : fes defirs ne font
» pas violens ; fes transports ne ref-
» femblent pas aux tranfports de la
» débauche ; la dignité de la nature
» humaine l'accompagne fans ceffe :
» la tendreffe, la bonne foi, la mo-
» deftie, la douceur, l'amitié forment
» fon cortege : il fuit l'amour, mais
» cet amour honnête, qui ne fépare
» point les amans de la fociété. Vous
» le trouverez toujours au milieu de
» la tempérance & de l'égalité d'hu-
» meur. Vous dites que les plaifirs
» vous énervent, qu'ils dégradent
» votre ame, & vous font oublier
» les devoirs de la fociété. Eftimable
» amie, vous êtes dans l'erreur : vous
» donnez au plaifir des effets qui ne

» conviennent qu'aux vices : ce sont
» eux qui flétrissent la raison ».

Nous n'aurions pas osé rapporter des propos aussi scandaleux, si ce n'eût été pour en démontrer l'erreur & l'artifice. On doit reconnoître ici les principes ordinaires de l'irréligion & de l'impiété. Tantôt elle ne veut reconnoître que l'existence de la matiere; tantôt elle paroît admettre un Dieu intelligent, des esprits; mais elle suppose qu'ils ne sont capables que d'inclinations basses & grossieres, & qu'ils ne sont faits que pour jouir des plaisirs des sens. Déja l'on a dû être frappé des absurdités échappées dans ces pitoyables raisonnemens. *Un Être suprême, qui ordonne à l'homme de se livrer au plaisir, de ne pas craindre de l'épuiser; qui n'est autre que l'amour même des plaisirs; qui, dans ce monde, a créé un paradis pour l'homme! un plaisir qui est un être immortel comme son auteur, &c.!* Quels blasphêmes! Dissipons l'illusion

qui donne de la force à tous ces raisonnemens, & faisons-les servir au triomphe de la vertu.

1°. *L'Être suprême a voulu le bonheur de l'homme.* Mais ce bonheur, ici-bas, » se trouve uniquement dans la pratique de toutes les vertus; &, en l'autre monde, dans la jouissance de Dieu. Le vrai bonheur de l'homme ne peut se trouver que dans des jouissances qui perfectionnent son être : des actions basses & honteuses, de douces émotions qui s'élevent dans les organes de son corps, peuvent-elles contribuer à la perfection de son ame? N'y portent-elles pas au contraire le trouble & le désordre? & les passions, les plaisirs des sens, dont on nous vante l'excellence, ne sont-elles pas ordinairement la source de tous ses vices & la cause de tous ses malheurs?

2°. C'est Dieu lui-même qui *nous a donné l'être & la sensibilité de nos organes.* Elle étoit nécessaire pour nous mettre

en état de pourvoir aux befoins de notre corps, à la confervation, à la perpétuité de notre efpece ; mais, à ces premiers bienfaits, il a ajouté la Raifon, la Religion, pour nous mettre en état de diftinguer entre les divers fentimens dont nous fommes capables, ceux que nous devons fuivre & perfectionner, ceux que nous devons modérer & reftreindre, ceux que nous devons entiérement éteindre & étouffer. S'il a placé dans nos organes *le germe des attraits d'un certain plaifir*, il a mis dans notre cœur d'autres inclinations bien plus nobles, & qui nous procurent des fatisfactions bien plus folides. C'eft uniquement de celles-ci qu'il nous dit : *Enfans, faififfez les attraits de la vertu ; appliquez-vous à la cultiver, à la goûter : ne craignez pas de l'épuifer.* C'eft dans elle feule que vous trouverez un bonheur conftant & folide. De tous les autres objets qui vous environnent, vous ne recevez que des

impreſſions paſſageres, qui bientôt ſeront terminées par la ſatiété & le dégoût.

3°. Le paradis que cet Être ſuprême a créé ici-bas pour l'homme, conſiſte uniquement dans cet amour qu'il doit à ſon Dieu, dans les conſolations qu'il en reçoit, dans la paix qu'il y goûte, dans la joie & les eſpérances qu'il y trouve. Quelle ſorte de bonheur pourroit-il rencontrer dans les plaiſirs de la chair? Les plus innocens, les plus permis jettent le trouble dans ſon ame, offuſquent ſa raiſon, lui font oublier ſes devoirs, l'expoſent à mille remords, & aux plus grands dangers: ſi c'eſt-là un paradis, c'eſt celui de l'impiété.

4°. C'eſt *la main de Dieu qui a pétri nos organes, qui a donné à nos ſens toute leur délicateſſe. Toutes nos facultés ont été formées pour nous mettre à portée d'en jouir.* Si l'homme étoit un pur animal, ſans raiſon, ſans diſcer-

nement, ſans liberté, on ne pourroit le condamner de ſuivre généralement tous ſes penchans & de les ſatisfaire, lors même que ces penchans cauſeroient la deſtruction de ſon être : comme nous ne pouvons pas blâmer ces ſortes d'inſectes, qu'une liqueur ſucrée attire & fait périr par milliers ; mais l'homme peut-il ſe ranger lui-même dans la claſſe des animaux privés de raiſon ? N'entend-il pas, au-dedans de lui-même, la voix de la Nature, qui lui preſcrit la maniere d'uſer de ſes ſens ; qui lui fait un devoir d'en régler l'uſage, d'en réprimer les excès, de s'arrêter à leurs ſeuls beſoins ; de ne pas ſatisfaire tous leurs deſirs ? N'eſt-ce pas aux facultés de l'ame qu'il appartient de commander aux facultés aveugles d'un corps incapable de ſentimens ? *La mortification de nos paſſions, la privation des plaiſirs ſenſuels* n'eſt donc pas un crime, mais un des premiers devoirs impoſés à l'homme, avant

même qu'il eût connu la Révélation.

5°. Ni la Raiſon, ni la Religion ne nous obligent point *à demander à Dieu qu'il reprenne ſes bienfaits*, mais qu'il nous rende fideles à en uſer avec ſageſſe. Nous ne pouvons pas lui *reprocher le goût qu'il nous a donné pour ſatisfaire aux néceſſités de notre corps ;* mais c'eſt notre conſcience qui nous reproche tous les jours l'abus que nous faiſons de ce goût, de ces penchans. Nous ne devons point abſolument *éteindre dans nous le flambeau des plaiſirs innocens & permis ;* mais nous devons conſulter le flambeau de la Raiſon, pour nous aſſurer s'ils ne pourroient pas être défendus & criminels ; & ce n'eſt que par ces ſortes de privations que nous pouvons nous mettre à l'abri de la colere de Dieu. *Cette abſtinence n'eſt point une cruauté*, mais une prudence, une mortification néceſſaire : ſi nous pouvons *nous élever vers la Divinité, ſur les ailes des plaiſirs*, ce n'eſt

pas de ces plaisirs infâmes qu'elle condamne, & qui nous déshonorent, même aux yeux des hommes; c'est entre les bras de ce plaisir que nous trouvons à l'aimer, à lui obéir, à lui ressembler, à imiter sa sainteté, à mériter ses récompenses, c'est-là le seul plaisir qui *est un don du ciel, un gage de sa bienfaisance suprême.* Lui seul peut nous rendre *utiles à nous-mêmes, à la société, à la postérité,* & nous mériter son estime & sa reconnoissance; tous les autres plaisirs nous rendent pernicieux à la société, & nous déshonorent aux yeux, & de notre siecle, & des siecles à venir.

6°. On prétend que ce plaisir, dont on nous fait un devoir, est un plaisir *honnête & délicat, doux & léger, enjoué sans indécence, folâtre sans délire; que la dignité humaine l'accompagne sans cesse, &c.* Quels mensonges! quelles impostures! Après nous l'avoir peint sous les traits les plus grossiers, les

plus révoltans, on voudroit nous le faire regarder comme la volupté la plus ſage, la plus rafinée ; mais c'eſt généralement de tous les plaiſirs dont nous trouvons en nous-mêmes la ſource, & dont nous nous ſentons accablés, que l'on nous fait un devoir de nous procurer la jouiſſance. On ne met aucune diſtinction, ni entre les plaiſirs des ſens honnêtes & les plaiſirs les plus groſſiers, ni entre la maniere d'uſer des uns & des autres : au contraire, on nous ordonne de *les cultiver*, de *les goûter*, de *les épuiſer tous*. On parle même de ces plaiſirs qui doivent *épuiſer nos forces*. Il eſt donc queſtion même de ces *plaiſirs enjoués juſqu'à l'indécence*, *folâtres juſqu'au délire*, violens *juſqu'aux tranſports de la débauche*.

On nous fait un précepte d'exercer toutes les puiſſances de notre corps, de jouir de toutes nos facultés ; on ne nous interdit donc aucun des plaiſirs les plus bas, les plus honteux.

On nous parle bien des plaisirs que peuvent goûter de simples amans; on ne fait aucune mention de ceux qu'il est permis aux époux de sentir; par conséquent, les premieres intentions étoient de nous exhorter à la fornication, à l'adultere, même à tous les plaisirs les plus défendus.

Mais, quand cet infâme Théodose n'auroit effectivement parlé que des plaisirs sensuels les plus innocens, les plus permis, sa morale seroit encore très-répréhensible. Les plaisirs les plus innocens sont toujours dangereux : les moins criminels nous exposent aux plus grands crimes, & sont ordinairement la source de tous nos vices. Ces douces émotions, qui sont inséparables de la satisfaction de nos besoins ou de l'accomplissement de nos devoirs, il n'est pas défendu de les sentir, mais il n'est pas prudent de s'y complaire; il n'est pas permis d'y attacher notre cœur, d'y placer

notre bonheur, d'en tirer notre gloire. La nature elle-même nous apprend combien ces plaisirs font bas & frivoles. La pudeur nous apprend à en rougir. Dans la vérité, ils nous énervent, ils dégradent notre ame, ils nous font oublier nos devoirs envers Dieu, envers la société, envers nous-mêmes, & ils nous conduisent insensiblement à tous ces vices que notre adversaire avoue capables de flétrir la raison.

Ces réflexions font plus que suffisantes pour nous convaincre de l'infamie de la morale de notre Anglois. On doit sentir la liaison de nos principes, leur dépendance de ceux que nous avons établis sur le sens moral. Voudroit-on aller plus loin, & s'élever, sur un article aussi important, jusqu'au comble de la certitude, rien n'est plus facile : que l'on parcoure toutes les régions de l'esprit.

Que l'on consulte le sens intime : tous

tous ceux qui parlent & qui raisonnent comme cet Anglois, n'ont jamais envisagé l'homme que du côté de l'animalité, c'est-à-dire, de la partie la plus vile & la plus basse; ils n'ont jamais consulté le sentiment de nous-mêmes. C'est à lui de nous apprendre la dignité de l'homme, l'excellence de son être, la différence immense qui se trouve entre les penchans bas & rampans de son corps & les grands sentimens, les nobles inclinations de son ame.

Que l'on prenne les avis du sens moral : les cris de notre conscience nous rempliront d'indignation contre ces affreux corrupteurs des mœurs : sa voix suffira pour nous convaincre de la honte, de la bassesse de tous ceux qui s'abandonnent aux excès de la volupté, de l'imprudence, de la témérité de ceux qui estiment & recherchent les plaisirs des sens, même les plus permis, & de l'imbécillité,

de l'aveuglement de tous ceux qui font consister, dans des ombres aussi légeres, aussi fausses, le bonheur de l'humanité.

Que l'on écoute seulement la voix confuse de nos sensations : elle suffira pour renverser le systême de ces nouveaux Epicuriens : elle nous apprendra que ces plaisirs ne le sont que dans ce jeune âge où nous éprouvons toute l'effervescence de nos passions ; que souvent ils échappent à l'ardeur de nos desirs, & nous laissent dans la plus sombre mélancholie ; qu'ils sont ordinairement accompagnés des plus vives douleurs ; que l'habitude en ôte tout le prix & les attraits ; qu'elle épuise nos forces, qu'elle dérange notre santé, & fait souvent passer dans notre sang un poison qui le corrompt, qui abrege nos jours, & nous rend la vie insupportable.

Qu'on étudie l'Histoire, & l'on verra que les dogmes affreux que l'on

s'efforce de répandre, n'ont jamais été que le langage de quelques libertins diffamés; que tout le genre humain s'est toujours fait un devoir & un honneur de dominer ses penchans & de s'en rendre le maître; qu'il a toujours regardé avec le dernier mépris tous ceux de ses semblables qui s'affichoient pour être les esclaves de leurs passions, quelques places qu'ils aient occupées, de quelques dignités qu'ils aient été revêtus; & que l'aversion de tous les honnêtes gens, leur haine, a toujours été leur partage : que, malgré l'obscénité de leur culte, la plupart des païens se sont conservés dans ces sentimens d'honneur, & que Ciceron, s'il avoit entendu les sales propos de notre Théodose, eût pris sa voix pour celle de ces vils animaux qui ne se plaisent qu'à se plonger dans les ordures.

Enfin, si l'on a encore quelque respect pour la Religion révélée, qu'on

donne quelque attention à ses dogmes. Son principal objet a été de nous préserver contre les attraits des plaisirs des sens. Si elle oblige l'homme à l'abnégation de soi-même, c'est pour le faire renoncer à tous ces penchans qui l'attachent à la terre. Si elle lui prêche la pénitence; si elle lui ordonne de crucifier sa chair, c'est pour le rendre incapable de ces sentimens bas & honteux qui pourroient le corrompre. Si Jesus-Christ a porté sa croix; s'il nous ordonne de la porter nous-mêmes, c'est pour nous entretenir dans ces sentimens d'horreur & de mépris pour tout ce qui peut flatter notre chair. Sur un point aussi capital, la seule consonance des dogmes de la Religion Chrétienne avec ceux de la Religion Naturelle, devroit suffire pour convaincre tout homme raisonnable, & de la vérité, & de la divinité de la Révélation.

Tous ces hommes, qui se laissent

séduire, ou qui veulent nous tromper en nous faisant illusion, sont du nombre de ceux dont l'Evangile nous dit qu'*ils voient & qu'ils ne voient pas; qu'ils entendent & qu'ils n'entendent point.*

Ils voient l'erreur; ils s'y attachent, & ils ne voient point la vérité; ils la rejettent. Ils entendent la voix des passions; ils n'entendent, ils ne comprennent point celle de la Raison, & ils ne cessent de se soustraire à ses lumieres : *Videntes non vident, & audientes non audiunt, neque intelligunt.* Matth. cap. 13.





CHAPITRE CINQUIEME.

Des Principes de la Certitude & des Fondemens de la Science, dans les Jugemens dictés par le Sens moral.

CE titre excitera-t-il encore des murmures ? Plusieurs Savans ont pensé, qu'en traitant cette matiere, notre dessein étoit d'insinuer que, jusqu'à présent, il n'y avoit point eu de jugemens certains, encore moins de connoissances vraiment scientifiques.

On verra, par le développement de nos principes, que nous pensons bien différemment. Parmi les hommes les plus ignorans, on en rencontre qui saisissent les vérités qui se présentent,

avec la plus grande aſſurance. Dans le nombre des Auteurs qu'on appelle *Savans*, pluſieurs nous ont laiſſé des Ouvrages excellens : ils ſe ſont élevés à la perfection des Sciences ; ils ont connu les forces de la Raiſon, & ſuivi exactement ſa marche ; mais aucun d'eux ne nous a fait part de leurs connoiſſances ſur cet article.

Wolf eſt le ſeul que nous connoiſſions, qui ait donné au Public un Ouvrage dont le titre ſemble annoncer le même plan que le nôtre (1) : nous n'avons pu nous le procurer ; mais le peu de préciſion & d'exactitude qu'il a gardé dans ces volumes immenſes qu'il nous a donnés ſur le Droit naturel, nous fait préſumer qu'il n'a jamais

(1) La Logique de Wolf paroît ſous le titre de *Penſées ſur la force de l'Entendement humain, & ſur leur droit uſage dans la recherche de la vérité.* Voyez le Journal Encyclopédique du 15 Mars 1764, p. 30.

connu les vrais principes de notre certitude (1).

Jean-Jacques Rouſſeau n'eſt-il pas compté au nombre des plus célebres Ecrivains de ſon ſiecle ? Cependant, comme bien d'autres, il ſe faiſoit un devoir de décrier la Raiſon : il la mettoit ſouvent en oppoſition avec le ſens moral : il ſe faiſoit un honneur d'en mépriſer les forces & de n'en pas ſuivre l'inſtinct : auſſi, quelques propos de nos Philoſophes, qu'il avoit entendus ſans les approuver, ſuffirent pour le précipiter dans un doute général, d'où il avoue qu'il n'a jamais pu ſe retirer.

Fontenelle a été un des Savans du ſiecle de Louis XIV ; cependant, dans le texte que nous avons cité de lui,

(1) M. Wolf, quoique très-ſavant, ſe trompe quelquefois dans ſes déciſions, & ſouvent les jugemens qu'il porte ont beſoin de commentaire. *Journ. Encycl. 15 Juin 1763, p. 5.*

il parle des Sciences telles qu'elles existoient de son temps, avec bien plus de dureté & bien moins de ménagement que nous. La description qu'il nous en donne est effrayante, & capable de nous ôter toute espérance d'arriver jamais à ce degré de certitude qui doit les caractériser.

Un des Auteurs récens qui a le plus approché des vrais principes de la science, en a parlé sur le même ton. On sait que le recueil de toutes les Sciences humaines forme la Philosophie; &, selon lui, « la Philosophie » est une fluctuation perpétuelle de » sentimens, un vaste débris de systêmes détruits par des systêmes. Ne » sembleroit-il pas que les principes » du goût sont plus invariables que » ceux de la Raison?... On a tenté, » dans ce siecle, de donner la même » évidence à la Philosophie spéculative..... le succès n'a point ré» pondu aux espérances. Les Méta-

» physiciens les plus convaincus de là
» solidité de leur doctrine, sont obli-
» gés de convenir qu'elle n'a point
» cette évidence victorieuse qui sub-
» jugue l'entendement ; & les nom-
» breuses contradictions qu'elle essuie
» en sont une preuve, contre laquelle
» il n'y a rien à répliquer (1).

C'est ce coup-d'œil affligeant pour l'humanité, qui nous a fait sentir la nécessité de suppléer à ce qui a été omis, de montrer sous un nouveau jour les vrais principes de la certitude de tous les motifs donnés à l'homme pour asseoir ses jugemens, & de découvrir les fondemens sur lesquels doit porter l'édifice de toutes les Sciences. Tous nos travaux tendent à cette fin ; & cette derniere partie

(1) Voyez la Dissertation qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin. *Journ. Encycl. du 15 Février 1764, pag.* 33 & 34.

de nos Traités nous a paru la plus néceſſaire, la plus importante.

Ce n'eſt pas le grand nombre de ſes connoiſſances qui conſtitue le Philoſophe; c'eſt la ſécurité, l'aſſurance avec laquelle il porte ſes jugemens; toute la Philoſophie tend à la certitude; & nous ne pouvions pas inſpirer à l'homme un deſir plus avantageux, un plus beau deſſein, que de l'élever juſqu'à l'imperturbabilité de la ſcience.

Le Lecteur, dans la Région des Mœurs, doit donc redoubler ſon attention, afin de ſe pénétrer de la facilité, de la ſolidité de notre méthode: elle ſera la même que dans le Traité du Sens intime. Mais les grands principes des mœurs ſont moins abſtraits & plus à la portée de l'eſprit humain. Ici, c'eſt le cœur qui s'explique; & les objets qui le touchent, les ſentimens qu'il éprouve, ſont plus faciles à ſaiſir que les impreſſions qui frappent ſeulement notre eſprit.

ARTICLE PREMIER.

Principes de la Certitude, & Fondemens du premier degré de la Science, dans les Jugemens dictés par le Sens moral.

LA certitude, l'imperturbabilité de nos connoiſſances dépend abſolument de l'ordre qu'elles gardent entre elles. C'eſt cet ordre qui nous rend facile la perception de ces rapports par leſquels elles s'appuient & ſe ſoutiennent les unes les autres.

La Nature a établi cet ordre, ces proportions entre tous les êtres qu'elle a produits; mais elle ne l'a pas gardé dans la diſtribution qu'elle en a faite, dans les eſpaces qu'ils occupent, dans

les rangs où elle les a placés ; elle a laiſſé à l'induſtrie de l'homme le ſoin de les rapprocher, de découvrir tous leurs rapports, pour les mettre à leur vraie place, & en tirer tous les ſervices, tous les ſecours pour leſquels elle les avoit créés.

Ce grand ordre à établir entre les productions de la Nature, a été l'objet de tous les Arts. Ils ont approché de leur perfection à meſure qu'ils ont reconnu cet ordre. Combien de ſoins & de travaux il a fallu employer, par exemple, pour reconnoître, ſur des montagnes arides, dans des forêts incultes, tous les arbres, les arbuſtes, les plantes que la Nature y a placés, & pour les ranger ſuivant l'ordre qu'ils gardent entre eux, & ſuivant les propriétés, les nuances qui les diſtinguent ! Que ces progrès de l'art ont été lents ! Malgré tous les travaux, toutes les lumieres des Artiſtes, depuis la création du Monde

jusqu'à nous, pouvons-nous nous flatter de voir, dans aucun des jardins de l'art, toutes les plantes rassemblées, classées, garder entre elles l'ordre véritable où la Nature les a elle-même placées, en déterminant la forme de leurs germes, de leurs racines, de leurs feuilles, de leurs fruits, de leurs propriétés?

Par-tout où l'art se manifeste, on apperçoit quelque ordre entre les objets qui l'occupent; mais cet ordre n'est pas toujours celui de la Nature; souvent il le contredit. Tantôt il n'embrasse qu'une partie de ses objets, & il laisse entrevoir de grands vuides; tantôt il confond leurs diverses nuances, les différentes propriétés qui les caractérisent : de-là l'état d'imperfection où se trouvent encore quelques arts libéraux & méchaniques.

Les Arts & les Sciences ont entre eux des rapports intimes. Leur véritable destination a été, non pas seu-

lement de multiplier nos connoiſſances, mais de reconnoître l'ordre que la nature a établi entre leurs objets. Ces objets ſe préſentent à nous dans le même déſordre que les objets de l'art ; & la Raiſon a trouvé encore plus d'obſtacles pour reconnoître cet ordre dans les ſpéculations ſur elle-même, que dans l'étude des objets ſitués hors d'elle. Malgré les talens, les travaux de tous les Philoſophes, pouvons-nous nous flatter que toutes les Sciences ſoient arrivées à leur perfection ? Ne ſont-elles pas reſtées beaucoup au-deſſous des arts mêmes ?

Profitons de leurs travaux & de leur négligence, de leurs ſuccès & leurs malheurs ; ils ont toujours été portés à étendre leurs connoiſſances plutôt qu'à les aſſurer & à les perfectionner : prenons une marche toute contraire : appliquons-nous principalement à connoître ces forces qui agiſſent ſur nous, & qui donnent

à tous nos jugemens la plus grande sécurité.

Un jeune homme plein d'ardeur nous demande à s'élever jusqu'au premier degré de la science du droit naturel. Pour répondre à ses desirs, nous allons successivement lui prescrire, & les précautions qu'il doit apporter, & tous les pas qu'il a à faire pour arriver à son but. Les leçons que nous lui donnerons serviront également à toutes les personnes studieuses, pour tous les genres de Sciences. Nous ne répéterons point toutes les regles que nous avons données dans le premier Traité; nous allons les mettre en pratique : que notre Lecteur considere avec encore plus d'attention la méthode que nous allons suivre, que le fonds des connoissances que nous allons lui communiquer.

Paragraphe Premier.

Premiere Leçon.

Rapports entre les diverſes Connoiſſances qui forment une même Science.

J'applaudis, Monſieur, à l'ardeur que vous témoignez. Avez-vous ſenti la grandeur de votre entrepriſe? Fuir le tumulte du monde, s'adonner à un travail aſſidu, réfléchir ſur vous-même avec une attention ſoutenue: voilà le ſort de tous ceux qui s'appliquent à cultiver les Sciences. Avant d'entrer dans cette carriere, le premier pas que vous avez à faire, c'eſt d'examiner en quoi conſiſtent les premiers progrès de votre raiſon; de vous aſſurer par vous-même des moyens que la nature vous offre pour développer ſes forces & rendre vos connoiſſances immuables.

Depuis que vous avez commencé à vous connoître, votre eſprit s'eſt trouvé rempli de penſées, votre langue fournie d'expreſſions. Le premier uſage que vous avez fait des unes & des autres, a été l'effet d'un pur méchaniſme : vous n'avez ſu l'art de parler que depuis qu'on vous a indiqué le vrai ſens des termes, leurs dépendances, leurs racines, le régime des verbes, la conſtruction des phraſes, &c.; en un mot, les rapports qu'avoient entre eux, & les objets dénommés, & les mots qui les expriment.

Vos idées ſe ſont multipliées, vos connoiſſances accrues; mais vous n'êtes en état de raiſonner, de tirer avec certitude un jugement d'un autre, que depuis que vous ſentez vivement la ſuite, la liaiſon, la dépendance des vérités qui vous frappent; & vous ne pouvez arriver au premier degré de la ſcience, qu'au moment où vous

appercevrez l'ordre véritable que la Nature a établi entre tous les objets qu'elle vous présente & toutes les connoissances qu'elle vous procure.

Des vues solitaires, des sentimens isolés, des connoissances détachées ne suffisent pas pour vous donner une certaine assurance : quelque brillans que soient les espaces que vous parcourez, s'ils sont entre-coupés par des ténebres, interrompus par des ombres obscures, vous serez exposé à des doutes, à des erreurs. Il faut qu'une même lumiere, une même force vous découvre toutes les parties d'une science, vous en montre tous les côtés, & vous fasse sentir tous ces rapports par lesquels les vérités qu'elle est chargée de vous enseigner, s'appuient & se soutiennent. C'est de l'ensemble de tous ces rapports que doit partir cette imperturbabilité qui caractérise le premier degré de la science. Avant de vous introduire dans

ces secrets, il étoit nécessaire de vous faire sentir le point d'où vous partez; & le terme où vous devez tendre.

---

§. II.

Deuxieme Leçon.

Rapports entre les Connoissances dépendantes du Sens intime & celles qui dépendent des autres Régions.

CONNOISSEZ-VOUS vous-même, Monsieur: *Nosce te ipsum.* Cette connoissance est la source de toutes celles que vous pouvez acquérir. C'est en réfléchissant sur vous que vous appercevrez les divers états actifs & passifs par où votre esprit ne cesse de passer, les divers espaces qu'il peut parcourir, les bornes qu'il doit respecter, les divers guides qui sont chargés d'éclairer sa raison, les divers accroissemens

dont ses forces sont susceptibles, les différens écueils dans lesquels il peut donner, les divers degrés qu'il est obligé de monter pour arriver à la science. Quels progrès pourriez-vous vous promettre, si vous alliez pénétrer dans ces régions, sans avoir des notions exactes des objets qui viennent se présenter à vous? sans connoître les diverses impressions de la vérité, la maniere de les recueillir, de les discerner, de les comparer, de les appliquer, de les rapporter? sans être instruit des divers effets que ces impressions peuvent produire dans votre ame, l'erreur, le doute, la certitude, la science, la sagesse, la vraie Philosophie, &c. : voilà, Monsieur, le second pas que vous avez à faire. Le chemin vous est ouvert; il nous en a coûté cinquante ans de réflexions pour vous tracer cette route & pour y établir l'ordre que vous y appercevrez. Vous pouvez, dans un jour,

avancer plus que nous n'avons fait dans un an. Profitez de notre travail; bientôt vous vous persuaderez vous-même que cette connoissance de la région du sens intime est fondamentale, & un préalable nécessaire pour entrer dans toutes les autres régions. Oui, Monsieur, la Physique de l'esprit, la Métaphysique du sens intime, de la Raison, peuvent seules nous ouvrir la porre de toutes les sciences. Sans ces connoissances préparatoires, tous les pas que vous feriez dans la région des mœurs seroient chancelans, & vos démarches incertaines.



§. III.

Troisieme Leçon.

Rapports entre le Sens intime & le Sens moral.

LE ſens intime nous a été donné pour connoître le phyſique de tous les états de notre ame, des opérations de notre eſprit, & pour établir un ordre entre les connoiſſances qui en réſultent.

Le ſens moral nous a été accordé pour une autre fin. Il eſt chargé de nous découvrir la moralité de nos actions, les divers degrés de mérite ou démérite des affections de notre cœur, & pour ſaiſir l'ordre & la ſuite de nos obligations.

Commencez donc, Monſieur, par ſonder votre cœur, pour connoître

les diverses affections qui l'occupent, le guide qui doit le conduire, les diverses forces qui l'agitent, les biens qui l'attirent, les maux qui le repoussent, les droits, les devoirs qui résultent des divers sentimens qu'il éprouve. Ces premieres démarches sont nécessaires pour achever de vous connoître vous-même. Si cette connoissance des affections de notre cœur n'est pas la premiere, elle est néanmoins la plus importante, la plus nécessaire. Quel malheur pour l'homme s'il ignoroit les sentimens auxquels son cœur doit s'attacher, & ceux auxquels il est obligé de se soustraire.

Arrêtez-vous donc à l'entrée de cette seconde région pour discerner ce sentiment du bien honnête, qui doit vous révéler ces rapports sans nombre, d'où naissent pour l'homme des obligations aussi étendues. S'il vous falloit les discerner, vous seul, d'après les impressions si éloignées les unes des

des autres que vous avez reçues, ce travail pourroit vous effrayer ; mais l'ordre que vous cherchez est déja établi : la route est tracée : vous en avez déja parcouru une semblable ; écoutez ici la voix de votre conscience ; elle s'expliquera sur tous les objets qui se présenteront à vous. Le sens moral exercera sur votre cœur le même empire que le sens intime exerce sur votre entendement. Vous rencontrerez ici les mêmes moyens d'ajouter à ses forces, d'en éviter les abus, de tirer avantage de tous les obstacles que vous rencontrerez, & de saisir tous ces rapports qui servent de fondement, & aux obligations du droit naturel, & aux connoissances que vous desirez acquérir. Voilà le troisieme pas que vous devez faire pour vous avancer vers le terme de vos desirs. La lecture des premiers Chapitres de ce Traité vous rendra

faciles & agréables toutes ces premieres démarches.

---

§. IV.

Quatrieme Leçon.

Rapports entre les divers penchans des deux substances qui composent la nature de l'homme.

Vous desirez, Monsieur, vous élever à la connoissance du droit naturel. Mais de quel droit de la nature est-il question ? Elle a donné à l'homme des penchans bien différens, d'où il résulte des droits opposés & des obligations absolument contraires.

La Philosophie de ce siecle ne reconnoît dans l'homme que ces penchans grossiers qui le portent à la perfection de ses facultés corporelles

& au bien-être de ses organes. M. l'Abbé B. . . . . ne connoît point d'autre loi naturelle que celle qui résulte de ce penchant. « *Tout homme* » *adulte*, dit-il, (& ce principe est » incontestable) *est chargé de pourvoir* » *à son propre bien-être*, *sous peine de* » *souffrance & de mort*. Voilà certaine- » ment un devoir prescrit par la na- » ture, *ajoute le Journal Encyclopédi-* » *que*, & la premiere de ces loix » dont la sanction est inévitable. » L'Auteur, à force de presser ce » principe, découvre le germe de » toutes les obligations naturelles » & civiles. Il regle, avec beaucoup » d'intelligence, l'administration pu- » blique de nos Gouvernemens, » l'autorité des Rois, les droits des » Nations, l'établissement des Im- » pôts, &c. »

Après avoir paru applaudir au développement de ce principe, le Journaliste essaie de nous enlever toute

eſpérance d'obtenir, non-ſeulement une démonſtration, mais une ſimple expoſition de la loi naturelle. « Sur » cet objet, *dit-il*, comme ſur beau- » coup d'autres, nous n'avons, au » lieu de lumieres, que des opinions » fondées ſur des conjectures ſans » vraiſemblance, des raiſonnemens » ſans juſteſſe, des ſophiſmes ſans » preuves, ou du moins d'une telle » foibleſſe, qu'il ſuffit de l'objection » la plus légere pour les anéantir (1) ».

Ces inſultes faites à la Raiſon, ne peuvent tomber que ſur ceux qui en abuſent, pour faire oublier à l'homme toutes les regles des mœurs. Vous allez juger vous-même ſi nous nous appuyons ſur de ſimples conjectures, & ſi nous ne donnons pas, & une expoſition juſte, & une démonſtration de la Loi naturelle.

---

(1) Voyez le Journal Encyclopédique du premier Mars 1768, pages 49 & ſuiv.

Tous les êtres quelconques, animés ou inanimés, raiſonnables ou privés de raiſon, naiſſent avec des penchans qui les portent tous vers la conſervation & la perfection de leur être. Les minéraux, les végétaux, les animaux nous donnent tous les jours des preuves de cet inſtinct dont la Nature les a pourvus.

Si, dans l'homme, nous ne conſidérons que l'animal, il a les mêmes droits que tous les autres. Avec quelque ardeur qu'il ſe porte vers tous les objets qui peuvent ſatisfaire ſes beſoins, ſes penchans; on ne pourroit lui en faire un crime; mais cet animal eſt doué de la Raiſon; c'eſt elle qui le caractériſe, ſoit que ſon ame ſoit ſpirituelle ou matérielle : elle a auſſi reçu de la Nature des inclinations qui la portent néceſſairement à la conſervation, à la perfection de ſon être. Ces penchans ſont tout oppoſés à ceux de l'animal; ce qui prouve la différence

de l'ame d'avec le corps. La Raiſon exerce ſur ſes ſens un empire abſolu ; ce qui prouve la ſupériorité de ſon eſprit. Il a ſoin de ſatisfaire à tous les penchans de ſon corps, à tous les beſoins qui ne ſont point obſtacle à la perfection, à la tranquillité de ſon ame ; mais il ſe trouve obligé d'arrêter & de réprimer tous ces mouvemens qui pourroient l'avilir & la dégrader ; ce qui prouve qu'il a reçu de la nature, pour ſa conduite, des regles de ſageſſe & de prudence. Non-ſeulement ces penchans pour les plaiſirs des ſens ne lui ont point été donnés pour procurer ſon bonheur ; mais lorſqu'il n'en uſe pas avec modération, avec prudence, il tombe dans un excès de malheurs. Ces ſortes de penchans ne lui donnent donc aucun droit de les ſatisfaire, à moins qu'ils n'aient été agréés, approuvés par le ſentiment de la conſcience & par la raiſon. On n'a jamais regardé comme

un homme raiſonnable un être qui s'abandonne à tous les ſentimens de ſon animalité.

Ce n'eſt donc pas des penchans de l'animal, mais de ces nobles inclinations que ſon ame a reçues pour le bien honnête, qui l'éloignent de tout ce qui choque la juſtice, l'équité, les bienſéances; de tout ce qui pourroit troubler la tranquillité de ſon ame, la paix de ſa conſcience, gêner l'exercice de ſes facultés, l'expoſer à des mépris, à des reproches, &c., que partent les droits, les obligations de l'homme qui peut faire uſage de ſa raiſon. Voilà l'unique ſource de cette Loi naturelle, que vous deſirez ſi ardemment de connoître.



§. V.

Cinquieme Leçon.

Rapports entre les divers Penchans de notre Ame, fur lefquels le Droit naturel eft fondé.

Vous ne devez plus, Monfieur, vous occuper que de ces nobles penchans que la Raifon approuve, que la confcience autorife, & qui décident, dans l'homme, de fa grandeur d'ame, de fa droiture, de fa vertu, de fes mérites. Arrêtez-vous auprès de ces fources facrées, d'où découlent tous les droits, tous les devoirs de l'homme, afin de vous affurer par vous même de l'exiftence de ces penchans, de l'empire qu'ils exercent fur votre cœur, des objets vers lefquels ils nous portent & nous inclinent: mettez vous

en état d'apprécier leur mérite & de vous rendre docile à toutes leurs impressions.

Consultez votre cœur. N'êtes-vous pas né avec un amour habituel de vous-même, avec un desir continuel de procurer votre bonheur? Vos pensées, vos desirs, vos actions naturelles ne vous tournent-elles pas de ce côté? Connoissez-vous un seul moment où vous ayez pu contredire ou suspendre ce penchant de la nature? N'appercevez-vous pas, dans tous vos semblables, malgré leurs égaremens, la même inclination, la même ardeur, la même activité? Toute la Philosophie a reconnu cet instinct, aveugle dans les brutes, éclairé dans l'homme; ce qui prouve qu'il est, dans les uns comme dans les autres, un don de cet Être suprême qui nous a donné, aux uns comme aux autres, l'existence, & qui a déterminé la constitution de leur être & fixé leur état. L'impie, à

la vérité, veut nous faire oublier le vrai terme vers lequel cette inclination nous porte ; mais il n'en a jamais contesté l'existence.

Consultez votre cœur : vous n'ête pas né dans les forêts ; vous ne vous êtes point trouvé, comme on le dit des premiers hommes, couvert de mousse, au milieu des bêtes féroces, abandonné de tous vos semblables : vous pouvez vous souvenir des premiers sentimens qu'excita dans votre ame la vue de vos parens, le commerce avec vos semblables, la connoissance des besoins de l'humanité. L'amour que vous vous portez ne s'étend-il pas sur tous vos freres ? Ne les regardez-vous pas comme d'autres vous-même ? Cet instinct réciproque de l'homme à l'homme ne se manifeste-t-il pas tous les jours dans tous ceux qui ont de l'humanité ; & n'éprouvez-vous pas ces mêmes sentimens de la part de tous les gens honnêtes

qui vous connoiſſent & qui vous fréquentent ?

Enfin, conſultez votre cœur. Depuis que vous avez connu un Dieu, n'avez-vous pas ſenti pour ce maître tout-puiſſant, pour ce généreux bienfaiteur une inclination plus forte, un amour plus ardent que celui que vous vous portez à vous-même ? Toutes les fois que vous vous occupez de ſa préſence, ne ſentez-vous pas dans votre cœur ce feu céleſte, ces douces émotions qui caractériſent la tendreſſe ? Cette penſée ne vous porte-t-elle pas tous les jours à adorer ſa grandeur, à révérer ſa puiſſance, à lui offrir les hommages ſinceres de la plus vive reconnoiſſance ? L'amour de nous-mêmes, l'amour du prochain nous porte à procurer ſon bonheur & le nôtre. L'amour de Dieu nous invite, nous preſſe, nous oblige d'accomplir tous ſes préceptes, de nous ſoumettre à ſes volontés, d'étendre ſon culte,

& de procurer sa gloire. C'est de ces trois amours que partent tous nos droits, tous nos devoirs, tous nos mérites; & ce sont eux qui devroient présider à toutes nos actions. Voilà les vraies sources du droit naturel. Sur ces fondemens sont appuyées toutes les loix qui nous obligent. On les appele naturelles, parce que ces trois penchans sont l'effet & l'ouvrage de la nature.

---

§. VI.

Sixieme Leçon.

Rapports d'union & d'inséparabilité entre ces trois Penchans.

DONNEZ encore quelques momens, Monsieur, pour connoître à fond ces trois premiers penchans & pour découvrir cette union étroite, qui, dans les personnes fidelles à observer les

loix de la Nature, les rend inséparables les uns des autres. La moindre réflexion a dû suffire pour nous faire connoître le droit que la nature nous donne, & l'obligation qu'elle nous impose d'embrasser tous les moyens qui peuvent contribuer à la perfection de notre être & procurer notre bonheur. Dès ce moment la loi naturelle existe pour nous. Lorsque nous avons connu nos semblables, & qu'ils nous ont paru doués de la raison comme nous, jouissant des mêmes droits, chargés des mêmes obligations, pouvant contribuer à notre bonheur, comme nous pouvons concourir à leur félicité, la Nature nous a portés vers eux : avant même ces réflexions, elle nous a intéressés à leur sort : nous ne pouvions plus nous aimer d'un amour légitime, sans sentir pour eux un attachement sincere : ces deux amours ne formoient plus dans nous qu'un seul & même

penchant, qui les rendoit inſépa-
rables.

Ce même penchant qui nous fait deſirer notre bonheur & celui de nos freres, nous a porté vers le bienfaiteur commun des uns & des autres; par cela même que nous nous aimons, que nous aimons nos freres, nous n'avons pu nous diſpenſer d'offrir notre amour au Pere commun de tous les hommes, & la Nature avoit formé ce penchant dans notre cœur, avant même que la Raiſon nous en eût offert les motifs. Ces trois amours ne forment qu'un ſeul & même état de notre ame : la ſource en eſt la même : ils ne peuvent plus ſe ſéparer. Par la même raiſon que nous nous aimons, que nous aimons nos freres, nous devons aimer & adorer l'Auteur qui leur a donné l'exiſtence, & qui la leur conſerve, qui peut ſeul faire leur bonheur & le leur faire mériter; &, parce que nous

aimons Dieu lui-même, nous ne pouvons plus, ſans manquer à notre devoir, ſans violer le droit naturel, nous diſpenſer d'aimer ceux des ouvrages de ſes mains qu'il affectionne, ni refuſer notre amour, nos ſervices à des enfans chéris, dont il deſire de procurer le bonheur. Saiſiſſez bien l'union, l'identité de ces trois amours que la Nature produit en nous avant nos réflexions, & que la Raiſon confirme & éclaire après les impulſions de la Nature. C'eſt dans ces trois penchans ainſi réunis, que ſe trouve la ſource unique du droit naturel & le principe de la certitude de toutes les loix qui forment ce droit, ou qui en découlent.



§. VII.

Septieme Leçon.

Rapports de priorité & de dépendance entre ces trois amours.

Les liens, Monſieur, qui rendent inſéparables ces trois amours primitifs que la Nature grave dans nos cœurs, ſuppoſent leur union, mais non pas leur indépendance, leur égalité.

Nous ne devons à nos ſemblables que le même amour que nous nous portons. Tous nos devoirs à leur égard ſont remplis, quand nous les aimons autant que nous-mêmes. Mais nous devons à Dieu un amour proportionné à l'excellence de ſon être, ſemblable à celui qu'il nous porte, correſpondant aux bienfaits dont il ne ceſſe de nous combler; un amour

qui nous le fasse préférer à nous-mêmes, qui mette toûjours notre ame en mouvement, qui influe dans toutes nos actions, & qui lui en rapporte tout le mérite & la gloire.

L'ordre dans lequel la Nature a fait naître dans notre cœur ces trois penchans, ne doit point non plus décider du rang qu'ils doivent garder entre eux. L'amour de vous-même a pu précéder les deux autres, parce que vous avez pu vous connoître le premier : l'amour du prochain a pu précéder l'amour de Dieu, parce que vous avez pu avoir des relations, & entrer en commerce avec lui avant de vous être élevé à la connoissance de cet Être suprême. Mais, quand l'homme, devenu raisonnable, connoît son Dieu, l'amour qu'il se porte ne peut plus, sans violer les droits de la Nature & de la Raison, marcher le premier. Il doit aimer Dieu pour Dieu, aimer ses freres & lui-même

pour l'Être suprême dont ils dépendent. C'est cet amour de Dieu qui doit prendre la premiere place, occuper le premier rang, & servir de fondement à toutes nos inclinations: c'est lui qui donne également la naissance à tous les droits, & de l'homme, & de Dieu : toutes nos obligations de tous les genres partent de cet amour religieux; tous les liens dont nous nous trouvons chargés, pesent également sur nous de ce côté, & ils tirent tout leur poids, toutes leurs forces de cette obéissance respectueuse, de cet amour inviolable que nous devons à Dieu. Voilà pourquoi tous ceux qui n'aiment pas Dieu ne peuvent pas s'aimer eux-mêmes, ni leurs freres, d'un amour légitime. Telle est la source & de leurs erreurs & de leurs vices : tous ceux qui ont été irréligieux ont toujours été vicieux & déraisonnables.

Tous les droits, toutes les obliga-

tions de l'homme ſortent, dès leur premiere origine, d'une même ſource, d'un ſentiment unique; il ne peut donc jamais y avoir entre eux la moindre oppoſition, la moindre contradiction : ils ſe préſenteront donc toujours à nous dans un ordre qui ravira toujours notre conſentement, & qui nous mettra à l'abri de tous les doutes.

---

§. VIII.

Huitieme Leçon.

Rapports entre les diverſes obligations qui partent immédiatement de l'amour de nous-mêmes.

Vous avez été frappé, Monſieur, des rapports intimes, immédiats, inſéparables de ces trois penchans qui ſont la ſource du droit naturel. Il s'agit

à présent d'examiner avec la même attention tous les devoirs, tous les droits qui résultent de ces trois penchans, & les rapports qu'ils ont nécessairement, & entre eux, & avec le principe sur lequel ils sont appuyés. C'est de la vue de tous ces rapports que dépend cet excès de certitude qui caractérise le premier degré de la science. Tous les devoirs qui découlent du penchant que nous avons pour nous-mêmes doivent y prendre leurs racines & être autant d'actes de cet amour que nous nous portons. Tous doivent tendre à la conservation, à la perfection, à la félicité de notre ame. S'il existe une si grande différence entre ce grand nombre d'obligations, c'est que notre ame peut passer par des états bien différens, & qu'alors notre amour pour nous-mêmes doit changer de bien des formes.

Si nous nous aimons dans un état

d'aviliſſement & de dégradation où nous ſerons tombés par notre faute, ce penchant pour nous eſt le même; mais tous les actes qu'il nous fait produire ſe métamorphoſent dans des actes d'humiliation, d'accablement, de douleur, de repentir : il s'exprime par nos larmes; il nous inſpire un mépris pour nos foibleſſes, une haine pour nos paſſions, un courage inébranlable pour y réſiſter, pour réparer les ſuites de nos égaremens & nous en relever. Tous ces actes, ſi différens de ces douces émotions qui nous attachent à nous mêmes, en ſont néanmoins des effets & des ſuites; & c'eſt ce même amour qui ſe montre par des ſignes ſi diſſemblables.

Si nous nous aimons dans un état d'abandon, d'oppreſſion, de perſécution, l'amour que nous nous portons eſt toujours le même; mais il ſe manifeſte alors, ou par des actes de ſoumiſſion, de réſignation aux ordres de

la Providence, ou par d'humbles prieres pour fléchir nos perſécuteurs, ou par des délibérations dictées par la prudence, pour nous mettre à l'abri de leurs coups, ou par un zele courageux pour repouſſer leurs aſſauts, pour conſerver nos droits, & triompher de la perſécution. Ces actes, ſi oppoſés les uns aux autres, partent du même principe, & ſont des ſuites, des expreſſions de cet amour que nous nous portons.

Si nous nous aimons dans un état d'innocence, d'un attachement inviolable pour la vertu; c'eſt alors que l'amour de nous-mêmes ſe produit ſous des formes qui lui ſont propres, & qui le font reconnoître. Nous ſentons dans nous-mêmes ces douces émotions, ces joies pures, ces délices ineffables qui ſont les effets de l'amour: c'eſt alors que nous jouiſſons de cette paix, de cette tranquillité qui eſt le fruit d'une bonne conſcience, & que

nous nous livrons aux tranſports de cette reconnoiſſance qui rapporte à Dieu tous nos mérites. Cet heureux état eſt la récompenſe de cet amour vigilant & ſoutenu que nous nous portons : il part de la même ſource ; & tous ces actes ſi diſparats ne le ſont point dans le premier ſentiment qui les a fait naître. Soit qu'ils ſe préſentent au dehors ſous une forme aimable ou effrayante, affligeante ou conſolante, ils ſont tous une extenſion, un développement, une émanation de l'amour de nous-mêmes ; & cet amour étant un premier devoir que la Nature nous impoſe, tous les actes qui en ſont les ſuites, ſont des obligations étroites, que la loi naturelle rend indiſpenſables ; ces obligations ſuivent les unes des autres ; elles ſe ſoutiennent, elles s'appuient mutuellement ; elles nous chargent des mêmes liens. Il eſt impoſſible de les rompre & de nous libérer du moindre de

ces devoirs, ſans nous déclarer exempts généralement de tous les autres.

---

§. IX.

Neuvieme Leçon.

Rapports entre les diverſes obligations qui partent immédiatement de l'amour du Prochain.

AVEZ-VOUS, Monſieur, meſuré la chaîne qui unit enſemble les devoirs de l'homme à l'égard de lui-même, & ſenti tous leurs rapports ? Il s'agit aujourd'hui de comparer la ſuite, la progreſſion de nos devoirs à l'égard de nos ſemblables, pour y découvrir les mêmes rapports entre eux & avec le penchant qui leur donne naiſſance. L'amour que nous devons au prochain n'eſt pas un ſimple ſentiment d'eſtime, un attachement momentanée, une affection

affection stérile ; c'est un penchant aussi ancien, aussi nécessaire, aussi actif, aussi persévérant, aussi énergique que celui qui nous attache à nous-mêmes. Il tend à la même fin, & il nous oblige envers nos freres aux mêmes actes que nous sommes tenus d'exercer pour nous. Nous devons les regarder comme d'autres nous-mêmes ; nous sommes donc obligés de travailler avec un zele égal à procurer la conservation, la perfection, la félicité de leur existence. Tous les préceptes positifs en faveur de nos semblables ordonnent toutes les démarches qui sont une suite ou un effet, ou une preuve de notre amour pour eux, l'affection, la tendresse, l'intérêt, les secours, les instructions, les avis, les reproches, les réprimandes, la défense, la protection, &c. Tous les préceptes prohibitifs ont également pour objet tout ce qui contrediroit l'amour que nous

leur devons. Ils défendent l'indifférence, le mépris, l'averſion, la haine, l'injuſtice, la calomnie, les violences, les inſultes, &c.; en ſorte que toutes nos obligations envers lui partent de l'amour que nous lui devons; &, comme cet amour eſt uni, identifié avec celui que nous avons pour nous, tous nos devoirs à ſon égard ſont liés, identifiés avec nos obligations envers nous-mêmes. On peut juger des uns par les autres; on ne peut pas conteſter la réalité, le poids des unes, ſans attaquer & renverſer le poids & la réalité des autres; & l'on ne peut révoquer en doute aucun de nos devoirs à ſon égard, ſans porter également atteinte & à l'amour que nous leur devons, & à celui dont nous ſommes tenus envers nous-mêmes.

Les droits réciproques qui réſultent de ces obligations mutuelles portent ſur le même fondement. Ils croiſſent

& s'étendent à mesure que nous sommes plus fideles à les remplir; &, plus nous témoignons d'amour & d'attachement à notre prochain, plus nous avons de droit aux sentimens de son cœur, à ses services, à sa protection, à sa défense. Ce sont ces rapports d'union, de ressemblance, de dépendance entre toutes ces obligations, tous ces droits qui les rendent inattaquables, & qui donnent aux esprits les plus simples, les plus ignorans la facilité de les connoître & de s'y montrer fideles.



§. X.

Dixieme Leçon.

Rapports entre les diverſes obligations qui partent immédiatement de l'amour pour Dieu.

ENCORE un moment d'attention, & vous allez, Monſieur, atteindre enfin au terme de vos deſirs. L'amour que la Nature nous inſpire pour Dieu, donne naiſſance à des obligations bien plus étendues, bien plus ſacrées, bien plus inviolables que celles dont nous venons de parler ; elles ont cependant entre elles, & avec leur véritable ſource, les mêmes rapports.

Cet amour que Dieu forme lui-même dans nous, & auquel la vue de ſes bienfaits, les ſentimens de notre reconnoiſſance donnent tous les jours de nouveaux accroiſſemens, ne nous porte pas vers le même terme

que l'amour de nous-mêmes & l'amour du prochain. Dieu étant, par sa nature, éternel, infiniment parfait, souverainement heureux, nous ne pouvons en rien contribuer à la conservation, à la perfection, à la félicité de son être. Ce n'est pas un autre lui-même que l'homme voit daus son Dieu; c'est un Être suprême, un Maître tout-puissant, un arbitre souverain de son sort, l'auteur de tous les biens dont il jouit, de toutes les récompenses qu'il espere. Nous ne devons pas l'aimer comme nous-mêmes, mais l'aimer de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toutes nos forces, dans tous les momens de notre vie; l'aimer au-dessus de tout, par préférence à nous-mêmes; mais nous ne pouvons lui donner d'autres preuves de notre amour, qu'en lui offrant les hommages d'un cœur fervent & brûlant du desir de lui plaire, qu'en travaillant à imiter

ſa ſainteté, à accomplir toutes ſes volontés, à faire connoître ſon nom, à étendre ſon culte, à procurer ſa gloire, à graver ſon amour dans tous les cœurs. Toutes les obligations qu'il nous impoſe ſont, ou des actes, ou des ſuites, ou des expreſſions de cet amour qui lui eſt dû. Toutes les vertus qu'il nous recommande ſont des pratiques pour nous approcher de lui & lui reſſembler : toutes les défenſes que la Loi naturelle nous fait, c'eſt pour nous interdire tout ce qui pourroit partager nos affections, & affoiblir, diminuer, ou éteindre dans nos cœurs cette flamme ſacrée dont ils doivent brûler ſans ceſſe.

Nous avons déja donné un apperçu de tous les devoirs qui découlent de l'amour religieux, indiqué les côtés par où ces divers ruiſſeaux ſortent de leur ſource commune : ſaiſiſſez ces divers embranchemens; ſuivez leurs cours; méditez ſur la part que l'amour

naturel de Dieu peut avoir dans tout le bien qui se fait : dans cette position unique, les obligations de la Loi naturelle viendront se ranger dans un même tableau, sous une même image; &, d'un coup-d'œil, vous en appercevrez l'ensemble.

Les droits de Dieu sur l'homme sont fondés sur l'amour qu'il nous porte, sur les bienfaits dont il nous comble. Les droits de l'homme à l'égard de Dieu sont appuyés sur la reconnoissance qu'il conserve pour tous les biens qu'il en reçoit. Sa ferveur, son amour l'autorisent à implorer la bonté, la clémence, à réclamer la protection, la défense de Dieu. Peut-il refuser un sujet qui ne cesse de lui donner des preuves de son attachement, de son obéissance? un serviteur qui met toute sa gloire, tout son bonheur à le servir? un enfant qui brûle pour lui de l'amour le plus sincere, du zele le plus ardent?

Tous ces droits de Dieu ſur l'homme ; de l'homme à l'égard de Dieu, formeront les entours du tableau.

---

§. XI.

Onzieme Leçon.

Rapports entre ces trois Amours & entre les obligations qui en réſultent.

Il ne vous reſte plus, Monſieur, qu'un pas à faire. Nous vous avons mis à portée de connoître tous les rapports de ces trois penchans primitifs que la Nature nous inſpire, avec les droits & les obligations qui ſuivent de chacun d'eux : il ne s'agit plus que de comparer entre eux ces trois amours, & de rapprocher les droits, les obligations qui ſuivent des uns, avec les droits, les obligations qui ſuivent des autres. Par cette opéra-

tion, vous ſentirez encore plus vivement cet accord, ce concert qui les fait ſe ſoutenir & s'appuyer les uns & les autres.

Toutes ces obligations du droit naturel, envisagées ſéparément, ſont aſſez fortes pour toucher notre cœur & faire parler notre conſcience. Ces impreſſions ſolitaires ſuffiſent ordinairement pour rendre coupables, même les perſonnes les moins inſtruites, lorſqu'elles oſent y réſiſter; mais ces mêmes obligations, apperçues dans l'ordre qu'elles gardent en ſortant de leurs ſources; ces trois chaînes qu'elles forment, conſidérées dans le point commun de leur naiſſance, ſous les côtés qui les uniſſent, dans la parfaite correſpondance qu'elles conſervent de l'une à l'autre, font ſur notre cœur une impreſſion bien plus forte, & produiſent une ſécurité bien plus grande. Lorſque notre prochain nous paroît vertueux,

le penchant que nous avons pour lui nous porte à respecter ses vertus, à les imiter, à lui devenir semblables, à mériter son estime, à faire connoître son mérite, à étendre sa réputation. Ce penchant que nous avons pour Dieu, nous impose les mêmes devoirs, & nous inspire les mêmes sentimens. Nous ne pouvons rien ajouter à la gloire que cet Être suprême tire de ses perfections infinies. Mais l'amour que nous lui portons nous presse d'imiter sa sainteté, nous impose l'obligation de la faire connoître, de lui attacher tous les cœurs, de lui procurer les hommages de toute la terre.

L'amour que nous avons, & pour nous-mêmes, & pour le prochain, rend prohibées & illicites toutes les actions qui pourroient nuire à la perfection de notre être, au bonheur de nos freres. L'amour de Dieu nous fait les mêmes défenses, & nous in-

terdit tout ce qui pourroit préjudicier à sa gloire, au bonheur du prochain & au nôtre ; avec cette différence, que l'amour que nous devons à Dieu, étant proportionné à la grandeur de son être, les obligations qui en résultent sont bien plus étroites, bien plus pressantes ; & que cet amour souverain & généreux est le vrai principe qui anime, qui soutient l'amour que nous avons pour nos freres & pour nous-mêmes, & qui nous donne le courage de remplir ces trois sortes d'obligations qui en dérivent. Ces trois amours sont donc, en quelque sorte, un seul & même sentiment ; ils ne different que par les divers termes vers lesquels ils nous portent ; les devoirs qui en résultent sont les mêmes ; les loix qui les prescrivent sont absolument consonantes. Toutes les vérités physiques, métaphysiques, pratiques, qui composent le droit naturel, forment donc le plus parfait

concert, la plus belle harmonie. Examinez, Monſieur, tous ces rapports; ſaiſiſſez leur enſemble : familiariſez-vous avec ces vues ſi ſublimes, ſi importantes; tâchez de contracter l'habitude de vous procurer, quand vous voudrez, un ſentiment ſi précieux, vous éprouverez alors cette haute certitude, ce degré d'imperturbabilité qui vous mettra dans l'enceinte de cette ſcience, à l'abri de toute inquiétude; vous vous trouverez dans cet état heureux où les premiers hommes furent créés. Lorſqu'on leur accorda ce guide fidele qui remplit aujourd'hui auprès de vous les mêmes fonctions qu'il exerça auprès d'eux, il leur fit voir la chaîne de tous les biens, de tous les maux, les rapports des biens avec les biens, des maux avec les maux, des maux avec les biens, des biens avec les maux; & ce fut dans ce moment que leur cœur ſe trouva rempli de ces ſentimens généreux qui

devoient les mettre pour toujours à l'abri des péchés & des vices. *Senſu implevit cor illorum, & bona & mala oſtendit illis.*

---

§. XII.

Douzieme Leçon.

Apperçu des Sciences qui deſcendent du Droit naturel.

Vous avez donc ſenti, Monſieur, ces vives impreſſions que nous vous avions annoncées; &, dans la progreſſion de ces obligations fondamentales qui forment le droit naturel, vous avez puiſé cette fermeté inébranlable qui faiſoit l'objet de vos deſirs. Nous vous exhortons encore à une opération qui doit ajouter à votre état de ſécurité un nouveau degré de contentement & de ſatisfaction. Jettez ſeulement un coup-d'œil ſur

les conséquences qui suivent de ce droit primitif & sur les différentes loix qui en descendent : elles partent toutes de ces premiers penchans de la nature, & elles n'en sont qu'une extension réfléchie.

Si ces loix regardent les royaumes qui sont étrangers ou ennemis, leur éloignement, leurs entreprises peuvent nous dispenser d'une partie de nos obligations; mais ces hommes conservent encore sur notre cœur des droits à certains égards : les nations les plus féroces se font un devoir de les observer. C'est de-là que résulte le droit des gens, des nations, de la guerre, de la paix, &c.

Les puissances légitimes ont des droits au gouvernement de leurs états : elles les tirent, ou de la nature de leurs places, ou de leur possession, ou de leurs conventions avec leurs sujets : de-là le droit politique des despotes, des Monarques, des Républiques, &c.

Les puissances publiques, chargées du bonheur temporel de leurs sujets, ont droit de porter des loix & de les mettre à exécution ; mais toutes ces loix n'ont pour objet que de proposer, interpréter, expliquer & étendre la Loi naturelle, ou de prescrire le temps & d'assigner les moyens les plus faciles pour la mettre à exécution. Si ces loix regardent les droits des Souverains à l'égard de leurs sujets, ou les obligations des sujets à l'égard du Souverain, elles forment le Droit public civil : si elles regardent les droits & les obligations des sujets à l'égard des sujets, elles forment le Droit civil privé : si elles ont pour objet l'érection des Tribunaux, l'autorité départie aux divers Magistrats, les fonctions des divers officiers, les qualités requises pour y être appelé, les formes suivant lesquelles ils doivent procéder, on les appelle les *Loix particulieres de l'Etat*, &c.

Les puiſſances établies pour procurer le ſalut éternel de leurs ouailles, ont également le droit de porter des loix, & de les faire obſerver. Toutes ces loix doivent être une ſimple propoſition, explication, extenſion du droit naturel & divin, ou un choix, une fixation des moyens les plus faciles pour en aſſurer l'obſervation : ſi elles regardent l'union de la puiſſance ſpirituelle avec la puiſſance civile, elles forment une branche du Droit naturel ſur la concorde du Sacerdoce & de l'Empire : ſi elles concernent l'état de la puiſſance, ſes droits, ſes obligations ſur la Religion, elles forment le droit des Paſteurs, de la puiſſance religieuſe : ſi elles ont pour objet les droits & les obligations des Paſteurs envers leurs ouailles, des ouailles envers les Paſteurs, elles forment le Droit religieux public ; les droits des ouailles envers les ouailles dans la ſociété religieuſe, elles for-

ment le Droit religieux privé. Si elles ont été données pour fixer l'autorité départie aux divers Tribunaux eccléſiaſtiques, les pouvoirs, le rang, les fonctions, les talens, les qualités requiſes dans les divers Miniſtres ſubordonnés aux premiers Paſteurs, elles forment le Droit eccléſiaſtique des Egliſes particulieres.

Cet apperçu de l'union du Droit naturel avec toutes les Loix poſitives & écrites, qui en dépendent, dans l'ordre de l'une & l'autre puiſſance, nous manifeſte encore l'appui & le ſoutien qu'elles ſe prêtent les unes aux autres; & ce bel ordre qui regne entre un ſi grand nombre de connoiſſances auſſi importantes, eſt bien capable de nous inſpirer le deſir de les acquérir & de nous en faciliter l'étude.

§. XIII.

Treizieme Leçon.

Défi donné à l'Impiété.

L'ÉTAT de certitude où vous êtes parvenu, Monſieur, vous met en état de faire taire l'impiété & de lui donner le plus généreux défi.

Qu'elle préſente ſon ſyſtême dans un auſſi beau jour, avec une méthode auſſi parfaite ? Tous les Ouvrages qu'elle a donnés juſqu'ici, ne ſont-ils pas remplis de contradictions? ne préſentent-ils pas le plus grand déſordre ? Quelle méthode pourroient ſuivre des gens qui n'ont aucun principe certain, qui n'avancent que des maximes abſurdes, qui n'ont d'autre but que de répandre des nuages dans tous les eſprits, & de renverſer tous les fondemens de la Religion & de la ſociété ?

Ils ne veulent reconnoître, dans l'homme, d'autre ſubſtance que la matiere, d'autres penchans que ceux des facultés de ſon corps, d'autres beſoins que ceux de ſes organes, d'autres deſirs que ceux de ſatisfaire & d'épuiſer tous les plaiſirs des ſens; d'autres inclinations pour nos freres & pour la ſociété qu'ils forment, que le zele de leur procurer des richeſſes, en étendant leur commerce & favoriſant leur travail.

La Raiſon n'inſpire-t-elle pas à l'homme des idées plus élevées, des ſentimens plus grands? rapporte-t-elle aux petites maſſes dont le corps eſt compoſé, la certitude des jugemens qu'elle porte & les connoiſſances qu'elle acquiert? La Nature ne nous inſpire-t-elle pas un plus grand amour, une plus vive ardeur pour la perfection de notre eſprit, pour la droiture de notre cœur, que pour les facultés de notre corps, & pour les

plaiſirs de nos ſens? L'amour qu'elle nous donne pour nos freres & pour leur ſociété, ne trouve-t-il pas plus de ſatisfaction en l'inſtruiſant de ſes devoirs, en le portant à la vertu, en le corrigeant de ſes vices par nos exemples, qu'en augmentant ſes richeſſes; en lui faiſant ſervir & adorer Dieu, plutôt qu'en lui faiſant faire quelques pas vers la fortune? Ces nobles penchans n'ont-ils pas été, dans tous les ſiecles, les vrais caracteres qui ont mis une ſi grande diſtance entre le grand homme & l'homme bas & abject, entre le ſage & l'inſenſé, entre les ſociétés heureuſes & tranquilles & celles qui gémiſſent ſous le poids de leurs malheurs?

Quand on pourroit douter s'il exiſte un Dieu, ſi l'homme peut tirer quelqu'avantage de ſa raiſon; ſi les principes que nous y puiſons ſont ſolides, on ſe trouveroit encore forcé d'ad-

mettre & de pratiquer notre doctrine ſur les mœurs, & de la préférer aux ſyſtêmes que les Impies s'efforcent d'accréditer.

Quel homme ſage & prudent oſeroit ſe mettre à la tête, ou ſe faire membre d'une ſociété qui ſe croit libre & indépendante de toute autorité, qui s'attribue le droit de ſe livrer aux penchans de ſon cœur les plus déréglés, d'attenter à ſes jours, à la vie de ſes freres, à l'honneur des familles; qui croit pratiquer la juſtice, en volant le bien d'autrui & en commettant mille injuſtices; qui ne veut reconnoître d'autre ſupérieur que celui qu'il lui a plu de commettre, & des mains duquel il croit pouvoir, à tout moment, retirer l'autorité qu'il lui a confiée; qui ne veut ſe ſoumettre qu'à la loi du plus fort, c'eſt-à-dire, à celui qui peut le contraindre & le ſubjuguer par ſes violences & par ſes cruautés? Depuis que le monde exiſte,

a-t-on vu une ſeule ſociété formée ſur ces principes ? Et tous ceux qui ont oſé profeſſer cette doctrine n'ont-ils pas été l'objet du mépris, de la haine de tous les mortels, & la peſte de toutes les ſociétés ?

Vous pouvez, Monſieur, ſans rien craindre, défier l'impiété : premierement, de mettre en parallele l'enſemble de ſes ſyſtêmes avec l'enſemble de votre morale ; ſecondement, d'établir le moindre ordre, la moindre ſuite entre les abſurdités qu'elle oſe avancer ; troiſiemement, de tirer des vérités de la Morale les mieux reconnues & les mieux accréditées, le moindre avantage pour appuyer ſes principes ; quatriemement, non-ſeulement de s'élever au troiſieme degré de la certitude, mais d'entrer dans la carriere des Sciences, & de toucher même au premier degré.

ARTICLE SECOND.

Fondemens du ſecond degré de la Science, dans les Jugemens dictés par le Sens moral.

LE ſecond degré de la ſcience ; dans la ſeconde région, comme dans toutes les autres, répond au ſecond degré de la force du motif qui y domine. Il réſulte du concert & de l'accord d'une ſcience avec toutes les autres connoiſſances qui dépendent des mêmes forces motrices. Dans le Traité précédent, chap. 5, art. 2, nous nous ſommes expliqués avec la plus grande préciſion ſur les efforts qu'il falloit faire pour paſſer du premier degré au ſecond, ſur les écueils

qu'il falloit éviter, ſur les avantages de notre maniere de procéder, ſur le degré de certitude où elle nous éleve. C'eſt au Lecteur à ſe remplir de ces grands principes, qui peuvent ſeuls diriger ſa raiſon dans la nouvelle route où nous allons entrer. Nous ne répéterons point ici toutes ces grandes vérités. Nous allons ſeulement en faire l'application aux connoiſſances fondées ſur le ſens moral.

Nous avons exhorté notre éleve à jeter un coup-d'œil rapide ſur toutes les ſciences, arts & talens qui ſuivent & dépendent du Droit naturel. Il a fait plus : il s'eſt livré avec ardeur à l'étude de toutes ces Sciences ; il les poſſede ; il nous prie de l'aider à reconnoître ces divers rapports qui les uniſſent & qui les font s'appuyer & ſe ſoutenir les unes & les autres. Nous allons le conduire par la main dans cette nouvelle carriere, & nous ne le quitterons point qu'il ne ſe ſoit

élevé au fecond degré de la fcience du Droit naturel.

PARAGRAPHE PREMIER.

Premiere Leçon.

Rapports des Connoiffances morales avec la Raifon dans l'Homme.

LA Raifon dans l'homme n'eft autre chofe que fon intelligence, en tant qu'elle a le pouvoir & la facilité de connoître, de comparer & de juger avec affurance la réalité des proportions, des relations qu'ont entr'eux les divers objets de nos perceptions. C'eft la nature qui a établi cet ordre, en fixant l'état, les manieres d'être, les qualités, les propriétés de tout ce qui exifte; mais c'eft la Raifon qui nous a été donnée pour pénétrer cet ordre, pour connoître tous les rapports qui

en résultent, & pour saisir l'ensemble que forment tous les êtres apperçus : en sorte qu'il y a une liaison étroite entre ce grand ordre établi par l'auteur de la Nature & la Raison. C'est elle qui est le témoin, l'interprete, le maître qui nous découvre la suite, la dépendance de tous les êtres qui existent, de tous les droits dont ils jouissent, de tous les devoirs auxquels ils sont tenus, & de toutes les loix qui les obligent.

Vous possédez déja, Monsieur, la plupart des Sciences qui composent la région des mœurs ; vous avez donc apperçu le bel ordre qui réunit dans un même tout les vérités qui forment le district de chacune d'elles. C'est à la Raison conduite par le sens moral que vous êtes redevable de toutes ces connoissances, mais l'ordre établi entre ces vérités qui caractérisent une science particuliere, est le même que celui établi entre une science & les

autres ; vous n'avez qu'à les rapprocher, les comparer, vous appercevrez auſſi facilement leurs liaiſons, leur ſuite, leur progreſſion : vous ſentirez leur correſpondance ; vous entendrez le concert, l'harmonie des droits, des devoirs, des loix de la nature, avec les droits des gens, des nations, de la guerre & de la paix ; les droits des puiſſances, des empires, des nations, des cités, &c. Toutes les opérations néceſſaires pour arriver au terme de vos deſirs, conſiſtent dans ce rapprochement, ces comparaiſons dont la Raiſon tire de ſi grands avantages. Nous allons vous en montrer la marche, & vous convaincre par votre propre expérience.

§. II.

Seconde Leçon.

Rapports du Droit naturel avec le Droit des Gens.

Vous avez approfondi le droit des gens. Il s'étend à tous les états, à toutes les nations. Si elles étoient en ſociété avec nous, nous ſerions obligés de les regarder comme nos freres ; mais leur indépendance nous affranchit de toute dépendance envers eux. Leur éloignement nous empêche de les connoître, & nous diſpenſe de les ſervir. Souvent leurs vexations, leurs injuſtices nous obligent de travailler à notre défenſe & de repouſſer la force par la force. Ils ſont ſouvent nos ennemis déclarés ; nous ne ſommes plus contraints à les traiter comme nos freres & à agir avec eux comme

avec d'autres nous-mêmes. Mais, malgré leur éloignement & leurs violences, ils ſont hommes : en cette qualité, nous devons reſpecter encore en eux quelques-uns des droits de l'humanité : c'eſt la Nature elle-même qui nous inſpire pour nos ennemis, dans les momens d'une défenſe néceſſaire, une modération, des tempéramens, des égards, des déclarations, des avis, des requiſitions, des remontrances : ſa voix eſt entendue des nations les plus féroces, des ennemis les plus acharnés. Ils obſervent, même dans les accès de leur fureur, ces bienſéances dans leſquelles on fait conſiſter le droit des nations. De la conduite qu'elles ont tenue dans tous les ſiecles, il réſulte une eſpece de convention tacite qui ajoute encore au droit naturel, & le rend plus ſenſible. Lorſque quelque nation oſe violer ces droits, elle ſe rend odieuſe & mépriſable aux yeux de toute la

terre. Cette convention, généralement établie, a été dictée par la voix de la Nature. Ce droit des gens bien entendu, est une des premieres branches du droit naturel. Il part uniquement du respect & de l'amour que la Nature inspire à l'homme pour l'homme, aux sociétés pour les sociétés.

Cet amour se trouve restreint, arrêté par les injustices qu'il éprouve. Alors cette souche précieuse ne peut point étendre & nourrir toutes ses branches, à cause des obstacles qu'on lui oppose ou des coups qu'on lui porte, mais sa force n'est pas épuisée; son énergie se montre encore : de certains côtés, on apperçoit de nouvelles branches qui s'étendent & qui embrassent encore les corps qui nuisent le plus à sa fécondité.

Tel est le fonds inépuisable de ce penchant que la Nature a donné à l'homme pour l'homme. Les plus

grandes violences ne peuvent l'anéantir entierement. Il nous porte encore vers ces ennemis qui se font un plaisir de nous combattre : nous en appercevons les effets dans nous-mêmes. Ces foibles restes nous obligent de traiter avec nos ennemis, comme nous voudrions qu'ils agissent avec nous, & d'observer avec eux les égards que toutes les nations ont toujours observés, par respect pour la seule humanité.

Vous n'avez qu'à, Monsieur, parcourir tous les devoirs, les obligations qui résultent de ce droit des gens, & vous y reconnoîtrez facilement l'instinct de la nature. Tous les actes qui sont commandés, & aux Souverains, & aux guerriers, & en général à tous les sujets, sont des suites de ces sentimens qu'elle a gravés dans notre cœur pour nos semblables. Tous ceux qui sont défendus sont des attentats contre ce qui est dû à l'humanité. Ils

ne peuvent être commis que par les hommes les plus injustes & les plus inhumains. Le droit des gens n'est donc qu'une suite du droit naturel : il n'a point d'autre fondement ; &, au milieu de ces violences que la nécessité de nous défendre nous fait commettre, & de ces atteintes portées au droit naturel, il est facile de se persuader que c'est ce premier penchant qui met encore des bornes à la vengeance & au desir de vaincre nos ennemis, & d'en triompher.

---

§. III.

Troisieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec les Droits des Puissances publiques.

Ces loix politiques qui fondent l'état des puissances publiques, & fixent

l'ordre, ou des ſucceſſions au trône, ou des élections, la part qu'ils ont à l'autorité ſouveraine, la forme des gouvernemens & le temps de leur adminiſtration, ſont encore une des premieres branches du Droit naturel & ſocial.

La Nature a formé des ſociétés, même entre les animaux privés de raiſon. Elle ſeule a porté les loix du mouvement, ſuivant leſquelles elles devoient être régies : elle a donné à tous les animaux cet inſtinct qui les porte à les obſerver : elle a marqué les rangs, la ſubordination qui devoit y entretenir l'ordre, & elle a diſtribué aux différens membres qui devoient les compoſer différentes facultés, différens talens, différentes forces proportionnées aux diverſes fonctions qu'ils étoient chargés d'exercer. Ces animaux, ces inſectes, dépourvus abſolument de toutes lumieres, ne pour-

roient pas avoir la moindre part dans la formation de leurs sociétés.

L'Auteur de la Nature lui-même a établi l'autorité qui devoit gouverner les compagnies des êtres raisonnables : il a marqué les rangs, les fonctions, les services des différens membres qui devoient les composer ; mais il leur a donné à tous les mêmes forces, les mêmes talens, les mêmes droits pour désigner les personnes qui devoient gouverner, & pour fixer la forme de leur gouvernement.

Dans la premiere origine des nations, les unes ont laissé au Souverain qui s'étoit présenté, ou qu'elles avoient choisi pour régner, tous les droits attachés à son rang, & ne s'étoient réservé pour elles que l'obéissance & le service ; les autres ont modifié & restreint leur pouvoir. Ceux-ci ont partagé entre les Grands de la nation l'autorité souveraine ; ceux-là l'ont laissée entre les mains

du peuple, & lui ont conſervé le droit de députer ceux d'entre eux qui devoient les gouverner. Telle eſt l'origine des diverſes formes de gouvernement. De-là le deſpotiſme, les monarchies, les ariſtocraties, les démocraties, les Républiques: de-là encore les droits des différentes nations qui forment un même empire, les droits des Provinces, des cités, &c. L'antiquité de toutes ces poſſeſſions ajoute un nouveau droit, une nouvelle force à l'autorité qu'elles ont toujours exercée; & cette autorité ne peut plus ſouffrir de changement que par le concours unanime de tous ceux qui, dans la premiere origine, ont contribué, par leurs ſuffrages, à ſa formation.

Vous avez étudié, Monſieur, les divers états de ces puiſſances publiques, & ſondé les ſources d'où part leur autorité: elle n'eſt point, comme le prétendent les Philoſophes, la ſuite

ni d'une inſtitution arbitraire de l'homme, ni d'un conſentement libre qu'il peut révoquer, ni d'un contrat ſocial, qu'il eſt en droit d'annuller. La Loi de la Natute l'obligeoit de reconnoître, à la tête de la ſociété, une puiſſance publique, ſouveraine & indépendante : elle étoit néceſſaire pour aſſurer l'exécution du droit naturel : c'eſt Dieu lui-même qui a voulu avoir ici-bas des agens pour le repréſenter, avec des forces ſuffiſantes pour contenir l'homme dans ſon devoir, ou pour l'y rappeler, lorſqu'il s'en feroit écarté. C'eſt ce premier penchant que Dieu donne à l'homme pour la conſervation & la perfection de ſon être, qui lui a donné le droit de ſe choiſir un maître capable de lui montrer ſes devoirs dans l'ordre civil, de les lui faire exécuter; un protecteur en état de veiller à ſa défenſe & de réprimer les vexations qu'il pouvoit eſſuyer de la part de

ſes ſemblables. C'eſt cet amour de lui-même, qui, en s'étendant à la ſociété dont il eſt membre, le force à ſe ſoumettre à un Directeur capable d'y entretenir le bon ordre & d'en procurer le bonheur.

Ce bonheur dépend de l'attachement du Souverain pour ſes ſujets, de l'amour des ſujets envers le Souverain; & n'eſt-ce pas ce droit naturel qui inſpire aux uns & aux autres ces nobles ſentimens? Les Légiſlateurs ne ſont que ſes organes; ils ſont eux-mêmes la loi naturelle parlante & agiſſante. C'eſt elle qui doit leur dicter toutes les loix qu'il porte; & s'il leur eſt permis de les accommoder, de les concilier avec le climat qu'habitent leurs ſujets, avec le commerce qu'ils font, avec les beſoins qu'ils ſouffrent, ce n'eſt pas leur caprice qui doit prononcer ſur tous ces rapports; c'eſt la droite raiſon : par conſéquent le grand ordre établi par la Nature,

le droit naturel, qui doit fixer leur choix, & faire accorder tous ces moyens extérieurs avec le respect dû aux loix primitives & avec toutes les obligations que la Nature impose à tous les hommes. Le droit des puissances publiques n'a donc point d'autre fondement que le droit naturel : leur autorité n'a point d'autre appui, & l'exercice de cette autorité ne doit point avoir d'autres regles.

---

§. IV.

Quatrieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec les Loix de la Puissance civile.

DANS le nombre des puissances publiques, il en est qui se font une gloire de violer tout le droit & de n'avoir d'autre regle de leur conduite que leur volonté : c'est ce commandement

arbitraire qui caractérise les despotes. Mais tous les Souverains qui se proposent de faire un usage légitime de leur autorité, se font un devoir d'appuyer toutes leurs démarches sur les premiers principes de la Raison & du Droit naturel.

A la vérité, pour l'administration de leurs Etats, ils ne reconnoissent au-dessus d'eux aucune puissance humaine ; mais ils doivent à ces premieres loix gravées dans leur cœur, la même obéissance que le dernier de leurs sujets. Ces loix primitives sont l'unique source du rang qu'ils tiennent, de l'autorité qu'ils exercent, des devoirs qui les lient, & des regles qu'ils doivent suivre. Qu'est-ce qui rend, aux yeux de leurs sujets, leur autorité si respectable ? N'est-ce pas la main qui la leur a départie, la fin pour laquelle elle leur a été accordée, les avantages qu'elle doit procurer à

la ſociété, la ſageſſe avec laquelle elle eſt adminiſtrée ?

Toutes les loix que portent les Souverains ne doivent-elles pas être, ou une ſimple expoſition des premiers principes du droit de la nature, ou une application, explication, un développement de leurs conſéquences plus ou moins éloignées ? Tous les établiſſemens qu'ils font, les tribunaux qu'ils érigent, les Magiſtrats qu'ils établiſſent, l'autorité qu'ils leur accordent, les fonctions qu'ils leur confient, les ſervices qu'ils en attendent, les obligations qu'ils leur impoſent, ne doivent-ils pas avoir pour but unique la conſervation des droits des citoyens, la paix, la tranquillité de l'Etat ? Les charges qu'ils impoſent aux ſujets, les impôts qu'ils levent, les peines qu'ils prononcent, les punitions qu'ils infligent, les guerres même qu'ils déclarent, les traités de

paix qu'ils arrêtent, doivent-ils avoir d'autres objets que le maintien des droits du Souverain & des sujets, la gloire & le bonheur des uns & des autres ? En un mot, toutes les actions des Souverains, tous leurs sentimens, toutes leurs intentions, toute leur législation, toute espece d'exercice de leur autorité doivent s'accorder avec les loix de la Nature, & ne doivent être que des expressions, des émanations de cet amour qu'elle leur inspire pour eux-mêmes & pour la société dont ils sont les chefs.

Vous avez, Monsieur, pris connoissance de toutes les sciences de cette région du droit civil, du droit public, du droit privé, des loix de la Monarchie, des Ordonnances, Edits, Déclarations, Coutumes, Réglemens; de celles qui regardent l'administration de la Justice, des Finances, des Loix militaires, des Réglemens de Police, &c. : considérez ces

liens étroits qui les unissent ensemble, & avec les premiers fondemens du Droit, l'appui qu'elles se prêtent, les lumieres qu'elles répandent les unes sur les autres, & vous éprouverez un degré de certitude bien supérieur à celui que vous auriez pu tirer de la connoissance de toutes ces Sciences isolées & envisagées séparément les unes des autres.

---

§. V.

Cinquieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec les Loix de la Puissance religieuse.

Elle a toujours été reconnue dans les Gaules, cette puissance distinguée de la puissance civile, chargée d'enseigner aux peuples les dogmes de la Religion & de lui en faire pratiquer

les devoirs. Elle étoit néceſſaire, ſurtout dans ces contrées. L'eſprit courageux & indomptable de nos anciens Gaulois avoit peine à reconnoître aucune autorité. Les Druides gagnerent leur confiance : ils furent chargés de l'inſtruction publique ; ils avoient des colleges ouverts dans toutes les Républiques de la Gaule ; ils les parcouroient de temps en temps, pour s'acquitter de leurs fonctions, pour préſider aux ſacrifices ; & ſouvent on leur laiſſoit le ſoin, & d'adminiſtrer la juſtice, & d'élire les Souverains (1).

---

(1) Dès ces premiers temps, il y avoit, à la fois, dans les villes, des Souverains & des Druides. Les premiers ne connoiſſoient autre choſe que la guerre & les affaires que l'on pouvoit appeler les *coups de main*. Les autres exerçoient un empire incroyable ſur les eſprits. Il falloit que cela fût ainſi, pour dominer ſur les Gaulois, qui formoient la nation la plus

Ces Prêtres idolâtres lutterent pendant quelque temps contre les Ministres de la Religion Chrétienne ; mais ceux-ci n'eurent pas de peine à faire disparoître le culte insensé & les dogmes absurdes de ceux-là. Leur doctrine fut bientôt préférée à l'idolatrie, & leur pouvoir remplaça celui des Prêtres auxquels ils succédoient. Les Gaules reçurent de Rome leurs premiers Apôtres. Ceux-ci y firent adorer Jesus-Christ & respecter les loix de son Evangile. Mais nous n'avons pas encore examiné les principes fondamentaux de la Révélation : qu'il nous soit permis de mettre ici à l'écart cette autorité sacrée ; nous ne sommes occupés à pré-

---

absolue, & dont on n'a point d'exemple chez les autres Peuples.

Histoire de la ville de Chartres, du Pays-Chartrain & de la Beauce, page 5. Voyez aussi la Préface.

ſent que des Miniſtres & des vérités de la Religion naturelle, des loix qui ſuivent & découlent de ces grands principes. C'eſt-là le ſeul côté par où nous enviſageons à préſent la puiſſance religieuſe. Ses loix ont, avec le droit naturel, des rapports, des liaiſons encore plus étroites que la légiſlation civile.

Celle-ci eſt fondée ſur cet amour que la connoiſſance de l'homme lui inſpire pour lui-même : la légiſlation religieuſe eſt fondée ſur cet amour que la connoiſſance du vrai Dieu inſpire à l'homme, & pour lui-même, & pour Dieu. Ce premier droit n'étoit que naturel & humain ; il devient naturel & divin. Il part donc d'une ſource encore plus ſacrée, & il entraîne l'homme vers un terme plus ſublime & un bonheur plus parfait. Les Miniſtres de la Religion naturelle n'ont point de ſervices à exiger, d'impôts à lever, de guerres à dé-

clarer, &c. Enſeigner les vérités du ſalut, montrer le chemin de la vertu, préſider au culte de Dieu, combattre l'erreur, attaquer le vice, défendre de le commettre, en éloigner les dangers; tels ſont les droits qui caractériſent la puiſſance religieuſe. Ne ſont-ils pas des ſuites naturelles de ces premiers penchans que la Nature a gravés dans le cœur de l'homme? Leurs devoirs envers leurs ouailles, l'attachement, la bienveillance, le zele pour l'inſtruction, pour l'adminiſtration des ſecours ſpirituels, la vigilance ne ſortent-ils pas de ces mêmes penchans? & n'eſt-ce pas encore de cette ſource divine que part le reſpect, la confiance, la docilité, la ſoumiſſion des ouailles pour leurs Paſteurs, & les droits qu'ils ont à leur enſeignement, à leurs avis, à leurs remontrances, à leurs ſervices, à leurs prieres?

Toutes les loix religieuſes ont-elles

d'autre objet que d'expofer, d'interpréter, de développer & d'étendre les principes de cette Religion naturelle; que de confirmer, de conferver les droits des Pafteurs envers leurs ouailles, & des ouailles envers les Pafteurs, & de rendre encore plus étroites, plus inviolables les obligations mutuelles des uns envers les autres?

Tous les établiffemens de la Religion, la création des Corps & Communautés, l'établiffement des Paroiffes, les divers ordres des Miniftres chargés, ou d'enfeigner les dogmes, ou de faire exécuter les loix; l'érection des tribunaux, l'autorité des Juges & de leurs Officiers, toutes les Loix concernant le dogme, le culte, les cérémonies, la jurifdiction gracieufe, contentieufe; la punition des délits; tous ces moyens n'ont-ils pas été choifis pour faire régner l'amour de Dieu dans la fociété des Fideles,

pour y entretenir l'ordre & la paix, & pour mettre, & les Miniſtres chargés de la conduite des Peuples, & les Peuples eux-mêmes, en état d'obſerver toute la Loi naturelle, & les conſéquences même les plus éloignées de ce droit ſi ſacré ?

L'attention continuelle de la puiſſance religieuſe à reſpecter les droits de la puiſſance civile, & lui faire rendre l'obéiſſance qui lui eſt due, & à prendre toujours en main ſes intérêts & ſa défenſe, ne doit-elle pas lui mériter ſa protection & ſa défenſe ?

Vous avez, Monſieur, approfondi toutes ces ſciences qui réſultent de ces établiſſemens, & qui embraſſent toutes les Loix canoniques, les définitions des Conciles, les déciſions des Souverains Pontifes, les Statuts des divers Dioceſes, &c. : n'en reconnoiſſez-vous pas ici tous les principes dans

le Droit naturel & religieux ? Considérez l'ensemble qu'ils forment & les liens sacrés qui les unissent, & vous en recevrez ces impressions éclatantes qui vous éleveront au degré de la science auquel vous aspirez.

---

§. VI.

Sixieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec les talens nécessaires & les qualités requises généralement dans tous les Ministres des Loix civiles ou religieuses.

Les Puissances publiques ont été obligées de partager leur autorité & de se procurer des Ministres pour les aider de leurs conseils, exercer une partie de leurs fonctions, & pour servir l'Etat. La puissance religieuse, chargée d'un plus grand nombre de

fonctions envers tous les particuliers de la société, avoit besoin encore d'un plus grand nombre d'Adjudans. En France, elle regarde comme un de ses premiers devoirs le soin de les élever dans la piété, de les former aux vertus, de les faire avancer dans les Sciences, de cultiver leurs talens, & de semer dans leurs cœurs des sentimens généreux, proportionnés à la sainteté, à la grandeur des fonctions auxquelles elle les destine.

Les Loix positives de l'une & l'autre puissance ont réglé les dispositions requises dans tous les Ministres qui doivent veiller à leur exécution; mais ces loix elles-mêmes sont fondées sur le droit naturel & religieux, & n'en sont que des conséquences. Il commande d'éloigner de toutes les dignités, & de fermer l'entrée de toutes les places à l'ignorance, à la foiblesse, à l'indolence, à l'inconduite, à l'irréligion, à l'avarice, à toutes les pas-

ſions, à tous les vices; elle ne doit être ouverte qu'à la piété, à la vertu, à la probité, à la ſcience, au déſintéreſſement, à l'impartialité. Il eſt néceſſaire & indiſpenſable que tous ceux qui ſe préſentent pour concourir au bonheur de l'une & l'autre ſociété, aient l'ame grande, le cœur rempli de ces ſentimens généreux qui les ſoutiennent dans un travail aſſidu, & les affermiſſent jusques dans les plus grands dangers. Voilà la loi fondamentale ſur laquelle portent toutes les obligations des perſonnes en place. Quel bonheur pour la ſociété, lorſqu'elle ne voit à ſa tête ou à ſon ſervice que des ames honnêtes, diſtinguées par leurs vertus, leurs lumieres & leurs talens! Mais auſſi, combien ſont à plaindre ces ſociétés dont les intérêts ſont confiés à des gens livrés à leurs paſſions, ſans zele, ſans courage, ſans talens, ſans probité! Vous avez ſans doute examiné, Monſieur, toutes ces

Sciences, ces beaux Arts, ces Talens qui donnent à la Société civile des Miniſtres habiles, des Magiſtrats integres, des Juriſconſultes profonds, des Avocats laborieux & inſtruits; à la Société religieuſe, des Paſteurs zélés, des Docteurs, des Profeſſeurs ſavans, des Prédicateurs éloquens, de pieux Directeurs, des Caſuiſtes prudens, des Miſſionnaires courageux, des Juges équitables, des Officiers expérimentés, &c.

Vous avez lu certainement ces magnifiques Recueils des Loix civiles, eccléſiaſtiques, criminelles, tous ces beaux Ouvrages ſur les branches de l'un & l'autre Droit, tous ces Traités édifians ſur les vertus, la charité, l'humilité, l'eſpérance, la chaſteté, &c. contre les vices, l'orgueil, l'envie, l'intempérance, la colere, &c. Chacun de ces grands Ouvrages peut fournir des connoiſſances ſuffiſantes pour former un même nombre de ſciences

d'autant plus intéressantes, qu'elles peuvent contribuer plus ou moins, & au bon ordre de la Société, & au bonheur de tous ses membres. Elles ne nous sont utiles, qu'autant qu'elles partent de ces premiers penchans naturels qui en reglent l'usage & le service. Considérez comme elles sortent d'un même principe; rapprochez-les de leurs premieres racines; saisissez l'union de toutes ces Loix, de toutes ces Siences, de tous ces Arts : leur ensemble vous paroîtra ne former qu'une seule & même science. Familiarisez-vous avec ce coup-d'œil si frappant, si admirable; &, en les voyant ordinairement sortir de la même source, se soutenant, s'appuyant les unes les autres, tendant toutes à une même fin, à un même terme, vous vous trouverez, à ce moment, élevé au second degré de la science du Droit naturel.

ARTICLE TROISIEME.

Fondement du troiſieme degré de la Science, dans les Jugemens dictés par le Sens moral.

NOTRE Eleve, tenté de pouſſer ſa pointe & de s'élever au troiſieme degré de la ſcience du Droit naturel, a parfaitement compris tous les principes que nous avons établis dans l'article troiſieme du dernier Chapitre du précédent Traité. Il a reconnu, dans les textes tirés de Ciceron & de Bacon, les caracteres diſtinctifs de ces trois degrés de ſcience que nous avons aſſignés. Il a calculé tous les pas qu'il falloit faire pour y arriver, ſenti les avantages qu'on pourroit retirer de

toutes ces démarches; & il paroît bien perſuadé que, dans tous ceux qui auroient le bonheur d'appercevoir tous les rapports de convenance des vérités qui compoſent une ſcience, avec celles qui ſont propres à toutes les autres, la certitude eſt à ſon comble, & la ſcience eſt parvenue à ſon plus haut degré. Mais il eſt arrêté dans ſa courſe: il trouve un nombre de Sciences ſi éloignées les unes des autres, ſi diſparates, qu'il n'apperçoit entre elles aucun trait de correſpondance, aucun côté par où, dans un ſi grand éloignement, elles puiſſent s'appuyer, ſe ſoutenir réciproquement; & il doute que la certitude des unes puiſſe jamais influer ſur la certitude des autres.

Nous nous faiſons un devoir de répondre à l'ardeur de ſes deſirs, de lui montrer tous ces rapports qui l'inquiettent, de faciliter ſes progrès, de continuer nos Leçons, pour lever les obſtacles qui l'arrêtent; &, dans

sa personne, nous allons montrer à tous les moyens d'avancer dans toutes les Sciences, & l'art véritable d'arriver au comble de la certitude & de l'imperturbabilité.

PARAGRAPHE PREMIER.

Premiere Leçon.

Rapports du Droit naturel avec toutes les Sciences les plus éloignées & les plus disparates.

NOUS avouons, Monsieur, que dans le grand nombre de Sciences que l'esprit de l'homme a cultivées, il s'en peut trouver de si éloignées, de si dissemblables, qu'on n'apperçoit d'abord aucun trait particulier de ressemblance entre elles; qu'il n'est pas toujours facile de saisir leur correspondance, & de tirer un grand avan-

tage des comparaiſons que l'on voudroit faire des vérités qu'elles nous enſeignent les unes & les autres. Quelle comparaiſon peut-on inſtituer entre la Phyſique de l'eſprit & la Phyſique des corps, entre la Métaphyſique des nombres, des grandeurs & la Métaphyſique des mœurs? Quels peuvent être les rapports d'une ligne, d'un angle, d'un quarré avec la vertu, le vice, &c.?

Mais remarquez, premiérement, que la conſonance & la conformité des vérités qui compoſent toutes les Sciences, ne conſiſte pas ſeulement dans des rapports poſitifs, par leſquels elles s'appuient & ſe ſoutiennent; mais dans des rapports négatifs, par leſquels elles ne peuvent pas ſe contrarier & ſe combattre; qu'il ſuffit, pour ajouter à notre certitude, de s'être aſſuré que les vérités que nous avons apperçues dans la ſcience du Droit naturel, n'ont aucune oppoſi-

tion, aucune contrariété avec toutes les vérités qu'enſeignent les autres Sciences, & que, pour les dire véritablement conſonantes, c'eſt aſſez qu'on n'ait apperçu entre elles aucun faux ton, aucune diſſonnance. Cette connoiſſance nous met à l'abri de tous les doutes qui pourroient naître de ces côtés.

Remarquez, ſecondement, que toutes les connoiſſances ſcientifiques ont entre elles des vrais rapports de reſſemblance, & du côté de la force des motifs ſur leſquelles elles ſont appuyées, & du côté de la maniere de recueillir leurs impreſſions, & du côté de la marche qu'elles ſuivent, & du côté de la certitude qu'elles nous procurent. Or, ces ſeuls rapports ſuffiſent pour qu'elles ſe prêtent l'une à l'autre un ſolide appui, un avantage réel, parce que, quelque éloignées qu'elles ſoient de la certitude; de l'une, on peut conclure la certitude de l'autre;

& la perfection de l'une peut servir à corriger les imperfections de l'autre.

Ainsi, les vérités mathématiques n'ont aucun rapport particulier avec les vérités physiques ou métaphysiques de la Morale & du Droit : les unes ne coulent point & ne dépendent point des autres ; mais, quand vous aurez étudié ces Sciences, il vous sera facile de vous assurer, 1°. qu'aucune des vérités qu'elle renferme ne peut faire obstacle aux principes des mœurs ; circonstance qui ajoutera à votre imperturbabilité ; 2°. que nous avons établi, entre les vérités de la Morale, le même ordre, la même progression qui donne le prix & fait tout le mérite des connoissances métaphysiques, & que la science du Droit naturel n'est pas moins certaine, moins recommandable que les branches différentes des Mathématiques. C'est cette réflexion sur le bel ordre qui regne entre tous les théorêmes, tous les

problêmes de ces Sciences abſtraites; & la certitude qui réſulte de tous leurs rapports, qui nous a ouvert la carriere que nous avons ſuivie. Nos premieres découvertes nous avoient fait eſpérer qu'en ſuivant la même marche avec le ſens moral & tous les motifs de nos connoiſſances, que les Géometres avoient ſuivie avec l'évidence, nous en retirerions le même avantage, & que toutes les Sciences ſeroient vues ſe ſuivre & s'appuyer auſſi fortement que toutes les vérités des Mathématiques.

En vous livrant à l'étude de celles-ci, vous vous convaincrez de plus en plus de l'exactitude de notre méthode, & vous en retirerez le même avantage que nous.



§. II.

Deuxieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec les Connoiſſances qui dépendent du Sens intime.

Nous vous avons déja parlé, Monſieur, des rapports du ſens moral avec le ſens intime. La région où celui-ci domine eſt celle que l'homme doit parcourir la premiere. Il doit y puiſer la connoiſſance de ſoi-même ; & cette connoiſſance eſt un préalable néceſſaire à toutes les autres Sciences. C'eſt dans elle que nous trouvons toutes les véritables notions des opérations de notre eſprit, de la Raiſon dans l'homme, le montant de toutes ſes forces, le fil qui la conduit, les veſtiges de ſa marche, les moyens de nous garantir

de l'erreur, l'art de diſſiper tous les nuages qui nous cachent la vérité. De quelque région qu'elle dépende, toutes ſes impreſſions ſur nous ſont conſtatées par le ſentiment de nous-mêmes. Cette ſeule réflexion doit vous faire ſentir combien il eſt intéreſſant de rapprocher toutes les connoiſſances du Droit naturel de celles que nous puiſons dans le ſens intime.

Toutes les Sciences, Arts & Talens qui dépendent de la premiere région, ont, avec ces connoiſſances, le même rapport; & ils ſont au ſervice du ſens moral. La Logique eſt la porte de toutes les Sciences; c'eſt elle qui nous introduit auſſi dans la région des mœurs. La Grammaire, la Rhétorique, la Poéſie, &c. nous mettent en état de rendre avec juſteſſe, d'exprimer avec nobleſſe tous les ſentimens ſur leſquels eſt fondé le Droit naturel, & tous ceux que ſes loix nous inſpirent.

Mais ces premiers rapports du ſens

intime font communs, & au fens moral, & à tous les motifs donnés à l'homme pour guider fa raifon; & il a bien d'autres relations plus particulieres avec le Droit naturel.

Premiérement, le fens intime eft le feul moyen que la Nature nous ait donné pour mettre le fens moral en état de prononcer fur le mérite ou le démérite de nos actes intérieurs, fur la moralité de nos penfées, de nos defirs, de nos vouloirs, fur la liberté de notre confentement, fur les degrés de notre attachement, fur notre perfévérance dans l'amour du bien ou du mal, &c.

Secondement, le fens intime eft le feul témoin qui puiffe nous faire connoître l'exiftence, le degré de force, l'inéluctabilité de ces penchans innés qui font les vrais fondemens du Droit naturel, la paix, la tranquillité, la joie, le bonheur, qui font la récompenfe de notre fidélité à fuivre ces

heureux penchans ; & le trouble, la crainte, les remords que causent dans notre cœur nos infractions, nos résistances.

Troisiémement, le sens intime a encore, avec le sens moral, des rapports plus intimes, plus étroits. C'est lui qui nous fait connoître la spiritualité de notre ame, son excellence, son indépendance des diverses parties de la matiere ; la supériorité des penchans de notre être sur les penchans de l'animalité ; de combien l'emporte la perfectibilité de nos facultés intellectuelles sur la perfectibilité de nos organes : par-là il nous confirme dans tous les jugemens que le sens moral nous fait porter sur la préférence que nous devons donner à notre esprit sur notre corps : aux besoins, aux penchans de notre ame sur les besoins & les penchans de nos organes ; aux plaisirs spirituels sur les plaisirs des sens ; à toutes les vertus sur tous les vices ;

Par cette conformité de rapports, il s'identifie, en quelque sorte, avec le sens moral : ils nous rendent l'un & l'autre un même témoignage : les sentimens qu'ils nous inspirent sont si voisins, qu'il est facile de les confondre; & peut-être ne different-ils l'un de l'autre que parce que le sentiment de nous-mêmes nous apprend ce qui existe dans nous-mêmes; & le goût interne du bon nous fait seulement sentir, entre ces divers états, ceux qui nous élevent, nous ennoblissent, ou ceux qui nous avilissent & nous dégradent.

Voilà, Monsieur, en quoi consiste la correspondance du sens intime avec le sens moral. Les connoissances dépendantes de l'un & de l'autre s'accordent, s'unissent, se soutiennent & se communiquent le degré de certitude qui leur est propre : par-là ils concourent à nous avancer vers la perfection de la science.

§. III.

Troisieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec les Connoiſſances dépendantes des ſenſations de la Vue & de l'Evidence.

Les actions extérieures qui frappent nos yeux, les ſenſations qu'elles excitent dans notre ame, rendent au ſens moral les mêmes ſervices que tous les autres ſens, & le mettent à portée de prononcer ſur leur moralité ; mais nous avons encore à vous montrer des rapports bien plus particuliers.

Les ſentimens qui s'élevent dans notre ame, à la vue du bien ou du mal moral, s'apperçoivent dans le feu de nos yeux : ils ſe peignent ſur les traits de notre viſage, dans les mouvemens de notre corps ; & tous

ces changemens apperçus dans notre maintien, font paſſer, dans le cœur de ceux qui en ſont les témoins, les ſentimens que nous éprouvons.

A la vue d'une action héroïque & éclatante, l'admiration, l'eſtime, la joie, la ſatisfaction ſe manifeſtent dans tout leur extérieur. A la vue d'une action baſſe & honteuſe, le mépris, l'indignation, l'horreur éclatent dans leur maintien : comme nous, ils apperçoivent la méchanceté, la violence, les fureurs de celui qui s'applaudit d'avoir fait un crime, & la douleur, le chagrin, le trouble de celui qui ſe repent de l'avoir commis. Ainſi, l'organe de la vue fournit à l'ame des moyens de s'aſſurer, non-ſeulement de l'exiſtence phyſique de l'action apperçue, mais des preuves ſecondaires de ſa moralité, qui appuient le jugement que la conſcience en a porté : par ſes yeux ſeuls, elle apperçoit que tous ceux qui, comme elle, ont été

les témoins oculaires d'une action qu'elle a vue, & qu'elle approuve ou qu'elle condamne, en ont reçu les mêmes impressions qu'elle, & en ont porté le même jugement.

Nos regards, lorsqu'ils sont l'effet de notre liberté, tiennent encore de plus près à la région des mœurs. Ils deviennent eux-mêmes des objets sur lesquels le sens moral porte ses jugemens. Ils se transforment eux-mêmes en actions louables, vertueuses, défendues & criminelles.

Les regards doux, tendres, compatissans, fixés sur un malheureux, sont des actes de charité; sur la même personne, un regard plein de mépris, d'insensibilité est un acte de dureté, d'inhumanité.

Des yeux timides & modestes, qu'on a soin de détourner de tous les objets dangereux, forment des actes de modestie & de pudeur. Des yeux pleins du feu de la passion,

hardis & effrontés, qu'on ose fixer sur des objets indécens & obscenes, rendent l'homme coupable d'immodestie & d'impudicité.

Des regards pleins de hauteur & de fierté, jetés sur nos freres, sont des actes d'orgueil & de mépris. Des regards furieux, étincelans, menaçans sont des actes de colere, &c. Tous ces mouvemens volontaires de nos yeux ont été précédés de plusieurs actes intérieurs, & supposent des habitudes vertueuses ou vicieuses dans notre volonté.

Si, dans la région de la vue, on a pris soin d'établir des loix pour régler l'usage de cette faculté, ces regles font partie de la région des mœurs; elles viennent à l'appui du Droit naturel, & ajoutent aux impressions du sens moral un nouveau degré de conviction.

Indépendamment de ces momens où les objets visibles nous procurent

ces sortes de sensations, le retour des idées qu'elles nous ont données, la vue claire & évidente de tous les rapports qu'ont entr'eux tous ces objets, nous découvrent l'ordre, la suite, la progression de tous les actes apperçus. Elle donne lieu à des réflexions, à des raisonnemens, à des principes généraux qui expriment, & l'ordre véritable de la nature, & les fondemens du droit naturel. L'évidence devient alors un nouveau moyen pour juger de la moralité de ces sortes d'actions. C'est celui qu'avoient mis en vogue tous ces Philosophes qui ne reconnoissoient point d'autre regle de vérité que la clarté de nos idées. Mais cette regle ne peut être d'aucune utilité pour tous les actes qui ne peuvent pas frapper nos yeux. A cet égard, elle ne peut pas suppléer au sens moral. Lors même qu'il s'agit des objets visibles; si les obligations qu'ils nous imposent sont pressantes, le sentiment

peut seul nous mettre en état de les remplir. Mais si la clarté de nos idées ne peut pas être substituée toujours aux impressions du sens moral, elle peut, dans ces objets qui lui sont propres, ajouter à ses forces & à notre conviction. C'est sur-tout pour ceux qui connoissent à fond la maniere de recueillir & de discerner les impressions de l'évidence & leur inéluctabilité, que leur liaison & leur correspondance avec le sens moral, est facile à appercevoir. Si l'évidence frappe quelquefois avec plus de lenteur, elle peut frapper avec la même force; & alors notre conviction est l'effet de l'un & de l'autre motif.

Je vois un fils insulter à son pere; il entre en fureur contre lui; il le frappe, il l'assassine : le sens moral s'explique aussi-tôt, & produit dans mon cœur, avant toute réflexion, l'horreur, l'indignation que mérite un pareil attentat. Ces premiers sen-

timens reſtent gravés dans mon ame: d'un autre côté, ma raiſon réfléchit ſur les ſenſations qu'elle éprouve; elle voit, de ſes propres yeux, l'ordre naturel établi entre les humains, violé, tranſgreſſé: *Un fils ſe révolte contre l'auteur de ſes jours!* Elle s'explique auſſi fortement que le ſens moral; & la vue d'un ſemblable forfait ajoute encore à l'horreur, à l'indignation que nous avions conçue. Ainſi, ces ſenſations qui nous paroiſſent ſi éloignées du ſens moral, ſe trouvent naturellement réunies & rapprochées pour nous convaincre, & viennent prêter au premier ſentiment que nous avions éprouvé, un appui d'autant plus fort, qu'un grand nombre de Philoſophes ne veulent pas reconnoître d'autres impreſſions que celles qui partent de l'évidence. Jugez par-là, Monſieur, quel augment de forces le ſens moral peut trouver dans cette région, où les ſenſations de la vue occupent l'eſprit de l'homme,

l'homme, & où il ne reconnoît d'autre guide que la clarté de ses idées.

---

§. IV.

Quatrieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec les Connoissances dépendantes des sensations distinguées de la Vue.

L'AUTEUR de la Nature, Monsieur, a donné à l'homme un nombre de facultés corporelles, réellement distinguées, afin que leurs témoignages réunis pussent le rassurer contre la variété de quelques-uns de leurs rapports, & que leur concordance ajoutât encore un nouveau poids, un nouveau degré de certitude à toutes les impressions déja faites sur notre ame.

Pour bien comprendre les rapports du Droit naturel avec toutes ces facul-

tés, il faut bien connoître auparavant les relations qu'elles ont entr'elles. Les ſens de l'ouie, du toucher, de l'odorat, du goût nous ont été donnés pour connoître les qualités des corps qui ne pouvoient pas frapper notre vue : cependant, comme elles s'avoiſinent & s'accompagnent ordinairement, elles influent quelquefois ſur l'action les unes des autres : la vue ſeule nous procure le ſentiment des couleurs & les qualités viſibles des corps. Cependant, quand ces images ont une fois frappé notre eſprit, les ſons articulés ou inarticulés, le tact, les odeurs, les ſaveurs peuvent faire renaître les idées que nous avions apperçues. Leur retour nous met à portée de conſulter l'évidence de leurs rapports, & de trouver, dans la clarté de nos idées, un ſecond motif de conviction.

Il eſt même des objets qui n'ont jamais frappé nos yeux, dont nous ne pouvons pas connoître les couleurs,

mais dont nous pouvons, par le moyen du toucher, nous procurer la représentation des figures, des dimenſions, & puiſer dans ce ſentiment des idées vagues, des lignes, des angles, &c. C'eſt par cet expédient qu'on a vu des aveugles de naiſſance s'élever à la ſcience des Mathématiques, & que l'on voit, encore aujourd'hui, des gens privés du même organe, lire, avec les doigts, des caracteres dont on leur a fait connoître la valeur par le toucher.

Toutes ces ſenſations ont, avec la Raiſon & le Droit naturel, les mêmes rapports généraux que le ſens de la vue. Elles préſentent à notre ame l'exiſtence & les qualités des corps qui les touchent, des actions qui les frappent : elles mettent le ſens moral en état, dans la phyſique des mœurs, de juger du mérite ou du démérite de ces actions individuelles qui lui ſont préſentes.

Lorſque ces ſenſations ſe trouvent réunies avec le ſens de la vue, ou lorſque, ſéparées de lui, elles ne laiſſent pas de nous rappeler les images des êtres autrefois apperçus, elles peuvent occaſionner des réflexions, des raiſonnemens qui nous découvrent l'ordre ou le déſordre des actes qu'il s'agit d'eſtimer, &, par conſéquent, ſervir de preuves ſecondaires aux jugemens que le ſens moral en a fait porter.

Lorſque ces ſenſations, iſolées ou réunies, ſont involontaires dans leur principe, & nous portent au mal; ſi l'on a le courage de les combattre & d'y réſiſter, elles peuvent donner lieu aux plus belles actions, aux plus grandes vertus. Si l'on ſe délecte; ſi l'on s'arrête dans les mouvemens qu'elles excitent, elles donnent naiſſance aux plus grandes paſſions: elles nous expoſent aux plus grands crimes. De-là ces leçons de notre conſcience

& ces craintes qu'elle nous inspire pour tous les plaisirs qui flattent nos sens : de-là cet avis de Ciceron, qui veut *qu'on rompe tout commerce avec la chair*.

Lorsque ces sensations, sur-tout celles du goût, du toucher, sont volontaires dans leur origine, recherchées, goûtées, dominantes, elles deviennent elles-mêmes l'objet & la matiere des plus grands crimes. C'est par ces excès que l'humanité se trouve si affreusement dégradée. L'homme, de ce côté, est plus à plaindre que les animaux brutes. Dans ceux-ci, la Nature ne se réveille que dans des momens de besoins pressans : une fois satisfaits, ils disparoissent, & ces penchans s'éteignent : dans l'homme abandonné aux inclinations sensuelles, on voit tout le contraire : plus il leur accorde, plus elles deviennent exigeantes : leur ardeur, leur violence vont toujours en augmentant ; & l'homme

devient, malgré lui, & l'esclave, & la victime de ces passions honteuses.

Ce qui rend ces facultés corporelles si dangereuses pour l'homme, si pernicieuses pour la société, c'est qu'elles paroissent d'abord offrir un bonheur qui fait oublier à l'homme celui que Dieu lui a préparé : c'est que les plaisirs qu'il trouve dans la satisfaction de ses sens, il est tenté de les préférer à l'excellence & aux charmes de la vertu. Pour rassurer votre ame contre ces dangereux attraits, & ne jamais vous écarter des loix de la Nature, il est donc absolument nécessaire, dans cette quatrieme région, de lever ces obstacles qui éteignent, dans le cœur de l'homme, ces grands sentimens, desquels seuls il peut tirer sa grandeur.

Quand même la Philosophie auroit négligé la science des qualités invisibles des corps, & n'auroit pas examiné l'opposition de toutes ces sen-

ſations avec le droit naturel, ne ſortez point de cette région, ſans avoir approfondi les vues de la Nature, l'origine véritable de ſes penchans, les reſſorts qui les mettent en action, les regles de modération, ſuivant leſquelles il eſt permis d'en uſer, le vrai moyen d'en diminuer la chaleur, d'en arrêter les violences, & de nous rendre les maîtres de penchans auſſi bas, auſſi capables de nous déshonorer. Vous ne pouvez jamais vous mettre à l'abri de tout doute, ni vous approcher de l'imperturbabilité, à moins que vous n'ayez connu à fond tous les rapports des mouvemens de nos organes, des penchans de notre corps avec les penchans de notre ame, avec tous ces grands ſentimens qui ſervent de fondement au Droit naturel & à toute la Morale.

§. V.

Cinquieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec toutes les Connoissances dépendantes du témoignage & des sensations de nos semblables.

SI toutes les impressions que nous éprouvons, tous les faits qui se passent sous nos yeux ou dans nos entours, ont des rapports assez immédiats avec les principes du Droit naturel, pour influer dans nos connoissances, & ajouter à notre certitude ; les événemens qui se sont passés dans des lieux ou des temps trop éloignés de nous, mais dont les preuves sont encore présentes, nous offriront le même avantage. L'Histoire, qui nous les raconte, nous met en état de com-

parer la maniere de penser de tous les hommes dans tous les siecles avec notre maniere de sentir & de voir, & de rapprocher ces grands principes des mœurs qui ont été reçues, adoptées & suivies par tout le genre humain, avec ceux que nous nous faisons un devoir d'exposer & d'accréditer aujourd'hui.

La certitude de l'Histoire tire sa force des sensations que nos semblables ont éprouvées dans leur temps, & dont ils ont bien voulu nous rendre un compte fidele. Leurs sensations, ainsi attestées, n'ont pas moins de force pour nous convaincre que celles que nous éprouvons. La Nature elle-même, qui nous procure ce moyen pour connoître le passé, nous porte à donner aux impressions qu'ils ont reçues, la même confiance qu'aux nôtres. Le crédit, l'autorité d'une foule d'Ecrivains célebres, la tradition d'un si grand nombre d'hommes

ſavans, qui nous ont tranſmis pour des faits inconteſtables la plupart de ceux qu'ils nous ont annoncés, mettent le comble à notre ſécurité, & ne nous permettent pas la moindre inquiétude.

Si j'étois le ſeul entre tous les hommes qui vît tous les jours le ſoleil ſe lever ſur ma tête, je n'en pourrois pas douter. Tous ceux qui n'auroient point apperçu ce phénomene, trouveroient, dans leur inexpérience, des prétextes pour le révoquer en doute. Mais, quand tous les hommes, de tous les ſiecles, de tous les pays, de toutes les nations ſont frappés des mêmes rayons, & en rendent un même témoignage, pourroit-on, ſans être mis au nombre des fous & des inſenſés, révoquer en doute un fait auſſi bien conſtaté?

Ajoutons au témoignage de nos Hiſtoriens, au reſpect que l'on a toujours eu pour leur autorité, ces divers

établiſſemens dont ils parlent, & que nous voyons ſubſiſter encore : tous ces monumens érigés pour prouver les faits qu'ils racontent, & dont nous appercevons encore les reſtes : tous les événemens contingens, auſſi bien prouvés, préſentent une certitude égale à celle des vérités mathématiques; &, quoique nous n'ayons jamais vu Rome par nous-mêmes, il n'eſt pas plus poſſible de révoquer en doute ſon exiſtence, que de douter ſi *deux & deux ſont quatre.* Voilà les premiers principes de la certitude hiſtorique : nous les expoſerons encore dans un plus grand jour.

Si tous ces témoignages ſe réuniſſoient pour conſtater l'exiſtence de la Révélation, l'Impie pourroit-il en douter un inſtant, ſur-tout lorſqu'il auroit apperçu le parfait concert de tous ſes dogmes avec ceux de la Religion naturelle ?

L'Hiſtoire naturelle ne nous rap-

porte que la Physique des corps, les phénomenes de la Nature, les révolutions de ce globe, le cours des astres, les loix du mouvement, les diverses constructions anatomiques des oiseaux, des poissons, des insectes, des animaux, du corps organique de l'homme, leurs diverses figures, leurs divers organes, leurs divers penchans. Ce bel ordre, qu'on a toujours vu régner dans cet Univers, nous facilite l'intelligence de celui que nous devons observer dans l'ordre moral; mais les autres branches de l'Histoire sont bien plus intéressantes pour les mœurs. Elles nous racontent la formation des Sociétés, l'établissement des Empires, l'origine des Nations, la sanction, la promulgation de leurs loix, les progrès des Sciences, les belles actions des hommes vertueux, les crimes, les désordres, les attentats affreux de la politique, de l'ambition, de la cruauté; l'estime, les louanges

données à tous cœurs honnêtes & droits; le blâme, le mépris que le genre humain a toujours fait éclater pour ces ames baſſes qui ont affiché le vice & l'irréligion.

Comparez, Monſieur, les loix de la Nature, dont nous vous avons montré les ſources, avec les loix qui ont toujours été ſuivies & reſpectées dans tous les temps, par les Nations les plus ſages. Liſez les Faſtes de l'Univers, les Annales des Empires, l'Hiſtoire de la Légiſlation, de la Philoſophie, les Ouvrages des Savans, les Faits de ces grands Hommes que tout l'Univers admire, de ces Scélérats que le genre humain déteſte, &c. Tous ces faits authentiques, rapprochés du Droit naturel, ſerviront à vous affermir de plus en plus dans vos jugemens, à diſcerner la vérité d'avec l'erreur, le droit d'avec l'injuſtice. Vous trouverez, même dans les ſiecles les plus pervers & les plus cor-

rompus, les preuves les plus frappantes de ce droit ſacré que la Nature a toujours fait reſpecter ; du moins en partie, des hommes même les plus méchans & les plus inſenſés. Vous paroiſſiez douter de la correſpondance de la région des Mœurs avec celle de l'Hiſtoire, elle eſt immenſe ; &, ſi vous prenez la peine d'en examiner les rapports, vous toucherez de bien près au comble de la ſcience.

---

§. VI.

Sixieme Leçon.

Rapports du Droit naturel avec les Connoiſſances dépendantes de la Révélation.

LA Religion, qu'on appelle *révélée*, eſt celle que la nation des Juifs, enſuite les Peuples Chrétiens préten-

dent avoir reçue de Dieu, par des hommes envoyés de sa part pour les instruire. Les anti-Chrétiens contestent la divinité de leur mission & la vérité de leur doctrine. Mais ils n'ont aucun prétexte pour douter du plan & de l'ensemble que forment tous leurs dogmes. Ils se trouvent consignés dans les Livres des Juifs, dans l'Evangile de Jesus-Christ, dans les Ecrits des Apôtres, dans les Définitions des Conciles, dans les Ouvrages des Peres de l'Eglise, les Traités de Théologie, dans les Catéchismes mis entre les mains de tous les enfans. Jamais doctrine n'a été plus répandue, défendue avec plus de courage, soutenue avec plus de talens & plus de lumieres. Mais ici nous faisons abstraction des sources où elle a été puisée, de la sainteté, de la vérité de ses dogmes. Nous allons seulement les rapprocher des vérités de la Religion naturelle, des principes du Droit humain &

social, divin & religieux ; pour montrer les véritables rapports de l'un & l'autre corps de doctrine.

Nous avons trouvé les premiers fondemens du Droit naturel dans les rapports de l'homme avec Dieu : rapports de dépendance ; il est notre Créateur, nous sommes les ouvrages de ses mains. Rapports de subordination ; il est notre maître ; nous ne sommes donc que ses serviteurs. Rapports de descendance ; il est notre Pere, & nous sommes ses enfans.

La Révélation des Chrétiens suit la même marche. Jesus-Christ & ses Disciples nous font un devoir d'appeler Dieu notre Pere, & de le prier, de l'invoquer sous cette qualité si capable de nous inspirer pour lui le plus parfait respect, la plus grande tendresse.

Paul, au milieu de l'Aréopage, tient aux Philosophes d'Athenes le même langage que nous adressons

aux Philosophes de notre temps.
« Ce Dieu, que vous ignorez, &
» que nous voulons vous faire con-
» noître, c'est celui qui a créé le
» monde & tous les êtres qu'il ren-
» ferme; c'est lui qui nous a donné
» à tous la vie, & qui nous inspire
» tous nos sentimens : c'est lui qui a
» fait sortir d'une même tige tout le
» genre humain, & qui a fixé le
» nombre de jours qu'il nous permet
» de passer sur la terre pour le con-
» noître & nous attacher à lui : il
» n'est pas difficile à l'homme de s'é-
» lever à sa connoissance : il existe au
» milieu de nous : c'est dans l'immen-
» sité de son être que nous trouvons
» la vie, le mouvement & l'action.
» Vos Poëtes eux-mêmes ont connu
» ces grandes vérités : ils nous font
» descendre tous de cet être unique,
» & ils disent que nous sommes issus
» de sa race : puisque nous sommes
» de sa famille, oserez-vous encore

» le comparer à ces dieux d'or & » d'argent, qui font les ouvrages des » mains de l'homme? C'eft pour vous » tirer de cette groffiere ignorance, » qu'il nous envoie vers vous, & » qu'il nous charge de vous avertir » qu'il a marqué un jour où il viendra » juger tous les hommes (1) ».

Ces grandes vérités fondamentales ne nous font-elles pas connues aujourd'hui par la feule raifon? & avons-nous employé d'autres preuves, pour appuyer la Loi de la Nature? Premier trait de conformité de la Religion naturelle avec la Religion révélée.

Rappelez-vous, Monfieur, ces trois penchans que l'Auteur de la Nature a donnés à l'homme, & qui font le fondement de tous fes droits, de toutes fes obligations. Aimer fon Dieu, aimer fon prochain, s'aimer

(1) Actuum Apoft. cap. 17.

ſoi-même ; ſe prêter à tous les ſentimens de reſpect, de tendreſſe, de confiance, d'obéiſſance, de charité, que ces premiers penchans nous inſpirent ; ſe porter à tous les actes vers leſquels ils nous pouſſent & nous inclinent ; éviter avec ſoin tout ce qui pourroit affoiblir & contrarier ces penchans : Voilà quelle eſt la Loi naturelle, l'abrégé de tout le Droit, & le Sommaire de toutes les obligations qu'elle nous impoſe. Ces obligations ne ſont-elles pas les mêmes dans les Religions qu'on appelle *révélées ?*

Les Livres de Moïſe font paroître Dieu ſur la Montagne, pour donner ſa Loi au peuple d'Iſraël. Et quelle eſt cette Loi ? Moïſe ne ceſſe de la rappeler à ſon Peuple : *Ecoutez, Iſraël : le Seigneur votre Dieu, eſt le Dieu de tout l'Univers. Vous aimerez votre Seigneur & votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de toutes vos forces ; & que ce commandement ſoit tou-*

jours dans votre bouche, dans votre cœur & sous vos yeux (1).

L'Evangile nous représente Jesus-Christ interrogé par les Phariſiens ſur le premier commandement de la Loi révélée : il emprunte ces expreſſions de la Loi de Moïſe, & répond : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre ame, de tout votre eſprit. Voilà le plus grand & le premier de tous les Commandemens.* Le ſecond : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même*, eſt parfaitement ſemblable au premier, & n'en eſt que la ſuite : *c'eſt dans ces deux Commandemens que conſiſte toute la loi ; & les exhortations des Prophetes* (2). *Cet amour eſt le ſommaire*

---

(1) Audi, Iſraël : Dominus Deus Iſrael, Dominus unus eſt. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex totâ animâ tuâ, & ex totâ fortitudine tuâ : eruntque verba hæc in corde tuo, & meditaberis in éis. *Deuter. cap.* ; ℣℣. 4 *& ſeq.*

(2) Interrogavit eum unus de eis Legis Doc-

& l'abrégé de la Loi de Jesus-Christ, dit un de ses Apôtres. *Vous ne devez à votre prochain que de vous aimer les uns les autres : tous les autres Commandemens sont renfermés dans celui-ci : Vous aimerez votre prochain, comme vous vous aimez vous-mêmes ; &, en l'accomplissant, vous aurez rempli, à son égard, toutes vos obligations* (1).

---

tor, tentans eum : Magister, quod est maximum Mandatum in Lege ? Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, in totâ animâ tuâ, & in totâ mente tuâ. Hoc est maximum & primum Mandatum. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum, sicut teipsum. In his duobus Mandatis universa Lex pendet, & Prophetæ. *Matth. cap. 22, ℣. 35 & seq.*

(1) Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis : qui enim diligit proximum, Legem implevit. Nam, non adulterabis ; non occides : non furaberis. . . . . Et si quod est aliud Mandatum, in hoc verbo instauratur : Diliges proximum tuum sicut teipsum. . . . . Plenitudo ergò Legis est dilectio. *Rom. c. 13, ℣. 8 & seq.*

La doctrine de S. Paul ne s'accorde-t-elle pas avec celle de Jesus-Christ & avec celle de Moïse ? Celles de Moïse, de Jesus-Christ & de S. Paul ne s'accordent-elles pas avec celle du Droit naturel ? Dans quelque source qu'ait donc été puisée la Religion révélée, quels qu'aient été les Maîtres qui nous l'ont enseignée, peut-on douter de son parfait concert avec la Religion de la Nature ? On ne peut donc pas reconnoître le Droit naturel, ni remplir les obligations qu'il nous impose, sans être fidele à accomplir toutes les loix de la Religion qu'on suppose révélée : second trait de conformité entre l'une & l'autre.

Si nous voulons pénétrer les desseins de Dieu, lorsqu'il a jugé à propos de créer l'homme avec ces trois premiers penchans, nous les reconnoîtrons très-facilement. C'est pour remplir le cœur de l'homme des mêmes sentimens qui caractérisoient celui de Dieu

même. Ces penchans ont été gravés dans ſon cœur, pour lui inſpirer le zele de la perfection de ſon être. Quel autre modele pourroit-on mettre ſous ſes yeux, pour enflammer ſes deſirs, & pour régler ſes démarches? C'eſt uniquement par cet endroit que l'homme trouve en lui-même ces ſentimens nobles & élevés, d'où partent l'honnêteté, la décence, la juſtice, l'innocence, la ſainteté de ſon ame. Avant même de connoître ſon Dieu, il ſe trouvoit preſſé de l'imiter & de lui devenir ſemblable. Depuis qu'il l'a connu, ſes deſirs ont dû s'enflammer, & ſon zele devenir bien plus courageux. Voilà les grandes vérités que nous apprend le Droit naturel, & ſur leſquelles portent toutes les obligations que ſes Loix nous impoſent.

Ce que l'on appelle la *Révélation des Juifs*, nous apprend que l'homme a reçu, du ſein de Dieu même, le

soufle divin qui l'anime; qu'il a été créé à l'image de Dieu, & pour lui devenir semblable (1); que Dieu, pour l'accomplissement de ses desseins, l'exhorte, lui commande *d'être saint, parce qu'il est saint lui-même* (2).

On met souvent, dans la bouche de Jesus-Christ, les mêmes exhortations, les mêmes commandemens: *Soyez parfaits, comme votre Pere céleste lui-même est parfait* (3). On fait paroître le Chef de ses Apôtres, expliquant & développant ce grand principe de la perfection. « Il ne faut pas, *dit-il*, » vous conformer à ces anciens desirs

(1) Creavit Deus hominem ad imaginem suam, ad imaginem Dei creavit illum. . . . . Inspirans in faciem ejus spiraculum vitæ. *Genes. cap. 1, ℣. 17, & cap. 20, ℣. 7.*

(2) Sancti estote, quia ego sanctus sum. *Levit. 11, 44.*

(3) Estote perfecti, sicut Pater vester cœlestis perfectus est. *Matth. 15, 48.*

» qui

» qui prenoient leur ſource dans » l'ignorance de Dieu, où vous étiez » plongés. Vous devez prendre pour » votre modele ce Dieu ſaint, qui » vous a appelés à ſa connoiſſance, » &, dans votre conduite, devenir » des ſaints, comme il eſt ſaint lui- » même. Il eſt écrit : *Vous ſerez ſaints,* » *parce que je le ſuis* (1).

La doctrine de S. Pierre n'eſt-elle pas la même que celle de Jeſus-Chriſt? N'eſt-elle pas conforme à la Révélation des Juifs? & toutes les trois n'ont-elles pas, avec les droits de la Raiſon & la Loi naturelle, la plus parfaite conſonance? Troiſieme trait de conformité de la Religion naturelle avec les Religions qu'on appelle *révélées.*

---

(1) Quaſi filii obedientiæ : non configurati prioribus ignorantiæ veſtræ deſideriis : ſed ſecundùm eum qui vocavit vos, ſanctum; & ipſi in omni converſatione ſancti ſitis, quoniam ſcriptum eſt : Sancti eritis, quoniam ego ſanctus ſum. *Petri Epiſt. 1, cap. 1, ℣. 14.*

Ces nobles inclinations qui nous preſſent de nous approcher de Dieu, d'imiter ſa ſainteté, nous mettent dans la néceſſité de nous détacher des biens de la terre, de préférer la perfection de notre ame au bonheur de notre corps, de veiller ſur tous les penchans de l'animal, de les modérer, d'en régler l'uſage, de renoncer à tous les ſentimens, à tous les actes qui pourroient nous avilir & nous dégrader.

Avant toute révélation, la Nature avoit imprimé ces penchans dans notre âme. La Raiſon, dans les temps du Paganiſme, avoit apperçu ces obligations. Des ſectes entieres de Philoſophes ſe faiſoient gloire de ne s'attacher qu'à la vertu, de mépriſer les biens du monde & les plaiſirs des ſens. Ciceron avoit porté ſes regards juſques dans la ſource d'où nous tirons nous-mêmes l'exiſtence de tous ces devoirs; &, parce que l'homme porte dans ſon ame la repréſentation de

Dieu, il lui fait un crime de ſe livrer à toutes ces actions qui ſeroient indignes de cet Être ſuprême. Il l'oblige de mépriſer toutes les grandeurs, toutes les richeſſes, tous les honneurs du monde, dont il connoît le peu de durée, & de rompre toute ſociété, tout commerce avec la chair, pour ne s'attacher qu'à Dieu (1). Voilà la partie du droit naturel la plus difficile à obſerver, & qui révolte le plus les Philoſophes du temps.

La Révélation des Juifs, dans un

(1) Qui ſe ipſe nôrit, aliquid ſentiet ſe habere divinum, ingeniumque eſſe ſuum, ſicut ſimulacrum aliquod dedicatum putabit, tantumque munere deorum ſemper aliquid dignum & faciet & ſentiet. . . . quùm animus, cognitis virtutibus, à corporis obſequio indulgentiâque diſceſſerit, voluptatemque, ſicut labem aliquam dedecoris oppreſſerit, ſocietatemque carnis ejecerit; quùm ſuis, omnibuſque naturâ conjunctos ſuos duxerit, cultumque deorum & puram religionem ſuſceperit, &c. *Cic. de Leg. lib.* 1. *versùs finem.*

nombre infini de textes, ne promet la montagne ſainte qu'à ceux qui auront conſervé leur cœur pur & chaſte, leurs mains innocentes, qui auront ſu faire valoir tous les penchans, toutes les facultés de leur ame, qui n'auront jamais cauſé aucun dommage à leur prochain (1).

L'Evangile eſt rempli de ces mêmes leçons. Jeſus-Chriſt exclut du nombre de ſes diſciples tous ceux qui n'auront pas renoncé aux biens qu'ils poſſedent: il ne veut reconnoître pour les ſiens & admettre à ſa ſuite que des hommes qui auront porté le courage juſqu'à l'abnégation d'eux-mêmes, c'eſt-à-dire, juſqu'à renoncer, non pas aux ſentimens, aux deſirs qu'il nous inſpire, pour la perfection de notre ame, mais à tous les penchans du corps, à

(1) Quis aſcendet in montem Domini? Innocens manibus & mundo corde, qui non accepit in vano animam ſuam, nec juravit in dolo proximo ſuo. *Pſ.* 23,

tous les plaisirs des sens. Il n'accordera ses récompenses qu'à ceux qui, pour se mettre en garde contre ces penchans honteux, se feront un devoir de vivre dans la pénitence & la mortification, & de porter sans cesse leur croix (1).

Cette Morale, qu'on attribue à Jesus-Christ, n'est-elle pas la même que celle des Juifs? Celle des Juifs n'est-elle pas conforme à celle du Droit naturel? Et peut-on suivre la premiere, sans remplir exactement toutes les autres? Quatrieme trait de conformité entre le Droit naturel religieux & la Révélation.

Le Droit de la Nature a pour objet les obligations de l'homme à l'égard de son Dieu ou à l'égard de ses freres;

(1) Animalis homo non percipit quæ Spiritûs Dei sunt.

Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. Si quis vult meus esse discipulus, abneget semetipsum, & tollat crucem suam, & sequatur me. *Cor. c. 2, v. 14. Luc. c. 14 & 9.*

mais, comme l'homme abuse tous les jours de sa raison, & méconnoît assez souvent les droits des uns & des autres, il étoit nécessaire de le soumettre à des puissances chargées de les faire respecter. De-là l'origine de la puissance spirituelle, chargée de maintenir la paix & la tranquillité dans la société religieuse, & de la puissance civile, chargée d'entretenir l'ordre dans l'Etat, & de procurer le bonheur temporel des sujets. Ces deux puissances étoient également nécessaires: elles ont été également reconnues, même dans ces fausses Religions, où l'on adoroit plusieurs dieux. Voilà une des principales branches du Droit naturel: nous avons donné les preuves de tous ces faits.

La Révélation, qu'on attribue au Peuple Juif, assigne l'origine des deux puissances qui l'ont gouverné. Moïse & Aaron, les Juges & les Prêtres, les Rois & les assemblées des Pontifes

ont exercé chacun la leur : elles étoient souveraines & indépendantes ; & la peine de mort est prononcée contre tous ceux qui, par orgueil, auroient refusé d'obéir au jugement du Prêtre qui, chargé d'exercer alors la fonction sacerdotale, auroit prononcé leur sentence (1).

La Révélation des Chrétiens oblige également de reconnoître ces deux puissances. Elle fait dire également à Jesus-Christ, dans un temps où la puissance civile étoit étrangere, & à l'Etat, & à la Religion : *Rendez à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui est dû à Dieu* (2).

Ses Apôtres ont soin d'expliquer, d'étendre & développer ces droits de

(1) Qui autem superbierit, nolens obedire Sacerdotis imperio, qui eo tempore ministrat, & decreto Judicis, morte morietur homo ille, & auferes malum de Israel. *Deut.* 17, 12.

(2) Reddite Cæsari quæ sunt Cæsaris, & quæ sunt Dei Deo.

César, ces droits de Dieu. « Toutes
» les ames doivent être soumises aux
» puissances élevées au-dessus d'elles :
» elles tiennent leur autorité de Dieu ;
» & tout ce qui a été réglé, l'a été
» par celle de Dieu. Tous ceux qui
» leur résistent, résistent à l'ordre de
» Dieu même. Par cette résistance,
» ils assurent leur damnation. . . . .
» Rendez le tribut, le respect, l'hon-
» neur à tous ceux qui y ont des
» droits. . . . . (1).

A l'égard de la puissance religieuse :
« Obéissez & soyez soumis à vos Pas-
» teurs : souvenez-vous qu'ils sont
» chargés de veiller sur votre con-

(1) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi à Deo ; quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit ; qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt. . . . . Reddite ergò omnibus debita : cui tributum, tributum : cui vectigal, vectigal : cui timorem, timorem : cui honorem, honorem. *Rom.* 13, ℣. 1, 2 & 7.

» duite, pour en rendre compte à » Dieu. Il est dangereux pour vous » de leur donner du chagrin par vos » résistances, & de leur refuser la » satisfaction qu'ils ont droit d'at- » tendre (1) ».

Quant à la puissance civile : « Soyez » soumis, à cause de Dieu, à la per- » sonne du Roi, à celles de ses Mi- » nistres, à toutes les puissances éta- » blies au-dessus de vous, soit pour » faire le bien de la société, soit » pour en éloigner tout ce qui pour- » roit nuire à son bonheur (2) ».

Des grands principes du Droit na-

---

(1) Obedite præpositis vestris, & subjacete eis ; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri. *Ad Hæbreos*, *cap.* 13, ℣. 17.

(2) Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ, propter Deum ; sive Regi, quasi præcellenti, sive Ducibus, tanquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem verò bonorum. *Epist.* 1 *B. Petri*, *cap.* 2, ℣℣. 13, 14.

turel, vous avez vu ſortir, Monſieur, tous les droits des puiſſances qui dominent ſur l'homme : vous les avez vues reſpectées l'une & l'autre dans les ſociétés civiles, à meſure qu'elles ont été plus ſages, plus polies, plus éclairées.

La prétendue Révélation des Juifs a-t-elle donné la moindre atteinte aux pouvoirs de l'une & l'autre ? Si l'on a fait parler le Dieu de cette nation, n'a-ce pas été pour la contraindre d'obſerver le droit de la Nature ? & n'a-t-elle pas porté cette obéiſſance envers la puiſſance civile, juſqu'à ſe ſoumettre à une République qui lui étoit étrangere, & qui l'avoit ſubjuguée par la force ?

La Révélation des Chrétiens s'eſt-elle écartée de ces grands principes ? Si l'on fait parler Jeſus-Chriſt, n'eſt-ce pas pour apprendre aux hommes la ſouveraineté & l'indépendance de l'une & l'autre puiſſance ? Si l'on a

fait paroître ses Disciples sur la scene, ç'a été uniquement pour expliquer, développer & étendre tous les droits, tous les pouvoirs des deux puissances.

La société Chrétienne, pendant plusieurs siecles, n'a t-elle pas commencé par faire les plus grands sacrifices, par donner sa vie & répandre son sang, pour nous montrer tout-à-la-fois, & la fidélité inviolable que nous devons à la puissance religieuse, & le respect, la déférence que nous devons aux ordres les plus injustes, les plus cruels de la puissance temporelle, lors même qu'elle abuse évidemment de ses pouvoirs? Cinquieme trait de conformité de la Religion naturelle avec la Révélation.

Nous pourrions porter plus loin la comparaison du droit de la Nature avec le droit de la Révélation; mais ces cinq premieres branches que nous venons de rapprocher sont les sources de toutes les loix que l'une & l'autre

puiſſance peuvent promulguer. Dès que nous les voyons s'accorder, s'unir, s'identifier les unes les autres, c'en eſt aſſez pour nous convaincre que ces deux autorités, lorſqu'elles ſe renfermeront dans leurs bornes, ne peuvent former enſemble qu'une ſeule & même légiſlation, néceſſairement concordante. Si cet accord ne ſuffit pas pour prouver que les Religions révélées ſont divines, il démontre du moins que les loix de l'une & de l'autre, ſur la ſainteté des mœurs, ſont les mêmes; &, par conſéquent, ſi les ennemis de la Révélation ſavent encore reſpecter les droits de la Raiſon & les loix de la Nature, ils ne pourront pas ſe diſpenſer de ſe montrer fideles à obſerver les loix même qu'on appelle de la *Révélation*.

Dans ce moment, Monſieur, ne ſentez-vous pas ces impreſſions triomphantes qui partent du concert & de l'harmonie d'un auſſi grand nombre

de connoiſſances rapprochées, & qui forment, pour ainſi dire, un même tout, une même ſcience ?

Portez encore plus loin toutes ces comparaiſons du Droit naturel ; rapprochez-le des connoiſſances dépendantes du ſens intime, de l'évidence, des ſentimens intellectuels, que forme le retour de nos ſenſations, avec l'autorité du témoignage de nos ſemblables ; nous vous en avons montré la correſpondance : Livrez-vous tout entier aux impreſſions qui partent des rapports d'un ſi grand nombre d'objets, pour opérer un ſeul & même conſentement.

Jettez, ſi vous voulez, un coup-d'œil ſur la diſcordance & les contradictions de tous ceux qui ont oſé combattre ces grandes vérités, & vous vous trouverez enfin arrivé à ce troiſieme degré de la ſcience, dont nous avons marqué ſi clairement les avantages. Dans cet état d'imperturbabi-

lité, qui exclut tout doute, toute inquiétude, vous pourrez hardiment défier toute la Philosophie de ce siecle d'oser avancer & soutenir plus long-temps sa doctrine absurde & ses dogmes impies.

CONCLUSION.

Nos engagemens se trouvent remplis. En découvrant les sources véritables du Droit naturel, nous avons fait connoître jusqu'où pouvoient s'étendre toutes les connoissances de l'homme, dans la région des Mœurs; nous avons rectifié toutes les notions incorrectes qu'on nous en avoit données, & montré les principes, la progression de toutes les loix positives, qu'il étoit permis aux puissances législatives de porter.

Nous avons marqué jusqu'où pou-

voit aller l'activité du Sens moral, les fecours dont il avoit befoin, & les bornes qu'il ne pouvoit paffer.

Nous avons fondé les principes de cette force que le goût du bien honnête exerce fur notre cœur, & les divers accroiffemens dont elle eft fufceptible, par les comparaifons qu'on en peut faire avec toutes les autres forces qui agiffent fur notre ame.

Nous avons affigné les principes de ces égaremens prodigieux, de ces erreurs groffieres, dans lefquelles l'homme fe laiffe entraîner fi facilement dans la région des Mœurs.

Nous avons indiqué les vrais moyens de nous garantir des piéges de l'irréligion, & de tirer avantage de tous ces raifonnemens captieux que l'Impie met en œuvre pour nous tromper.

Enfin, dans les leçons que nous avons données à notre Eleve, toutes les perfonnes ftudieufes, qui defirent s'élever jufqu'aux divers degrés de la

ſcience, trouveront le chemin ouvert & la route toute tracée pour connoître à fond les charmes de la vertu & la grandeur de nos obligations.

On nous ſoupçonnera ſans doute de n'avoir écrit en faveur de la Raiſon dans l'homme que pour prendre la défenſe de la Religion : nous ne diſſimulerons pas que tel a été notre premier deſſein, & qu'il a fallu un motif auſſi puiſſant pour nous ſoutenir, à notre âge, dans une auſſi grande entrepriſe. En cela, nous n'avons fait que remplir une des premieres obligations du Droit naturel : *Le Seigneur eſt le Dieu des Sciences ;* lui ſeul en eſt l'auteur ; c'eſt lui qui nous donne ſes lumieres ; nous devons les faire ſervir à ſa gloire. Si nous nous croyons en état de raſſembler, dans leur ordre véritable, un certain nombre de vérités, *ces penſées*, dont il nous a favoriſés ; *nous devons les employer pour*

manifester sa grandeur, sa puissance (1).

Nous devons tous former les vœux les plus ardens, faire les plus grands efforts pour arracher des mains de ces prétendus Esprits-forts cet arc pernicieux, qu'ils osent tendre contre Dieu même, pour mieux émousser ces fleches empoisonnées qu'ils ne cessent de lancer contre la Religion, pour inspirer une nouvelle force à ces cœurs droits, qui, dans la défense de la vérité & de la vertu, ont laissé échapper quelques traits de foiblesse (2).

Quand aurons-nous le bonheur de voir arriver ces temps heureux, où tous les ennemis de Dieu seront forcés de respecter sa puissance, & de redouter les coups de son ton-

(1) Deus Scientiarum Dominus est, & ipsi præparantur cogitationes.

(2) Arcus fortium superatus est; & infirmi accincti sunt robore.

nerre (1); où le Seigneur prendra soin lui-même de rassurer & de guider tous les pas de ses serviteurs, contraindra les Impies de s'aller cacher dans les ténebres, les condamnera à un éternel silence (2), fera jouir son Christ du souverain empire qu'il a droit d'exercer sur tous les cœurs, & triompher son Eglise de toutes ces forces ennemies qui osent encore combattre contre elle (3).

---

(1) Dominum formidabunt adversarii ejus, & super ipsos in cœlis tonabit.

(2) Pedes Sanctorum suorum servabit; & Impii in tenebris conticescent.

(3) Dominus dabit imperium Regi suo, & sublimabit cornu Christi sui. *Lib.* 1 *Reg. cap.* 2.

Fin du Tome sixieme.

TABLE DES MATIERES DU TOME SIXIEME.

SUITE DU SECOND TRAITE.

De la Raison dirigée dans la recherche du bien par le Sens moral.

CHAPITRE SECOND.

Des Bornes du Sens moral.

ARTICLE PREMIER.

Premieres Bornes du Sens moral. Objets hors de sa portée.

Paragraphes.

ARTICLE SECOND.

Secondes Bornes du Sens moral.

Dans les objets à sa portée, côtés impénétrables.

Paragraphes.

ARTICLE TROISIEME.

Troisiemes Bornes du Sens moral.

Dans les côtés apperçus, Points, Passages imperceptibles.

CHAPITRE TROISIEME.

De la force du Sens moral pour opérer notre conviction.

Article Premier.

De la force absolue & intrinseque du Sens moral pour opérer notre conviction.

Paragraphes.

ARTICLE SECOND.

De la force qu'ajoute à celle du Sens moral l'accord de la vérité qu'il nous dicte, avec les autres jugemens qu'il nous a fait porter.

Paragraphes.

ARTICLE TROISIEME.

De la force qu'ajoute au Sens moral l'accord des vérités qu'il nous dicte, avec les jugemens que les autres motifs de nos Connoissances nous ont fait porter.

CHAPITRE QUATRIEME.

De l'origine des Doutes, des causes de nos Erreurs dans les matieres du Sens moral.

ARTICLE PREMIER.

Première cause générale de nos Doutes, de nos Erreurs. La Prévention. *On juge des principes des Mœurs, sans avoir reçu aucune impression du Sens moral.*

Paragraphes.

Paragraphes.

ARTICLE TROISIEME.

Troisieme Cause générale de nos Doutes & de nos Erreurs dans les matieres du Sens moral. L'Illusion. *On juge avec attention aux impressions reçues, mais sans discerner les objets d'où partent ces impressions.*

Paragraphes.

Paragraphes.

Paragraphes.

ARTICLE SECOND.

Fondemens du fecond degré de la Science, dans les Jugemens dictés par le Sens moral.

Paragraphes.

Fin de la Table.





